



PRINCE
AMEUBLEMENTS

VETROZ
Tél. 027/36 24 39

MEUBLES-RING

Le n° 60 ct.

Altiport
de la Croix-de-Cœur
**Décision
imminente**

Voir page 42

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Elections au Grand Conseil Recours au Tribunal fédéral

Le problème du quotient et du quorum

Nous avons exposé, lundi, l'essentiel des motifs pour lesquels le mouvement démocrate d'Hérens, par M^r Bernard Cottagnoud, ancien député, faisait recours au Tribunal fédéral contre la décision du Grand Conseil, prise lors de la session constitutive du 21 mars 1977, de valider les résultats des élections tels que proclamés. Devant le Grand Conseil, à cette même session constitutive, deux autres recours étaient venus en discussion. Celui - concernant le district de Sierre - émanant de MM. Raymond

Clavien et Claude Caloz, à Miège, représentés par M^r Gérard Perraudin, avocat à Sierre, contestait le quorum qui avait éliminé de toute répartition la liste du mouvement social-indépendant du district, en le qualifiant d'anticonstitutionnel. Le message du Conseil d'Etat en réponse à ce recours de M^r Perraudin reprenait un arrêt du Tribunal fédéral du 28 mars 1962 admettant le principe même du quorum comme une des modalités

Par **Gérald Rudaz**

possibles du système de la représentation proportionnelle. Ce n'est donc pas sur le principe, mais sur le taux de ce quorum que le même Tribunal fédéral s'est prononcé en déclarant contraire à la RP un quorum de 15 % lorsque celle-ci est imposée sans ré-

Suite page 7

Le « paquet financier » du 12 juin...

UN DERNIER PLAIDOYER

Dimanche prochain, le peuple et les cantons suisses devront donc se prononcer sur le « paquet financier » soumis à leur double appréciation. Puisque je termine aujourd'hui la série d'articles sur ce sujet, d'apparence complexe, mais d'incontestable nécessité, je tiens à rappeler, à résumer, tout un lot de considérations et d'arguments.

Je précise d'abord que deux questions seront posées le 12 juin. En effet, le bulletin de vote est ainsi libellé : a) acceptez-vous la réforme du régime de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt fédéral direct, b) acceptez-vous l'arrêté fédéral concernant l'harmonisation fiscale ?

Je n'ai pas l'intention de revenir sur le projet d'harmonisation fiscale, car j'en ai déjà parlé hier, dans ces mêmes colonnes. Je vais donc m'arrêter, une dernière fois, sur la proposition de passage de l'ICHA à la TVA, et sur la correction de l'IDN, qui prévoit un allègement plus que sensible de l'impôt pour les petits et moyens revenus.

Je répète que l'introduction de la TVA et la correction de l'IDN ne font

l'objet que d'un seul vote. Ces deux éléments sont liés. Ce qui signifie que le refus ou l'acceptation de l'un entraîne forcément le refus ou l'acceptation de l'autre. Dès lors, avant d'exprimer

Par **Roger Germanier**

une opinion, il s'agit de peser avec sérénité les effets d'un allègement certain de l'impôt fédéral direct (IDN), et ceux d'un léger renchérissement du coût de la vie, dû à l'introduction de la TVA (ce renchérissement est estimé à 2,5 % ou 3 %).

Et j'en arrive maintenant au pourquoi de cette réforme fiscale, au pourquoi de ce « paquet financier »...

Chacun se doute que l'introduction d'un impôt nouveau, fût-il de remplacement, se fixe pour objectif premier d'obtenir des recettes supplémentaires. Là-dessus, je n'aurais ni l'impertinence ni le culot de prétendre ou soutenir le contraire !

Le « paquet financier », s'il était accepté par le peuple et les cantons suisses, dimanche prochain, fournirait à la Confédération quelque 2,5 milliards de francs de ressources nouvelles. Ce qui veut dire, en logique arithmétique, qu'il en coûtera des sacrifices à chacun... mais des sacrifices qui ne seront tout de même pas des immolations ! Car la TVA ne s'ajoute pas à l'ICHA, elle le remplace.

Les finances de la Confédération sont en un déséquilibre tel qu'il est urgent d'y remédier, sous peine de se réserver des lendemains qui ne seraient chantés que par le service de la dette.

Les dépenses de la Confédération (si suspectes de prodigalité) se sont multipliées par 5, de 1960 à 1975. Mais cette augmentation des dépenses, il faut le savoir, n'est pas la conséquence d'une quelconque impéritie des autorités fédérales, mais le résultat de décisions

Suite page 7

DEMAIN, FÊTE DU SAINT SACREMENT

« Cet admirable, cet étonnant, ce bouleversant, cet inimaginable Sacrement », dit l'Oraison du jour.

Sacrement : présence et action du Christ vivant, dans un signe qu'il a

créé et qu'il nous a laissé.

Le signe, c'est le pain qui nourrit, c'est le vin qui réjouit et fortifie : le résumé de toute nourriture.

Le signe, c'est encore les paroles,

les gestes du prêtre qui agit *in persona Christi*, dans la personne du Christ, « en mémoire », c'est-à-dire en souvenir, mais un souvenir qui traverse les temps et rend présente

la chose signifiée, rend présent ce que Jésus fait et dit en prenant le pain et le donnant à ses disciples : CECI EST MON CORPS ; et le vin : CECI EST MON SANG, VERSÉ POUR VOUS. Et voilà l'inimaginable : au-delà des sens, de la raison, de toutes nos puissances de connaître et de nous représenter, la FOI seule dit : cela est, c'est vrai, c'est réel, je le crois, j'y donnerais ma vie.

Comme à la Cène le pain gardait la forme, la couleur, la saveur du pain, mais était le corps du Christ ; comme à la Cène le vin gardait la couleur, la forme et la saveur du vin, mais était en réalité le sang du Christ, la consécration séparée des deux substances signifie et rend présente la séparation du corps et du sang que Jésus annonçait et qui eut lieu sur la croix à la mort du Christ.

TANTUM ERGO

« Dans ce formidable Sacrement tu nous as laissé le Mémorial », c'est-à-dire la présence réelle et mystérieuse de ta Passion, comme de ta mort et de ta Résurrection, avec tous les effets que cette Passion, cette Mort et cette Résurrection ont sur nous : notre SALUT.

Tel a été, tel est l'amour de Dieu pour nous : donner son Fils, donner la vie de son Fils pour nous sauver !

Il serait ridicule de parler de l'amour que les hommes peuvent avoir entre eux, si cet amour n'avait en Dieu sa source inépuisable : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ».

Oui, Seigneur, accorde-nous la grâce de vénérer, d'adorer d'un si grand amour le mystère de ton corps et de ton sang, que nous puissions en recueillir sans cesse les fruits de la Rédemption.

Comme Jean et Marie au pied de la Croix, comme Marie-Madeleine, comme le bon larron, comme les Apôtres à la sainte Cène et après, lorsqu'ils ont communie au Christ par le martyre, comme les fervents chrétiens d'aujourd'hui et de toujours qui se nourrissent avec foi et amour du pain de Dieu, non pour le transformer en eux, mais pour être transformés au point de pouvoir dire : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi ».

Oui, un si grand Sacrement, venez, agenouillons-nous, adorons-le !

PHOTO NF

MM

L'opinion de Claude Bodinier Non à la hausse des prix et à la centralisation

Voir page 7

Jubilé de la reine d'Angleterre

Le contraste est aujourd'hui frappant, à Londres, entre le faste déployé pour commémorer le 25^e anniversaire de l'accession au trône de la reine et les difficultés économiques du pays : 1,5 million de chômeurs, un taux d'inflation qui a du mal à descendre au-dessous de 20 %, une dépréciation record de la livre, le déséquilibre chronique de la balance commerciale, les difficultés structurelles, enfin, de régions autrefois prospères, comme le Pays de Galles aujourd'hui victime de l'épuisement des mines de charbon et du déclin du port de Liverpool. Malgré les mirages du pétrole de la mer d'Ecosse, la Grande-Bretagne fait le dur appren-

La monarchie britannique au-dessus de la mêlée

tissage de sa situation de puissance moyenne et même de puissance continentale intégrée à la CEE. L'Angleterre n'est plus une île, et c'est sans doute pour tromper ce sentiment crépusculaire que les Britanniques se serrent autour de leur souveraine.

Mais il y a, à cette unanimité, d'autres raisons qui tiennent d'abord à la longue histoire d'une monarchie qui sut s'effacer et abandonner le pouvoir au parti majoritaire. Il y a loin, en effet, de la monarchie actuelle, prestigieuse mais sans pouvoir, à celle qui, en 1714, fut appelée à monter sur le trône britannique. La dynastie des Hanover arrivait dans un pays de monarchie limitée, c'est-à-dire où le roi gouvernait mais devait demander au Parlement les moyens budgétaires, en particulier de gouverner ; moins de cinquante ans après, des circonstances fortuites faisaient de la Grande-Breta-

P.S.

Suite page 44



Les « Brigades rouges » agressent les journalistes

« Demain ce sera le tour des journalistes ». Cette menace des Brigades Rouges, proférée tout récemment, après l'assassinat d'un policier, n'est pas restée lettre morte.

La première victime fut Vittorio Bruno, directeur-adjoint du *Secolo XIX* (Gênes), dans la nuit de mercredi à jeudi; la seconde Indro Montanelli, directeur du *Giornale Nuovo* (Milan), jeudi matin; la troisième, Paoli Rossi, un des directeurs de la Radio italienne (Rome), vendredi matin. Les deux derniers furent assaillis en plein jour, alors qu'ils se rendaient au bureau, par des individus dont les revolvers étaient munis de silencieux.

De chacun de ces trois attentats - dont aucun, heureusement, n'a été mortel - les Brigades Rouges, de souche marxiste, revendiquent la paternité. Et maintenant, à ces attentats, ajoutez l'incendie, à Florence et à Massa, de quatre voitures appartenant à des journalistes.

Un esprit libre

L'attentat contre Indro Montanelli (68 ans) a causé ici une profonde émotion. C'est probablement le journaliste italien le plus connu à l'étranger. Brillant rédacteur au *Corriere della Sera*, Milan, jusqu'en 1973, il quitta cette feuille lorsque, brisant avec une longue tradition libérale, elle vira à gauche. Suivi par quelques confrères du *Corriere della Sera* et rejoint par d'autres journalistes anti-communistes, Indro Montanelli fonda à Milan *Il Giornale Nuovo*. Ce quotidien s'imposa rapidement. C'est aujourd'hui un des journaux les mieux faits et les plus lus de la Péninsule.

Les éditoriaux d'Indro Montanelli sont alertes, vivants, combatifs et surtout clairs. « Ecrivez de façon à être compris même du laitier de l'Ohio », lui avait-on conseillé alors

qu'il séjournait aux Etats-Unis. Il a retenu le conseil, et il le suit.

Fasciste d'abord comme la grande majorité des Italiens, il devint pendant la guerre anti-fasciste et fut même condamné à mort par les nazis. Des complicités aidant, il put s'évader la veille même de son exécution et se réfugier au Tessin.

Indro Montanelli ne milite dans aucun mouvement politique. Son parti, c'est la patrie! Dans la situation actuelle de l'Italie, il estime toutefois que seule une démocratie chrétienne plus forte pour sauver le pays, encore qu'il la juge corrompue. D'où sa consigne aux lecteurs, lors des élections générales de juin 1976: « Bouchez-vous le nez, et votez démocrate chrétien...! » Si les démocrates chrétiens continuent aux dernières élections le succès que l'on sait, ils le doivent en partie au *Giornale Nuovo* et à son directeur.

Au point de vue information religieuse, cette feuille s'efforce d'être objective, encore que son chroniqueur religieux ne brille point par la profondeur de ses vues.

Au point de vue politique, *Il Giornale Nuovo* tranche dans la presse italienne. Sa chronique est concise, claire, accessible au lecteur moyen, alors qu'ici le commun des politiciens et des chroniqueurs politiques usent souvent d'un langage prolixe et opaque, indice d'une pensée inachevée.

Indro Montanelli s'est aussi imposé comme vulgarisateur de l'histoire d'Italie. Des historiens de profession, qui ne réussissent pas à se faire lire du lecteur moyen, parce que lourds et empêtés, jaloussent secrètement le succès extraordinaire de ce vulgarisateur. Enfin, Montanelli parle régulièrement à la Télévision de Monte Carlo. Ses émissions sont très suivies en Italie.

« Je m'y attendais »

Indro Montanelli n'a pas été surpris de se voir l'objet d'un attentat. Il s'y attendait même. Il estimait que, tôt ou tard, son obstination à dénoncer les ennemis d'un sain ordre social lui vaudrait des représailles. « Je m'y attendais », dit-il à ses amis accourus à son chevet, après l'extraction de la seule balle restée dans son corps, je m'y attendais, mais soyez tranquilles: ils ne me fermeront pas la bouche.

Dans un éditorial paru le matin de l'attentat, Montanelli avait une fois de plus dénoncé le manque de fermeté des démocrates chrétiens face aux pressions des communistes: « Le PCI élève la voix quand il voit que la DC baisse la queue ».

Un gouvernement qui... gouverne

Montanelli estime que, tout en ayant à sa tête quelques hommes dotés d'une solide épine dorsale, la démocratie chrétienne, en tant que parti, manque précisément d'épine dorsale.

« Que feriez-vous, Montanelli, si vous étiez à la place de M. Cossiga (le ministre de l'Intérieur), lui avait-on demandé dans une interview quelques jours avant l'attentat? »

« Et bien je ne tiendrais pas longtemps à ce poste, car on ne tarderait pas à m'en chasser. J'aurais donné l'ordre à la police de tirer. Cossiga, lui, a bien donné cet ordre, mais « en dessous » il a demandé à la police de ne pas tirer. Si la police avait les épaules couvertes et qu'elle ne dût point craindre une magistrature telle que nous l'avons en Italie, il serait possible aujourd'hui de sauver la situation » (allusion à l'imprégnation marxiste de la magistrature souvent encline à défendre les perturbateurs rouges de l'ordre plus que ses défenseurs en uniforme de policier et de carabinier).

« Voyez-vous une issue à l'impasse actuelle de l'Italie? a-t-on demandé à Indro Montanelli. »

« Pour le proche avenir, je ne vois pas. Je ne crois pas qu'avec la démocratie on puisse arriver à mettre de l'ordre dans ce pays. »

Montanelli souhaite l'avènement d'un chef qui, sans verser dans la dictature, soit énergique, c'est-à-dire qu'il souhaite un gouvernement qui gouverne.

Le brillant directeur du *Giornale Nuovo* s'apprête à remonter sur la brèche dans quelques jours. Il a déclaré qu'il reprendra son travail le plus tôt possible. Nul doute que cet attentat lui ait valu un surcroît de popularité, et, par voie de conséquence, un accroissement du nombre de lecteurs.

Georges Huber

Jura: les partis politiques se réorganisent

Pour toutes les formations politiques, la création effective du canton du Jura oblige à repenser leurs organisations internes et à jeter les bases de nouvelles structures. Comme c'est souvent le cas en pareille situation, les petits partis ont pris le devant. C'est ainsi que les socialistes, à peine 20% de l'électorat, se sont déjà dotés d'un secrétaire général et d'un adjoint employé à mi-temps. Toute une série de commissions ont vu le jour et traiteront des différents problèmes suscités par la création de l'Etat. Il en est de même chez les chrétiens-sociaux qui n'ont, toutefois, pas confié de tâches à un permanent administratif, cette question pouvant toutefois faire l'objet d'un réexamen, quand les moyens financiers à disposition permettront de l'envisager réellement. Les chrétiens-sociaux ont notamment constitué une commission « avortement » qui devra faire un rapport sur ce problème et susciter une prise de position des partis dans l'optique du vote fédéral de septembre prochain. Bien que classés systématiquement à gauche, les chrétiens-sociaux jurassiens sont en général opposés à l'avortement et à la solution des délais.

Chez les radicaux, la récente éviction du candidat du groupe parlementaire du siège radical au sein du bureau de la Constituante a suscité de vifs remous internes. Plusieurs membres influents reprochent à l'Élu, M. Artho, d'avoir accepté son élection contre l'avis de tous ses pairs. L'intéressé, qui occupe ainsi la plus haute fonction dévolue

jusqu'ici à un radical sur le plan strictement jurassien, est clairement tenu à l'écart dans le parti où l'atmosphère n'est pas des plus sereines dans de telles conditions. Aussi le projet de création d'un journal du parti apparaît-il présentement comme la plantation d'un arbre qui devrait cacher la forêt.

C'est dans de tous autres sentiments que les démocrates-chrétiens, conscients d'appartenir à la formation politique la plus importante du futur canton, ont désigné un nouveau bureau exécutif sous la présidence du juge Gabriel Boinay. On est frappé de constater l'entrée de beaucoup de jeunes politiciens tout en relevant que les trois districts peuvent compter sur un vice-président tout comme chacun sur un secrétaire adjoint.

Innovation que l'entrée au sein du comité central, fort de 60 membres, de représentants des catégories socio-professionnelles, soit des ouvriers, des agriculteurs, des commerçants, des industriels, des fonctionnaires cantonaux.

Dans les surprises, on notera que le conseiller national Jean Wilhelm n'occupe aucune fonction au sein de son parti sur le plan cantonal et on prendra note que le président Boinay a fait part de son intention de céder la présidence dès que les travaux de la Constituante seront achevés, c'est-à-dire dès la création effective du canton du Jura, au début de 1979 vraisemblablement.

V. G.

Folklore international en Gruyère

Six pays à Bulle du 17 au 19 juin

Dans moins de deux semaines, s'ouvrira à Bulle le deuxième grand Festival folklorique international organisé par le groupe de danse de la Gruyère, « Les Coraules ». D'excellents ensembles folkloriques de six pays y participeront: Autriche, France, Italie, Roumanie, Tchécoslovaquie et Suisse. Du vendredi 17 juin au dimanche 19 juin, les groupes invités animeront des défilés et se présenteront dans les rues de Bulle et de plusieurs localités fribourgeoises. Mais surtout, ils danseront et joueront dans les quatre spectacles folkloriques internationaux qui auront lieu dans la halle de fête édifée au marché couvert de Bulle.

Cette halle de plus de 2000 places est celle qui vient d'abriter le festival « Grevite » de l'abbé Bovet, qui doit une part de son très grand succès populaire aux danses des

« Coraules ». Pour le Festival folklorique international, des dispositions sont prises afin d'améliorer la vision. Les places sont numérotées et les meilleures dotées de chaises au lieu de bancs. La vaste scène sera habillée d'un décor original signé Fernand Dey. Les spectacles sont fixés aux 17 et 18 juin à 20 h. 30, et au dimanche 19 juin à 15 heures et 20 h. 30. Les réservations sont prises à l'Office du tourisme, à Bulle, téléphone (029) 28022 et 28895.

Les groupes étrangers sont l'ensemble tyrolien « Die Amraser » d'Innsbruck (Autriche), « Camargo Sauvage » de Salin de Giraud (France), « Montedoro » d'Eboli, province de Salerno (Italie), « Ciobanasul », groupe moldave de Burau (Roumanie) et l'ensemble « Vscan » venant de Valachie, à Vsetin (Tchécoslovaquie), auxquels se join-

dront le Trachtengruppe Düdingen, de Guin et bien sûr « Les Coraules » de Bulle, dont on vient de voir que les danseurs et l'ensemble de cuivres sont au sommet de leur art.

Il y aura d'autres réjouissances, à la buvette du marché couvert, au bar et à la cave à bière animée par un orchestre typique. Le samedi 18 juin, la matinée sera vouée à l'émission de la Radio romande « Le kiosque à musique ». Et, après le spectacle, le « Guy Roland Sextett » animera le bal dans la vaste buvette. Le dimanche matin, un office en plein air sera célébré sur la place de l'Abbé-Bovet; les groupes invités y participeront avant de défilé en ville.

Notre photo: le merveilleux groupe Vscan de l' Tchecoslovaquie.



NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

Divers effets du divorce et de la séparation

Le divorce met fin au mariage et entraîne, dans tous les cas, la liquidation du régime matrimonial: les rapports pécuniaires entre les époux ne peuvent plus être ce qu'ils étaient durant le mariage. La séparation de corps ne fait que suspendre, pour une durée déterminée ou non, la vie en commun. Elle n'entraîne pas nécessairement la liquidation du régime matrimonial mais sur demande de l'un des conjoints ou sur décision du juge, l'on peut remplacer le régime précédemment adopté par le régime de la séparation des biens.

En cas de divorce, l'époux innocent peut avoir droit à des indemnités et à une pension alimentaire. Dans le cas de la séparation cette question se pose moins, puisque le lien conjugal n'étant pas dissout, le mari doit continuer d'entretenir femme et enfants comme dans le cas d'un mariage normal. Le juge se borne simplement, en cas de contestation, à fixer le montant des mensualités.

Par contre, dans les deux cas, l'attribution des enfants doit être fixée, ainsi que les droits du parent non-attributaire d'entretenir avec ses enfants des relations personnelles (fréquence et étendue de l'exercice du droit de visite). En cas de divorce se pose la question de la pension alimentaire des enfants.

La convention entre époux quelles clauses?

Ces effets accessoires du divorce ou de la séparation peuvent être réglés, au cours de la procédure de divorce ou de la séparation, dans le cadre d'une convention passée entre les époux. Cette convention facilite grandement le déroulement du procès. Cependant, pour être valable, chacune des clauses de la convention doit être ratifiée par le juge.

Mais peut-on mettre n'importe quelle clause dans cette convention? La ratification de chacune des clauses dépend-elle uniquement de la libre appréciation du juge?

D'abord, il y a des domaines, qui ne peuvent pas faire l'objet d'une convention entre les époux. La loi dit que la femme reprend le nom de famille qu'elle a porté avant la célébration du mariage dissout - si elle était veuve au moment du mariage elle peut être autorisée par le juge à reprendre son nom de famille. La loi dit aussi que la partie « coupable » ne peut pas se remarier durant un an au moins,

deux ans au plus après le divorce. Les époux cessent d'être héritiers légaux l'un de l'autre et perdent tous les avantages résultant de contrats de mariage, du testament ou du pacte successoral faits avant le divorce. Dans tous ces cas, la loi lie le juge et les parties.

La loi, le juge, les conclusions des parties

Pour ce qui est de la liquidation du régime matrimonial, chacun des époux reprend ses biens propres et s'il reste un bénéficiaire, il est réparti entre les époux conformément au régime matrimonial sous lequel ils ont été mariés (moitié-moitié en cas de communauté des biens, deux tiers au mari, un tiers à la femme en cas du régime légal de l'union des biens). En cas de déficit, c'est toujours le mari qui en supporte la charge, à moins qu'il établisse que le déficit a été causé par la femme. Mais malgré la réglementation par la loi des modalités de la liquidation de la fortune conjugale, la surveillance du juge n'est pas superflue dans ce domaine: si les proportions de la répartition du bénéfice conjugal sont prescrites par la loi, l'évaluation de l'ordre de grandeur des biens conjugaux et le bénéfice qui reste après leur liquidation peut se faire au détriment de l'un des époux ou à l'avantage indu de l'autre, qui se fait en quelque sorte, « payer » pour son consentement au divorce...

Le juge ratifiera en général les conclusions des parties qui sont d'ordre pécuniaire (la pension de la femme, la manière de régler les frais du procès) à moins qu'il se rende compte que l'une des parties tente d'exploiter l'autre. D'une manière générale, il prendra en considération la volonté des époux, mais les déclarations de ces derniers ne le lient en aucun cas et il apprécie librement les preuves. Dans la question touchant au sort des enfants (nous l'avons vu dans un article précédent) seul l'intérêt de ces derniers guide sa décision.

Une fois ratifiée par le juge, la convention de divorce est incorporée dans le jugement. Ayant force de la chose jugée, un simple accord entre les parties ne suffit pas pour la modifier: il faut introduire une demande spéciale auprès du tribunal. (Par exemple: action en modification du montant de la pension alimentaire, requête consécutive à la mort, au départ ou au remariage de l'un des parents).

Portalis

Hit-parade

Enquête N° 24

1. L'oiseau et l'enfant (Marie Myriam)
2. Le big bisou (Carlos)
3. Drague party (Martin Circus)
4. C'est ma vie / 10 ans plus tôt (Michel Sardou)
5. Le cœur en deux (Johnny Hallyday)
6. Swiss Lady (Pope Lienhardt Band)
7. Magic (Space)
8. Le chevrier (Les petits Suisses)
9. Les chansons françaises (La bande à Basile)
10. Une petite Française (Michèle Torr)
11. Qu'importe (Alain Barrière)
12. Rock Botton Lynsey (Paul et Mike)

13. Je vais à Rio (Claude François)
 14. Masculin singulier (Sylvie Vartan)
 15. La ballade pour Adeline (Richard Clayderman)
 16. Don't cry for me Argentina (Julie Covington / Petula Clark)
 17. Mourir auprès de mon amour (Demis Roussos)
 18. Mon homme est syndic (Andrée Walser)
 19. L'Arche de Noé (Scheila)
 20. Sous d'autres latitudes (Gérard Lenorman)
- Nouveaux venus : 12 et 20. En hausse numéros 1, 2, 4, 5, 7, 11, 12, 14 et 20.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable
Imprimerie Moderne de Sion SA
André Lusier, directeur
Administration et rédaction: 1951 Sion rue de l'Industrie 13 tel. 027 23 30 51-52 Cheques postaux 19-274

REDACTION CENTRALE

André Lusier rédacteur en chef F. Gérard Gessler et Gaspard Zwissig rédacteurs principaux Gerald Rudaz et Roger Germainier éditorialistes et analystes Jean Pignat secrétaire de rédaction Roland Puippe et Pierre Fournier rédacteurs de nuit Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber rédacteurs de jour Jean-Pierre Bahier Jacques Manethoz et Gérard Joris rédacteurs sportifs

Service de publicité: Publicitas SA Sion

RECEPTION DES ANNONCES

Publicitas SA Sion, avenue de la Gare 25 téléphone 027 21 21 11 Telex 38 121

DELAI DE RECEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi: le vendredi à 10 heures
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027 23 30 51 jusqu'à 23 heures)

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres
Corps fondamental: 8 (petit)
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur

TARIF DE PUBLICITE

Annonces: 55.5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm
Réclames: 2 fr. 30 le millimètre (colonne de 54 mm)
Gastronomie: 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm)
Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm)
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace

Au service du bien manger

Avec vous dans votre cuisine

LES LAITUES

Le pluriel est obligatoire car en fait il n'y a pas une laitue mais plusieurs variétés de laitues :

- la laitue proprement dite, que vous trouvez jusqu'au début décembre environ qui est une salade pommée, ferme, bien renfermée, parmi lesquelles le jardinier discerne encore des nuances : «gotte» plus petite, «grosse blonde» volumineuse, «reine de Mai» d'un vert tendre bordé de rougeâtre, etc.

- la batavia qui est aussi une laitue pommée; ses feuilles sont cloquées et dentelées, elles présentent une grosse nervure centrale; ses feuilles sont plus croquantes. La batavia disparaît plus tôt que la laitue proprement dite, c'est-à-dire vers octobre.

- la romaine - oui, c'est une laitue - dont la caractéristique principale est la pomme allongée. Elle est excellente lorsque les feuilles sont bien serrées les unes contre les autres, sans se détacher. Elle est plus croquante et plus amère que les précédentes; c'est la salade idéale à servir avec des croûtons aillés, surtout lorsque l'ail est nouveau. On ne la trouve plus guère après le mois de septembre.

Les laitues servies en salade

Le méli-mélo de laitues

Ne prenez qu'une partie des salades si vous trouvez que le saladier risque d'être trop volumineux; conservez le reste enveloppé d'un torchon (soigneusement lavé et essoré) dans le bac à légumes du réfrigérateur, vous l'utiliserez plus tard la conservation pouvant être de deux à trois jours.

1 laitue, 1 batavia, 1 romaine, 1 pamplemousse, 2 oranges, 1 œuf, 1 cuillerée à café de moutarde, 1 dl d'huile, 1 cuillerée à soupe de vinaigre, sel, poivre, quelques tiges d'oignons nouveaux.

Epluchez, lavez, essorez les salades; ciselez la quantité qui vous est nécessaire en prenant soin de mettre la même quantité de l'une et de l'autre. Pelez à vif, c'est-à-dire en entamant légèrement la chair, le pamplemousse et les oranges; coupez en très fines tranches en éliminant les pépins, ajoutez aux salades. Dans un bol mélangez le jaune de l'œuf et la moutarde; montez en mayonnaise avec l'huile; ajoutez le vinaigre, salez et poivrez (prenez garde au sel à cause de la moutarde). Versez la sauce dans le saladier, remuez. Parsemez de queues d'oignons lavées et finement coupées.

La salade Mireille

1 laitue, 1 branche de céleri, 1 orange, 50 g de cerneaux de noix, 1 à 2 cuillerées à café de moutarde (selon le goût), 1 dl de crème fraîche, 1 citron, une très forte pincée de paprika, sel, poivre.

Epluchez, lavez, essorez la salade, ciselez dans un saladier. Epluchez, lavez, émincez finement le céleri; pelez l'orange et coupez la chair en dés; ajoutez à la laitue. Dans un bol mélangez la moutarde, la crème, le jus du citron et les épices. Ne versez sur la salade qu'au moment de servir.

La laitue au crabe

1 laitue, 2 carottes, 1 boîte de crabe au naturel, de la grosseur voulue, 2 œufs, 3 cuillerées à soupe d'huile, 1 citron, 1 cuillerée à soupe de câpres.

Epluchez, lavez, essorez la laitue; épluchez, lavez, râpez les carottes. Egouttez soigneusement le contenu de la boîte de crabe. Faites cuire les œufs neuf minutes à l'eau bouillante, passez sous l'eau froide, égalez. Dans un saladier ciselez la laitue; ajoutez les carottes râpées, puis le crabe émietté, cartilages retirés. Arrosez avec l'huile et le jus du citron. Décorez avec les œufs coupés en tranches et les câpres. Ne remuez qu'au moment de servir.

La romaine au fromage

1 romaine, 2 petites branches de fenouil frais, un petit fromage de chèvre assez sec, quelques croûtes de pain rassis, sans mie, 2 gousses d'ail nouveau, 3 cuillerées à soupe d'huile d'olive, 1 cuillerée à soupe de vinaigre, sel, poivre.

Epluchez, lavez, essorez, ciselez la salade dans un saladier. Parsemez de petites feuilles de fenouil; émiettez le fromage de chèvre. Pelez les gousses d'ail, frottez-en les croûtes de pain jusqu'à ce que l'ail soit usé; posez dans une assiette creuse, arrosez goutte à goutte avec l'huile puis avec le vinaigre lesquels doivent imbibier le pain. Mélangez à la salade; salez en tenant compte de la saveur du fromage; poivrez.

La romaine aux poires

1 romaine, 4 œufs, 2 poires, 1 petit poivron vert, 3 cuillerées à soupe d'huile, 1 ou 2 citrons, sel, poivre.

Epluchez, lavez, essorez, ciselez la romaine dans un saladier. Faites cuire les œufs neuf minutes à l'eau bouillante, passez sous l'eau froide, égalez, coupez en tranches sur la salade. Epluchez les poires, coupez-les en lamelles sur les œufs, en éliminant la partie dure du cœur et les pépins. Ajoutez un peu de poivron vert finement coupé. Arrosez avec l'huile et avec du jus de citron, salez et poivrez. Ne remuez qu'au moment de servir.

Les laitues cuites

La crème de laitues

Pour quatre personnes: 4 laitues nouvelles moyennes, 1 litre de lait, 1 oignon, 20 g de beurre, 20 g de farine, 1 clou de girofle, sel, poivre, 2 œufs, 1 dl de crème fraîche, cerfeuil à volonté.

Epluchez, lavez, les laitues, hachez grossièrement, jetez dans une casserole d'eau en ébullition; égouttez à la reprise du premier bouillon. Pelez et hachez très finement

l'oignon, mettez-le dans une casserole, sur feu doux, avec le beurre, faites blondir dix minutes sans trop laisser roussir. Poudrez avec la farine, remuez, mouillez avec le lait, ajoutez la salade et le clou de girofle; salez et poivrez. Faites cuire pendant trente minutes, en remuant très souvent pendant les dix premières minutes pour que la farine n'attache pas. Passez au moulin-légumes. Dans un bol délayez les jaunes des œufs avec la crème; ajoutez peu à peu au potage, sans cesser de remuer. Retirez du feu au premier frémissement. Parsemez de pluches de cerfeuil pour servir.

Les laitues braisées

Pour quatre personnes: 4 laitues moyennes, 150 g d'échalotes, 50 g de beurre, 1 dl de vin blanc, sel, poivre.

Retirez les feuilles extérieures des laitues, coupez les trognons mais ne séparez pas les feuilles; lavez, coupez chaque salade en deux ou en quatre. Pelez et hachez les échalotes, mettez-les sur feu doux dans une cocotte avec le beurre; couvrez et laissez étuver dix minutes. Pendant ce temps, jetez les salades coupées dans de l'eau en ébullition; retirez dès que l'ébullition reprend; égouttez soigneusement. Ajoutez les salades aux échalotes; mouillez de vin blanc, salez et poivrez. Couvrez et laissez mijoter pendant une heure.

Note. - Ces laitues braisées, excellentes pour accompagner du veau ou du poulet, peuvent être différemment interprétées: vous pouvez faire revenir en même temps que les échalotes des lardons ou un peu de chair à saucisse; vous pouvez remplacer le vin par du bouillon de veau ou de volaille.

Les laitues farcies aux légumes

Pour quatre personnes: 1 à 2 belles laitues, 100 g d'oignons, 80 g de beurre, 150 g de riz long grain, bouillon de veau ou de volaille, 1 concombre, sel, poivre, 1 œuf, 4 branches de persil, 100 g de fromage râpé.

Prélevez les belles feuilles des laitues,

lavez-les, jetez-les dans de l'eau en ébullition, égouttez au bout de une à deux minutes, l'opération ayant pour seul but d'assouplir la salade. Pelez et hachez les oignons, faites-les blondir sur feu doux dans une cocotte, dans 20 g de beurre; ajoutez le riz sans le laver, mais en le secouant dans un torchon, remuez jusqu'à ce que les grains deviennent translucides; mouillez alors avec le bouillon. Pelez le concombre, coupez la chair en dés, ajoutez au riz; laissez cuire quinze minutes, tout le bouillon devant être absorbé; s'il en reste, égouttez. Salez et poivrez le mélange riz-concombre, ajoutez l'œuf entier, le persil lavé et haché et la moitié du fromage. Étalez les feuilles de laitues; répartissez le riz, fermez en petits paquets. Beurrez un plat; disposez dedans les laitues farcies, parsemez en surface le reste de fromage et le reste de beurre divisé en noisettes. Mettez à four moyen pendant quinze minutes.

Les laitues farcies au bœuf

Pour quatre personnes: 1 à 2 belles laitues, 100 g d'oignons, 80 g de beurre, 100 g de chair à saucisse, 400 g de steak haché, 2 œufs, sel, poivre, 4 branches de persil.

Prélevez les belles feuilles de laitues, lavez, jetez dans de l'eau en ébullition, égouttez aussitôt. Pelez et hachez les oignons, faites-les blondir, sur feu doux dans une casserole avec 20 g de beurre, pendant dix minutes; ajoutez la chair à saucisse, faites revenir pendant encore cinq minutes. Mélangez au steak haché le contenu de la casserole, les œufs entiers, sel, poivre et persil lavé et haché. Étalez les feuilles de laitues, garnissez de farce, refermez en paquets. Posez dans un plat beurré, parsemez de noisettes de beurre et mettez à four moyen pendant quinze minutes.

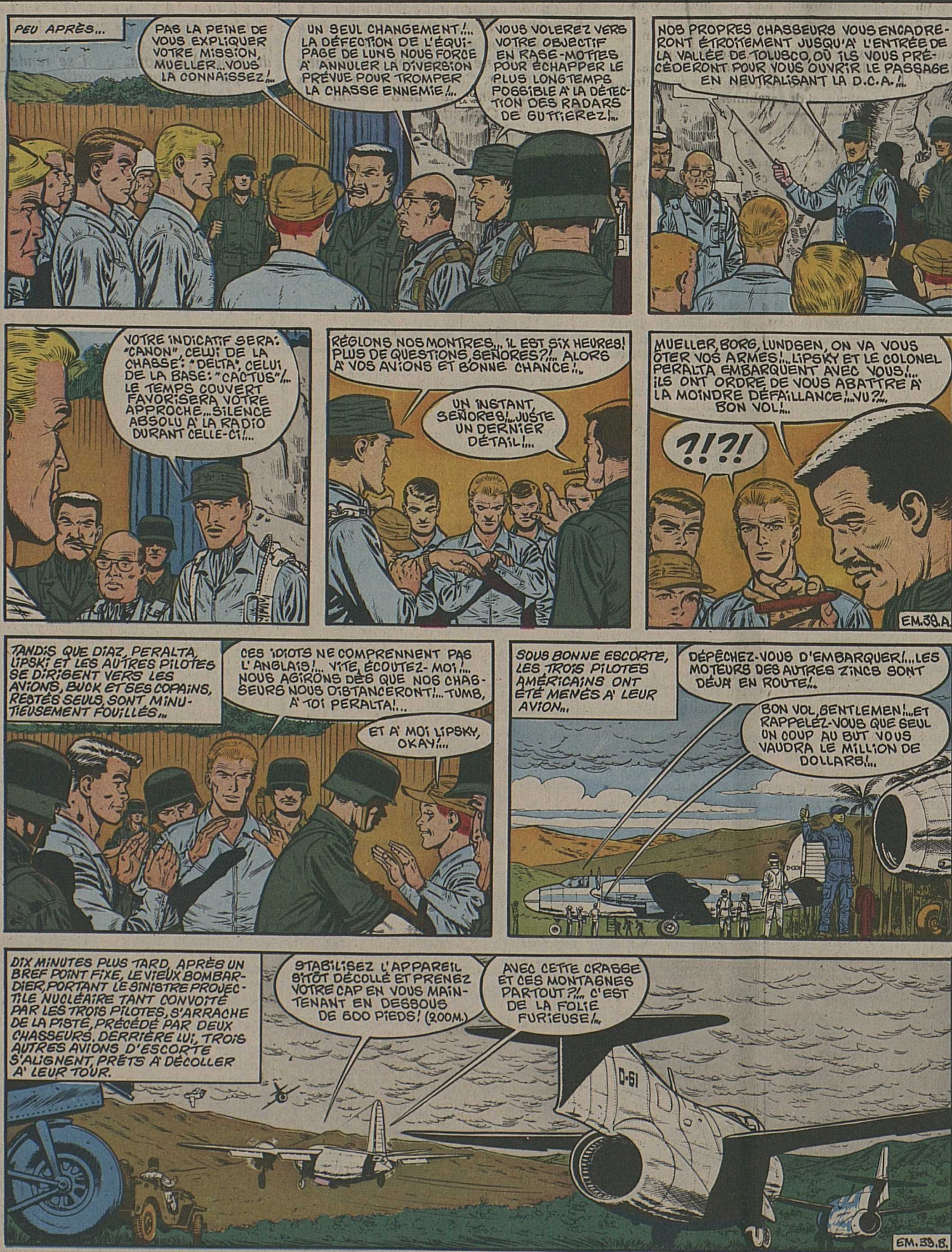
Les laitues farcies au mouton

Pour quatre personnes: 4 laitues moyennes, 2 aubergines, 500 g d'épaule de mouton, 2 échalotes, 2 gousses d'ail, 4 branches de persil, 2 œufs, sel, poivre, une pointe de cayenne, 50 g de beurre, 1,5 dl de vin blanc.

Retirez les feuilles extérieures des laitues, coupez les trognons mais laissez les salades entières; lavez et plongez dans de l'eau en ébullition pendant quinze minutes; égouttez. Pendant ce temps épluchez les aubergines; hachez-les avec le mouton, les échalotes, l'ail et le persil. Mêlez au hachis les œufs entiers, sel, poivre et cayenne. Partagez le hachis en quatre parts égales. Prenez les laitues une à une et placez un peu de farce (une part par salade) entre les feuilles en commençant par le cœur de la salade pour terminer par l'extérieur. Avec une petite ficelle de ménage, liez le haut des salades pour qu'elles ne s'ouvrent pas pendant la cuisson. Faites fondre le beurre dans une cocotte, sur feu doux; posez les salades farcies côte à côte; mouillez avec le vin. Couvrez et laissez mijoter pendant une heure.

Note. - Cette farce peut être modifiée à volonté: la pulpe d'aubergines peut être remplacée par du riz, de la mie de pain, etc. Il est aussi possible d'incorporer des raisins secs trempés dans du marc.

Céline Vence



Les aventures du colonel Buck Danny

L'ESCADRILLE DE LA MORT

Bandes dessinées couleur de J.-M. Charlier et V. Hubinon.

© COSMOPRESS, GENÈVE

Pour réserver votre emplacement publicitaire dans notre rubrique « GASTRONOMIE » il suffit d'appeler le 027/21 21 11 PUBLICITAS. SION

Avec le « Nouvelliste » à la pointe de l'information et du progrès

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Trevisani, tél. 551433.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 552072 et 556042.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance. - SAT, tél. 556363.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 555550.
Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Pannes - Accidents.
Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 581444.
Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 551016, Eggs et Fils, tél. 551973.
Groupe AA. - Chippis, tél. 557681.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 414222, 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Dancing La Locanda. - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 551826.
Bibliothèque. - Tél. 551964. - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Aide familiale. - Tél. 571171. Responsable: M^{lle} Michelle Fasnacht.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.
Tea-room des Châteaux Sierre. - Exposition Pierre Spori.
Château de Villa. - Exposition Georges Schneider.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 225716.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage Touring, Saint-Léonard, tél. jour et nuit: 312796.
Service de dépannage du 0,8% - Téléphone 382363 et 863450.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848, Voeffray 22830.
Garderle. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.
Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 221566.
Baby-sitters. - Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.
Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytard, rue du Chanoine Berchtold 20, 1950 Sion, tél. 228622 et de 8 à 11 heures et de 17 à 19 heures.
Service famille-jeunesse. - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24: le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Tél. 234648 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. - Ouverture le mardi de 9 à 11 heures et de 15 à 19 heures et le jeudi de 15 à 19 heures.
Consommateur - Information. - Tél. 226060, rue des Portes-Neuves 20.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.
Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 224042.
Galerie Institut Welino Nicolas. - 5, avenue de la Gare. Exposition du peintre Petero jusqu'au 30 août.
Centre d'accueil Croix-D'or. - Bâtiment service social, chaque vendredi de 20 heures.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 21155 et 54461. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.
Groupe AA « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 54684 et 21264.
Service d'aides familiales. - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service: M^{me} Gratzl, bâtiment Pré-Ville, téléphone 22988, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.
Vernayaz. - Visites des gorges du Trient de 8 heures à 18 h. 30. Tél. 81613 ou 81388.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 36217.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Aimé, tél. 36212.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 36219, François Dirac, tél. 36514.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Motiez, Les Iles, tél. 37351. En cas d'absence, tél. 36685. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Crochetan, tél. 41544.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 41192.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 42330.
Ambulance. - Tél. 46262.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 46262, J.-L. Marmillod, 42204, Antoine Rithner, 43050.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 41484.
CIRENAC. - (Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples), tél. 46611.
Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 44337.
Exposition Louis Goerg-Lauresch. - Heures d'ouverture: Monthey, salle centrale jusqu'au 12 juin. Lundi à vendredi de 17 à 21 heures; samedi de 15 à 18 heures; dimanche de 10 h. 30 à 12 heures.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Burlat, tél. 62312.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Central, Naters, tél. 35151.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 21237.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.
Pharmacie de service. - Mercredi 8, du Nord, tél. 234737. Jeudi 9, du Nord, tél. 234737. Vendredi 10, Buchs, tél. 221030 et 223408. Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 212191.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11.
Médecin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.
Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22295, Gilbert Pagliotti, 22502, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.
Dépannage. - Garage Central, tél. 25166 et 26361.
CAS. - Réunion vendredi 10 juin au motel des Sports, à 20 h. 30.

D' CLAUDETTE



AUJOURD'HUI madame

Un menu

Fenouil en salade
 Brochettes de boulettes
 Purée
 Fraises

Les livres entretiennent en nous une adolescence qui ne finit jamais.
 (François Nourissier)

Le plat du jour

Brochettes de boulettes
 Mélangez 500 g de bœuf haché avec un oignon haché, un œuf, sel, poivre et une cuillerée à café de marjolaine. Façonnez-en 16 boulettes et faites cuire 20 mn au four avec un peu d'huile. Entourez les boulettes de fines tranches de bacon et enfiler-les sur huit brochettes en alternant avec des quartiers de tomates, des morceaux d'ananas et de poivrons. Faites griller quelques minutes.

Votre beauté

Voici quelques trucs qui vous permettront d'espacer vos shampooings
 Changer de taie d'oreiller le jour du shampooing (c'est la nuit que les cheveux grissent le plus vite). Laver soigneusement brosses et peignes au moins à chaque shampooing. Rincer les cheveux encore et encore jusqu'à ce qu'ils crissent et que la dernière eau soit si claire qu'on puisse la boire, ne pas craindre de goûter cette eau, c'est un excellent test. Ajouter à cette dernière eau de rinçage un verre à liqueur de vinaigre. Le vinaigre dissout le calcaire de l'eau et fait briller. Consommer de la levure de bière qui régularise les excès de sébum. Ne pas se tripoter les cheveux sans cesse, en particulier frange et mèches qui grissent en premier. N'utiliser le foulard cache-misère des fins de semaine qu'en dernière extrémité, il faut laisser les cheveux s'aérer et respirer. Se protéger, par contre, la tête d'un foulard quand on circule en deux roues au milieu des pots d'échappement. Laver la frange au milieu de la semaine redonne l'éclat du propre à toute la coiffure. Enfin, utiliser un bon shampooing sec en spray peut faire des miracles, au moins prolonger l'état des cheveux de deux jours.

S'il vous reste de la purée

Galette de purée
 Pour trois personnes: de la purée, deux cuillerées à soupe de farine, deux œufs, sel, poivre, gruyère râpé. Cuisson variable. Tourner la purée froide pour la rendre homogène, y ajouter deux cuillerées à soupe de farine et deux œufs, saler, poivrer et ajouter du gruyère râpé. Faire chauffer du beurre ou de l'huile dans une poêle qui n'attache pas, y mettre la préparation qui doit être saisie, puis laisser cuire très doucement. Lorsque le premier côté est bien doré, retourner en faisant glisser sur une grande assiette et faire dorer la seconde face.

Les questions de nos lectrices

Quelle différence y a-t-il entre le pain de mie et le pain complet?
Le pain de mie: cuit en moules, il se présente sous des formes diverses et est généralement vendu sous emballage, le plus souvent coupé en tranches. C'est un pain de longue conservation très utilisé par les maîtresses de maison pour la confection de toasts, sandwiches, canapés...
Le pain complet: mal défini, il donne lieu à des interprétations variées. Il est obtenu à partir de farine ordinaire à laquelle sont ajoutées des farines à mouture poussée... Certains fabricants utilisent des farines vraiment complètes qui contiennent l'intégralité du grain de blé y compris la totalité des sons. Or, la richesse en son des farines diminue leur digestibilité; la cellulose de son est assez irritante pour le tube digestif et il arrive souvent que le pain complet soit mal toléré. On peut lui attribuer certains désordres intestinaux, avec accélération du transit. Lors des restrictions, les farines panifiables représentant la mouture intégrale du grain de blé furent à l'origine de nombreux troubles gastro-intestinaux.

L'amour c'est...



... espérer le rencontrer quand vous passez devant sa porte.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved 1976 Los Angeles Times

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS: fermée pour cause de grève.
FRANCFORT: en baisse.
 Tous les secteurs se sont à nouveau dépréciés sous l'afflux des ordres de vente.
AMSTERDAM: en baisse.
 Seules les valeurs bancaires et des assurances ont fait preuve de fermeté.

BRUXELLES: en baisse.
 Dans le sillage de Wall Street, toute la cote s'est affaiblie à l'exception de quelques titres de premier rang.
MILAN: fermée pour cause de grève.
LONDRES: fermée.

BOURSE DE ZURICH

Suisse	6.6.77	7.6.77
Brigue-Viège-Zermatt	85 d.	91 d.
Gonergratbahn	775	750 d.
Swissair port.	690	688
Swissair nom.	635	634
UBS	2875	2860
SBS	369	363
Crédit Suisse	2000	2015
BPS	1950	1945
Elektrowatt	1580	1580
Holderbank port.	430 d.	438
Interfood port.	2800	2800
Juvena port	205	208
Motor-Columbus	875	870
Erlikon-Bührle	2100	2100
Cie Réassurances port.	4225	4225
Winterthur-Ass. port.	1760	1750
Zurich-Ass. port.	9100 d.	9200
Brown, Boveri port.	1465	1455
Ciba-Geigy port.	1400	1375
Ciba-Geigy nom.	666	661
Fischer port.	1190	1195
Jelmoli	3080 d.	3060
Héro	890	860
Landis & Gyr	810	810
Losinger	2175 d.	2150 d.
Globus port.	3375	3350
Nestlé port.	2070	2060
Nestlé nom.	4300	4260
Sandoz port.	1860	1850
Sandoz nom.	1535	1530
Alusuisse port.	632	627
Alusuisse nom.	2550	2250
Sulzer nom.		

Bourses européennes

Air Liquide	F	6.6.77	7.6.77
Au Printemps		317.50	Fermée
Rhône-Poulenc		63.80	grève
Saint-Gobain		110.20	
Finsider	Lit.		
Montedison			
Olivetti priv.			
Pirelli			
Daimler-Benz	DM	350	
Karstadt		349	
Commerzbank		186.60	
Deutsche Bank		268.40	
Dresdner Bank		2.4	
Gevaert	b. Fr.	1220	
Hoogovens	flh.	36.70	

USA et Canada	6.6.77	7.6.77
Alcan Alumin.	67 3/4	68
Amex	110 1/2	108 1/2
Beatrice Foods	58	57 1/4
Burroughs	144	142 1/2
Caterpillar	138 d.	137 1/2
Dow Chemical	86	84 3/4
Mobil Oil	162	161
Allemagne		
AEG	104 1/2	102 1/2
BASF	173 1/2	171
Bayer	149 1/2	148 1/2
Demag	160	162
Hoechst	156	154
Siemens	270 1/2	269
VW	192	189 1/2
Divers		
AKZO	31 1/2	31
Machines Bull	12 1/2 d	12 1/2 d.
Courtaulds	5.70	5 1/2
De Beers port.	8.30	8.30
ICI	16 3/4 d	16 3/4
Pechiney	36 1/4	36 3/4
Phillips Glœil	28 1/2	28
Royal Dutch	141	140 1/2
Unilever	128 1/2	126 1/2

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	422	432
Anfos 1	124.50	125.50
Anfos 2	108	109
Foncipars 1	2030	2040
Foncipars 2	1110	1120
Intervalor	58.75	59.75
Japan Portfolio	390	400
Swissvalor	218	221
Universal Fund	84.75	85.75
Universal Bond	89	90
AMCA	29 1/4	29 3/4
Bond-Invest	73	73 1/2
Canac	72	72 1/2
Denac	61 3/4	62 1/4
Espac	158	160
Eurit	106	107
Ussac	89	90
Fonsa	99	101
Germac	59 3/4	60 1/4
Globinvest	105.60	
Helvetinvest	75 1/2	76 1/2
Pacific-Invest	110	112
Safit	173 1/2	174 1/2
Sima	710	730
Canada-Immobil		

Bourse de New York	6.6.77	7.6.77
American Cyanam.	26 1/2	26 3/4
American Tel & Tel	62 7/8	62 3/4
American Tobacco	46 5/8	47
Bethlehem Steel	31 3/4	31 7/8
Canadian Pacific	17 1/4	17 1/8
Chrysler Corporation	16 1/2	16 5/8
Dupont de Nemours	116 3/4	116 1/2
Eastman Kodak	58	60 1/8
Exxon	50 5/8	50 5/8
Ford Motor	54 7/8	55 3/8
General Dynamics	54 1/8	55
General Electric	54 5/8	55 1/8
General Motors	66 1/8	66 7/8
Gulf Oil Corporation	27	27 1/8
IBM	250 1/2	252 7/8
International Nickel	26 3/8	26 1/2
Int. Tel & Tel	34 1/2	34 3/8
Kennecott Cooper	26 1/8	29 3/8
Lehmann Corporation	10 3/8	10 1/4
Lockheed Aircraft	11 7/8	13 1/2
Nat. Dairy Prod.	47 5/8	47 3/8
Nat. Distillers	23 7/8	24
Owens-Illinois	27 3/8	27 1/4
Radio Corp. of. Arm	31 1/2	31 1/2
Republic Steel	28 3/4	28 7/8
Royal Dutch	57	56 3/4
Tri-Contin Corporation	8 7/8	8 7/8
Union Carbide	50 1/8	50 5/8
US Steel	40 3/4	40 1/2
Westing Electric	19 7/8	20

Tendance : ferme
 Volume : 21 120 000

Dow Jones :	903.07	908.67
Industr.	111.93	112.38
Serv. pub.	255.73	255.05
Ch. de fer		

Canasec	451	461
Crédit Suisse Bonds	72 1/4	73 1/4
Crédit Suisse Intern.	62 1/4	62 3/4
Energie-Valot	81 1/2	82 1/2
Intervalor	58 3/4	59 3/4
Swissmobil 61	1035	1045
Ussac	552	562
Automation-Fonds	68	69
Eurac	286 1/2	288 1/2
Interbilfonds	70 1/2	71 1/2
Pharmafonds	121 1/2	122 1/2
Poly-Bond int.	79 1/4	80 1/4
Siat 63	1075	1080
Valva	69 1/2	71 1/2

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bach and Co. Inc., Genève.

RADIO

Mercredi 8 juin

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55

6.00 Le journal du matin
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.15 Chronique routière
8.25 Mémento des spectacles et des concerts
8.40 Microscope
9.05 La puce à l'oreille
10.05 Fonds de terroir
12.05 Le coup de midi
12.30 Le journal de midi
13.30 Les nouveautés du disque
14.05 Des ronds dans l'eau
16.05 Feuilleton
17.05 En questions
18.00 Le journal du soir
18.05 Edition régionale
18.40 Informations sportives
18.50 Revue de la presse suisse alémanique
19.00 Edition nationale et internationale
19.30 Médecine et santé
20.05 Disques-actualité
22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
23.05 Blues in the night

Radio romande II

7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre
9.20 Initiation musicale
9.45 Les rencontres d'Hector Cartigny
10.15 Radiosolaire : Alors... raconte
10.45 Le mythe dans la littérature enfantine
11.00 Musiciens suisses
12.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2
La librairie des ondes
16.00 Suisse-musique
17.00 Rhythm'n pop
17.30 Jazz contact
18.00 Informations
18.05 Redilemele
18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
19.30 Novitads
19.40 Europe-jazz
20.00 Informations
20.05 La Suisse à la rencontre de l'Europe
20.30 Les Concerts de Genève : l'Orchestre de la Suisse romande
22.30 Marchands d'images
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.

6.05 Espresso. 9.05 Frais du four.
10.00 Pensées en paroles et musique.
11.05 Mosaïque populaire. 11.55 Informations pour les consommateurs.
12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Pages de Wranitzky, Haydn et Mozart. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Onde légère. 18.20 Orch. récréatif de la Radio suisse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. 19.40 Informations pour les consommateurs. 20.05 Entretien. 21.00 Prisme. 22.15-24.00 Musique-box.

Monte Ceneri

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.

6.00 Musique et inf. 9.00 Radio-matin. 12.00 Inf. de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Orch. de la RSI: Pages de J. Haydn. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Guide pratique de langue italienne. 20.25 Sport et musique. 22.40 Rencontres. 23.10 Les voix de Nicola di Bari et de Giovanna. 23.55-24.00 Nocturne musical.



Télévision mercredi



Emissions en noir et blanc

tv Suisse romande

17.20 Point de mire
17.30 Les 4 coins
17.50 Présentation des programmes
17.55 Téléjournal
18.00 TV-jeunesse
Le taquin.
Un jeu d'observation et de réflexion.
18.25 Outre-Sarène, outre-Gothard
Un magazine de l'actualité suisse alémanique et suisse italienne.
18.50 Chapi Chapo
18.55 Le dessous du ciel
1^{er} épisode.
Adaptation, par Roger Gillioz, du roman de Dominique Piet.
Avec Marie-Georges Pascal; Joëlle Gavarnier; Patrick Verde; Frank; Gérard Chambre; Louis, etc.
Avec les parachutistes des Paracclubs du Valais et de Savoie.
Dialogues: Alain Quercy. Musique: Thierry Fervant. Réalisation: Roger Gillioz. (2^e diffusion).
19.15 Un jour, une heure (4)
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure (2)
20.20 Spécial cinéma:
Les jeunes comédiens
Avec une invitée, Marianne Egerikx. 20.30 Faustine et le bel été. Film de Nina Companeez, avec Isabelle Adjani, Muriel Catala, Marianne Egerikx, Maurice Garrel, Francis Huster. 22.00 Reportage: La vie des jeunes comédiens à Paris.
22.55 Premières visions
23.15 Football
Suède-Suisse
0.15 Téléjournal

tv Suisse alémanique

16.55 TV-junior
Pour les jeunes de 7 à 12 ans. Les aventures de Tom Sawyer, téléfilm tchécoslovaque inspiré de l'œuvre de Mark Twain (1^{re} partie)
17.40 Cours de formation
La cybernétique (9). 17.55 Le comportement social (10)
18.25 Fin de journée
18.40 Téléjournal

18.55 Football
Suède - Suisse.
19.45 Téléjournal
20.50 Téléjournal
21.00 Coup de chance
Film de la série «Histoires de Munich» d'Helmut Dietl. Avec Therese Giehse
21.50 Téléjournal
22.10 Heiner Gautschi et ses invités
Werner Hofer, de la Radio ouest-allemande; Klaus Mehnert, professeur et publiciste; Charlotte Peter, rédactrice en chef du magazine «Elle»
23.10 Tour d'Italie
Reflets filmés
23.25 Les programmes. Fin

tv Suisse italienne

14.00 Cyclisme. Tour d'Italie. Reportage en direct de l'étape Cortina d'Ampezzo - Pinzolo
15.30 Env. Fin
18.00 Pour les enfants. Les nouvelles aventures d'Arturo: 18. Arturo matelassier. Vicky le Viking: le fils du chef n'a plus raison
18.55 Football. Suède - Suisse. Qualification aux championnats du monde. En direct de Stockholm. En intermède:
19.45 env. Téléjournal
20.45 Téléjournal
21.00 La votation fédérale du 12 juin. Discussion publique
22.45 Téléjournal. Fin

tv France 1

11.15 Réponse à tout
11.30 Les Tifins
11.35 Midi première
12.00 TF1 actualités
12.35 Les visiteurs du mercredi. 12.38 Brok et Chnok. 12.48 Le coin des 6-10. 12.50 Les Harlem Globe-Trotters. 13.09 La boîte à idées 6-10. 13.15 La grande démonstration de l'aéromodélisme de Persan-Beaumont. 13.30 La vie en toi. 13.35 Entre nous 6-10. 13.43 Chanson. 13.49 Jacques Trémolin raconte des histoires d'animaux. 13.57 Mister Magoo. 14.20 Le club des 10-15. 14.21 Pop. 14.25 Une République. 14.40 Chanson. 14.47 Entre nous 10-15. 14.56 Vive le sport.

15.16 Boîte à idées. 15.25 Promenade dans la musique. 15.30 Jacques Trémolin raconte une anecdote historique. 15.37 Chanson. 15.40 La petite science. 15.55 La parade des dessins animés. 16.15 Les infos. 16.35 Prince-Noir.
17.00 A la bonne heure
17.35 Les Patapluches
17.40 L'île aux enfants
18.00 Les Tifins
18.03 Graine d'ortie (3)
18.15 Le cas Lucas
18.20 Actualités régionales
18.43 Une minute pour les femmes
18.47 Eh bien raconte
19.03 TF1 actualités
19.30 Sylviane, ta mère t'appelle!
21.00 Gloria Gaynor. Variétés
21.25 TF1 actualités

tv Antenne 2

12.35 Magazine régional
12.50 Mercredi animé
13.03 Aujourd'hui madame
14.05 Flipper le dauphin
Ma sorcière bien-aimée.
14.55 Un sur cinq
17.35 Luno
17.55 Des chiffres et des lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 La tirelire
19.00 Journal de l'A2
19.32 Spécial Valéry Giscard d'Estaing face aux jeunes
22.00 Jazz. Johnny Guarnieri, pianiste, Hany Edison, Joe Newman, etc.
22.30 Journal de l'A2

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs
17.45 FR3 jeunesse
18.05 La télévision régionale. Une façon de vivre
18.20 Actualités régionales
18.40 Tribune libre. Le RPR
18.55 FR3 actualités
19.00 Les jeux
19.30 Drame de la jalousie. Un film d'Ettore Scola. Avec: Marcello Mastroianni, Monica Vitti, Giancarlo Gianni, Manuel Zarzo, etc.
21.10 FR3 actualités



Télévision jeudi



tv Suisse romande

17.45 Point de mire
17.55 Téléjournal
18.00 TV-jeunesse
Chronique montagne.
Trento... vingt-cinq ans de festival et de rencontres.
18.25 Courier romand
Fribourg.
18.40 Chapi Chapo
18.55 Le dessous du ciel (2)
Adaptation, par Roger Gillioz, du roman de Dominique Piet.
Avec Marie-Georges Pascal; Joëlle Gavarnier; Gérard Chambre; Louis; Patrick Verde; Frank, etc.
Dialogues: Alain Quercy. Musique: Thierry Fervant. Réalisation: Roger Gillioz. (2^e diffusion).
19.15 Un jour, une heure (1)
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure (2)
20.20 Temps présent
Le magazine de l'information.
Ce soir: Tourisme: Nouveau colonialisme.
21.20 Guerre et paix
D'après l'œuvre de Léon Tolstoï.
11^e et dernier épisode: La douceur de vivre.
22.10 A témoin
Une interview de M. Manuel Roth, à propos du Festival de Lausanne.
22.25 Téléjournal

tv Suisse alémanique

16.00 Seniorama
Programme pour les personnes âgées, présenté par Eva Mezger-Haefeli. Informations sociales. L'aide aux rhumatisants. L'arbre généalogique de Gertrud Stein de Saint-Gall. Chant final
16.45 Patiences et jeux de cartes (8)
17.00 Pour les petits
La maison où l'on joue. (Reprise du 7.6.1977)
17.30 Télévision scolaire
L'industrie de la pêche. (Avant-première pour le corps enseignant)
18.00 Carrousel
18.45 Fin de journée
Paddington
18.50 Téléjournal
19.05 Action contact
Avec Eva Mezger-Haefeli
19.35 Point chaud
Les programmes
20.00 Téléjournal
20.20 Waagrecht-Senkrecht
Jeu animé par Jürg Randegger
21.05 Rundschau
Reportages d'actualités
21.55 Téléjournal
22.10 Les débats aux Chambres fédérales
22.55 Tour d'Italie
Reflets filmés
23.10 Les programmes. Fin

tv Suisse italienne

14.00 Cyclisme. Tour d'Italie. Reportage en direct de l'arrivée de l'étape Madonna di Campiglio - San Pellegrino Terme
15.30 Env. Fin
16.40 I due Monelli. (Los dos folillos). Film dramatique d'Antonio Del Amo, avec Joselito, Maria Piazzai et Luz Marquez
18.00 Pour les enfants. Duo, dessin animé. Mort dans le marais, documentaire du WWF. Pandemonium, six chansons pour chevaucher le vent, parler aux oiseaux, lancer un missile, nager parmi les arbres, chanter et danser ensemble
18.55 Comiques américains. (Partiellement en couleur)
19.30 Téléjournal
19.45 Le monde où nous vivons. La vie dans la forêt tropicale
20.15 Ici Berne. Par Achille Casanova
20.45 Téléjournal
21.00 Reporter. Hebdomadaire d'information
22.00 Evergreens des années 1940 et 1950
Avec l'Orchestre de Jack Parnell et les chanteurs Anne Shelton, Dennis Lotis et les Polka Dots
22.40 Téléjournal. Fin

tv France 1

Toutes les émissions en noir-blanc
11.15 Réponse à tout
11.30 Les Tifins
11.35 Midi première
12.00 TF1 actualités
12.35 Télévision régionale
12.50 Objectif santé
17.00 A la bonne heure
17.35 Les Patapluches
17.40 L'île aux enfants
18.00 Les Tifins
18.03 Graine d'ortie (4)
18.15 Le cas Lucas
18.20 Actualités régionales
18.43 Emission des formations politiques. La majorité
19.03 TF1 actualités
19.30 Une famille comme les autres. Téléfilm de Jerry Thorpe. Avec: Joanna Pettet, Kim Hunter, Anne Archer, John Anderson, Lawrence Casey, etc.
20.47 L'événement
21.50 25^e anniversaire du règne de S.M. Elisabeth II. Promenade d'apparat sur la Tamise et feu d'artifice
22.40 TF1 actualités

tv Antenne 2

12.35 Magazine régional
12.50 Bergeval et Fils (7)
13.03 Aujourd'hui madame
14.05 La ferme de Crowhaven. Téléfilm de John McGreevey. Avec: Hope Lange, Paul Burke, Lloyd Bochner, etc.

RADIO

Jeudi 9 juin

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55

6.00 Le journal du matin
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.15 Chronique routière
8.25 Mémento des spectacles et des concerts
8.40 Microscope
9.05 La puce à l'oreille
10.05 Conseils-santé
12.05 Le coup de midi
Les uns, les autres
12.15 Le billet de l'humour
12.30 Le journal de midi
Edition principale
et magazine d'actualité
13.30 Les nouveautés du disque
14.05 Des ronds dans l'eau
16.05 Feuilleton: Le mystérieux Docteur Cornelius (4)
17.05 En questions
18.00 Le journal du soir
18.05 Edition régionale
18.40 Informations sportives
18.50 Revue de la presse suisse alémanique
19.00 Edition nationale et internationale
19.30 Actualité-magazine
20.05 Court métrage: Le visage dans le miroir
20.50 Fête... comme chez vous
22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
23.05 Blues in the night

Radio romande II

7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Messe et procession de la Fête-Dieu
11.00 Suisse-musique
12.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2
La librairie des ondes
16.00 Suisse-musique
17.00 Rhythm'n pop
17.30 Jazz live
18.00 Informations
18.05 Redilemele
18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
19.30 Novitads
19.40 Jazz en réédition
20.00 Informations
20.05 A l'Opéra
Concours lyrique
20.20 En transmission différée de la Halle de la Poya à Fribourg: Jeanne d'Arc au bûcher
21.35 Ischa
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.

6.05 Espresso. 9.05 Notes avec Fritz Herdi. 10.00 Nouvelles de l'étranger. 11.05 Top class classics. 12.00 Musique à midi. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin: Livres. 14.45 Lecture. 15.00 Rundfunkorck. des Südwestfunks. 16.05 Théâtre. 17.00 Onde légère. 18.20 Orch. de la Radio suisse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Causerie-débat. 22.05 La chanson. 23.05-24.00 Entre le jour et le rêve.

Monte Ceneri

Informations à 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.

7.00 Musique et inf. 9.00 Radio-matin. 12.00 Causerie religieuse. 12.15 Inform. de midi. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Vive la terre. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Table ronde. 20.40 Orch. de la RSI, dir. U. Meyer: Symphonie N° 34, Mozart; Concerto N° 1, pour violoncelle et orchestre Haydn; Sonate, Rossini. 21.50 Chronique musicale. 22.05 Jazz: HR Big Band. 22.40 Orch. de musique légère RSI. 23.10 Airs de danse. 23.35-24.00 Nocturne musical.

France Régions 3

15.15 Aujourd'hui magazine
17.35 Luno
17.55 Des chiffres et des lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 La tirelire
19.00 Journal de l'A2
19.35 Domicile conjugal. Un film de François Truffaut. Avec: Jean-Pierre Léaud, Claude Jade, Barbara Laage, Daniel Ceccaldi, etc.
21.09 Magazine médical
22.09 Journal de l'A2

tv Antenne 2

12.35 Magazine régional
12.50 Bergeval et Fils (7)
13.03 Aujourd'hui madame
14.05 La ferme de Crowhaven. Téléfilm de John McGreevey. Avec: Hope Lange, Paul Burke, Lloyd Bochner, etc.



L'agence «UNA» enquête

Rip Kirby



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 20 ans - dernière séance
LE DERNIER TANGO A PARIS
Demain à 14 h. 30 et 20 h. 30 - 12 ans
LES MISÉRABLES
avec Jean Gabin et Bourvil
Demain à 17 heures - 18 ans
MANDINGO

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Demain à 14 h. 30 et 20 h. 30
En réédition le western le plus colossal
de l'histoire du cinéma
LA CONQUÊTE DE L'OUEST
Trois heures de spectacle

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir et demain à 21 heures
COMME UN BOOMERANG
de José Giovanni avec Alain Delon
Un best-seller porté à l'écran

HAUTE-NENDAIZ Cinalpin

Aujourd'hui et demain : RELACHE

SIERRE Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir et demain à 20 h. 30 - 16 ans
UN TUEUR DANS LA FOULE
Un film de Larry Peerce avec Charlton Heston
et John Cassavettes

SIERRE Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LE COUP DE GRÂCE
Un film de Volker Schlöndorff
avec Margarethe von Trotta
Demain à 20 h. 30 - 16 ans
**LA SITUATION EST GRAVE
MAIS PAS DÉSPÉRÉE**
Un film de Jacques Besnard
avec Jean Lefebvre

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
UN PITRE AU PENSIONNAT
avec Jerry Lewis et Dean Martin
Demain à 15 heures et 20 h. 30 - 16 ans
UN CADAVRE AU DESSERT
avec Peter Sellers, David Niven, Alec Guinness

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE
Jeudi, vendredi et samedi, à 20 h. 45 - 14 ans
D'après des documents authentiques pris sur
le vif par les cinéastes venus filmer son arrivée
triumphale, voici :
L'ODYSSÉE DU HINDENBURG
la plus tragique catastrophe aérienne du moment
(1937)

FULLY Michel

Aujourd'hui et demain à 20 h. 30 - 16 ans
Un « western » avec Tom Laughlin
EL PISTOLERO
Le tireur le plus rapide du monde !

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Ce soir à 20 h. 30 et demain à 14 heures et
20 h. 30 - 16 ans
Le chef-d'œuvre du « western »
RIO BRAVO
avec John Wayne et Dean Martin
Demain à 16 h. 30 - 16 ans
Horreur... Horreur... Horreur...
**FRANKENSTEIN ET LE MONSTRE
DE L'ENFER**
avec Peter Cushing et Shane Briant

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Ce soir à 20 h. 30 et demain à 14 h. 30 et
20 h. 30 - 16 ans
Après « A nous les petites Anglaises »,
Michel Lang présente France Dougnac dans
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Ce soir mercredi à 20 h. 30 et demain à
14 h. 30 et 20 h. 30 - 7 ans
La plus prodigieuse histoire de tous les temps
LE MESSIE
Un film de Roberto Rossellini

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
**AMIGO, MON COLT A DEUX MOTS
À TE DIRE**
avec Bud Spencer et Jack Palance
Dès demain soir à 20 h. 30 - 18 ans
Le grand film de suspense de l'année
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN
avec Jodie Foster (révélation de l'année)

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 7 ans
Demain à 14 h. 30 et 20 h. 30
Un chef-d'œuvre du cinéma comique français
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT
Le retour en force de Jacques Tati
Un joyau du 7^e art !

BEX Rex

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Le tout dernier film de Roman Polanski
LE LOCATAIRE
avec Isabelle Adjani et Bernard Fresson
Demain à 20 heures - 16 ans
Le dernier film de Jean Gabin
L'ANNÉE SAINE
A hurler de rire !
A 22 heures - Dès 18 ans révolus
Une bombe érotique !
LES DÉPRAVÉS DU PLAISIR
Strictement pour adultes avertis

à **MAGRO** Ouvrier :

Fromage à raclette
Jura kilo 7.90

Charbon de bois
10 kg 9.90

MESSES

dans les villes valaisannes

FÊTE-DIEU

Horaires des messes

SION

CATHÉDRALE. - Mercredi: messe à 18 heures. Fête-Dieu: pas de messe à 11 h. 30. Messe sur la Planta à 10 heures.
PLATTA. - Mercredi: confessions dès 18 h. 15. Fête-Dieu: messe à 18 heures.
SACRÉ-CŒUR. - Mercredi: messe à 18 heures. Fête-Dieu: messes à 7 h. 30, puis messe concélébrée sur la Planta à 10 heures suivie de la procession. Messe également vers les 11 h. 30.
SAINT-GUÉRIN. - Mercredi: messe votive à 17 h. 30. Fête-Dieu: messes à 8 et 18 heures. Pas de messe à 9 h. 30 ni à 11 heures mais messe solennelle de Fête-Dieu sur la Planta à 10 heures. Confessions dès 16 heures.
CHÂTEAUNEUF. - Fête-Dieu: messes à 9 et 17 heures.
BRAMOIS. - Mercredi: messe à 19 heures. Fête-Dieu: à 9 heures rassemblement dans la cour de l'école. A 9 h. 15 départ du cortège et à 9 h. 30 grand-messe. Le soir messe à 18 heures.
SAINT-THÉODULE. - Mercredi: messe à 17 h. 30. Fête-Dieu: messes à 7 h. 30 et le soir à 18 h. 15.

SIERRE

SAINTE-CATHERINE. - Mercredi: messe à 18 heures. Fête-Dieu: messes à 7 heures, 8 h. 30 en allemand et à 9 h. 45 grand-messe en plein air au Jardin du Souvenir. Le soir à 18 heures.
SAINTE-CROIX. - Mercredi: messe à 17 h. 45. Fête-Dieu: messes à 8 heures, 17 h. 45 et 19 h. 45.
MARTIGNY.
EGLISE PAROISSIALE. - Mercredi: messes à 18 et 20 heures. Fête-Dieu: messes à 7 h. 30, 9 h. 30, 11 heures et 17 heures.
EGLISE SAINT-MICHEL, BOURG. - Mercredi: messe à 19 h. 30. Fête-Dieu: messes à 9 h. 30, 17 h. 30 et 19 h. 30.
MARTIGNY-CROIX. - Mercredi: messe à 19 h. 45. Fête-Dieu: messe à 9 h. 30 suivie de la procession en ville.
LA FONTAINE. - Messe à 8 h. 30.
RAVOIRE. - Fête-Dieu: messe à 9 h. 45.

SAINT-MAURICE

EGLISE PAROISSIALE. - Mercredi: messe à 19 h. 30. Fête-Dieu: messe à 18 heures. Pas de messe à 11 heures (messe à l'Abbaye à 9 h. 30).
BASILIQUE. - Fête-Dieu: messe à 9 h. 30 suivie de la procession et le soir à 19 h. 30.
MEX. - Messe à 10 heures, le jour de la Fête-Dieu.
EPINASSEY. - Fête-Dieu: messe à 8 h. 30.

MONTHEY

EGLISE PAROISSIALE. - Mercredi: messes à 18 heures et 19 h. 30. Fête-Dieu: messes à 7 heures et 20 heures. A 9 h. 30 messe solennelle en plein air suivie de la procession.
CHAPELLE DU CLOSILLON. - Mercredi: messe à 17 heures. Fête-Dieu: messe à 17 h. 30.

Occasion rare A vendre

meubler sculpté Renaissance d'époque env. 1900 vénitien

Meubles entièrement sculptés
1 causeuse
1 canapé
2 fauteuils mi-ronds
1 table
2 fauteuils
2 chaises
A part cela: 1 crédence très sculptée ancienne, 2 portes et 2 tiroirs.

Chez Jos. Albini Montreux

Avenue des Alpes 18
Tél. 021/61 22 02

PIERRE GUEX Auto-électricité
MARTIGNY 026/2 20 06

Alternateur - Démarreur - Allumage - Eclairage - Batterie - Auto-radio - Stéréo - Carburateur - Dépannage - Magasin de vente

BOSCH SERVICE

MEUBLES TIERI AOSTE (Italie)
vous offre la qualité du meuble
Douane, transport et livraison à domicile à notre charge
2 magasins au centre de la ville
- rue Gramsci 32, tél. 0039-165/2289 (au centre d'Aoste, près du palais du Gouvernement)
- rue Stati Generali 11, tél. 0039-165/44312 (près de la place E.-Chanoux)
1 grande exposition:
- Rég. Sogno St-Christophe, à 2 km d'Aoste
Tél. 0039-165/41491 143.266.199

Fiancés Pour votre mariage
Boutonnière œillets - 80
Bouquet de mariée dès Fr. 40.-
Décorations en tous genres (devis sans engagement)
«Anny Fleurs»
R. Schreeter
Avenue de la Gare Sion
Tél. 027/22 25 32 36-5821

Economisez Fr. 500.-

SIMCA 1100 LX

Avec des équipements supplémentaires séduisants:

- Toit ouvrant
- Equipelement pour autoradio
- Bande latérale 3 couleurs
- Nouveau tissu des sièges
- Lave-glace et essuie-glace de lunette arrière
- Phares halogène H4
- Pare-brise feuilleté

Simca 1100 LX SPECIAL: Fr. 10920.-

Venez découvrir la Simca 1100 LX SPECIAL chez nous le plus vite possible, car une telle offre ne se retrouve pas tous les jours.

Distributeurs:
Garage Hediger, Sion

Sierre: J. Trivério S.A.; Martigny-Charrat: J. Vanin; Montana: M. Robyr; Grône: L. Torrent; Vissoie: Garage International SA; Ayent: Fr. Bridel; Bourg-Saint-Pierre: Garage du Tunnel.

Notre sélection

Mercredi 8 juin à 20 h. 20
Spécial cinéma
Les jeunes comédiens
Avec la participation de Marianne Egerikx.
Sommaire fort riche pour ce « Spécial cinéma », puisque les enthousiastes du septième art pourront voir ce soir un film, Faustine et le bel été, un entretien avec une jeune comédienne, Marianne Egerikx, et un reportage tourné à Paris par Christian Dufay et Ersan Arsever sur la vie des jeunes acteurs dans la capitale française. Le thème de ce reportage sera du reste un peu celui de toute la soirée: comment on « prospecte » les nouvelles générations de comédiens, comment fonctionnent les agences, les écoles d'art dramatique, quels sont les débouchés offerts aux débutants, les différents genres de préparation... autant de questions qui se rapportent à un monde un peu à part, au sein duquel s'affrontent néanmoins diverses tendances et influences: le reportage effectué par l'équipe de « Spécial cinéma » montre bien que de nouveaux « creusets » alimentent maintenant le septième art, comme par exemple les cafés-théâtres. Florence Giorgetti Romain Bouteille, Patrick Dewaere, Michel Lang, Jean-Charles Tachella, entre autres, figurent parmi les personnalités rencontrées dans la capitale. Leur témoignage sera complété par celui de Marianne Egerikx, présente sur le plateau de l'émission. Quant au film de ce soir, il s'agit d'un ouvrage de Nina Companeez, sorti à Paris en 1972: une jeune fille de seize ans s'éveille à la sensualité et à l'amour au cours de vacances passées à la campagne. Elle passe ses journées à vagabonder dans les bois ou le long des rivières, à observer son entourage, couples se faisant ou se dé faisant. Un film dans lequel on peut déplorer une abondance d'effets poétiques pas toujours très heureux, mais empreint néanmoins d'un charme certain, et bénéficiant de l'indiscutable beauté de certaines images...

Jeudi 9 juin à 20 h. 20
Temps présent
Ce soir: **Tourisme: nouveau colonialisme**
Journaliste: Jean-Philippe Rapp.
Réalisation: Jean-Claude Chanel.
Avec l'accroissement des revenus et l'augmentation du temps de loisirs, les Occidentaux peuvent désormais s'offrir des voyages lointains. L'avènement du charter a entraîné une baisse considérable des prix. Désormais, le Sénégal, le Mexique, la Thaïlande ou le Kenya deviennent des rêves réalisables. Pour satisfaire la demande, de grandes agences de voyages et des investisseurs immobiliers ont tenté de convaincre de nombreux pays du tiers monde qu'il y avait là, pour eux, le moyen d'augmenter leurs réserves de devises et d'accélérer leur développement. Plusieurs Etats africains ont alors décidé de privilégier le tourisme. Mais l'heure est déjà aux comptes! Que reste-t-il aux pays d'accueil lorsque les visiteurs sont repartis? Une partie de l'argent s'est envolé pour rembourser les importations nécessaires à cette industrie et les intérêts des investissements. Les perturbations sociales créées par l'arrivée massive de vacanciers n'entrent jamais dans le calcul économique. Et les efforts des gouvernements locaux sont souvent si importants (constructions d'infrastructures, aménagement des plages, formation de personnel et facilités fiscales pour attirer les groupes-opérateurs) qu'on est parfois en droit de se demander si ce n'est pas le paysan africain qui paie par ses impôts les vacances de l'Européen. Le tourisme serait-il une nouvelle forme de colonialisme?

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE., GENÈVE

Affiliated fund	D	8.02	8.65
Chemical fund	D	6.89	7.53
Technology fund	D	7.21	7.88
Europafonds	DM	28.40	29.90
Unifonds	DM	18.65	19.60
Unirenta	DM	42.80	44.20
Unispecial 1	DM	62.05	65.20

Crossbow fund	4.79	4.90
CSF-Fund	23.06	23.64
Intern. Tech. fund	7.80	8.21

Vos annonces à Publicitas

météo

Pas si mal !
Suisse romande, Valais: malgré une nébulosité parfois forte, temps partiellement ensoleillé. Quelques pluies éparses possibles dans l'ouest. En plaine, température comprise entre 9 et 12 degrés la nuit et entre 18 et 23 le jour. Limite de zéro degré vers 2700 m.
Evolution pour jeudi et vendredi: d'abord temps changeant. Encore quelques pluies éparses dans l'ouest et le sud. Vendredi assez ensoleillé et plus chaud.
A Sion hier: peu nuageux, 24 degrés. Ailleurs en Suisse: 20 à Bâle, Berne et Genève, 19 à Zurich, 16 à Locarno.

Le « paquet financier » du 12 juin...

UN DERNIER PLAIDOYER

Suite de la première page

politiques, prises par le peuple souverain. Je ne citerai plus aucun chiffre, plus aucune rubrique... je me contenterai de souligner que d'innombrables tâches ont été attribuées à la Confédération depuis 1960, tâches qu'elle a l'obligation de remplir. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de se lamenter sur une euphorie de naguère, il s'agit de constater le déséquilibre croissant des finances fédérales, il s'agit enfin de ne pas esquiver ses responsabilités.

Face à cette situation, qui est inquiétante, l'alternative est la suivante : ou bien l'on trouve de nouvelles recettes, ou bien l'on freine encore les dépenses.

Le frein aux dépenses paraît aussitôt la solution la meilleure. Certes ! A condition que personne ne s'y dérobe !... Un frein supplémentaire aux dépenses suppose un transfert de charges de la Confédération aux cantons (ce qui ne manquerait pas de provoquer bientôt une hausse des impôts cantonaux), il suppose aussi de fortes réductions dans les subventions (ce qui ne manquerait pas de surprendre désagréablement le canton du Valais)... et j'en passe, puisque je m'interdis le « chantage » à l'AVS.

Je le dis tout net, la politique du frein aux dépenses me paraît une échappatoire, une démagogie d'épiderme, car chacun s'accorde pour frei-

ner les dépenses du voisin, et chacun s'entend pour s'accrocher à son subside.

Dans ce contexte, j'estime indispensable le retour à l'équilibre des finances fédérales, puisque j'estime illusoire la politique du frein aux dépenses, je me déclare sans équivoque en faveur de la TVA. Non pas que je tienne cette TVA pour un baume, mais je la considère comme un moindre mal. J'ajoute, pour conclure, que ce dernier plaidoyer n'a pour dessein que d'assurer l'avenir équilibré du pays. En l'occurrence, la TVA porte bien son nom : elle est cette taxe sur une valeur qui pourrait encore s'ajouter...

Roger Germanier

Libres opinions

Jeunes dirigeants d'entreprises

TVA : une obligation

Harmonisation fiscale : une incertitude ?

Le Groupement valaisan des jeunes dirigeants d'entreprises a examiné, en assemblée plénière du 6 juin 1977, les objets soumis à la prochaine votation populaire : TVA et harmonisation fiscale. Le groupement, sur la base d'un rapport d'une commission spécialement nommée à cet effet, a décidé ce qui suit :

« Oui » à la TVA

Après avoir étudié toutes les incidences positives et négatives, spécialement sur le plan valaisan, de ce nouveau genre d'imposition indirecte, il recommande l'adoption par tous les Valaisans de ce nouvel impôt.

Le groupement tient à faire remarquer que des raisons de refus existent, mais qu'elles relèvent davantage de motivations d'ordre particulier et subjectif, y compris d'un certain « ras-le-bol » face à l'escalade des besoins de la Confédération. Le groupement est d'avis que la raison va l'emporter sur la passion parce que le nouvel impôt est indispensable tant du point de vue de la

justice sociale que de la nécessité d'assainir les finances fédérales.

Harmonisation fiscale : réserve...

Le groupement a également eu son attention attirée par la question de l'harmonisation fiscale, problème, semble-t-il, un peu trop négligé jusqu'ici dans les différentes prises de position, alors qu'il mérite particulièrement l'attention du citoyen. En effet, l'unification fiscale formelle demandée, qui fera l'objet d'une loi d'application dont le contenu est encore malheureusement inconnu, diminuera, selon le groupement, l'individualisme des cantons, qui fait justement la force de notre état fédératif. Il invite par conséquent le peuple valaisan à une certaine réserve à cet égard en tenant compte des caractéristiques propres à notre canton.

Groupement valaisan des jeunes dirigeants d'entreprises
Le Comité

Suite des libres opinions
en page 8

Non à la TVA

Je dirai non à la TVA le 12 juin prochain pour les raisons suivantes :

- La TVA ne sera pas supportée par les secteurs forts de notre économie, à savoir les grandes entreprises au bénéfice d'un monopole de fait ou de droit. Celles-ci pouvant fixer librement leur prix, répercuteront le coût de la TVA sur le prix de leurs produits sans subir une réduction quelconque de leur marge de bénéfice, et verseront à leurs employés la pleine compensation du renchérissement causé par la TVA.
- La TVA ne sera pas supportée par le personnel du secteur public (Confédération, canton, communes), lequel secteur a aligné ses salaires et traitements sur ceux des entreprises pilotes à monopole, et lequel versera à ses fonctionnaires la pleine compensation du renchérissement causé par la TVA, grâce à l'indexation.

- La TVA sera supportée en définitive exclusivement par les entreprises faibles du secteur privé, lesquelles verront leur marge bénéficiaire diminuer et ne seront pas en mesure de verser à leurs employés la compensation du renchérissement.

- La TVA provoquera une nouvelle charge budgétaire importante pour la Confédération qui devra rénumérer un fort contingent de nouveaux fonctionnaires ; elle provoquera surtout un surcroît de travail administratif, improductif et onéreux pour les entreprises faibles et moyennes, lesquelles suragent déjà avec peine et sont menacées de faillites (notamment les entreprises de la construction).

Non donc à la TVA, parce qu'elle est inéquitable, qu'elle coupe le pays en deux, les forts qui en sont dégrévés et les faibles qui vont couler sous son poids.

AUDAX

Arrondissement FCTC du Bas-Valais

Oui à la TVA - Il faut parfois choisir le moindre mal

Le comité de la Fédération chrétienne des travailleurs de la Construction (FCTC) - arrondissement du Bas-Valais - s'est réuni le 3 juin 1977 et a pris position comme suit sur les deux objets soumis à la votation populaire du 12 juin prochain, à savoir la TVA et l'harmonisation fiscale.

L'assainissement des finances fédérales est devenu une gageure pour chaque citoyen suisse conscient de ses responsabilités. Il faut choisir les moyens et, à certaines occasions, adopter le moindre mal. L'équipement de notre canton doit se poursuivre et nous ne pouvons pas nous permettre de mettre en péril l'acquis et le progrès social. Le Valais dont l'économie comporte des secteurs qui dépendent très fortement des appuis de la Confédération n'a aucun intérêt à une politique des caisses

vides de l'Etat central. Il n'y a pas de solution de rechange ou d'alternative pour les salariés. L'introduction de la TVA ou une augmentation correspondante de l'ICHA n'aura guère de différence pour le consommateur.

Pour toutes ces raisons, le comité FCTC invite les travailleurs et les citoyens suisses à voter Oui pour la TVA.

Le deuxième arrêté propose de rapprocher les législations de la Confédération, des cantons et des communes sur les impôts directs. Le comité estime que l'on peut approuver également cet arrêté, tout en s'accordant le droit de faire des réserves sur la législation d'application.

Le président : René Monnet
Le secrétaire : Fernand Boisset

Fédération des associations des fonctionnaires PTT et des douanes

OUI aux deux projets

Qui veut éviter que la Confédération helvétique ne devienne une Confédération anémique, doit voter oui le 12 juin.

Le redressement des finances fédérales ne peut être le fait de seules mesures d'économie. La Confédération a un besoin pressant de ressources supplémentaires.

Pour peu que le résultat du 12 juin se solde par un « non », nous pourrions nous attendre à une offensive de grande envergure : contre les assurances sociales, contre les transports publics, contre les traitements et les salaires, contre l'enseignement et la recherche, contre les subventions aux régions et cantons économiquement défavorisés ; ce qui déboucherait sur une augmen-

tation des impôts cantonaux et communaux.

Le paquet financier ne remplace pas seulement l'impôt suranné sur le chiffre d'affaires par la taxe à la valeur ajoutée ; il apporte en outre, de notables allègements en matière d'impôt de défense nationale. En effet, celui-ci sera supprimé ou réduit de manière sensible pour les moyens et petits revenus. Quant aux revenus les plus élevés, ils auront à supporter une charge fiscale supérieure.

La taxe à la valeur ajoutée ménage les besoins vitaux. Les loyers, par exemple, sont exempts d'impôt. Les produits alimentaires et les médicaments bénéficient d'un taux

nettement réduit. De plus, la taxe à la valeur ajoutée est prise en considération dans le calcul de l'indice des prix à la consommation déterminant pour la fixation des indemnités de renchérissement.

Un pas pour en outre être fait le 12 juin vers une harmonisation fiscale entre les cantons (liquidation des paradis fiscaux).

Le oui à la réorganisation de l'imposition indirecte et de l'impôt fédéral direct et le oui à l'arrêté fédéral sur l'harmonisation fiscale sont deux « oui » en faveur d'un Etat capable de s'acquitter vraiment de ses tâches sociales.

Notre fédération vous recommande par conséquent, à vous et à vos proches, de vous rendre aux urnes le 12 juin et d'accepter les deux projets qui vous sont soumis.

E. Widmer
secrétaire général

L'opinion de Claude Bodinier

NON À LA HAUSSE DES PRIX ET À LA CENTRALISATION

Officiellement, la TVA ne doit pas s'ajouter à l'impôt sur le chiffre d'affaires, mais le remplacer. La hausse des prix devrait donc rester minime. De 2 à 3 %, selon le Conseil fédéral. Mais c'est là une moyenne, et les chiffres moyens sont toujours rassurants. Mon marchand de mazout, par exemple, m'a dit que si le « paquet financier » était accepté, ce combustible renchéirait de 10 %...

Soyons sérieux et fions-nous à notre expérience de consommateurs. S'est-on aperçu, en tant que consommateurs, que les taxes douanières avaient considérablement diminué ces dernières années, en vertu de divers accords internationaux ? Elles ont diminué pour la Confédération, et c'est une des raisons pour laquelle celle-ci voudrait une TVA. Mais les prix de détail n'ont pas connu la moindre baisse, bien au contraire. Et les conséquences de la cherté du franc suisse, quels avantages en avons-nous retiré ? Contrairement à toute logique, nous avons vu les prix des produits importés augmenter à mesure que les devises étrangères devenaient proportionnellement meilleur marché ! Une étude (non publiée !) du Bureau de la surveillance des prix concluait en 1975 que les consommateurs n'avaient bénéficié ni de l'abaissement des taxes douanières, ni du haut niveau de notre franc. La TVA doit donc faire payer aux consommateurs des avantages douaniers et monétaires dont ils n'ont pas bénéficié !

L'inévitable hausse des prix qu'entraînerait la TVA provoquera, conformément au principe de l'indexation, des hausses de salaires dans le secteur public et le secteur privé. Cela n'arrangera ni les finances cantonales, ni les entreprises. Et ce sera le déclenchement d'un mouvement inflationniste, avec les conséquences que l'on connaît.

Mais, nous dit-on, la Confédération a absolument besoin de 2,5 milliards de plus par année pour boucler ses comptes. La vérité, c'est qu'elle en a besoin pour continuer à mener le même train de vie. Ce train de vie est déjà chiffré : 18,5

milliards de dépenses en 1981, alors que le total des dépenses fédérales était de 8 milliards en 1970...

Croit-on sérieusement que la TVA mettra fin à cette folie dépensière ? Non, elle permettra de continuer la même politique.

Seul, un « non » catégorique fera comprendre à nos dirigeants que le peuple veut de véritables économies, et pas seulement un semblant d'économies. Le Conseil fédéral ne l'a pas caché : « Il n'est pas question de réduire les dépenses, mais de réduire leur accroissement ». « La croissance des dépenses sera ramenée à 4 % l'an... » Au lieu que la progression des dépenses aille plus vite que la croissance économique, on veut les faire coïncider. Et c'est tout. Or, il tombe sous le sens que pour assainir la situation financière, il faut que les dépenses croissent moins vite que le produit national brut. Nous en sommes loin !

Le « paquet financier » - qui, au surplus, rend définitif l'impôt fédéral direct - n'équivaut nullement à un renversement de la tendance. Aussi, n'est-il pas étonnant que le parti socialiste suisse l'approuve : il compte bien poursuivre sa politique de démagogie sociale, qui consiste à charger la Confédération de tâches sans cesse accumulées.

Les cantons, dans ce système, ne sont plus que des quémandeurs de ristournes fiscales. On leur fait miroiter une part de 33 % (au lieu de 30 %) au produit de l'impôt fédéral direct, et c'est ce que le « conseiller scientifique » de M. Chevallaz appelle du fédéralisme ! En réalité, on se prépare à ligoter les cantons mieux que jamais : ils seront ficelés dans le « paquet », à l'aide d'un projet parallèle, dit d'« harmonisation fiscale », auquel il importe aussi de dire « non ».

Je l'ai déjà dit et le répète : TVA = Tout Va Augmenter. On nous demande de nous serrer la ceinture pour permettre à la mégalomane centralisatrice et au socialisme d'Etat de s'épanouir de plus belle. N'avalons pas cette pilule.

C. Bodinier

Elections au Grand Conseil valaisan

Le problème du quotient et du quorum

Suite de la première page

serve et d'une manière toute générale par la Constitution cantonale. Or, le quorum fixé par la loi cantonale est de 10 %. Au Grand Conseil, en 1972, lorsqu'il s'agissait de réviser cette loi, une proposition Perraudin (l'avocat des recourants d'aujourd'hui) de réduire ce quorum de 10 à 7 % a été repoussée par 60 voix contre 30.

Dans le cas précis des dernières élections dans le district de Sierre, la liste du mouvement social-indépendant n'a pas atteint ce 7 % du total des suffrages que proposait M. Perraudin.

A propos du quorum, le message notait aussi qu'une initiative populaire demandant sa suppression a été repoussée par le peuple le 18 mai 1947.

★

Dans le district de Sion, c'est M^e J.-C. Haenni, avocat, qui a déposé recours au nom de M. Georges Héritier, du mouvement démocrate de

Sion (MDS). Ce recours concluait à un nouvel examen des bulletins de vote non compacts du district de Sion afin de vérifier l'exactitude de la répartition des suffrages accordés aux deux candidats se nommant Georges Héritier, mais présentés sur des listes différentes. L'un étant le député MDS sortant du district de Sion, président de Savièse et l'autre étant candidat député suppléant sur la liste du parti socialiste.

Le recours de M^e Haenni, en deuxième lieu, contestait le principe du quorum.

Ainsi les recourants de ces trois districts ayant porté leurs cas au Tribunal fédéral, celui-ci aura à se prononcer d'une part sur les faits matériels mis en cause lors des opérations du scrutin (enveloppes annulées à

Evolène, vérification des suffrages de deux homonymes dans le district de Sion) et, d'autre part, aussi bien sûr la constitutionnalité du quorum (Sion et Sierre) et du quotient (Hérens).

L'avis du Tribunal fédéral sur ce dernier et double problème ne manquera pas d'intéresser et on l'attend avec impatience en Valais.

Nous avons, pour notre part, exposé la portée respective du quotient et du quorum dans deux articles, le 17 mars et le 21 mars dernier. Nous y renvoyons nos lecteurs qui voudraient en savoir plus sur les effets de ce double barrage, agissant de façon toute différente selon que le nombre de députés à élire est supérieur ou inférieur à dix.

Gérald Rudaz

Jeudi 9 juin : Fête-Dieu

Horaires de nos bureaux

A l'occasion de la Fête-Dieu, les bureaux de l'Imprimerie Moderne Sion SA (IMS), de l'Imprimerie Beeger SA (IBS) et du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais (NF) suivront l'horaire ci-après :

MERCREDI 8 JUIN : ouverts jusqu'à 17 heures.

JEUDI 9 JUIN : IMS et IBS fermées toute la journée. Les bureaux rédactionnels du « NF » seront ouverts dès 20 heures. Le Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais ne paraîtra pas le jeudi 9 juin, jour de la Fête-Dieu.

Avis à nos annonceurs

L'édition du jeudi 9 juin est supprimée, aucune distribution postale n'ayant lieu. Les annonces prescrites pour ce jour seront soit avancées, soit retardées d'un numéro.

Les annonces pour l'édition du samedi 11 juin doivent être en notre possession aujourd'hui mercredi 8 juin à 12 heures.

Les avis mortuaires pour l'édition du vendredi 10 juin doivent être envoyés par exprès, ou alors transmis par téléphone le 9 juin dès 20 heures au 027/23 30 51.

Nous souhaitons une bonne fête à nos lecteurs et annonceurs.

L'Administration

LIBRES OPINIONS - VOTATIONS FÉDÉRALES DU 12 JUIN 1977

Les raisons d'une opposition

La Confédération a besoin d'argent, de beaucoup d'argent. Le Conseil fédéral et les Chambres nous proposent donc d'accepter la transformation de L'ICHA en TVA avec un taux ordinaire de 10% (6% pour les hôteliers et les restaurateurs, 3% pour les produits alimentaires). L'ICHA rappelons-le est de 5,5% à 8,4%.

En plus l'impôt de défense nationale est rendu définitif avec un dégrèvement à la base jusqu'à 18000 francs de revenus et une progression allant jusqu'à 13% (actuellement 9700 francs et 11,5%). En outre un deuxième arrêté dit pour l'harmonisation fiscale doit permettre à la Confédération d'imposer aux cantons les impôts directs qu'ils devront percevoir. Seuls les taux restent de la compétence de ces derniers.

Toutes ces mesures doivent rapporter par année 2500 millions nouveaux dans la caisse fédérale.

Sur le plan des dirigeants et des comités de partis ou d'associations économiques ou professionnelles, c'est l'approbation presque totale. Du Vorort à l'Union Syndicale, du parti radical au parti socialiste, c'est le même son de cloche: il faut permettre à la Confédération de poursuivre sa politique sociale. C'est véritablement l'union sacrée, mais l'on ne sait pas quelle est véritablement l'opinion de la masse, c'est-à-dire des contribuables. Et puis il y a eu quelques fausses notes, notamment du côté des arts et métiers, des consommateurs et aussi des socialistes. Par exemple les 3 conseillers nationaux genevois de ce parti n'ont pas approuvé le plan financier.

Car il y a un plan financier de la Confédération destiné à rétablir l'équilibre des budgets et des comptes de ces prochaines années. Les Chambres l'ont approuvé. Il prévoit un certain nombre d'économies et la réduction de l'augmentation constante des dépenses basées sur un accroissement dépassant quand même le revenu national brut estimé ces prochaines années à 4%.

Mais sur ce plan, dont les Chambres ont pris acte, on ne votera pas. C'est une déclaration d'intention qui ne lie personne. Certes, le Conseil fédéral a pris des responsabilités, la grande majorité des parlementaires l'ont approuvé, mais nous ne pouvons nous empêcher de penser que

beaucoup d'entre eux ont des arrières pensées: il faut se tenir tranquille jusqu'au 12 juin. Si la TVA passe, on verra sans doute ces prochaines années des appétits multiples naître dans les différentes fractions des Chambres. Pensez donc: 2500 millions! cela va permettre de poursuivre la même politique que ces dernières années.

C'est cette politique qui nous a menés dans la situation où nous nous trouvons aujourd'hui. De 1960 à 1975 les dépenses de la Confédération se sont accrues de 420%. Cela correspond à un taux de croissance moyen de 12% alors que le taux moyen de renchérissement durant cette même période a été de 4,8%.

En 1970 les dépenses fédérales se sont montées à 7765 millions au total pour atteindre en 1975 13541 millions, soit une augmentation de 75% en l'espace de 5 ans, et le budget adopté par les Chambres pour 1977 prévoit des dépenses supérieures de 17% à celles de 1975.

Allons plus loin, les dépenses de consommation de la Confédération ont augmenté de 1970 à 1975 de 75%, les dépenses d'investissement elles n'ont augmenté dans le même temps que de 50%.

Est-il possible que d'un seul coup tous les partis importants, toutes les associations économiques et professionnelles veulent et puissent renverser la vapeur? Les efforts d'économie de la part de la Confédération ont été insuffisants ces deux dernières années. En 1974 le peuple et les cantons ont rejeté le relèvement de l'impôt sur le chiffre d'affaires et l'impôt fédéral direct. Seul l'arrêté fédéral sur le frein aux dépenses a été approuvé.

Ces avertissements n'ont pas assez été pris au sérieux par le Conseil fédéral, bien que le peuple ait fait preuve lors de la votation de juin 1975 de beaucoup de bons sens. C'est alors devant l'incertitude qui plane sur le sort réservé aux projets fiscaux du 12 juin prochain que le Conseil fédéral et

les Chambres ont sorti le grand jeu: le nouveau plan financier. Par la modification de 36 lois fédérales on prévoit environ 600 millions d'économies. D'autres économies sont obtenues par l'établissement de priorités et par des « modifications de prévisions économiques » mais les dépenses continueront à augmenter, 16525 millions en 1978, 17384 en 1979 et 18212 en 1980.

Malgré un effort certain de compression des dépenses qui n'engage du reste pas l'avenir, le gouvernement et le parlement n'ont pas profité de la situation pour réorganiser fondamentalement le régime financier de la Confédération et répartir de façon nette les tâches entre la Confédération et les cantons. La politique qui consiste à demander toujours plus à l'Etat ne sera pas modifiée à l'avenir. Depuis plusieurs décennies on marche vers une centralisation et une socialisation de notre économie et de notre politique. Les fédéralistes et les tenants d'une économie de marché ne livrent que des combats retardataires d'arrière-garde. La marche en avant se poursuit, certes avec des à-coup, mais de façon continue. Ce ne sont pas les dispositions envisagées aujourd'hui par le Conseil fédéral qui vont tout d'un coup changer cette évolution, preuve en sont les mesures que l'on prend continuellement à l'égard des indépendants, notamment en matière d'AVS et qui laissent penser que dans certains milieux dirigeants on tient cette catégorie de citoyens pour une race périmée. Les dépenses sociales vont croître constamment ces prochaines années. On a plafonné par exemple les contributions fédérales aux caisses de maladie mais on a l'impression que ce plafonnement ne saurait résister longtemps aux assauts qui lui seront livrés. C'est l'ensemble de la politique fédérale qu'il faut revoir et non pas seulement la suppression de quelques subventions et le transfert de quelques crédits. Rappelons à ce sujet ce que disait le conseiller aux Etats Olivier Reverdin à l'assemblée générale du parti libéral: « Notre génération est assurée au-delà de ses prestations. Si nous n'y prenons garde la génération qui nous suit et qui aura versé des cotisations pendant toute sa vie active risque fort d'être assurée en deçà de ses prestations. »

Alors bien entendu l'Etat devra intervenir. Comme on lui demandera par exemple de plus en plus de soutenir les universités cantonales dont les facultés de sociologie fabriquent des chômeurs en puissance.

C'est pour ces raisons que d'attribuer à la Confédération 2500 millions de plus par an est malgré le plan financier de février dernier, un chèque en blanc que nous ne pouvons accepter.

Si le projet ne passe pas, disent ses partisans, ce sera la catastrophe, il nous faudra en revenir à des expédients et augmenter l'imposition directe fédérale. Nous avons déjà souvent entendu de telles déclarations. Au moment du projet Weber que nous avons rejeté, plus tard au moment de la première loi Celio, du premier « paquet Chevallaz ». Chaque fois le rejet a été suivi d'une prise de conscience, d'une révision de la politique financière, et les projets qui ont suivi ont pu être acceptés car ils étaient meilleurs. Il doit en aller de même cette fois.

Si les échecs des projets actuels sont provoqués par ceux qui veulent que cesse cette marche continuelle vers l'Etat providence et tout puissant, alors il sera possible d'entreprendre une réforme des finances efficace, répartissant de façon logique les ressources fiscales entre la Confédération et les cantons.

Jean-François Martin

Ne pas scier la branche sur laquelle nous sommes assis

Mon propos ne consistera pas à entrer dans les détails techniques de la TVA, taxe qui devrait remplacer l'ICHA. Les informations ne manquent pas, la TVA d'ici le 12 juin n'aura plus de secret pour personne à la condition sine qua non que la présentation soit claire, ce qui ne semble pas être toujours le cas. Certaines déclarations sont fallacieuses et ont la vie dure d'autant plus que l'on brandit l'épouvantail de l'inflation. Les « il n'y a qu'à » vont de leurs grands coups de trompette pour, par exemple, dire « qu'il n'y a qu'à » éliminer des centaines pour ne pas dire des milliers de personnes de l'administration, alors qu'un train d'économie est en cours et que d'une manière systématique environ 1200 postes ont été supprimés aux CFF. Mettre des milliers de personnes sur le marché du travail serait provoquer une vague de chômage encore plus grave et l'économie d'un pays comme le nôtre ne peut humainement le faire, l'égoïsme fait dire des choses absurdes. Nous avons frôlé un début de crise, il suffit de citer les chiffres de chômeurs de ces dernières années et nous ne sommes pas encore sortis du tunnel. Il y a donc à tous les niveaux un seuil que l'on ne peut pas franchir sans analyser les retombées. Les extrémistes ne restent pas en arrière pour demander que l'on supprime les subventions qui (selon eux) sont mal distribuées (ne profitent qu'à certains!).

Voici quelques postes importants des dépenses cantonales touchés financièrement par les sommes dites de transfert représentant pour notre canton 200 millions de francs: école primaire, bourses d'études, formation professionnelle, cours de perfectionnement, protection de la nature et du paysage, gymnastique et sports, lutte contre la tuberculose, commerce des denrées alimentaires, assurances maladie et accidents, construction de logements à caractère social, aide en matière d'investissements dans les régions de montagne, transports de travailleurs et d'écoliers, financement des routes nationales, contributions supplémentaires aux charges routières des cantons ayant besoin d'une péréquation financière, amélioration de l'agriculture et le main-

tien de la population paysanne, acquisition de machines agricoles, en région de montagne, mesures temporaires en faveur de la viticulture, crédits d'investissements dans l'agriculture, surveillance de la Confédération sur la police des forêts, etc.

Cette liste déjà longue souligne l'importance au plan général, de cette péréquation qui permet aux cantons économiquement faibles ainsi qu'aux branches vitales de notre paysannerie de tourner.

Je pense que c'est la première fois que tous ces problèmes apparaissent au grand public et mettent en évidence ces importantes sommes qui reviennent aux cantons et qui assurent une part importante des recettes cantonales: 10% pour Genève, 18% pour Vaud, 30% pour Neuchâtel, 36% pour Fribourg et le Valais. A la veille du 12 juin, c'est un aspect du problème qui mérite attention.

Pour couvrir les dépenses de la Confédération, la différence chiffrée entre l'ICHA et la TVA est absolument nécessaire. Toute diminution du taux représentant soit, et cela est mathématique, des diminutions des dépenses de transfert ou des augmentations de cotisations, ce qui sera le cas pour l'AVS, l'AI, l'assurance maladie, etc.

Si la TVA sera refusée le 12 juin 1977, ce ne sera certes pas la fin du monde, mais nous citoyens aurons pris une décision apportant quantité de problèmes et serons responsables, il faut en être bien conscients. C'est un choix que l'on aura fait, il peut apporter des tensions, un climat politique et social détestable ou alors l'assainissement nécessaire de nos finances en supprimant de nombreuses distorsions tout en conservant l'acquis social et l'équilibre des finances cantonales.

Finalement, cette confiance que nous accordons à nos hautes autorités exigera d'elles une prise de conscience et une conduite irréprochable, « au-dessus de tout soupçon... » sinon il y aura rupture entre les gouvernants et les gouvernés. C'est dans cet esprit que nous voterons « oui » le 12 juin. Un « oui » de raison.

Victor Berclaz, député

Pourquoi je voterai « Non »

La lecture et l'étude du bulletin d'explication sur la votation populaire du 12 juin 1977 n'ont que raffermi ma conviction. Je voterai non à la TVA.

En analysant la situation, on constate que la Confédération, depuis quelque temps déjà, dépense 2 milliards de plus chaque année. En 1976 elle a atteint la somme de 16 milliards et si la TVA est admise elle sera d'ici peu à 20 milliards. Et, cela ne s'arrêtera pas là, comme chacun peut bien l'imaginer.

Non, à un certain moment, il faut savoir s'arrêter et s'adapter à la situation.

Depuis la récession économique toutes les entreprises, tous les commerçants, tous les salariés ont dû réviser leur mode de vie et faire des économies dans tous les secteurs. Ils ont su résister à cette crise en adaptant leur budget. Le pays ne s'en porte pas plus mal.

Que la Confédération, les cantons et les communes en fassent autant. Une économie à ces échelons est réalisable. Il suffirait de le vouloir.

Songons aussi aux frais supplémentaires qu'implique la mise en place d'une telle organisation et aux tracasseries administratives de tous genres qu'elle entraîne. N'oublions pas que chaque fois que l'on vote une loi, c'est un peu de sa liberté que l'on donne. Sachons préserver ce qui nous reste de cette liberté qui nous est chère.

Refusons donc ce « paquet financier » attaché avec une trop grosse ficelle et ne contenant qu'un cadeau empoisonné.

Je suis de l'avis de M. Pierre Moren, député, lorsqu'il dit que maintenant on en a « ras-le-bol ».

Non à la TVA.

Alphonse Zufferey
ancien député

TVA et récession

Depuis trois ans nous vivons dans la récession, voire dans la crise en ce qui concerne certaines branches.

Dans les autres pays européens, dont le Conseil fédéral prend facilement exemple, les impôts ont été abaissés pour permettre à l'économie de rester compétitive.

Chez nous, on veut faire exactement le contraire.

Le peuple et les cantons devront en effet se prononcer le 12 juin prochain sur un paquet fiscal qui prévoit une augmentation d'impôt de deux milliards et 500 millions. La taxe à la valeur ajoutée (TVA) qui devra remplacer l'actuel impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA) rapportera trois milliards de francs, alors que l'aménagement de l'impôt fédéral direct fera une perte de 500 millions.

La TVA est un impôt de consommation que doivent payer les consommateurs, à condition que les entreprises puissent inclure cette nouvelle charge dans leurs prix.

Cela sera-t-il possible aujourd'hui où la concurrence est extrêmement vive et où les prix sont limités au maximum?

Nous en doutons.

Si ce transfert est impossible, ce seront alors les entreprises qui de-

ront prendre à charge tout ou une partie de ce supplément d'impôt de trois milliards. Nul besoin ici de dire que dans ce cas l'économie perdra encore de son élan et que nous risquons des fermetures d'entreprises plus nombreuses et donc un chômage accru.

Dans le cas contraire, s'il est, malgré tout, possible de reporter la TVA sur les prix, ceux-ci augmenteront en moyenne d'au moins 2,5%. Ce renchérissement se répercutera sur l'indice des prix à la consommation et, par le jeu de l'indexation, les salaires augmenteront d'autant. L'économie devra donc supporter des charges salariales accrues. Si ces charges sont derechef transférées sur les prix, la spirale des prix et des salaires se remettra en mouvement et sans que personne ne sache où elle s'arrêtera. Nous nous retrouverons dans une période d'inflation, ce qui freinera la compétitivité de notre économie d'exportation.

Quelle que soit la manière dont on examine ce problème, il reste certain que la TVA va renforcer la régression, voire provoquer un chômage supplémentaire.

Ce risque, nous n'avons pas le droit de le courir.

Alfred Oggier

L'opinion d'un homme de gauche

Il est du devoir d'un homme de gauche en dehors des utopies et des fantasmagories marxistes d'exprimer son opinion en faveur de la TVA et de cet immense paquet financier qui sera soumis au peuple le 12 juin 1977.

Devoir, je dirais presque pesant, car comme l'ensemble de la gauche je suis conscient du caractère anti-social de tout impôt indirect et de la hausse du coût de la vie qui résultera de la TVA si elle est acceptée.

Cependant, le PSS à Brigue et l'USS ont sanctionné l'acceptation de la TVA. La gauche aussi bien que la droite est divisée à ce sujet.

L'extrême-gauche avec des arguments démagogiques et irréalisables propose le rejet de la TVA. Le POP là où il est implanté en Suisse romande mène une telle campagne contre la TVA qu'il s'attire des prises de position de Berne. Une partie de la gauche démocratique s'appuie à suivre les communistes. Elle est sensible à une certaine argumentation popiste qui frappe sur le plan de la doctrine socialiste. Les milliards de la TVA pourraient en effet être trouvés dans une plus grande équité sociale qui consisterait à augmenter l'impôt sur la fortune et le « traficottage » du gros capitalisme suisse en général. La gauche n'étant malheureusement pas au pouvoir en Suisse pour l'instant, elle n'est pas en mesure d'appliquer une plus grande justice fiscale et avec la TVA aussi imparfaite soit-elle, le dicton: « mieux vaut un que tu auras plutôt que deux que tu n'auras pas » prime. Les communistes n'ayant dans le concret, rien de mieux à proposer. Ces mêmes communistes qui accusent la gauche d'abandon alors que dans certaines votations comme

celle de mars 1975, ils ont été les « alliés objectifs de la bourgeoisie ». Et puisqu'ils font des comparaisons avec la TVA française, ils doivent se souvenir de quelle façon, ils étaient les alliés indirects des gaullistes pendant longtemps. Le « oui » de la gauche sera minuscule car la droite porte le chapeau pour la pétardière dans laquelle nous nous trouvons. Pour conserver et améliorer l'acquis social, le pauvre doit payer beaucoup pour que le nanté paye un peu plus. Mais ce « un peu plus » est une montagne. A l'égard de certains milieux affairistes et en opposition à la fine bouche des communistes, la gauche démocratique a obtenu des améliorations appréciables comme le relèvement de l'IDN de 9700 francs à 18000 francs et surtout une promesse d'harmonisation fiscale. La TVA doit être considérée comme une œuvre de solidarité envers les bénéficiaires des assurances sociales, de l'AVS, de l'AI. Si la TVA n'est pas admise, la droite majoritaire s'empressera de sabrer les subventions, le contexte social, qui sont des phobies pour elle en voyant partout le vilain fonctionnaire à l'instar de Mac Carthy qui voyait partout des communistes. Les disputes de ces milieux ne devraient pas préoccuper l'esprit des petits unis dans la fraternité en se tenant à l'écart des empoignades des chantres de la bourgeoisie.

OUI minuscule à la TVA pour un Etat social réel qui ne soit pas bâti sur du vent, et sur des belles paroles stériles.

OUI à l'harmonisation fiscale.

Pour les lecteurs du Nouvelliste du canton de Vaud:

OUI à l'initiative « Sauvez Lavaux »

NON au contre-projet du Conseil d'Etat.

Yvan Mayor

Refuser le compromis ?

De 1960 à 1974, en valeur réelle, le produit national a pratiquement doublé tandis que durant ce même temps les dépenses publiques triplèrent, ou presque. D'où une situation financière que l'euphorie économique n'a pas fait tout de suite apparaître dans toute son ampleur. Or, il n'est pas possible à la Confédération de se complaire dans les déficits comme la Babylone de Balhasar se complaisait dans le péché. C'est la formule utilisée par M. Chevallaz pour engager le peuple à rétablir l'équilibre avant que le déficit ait pris une force d'accélération qu'il ne sera plus possible de freiner.

Rétablir l'équilibre des finances publiques? Partisans ou adversaires du « paquet Chevallaz » ne contestent cette obligation, ce devoir national, devrions-nous écrire. Le retour à la raison n'étant pas discuté, voyons la manière.

A gauche comme au centre et à droite, on sait que pour présenter budget équilibré, on agit forcément sur les dépenses et sur les recettes. C'est une lapalissade que de le souligner. Mais au temps de confusion que nous vivons, il valait la peine de le rappeler. Car le « paquet Chevallaz » - sur lequel le peuple se prononcera ce 12 juin - procède justement d'un savant équilibre d'éléments

agissant sur les recettes et sur les dépenses. Et les partis gouvernementaux ont joué à fond de la politique du compromis pour doser réduction du rythme des dépenses et augmentation des recettes au point de parvenir à un consensus bien helvétique. Bien sûr, personne n'entonne de louanges, puisque chacun doit y aller d'une part de sacrifice. Que diable, un déficit n'est jamais une bénédiction du ciel et les Helvètes sont assez bien faits pour ne point jouir de la perspective de « resserrer les ceintures » ! Mais enfin, les quatre partis gouvernementaux (radical, socialiste, PDC, UDC) pronent un OUI net à l'assainissement des finances

fédérales grâce au remplacement de l'ICHA par la TVA, cela accompagné d'un allègement de l'actuel impôt fédéral direct (IDN) pour les faibles et moyens revenus.

Le meilleur des compromis ne fait jamais l'unanimité. C'est de tradition en matière de votation fédérale. Et, bien sûr, le « paquet Chevallaz » ne constitue pas l'exception à la règle. Il a ses détracteurs.

Curieusement, ce n'est pas à gauche qu'il faut les chercher. On en comprend d'ailleurs la raison en lisant Ferdinand Troxler, dans *La lutte syndicale*: « L'Union syndicale et le parti socialiste - les groupements les plus influents de la gauche - ont imposé un compromis fiscal qui tient largement compte des intérêts des travailleurs... » Et ce n'est ni à droite, puisque, nous l'avons souligné, tous les partis gouvernementaux soutiennent l'introduction de la TVA. Les extrêmes - de gauche et de droite - en cette occasion se rejoignent. Avec quelques clans qui se sentent trop affectés par la TVA ou déçus par la modération - encore insuffisante à leur gré - des dépenses, ils tentent de faire échec au programme que le Conseil fédéral et le Parlement ont mis sur pied pour assainir le ménage fédéral.

La Confédération, en cas d'échec le 12 juin, ne s'effondrera pas dans un cataclysme d'apocalypse, a déclaré lui-même notre grand argentier. Mais, s'est-il empressé de poursuivre, nous serions alors contraints à des restrictions, au détriment de l'équipement et de la solidarité, à des transferts de charge, ni plus légers pour le contribuable, ni plus équitables, ni plus conformes à l'intérêt de notre économie.

Est-ce que nous voulons ?

Raymond Gremaud

Pour
votre
publicité



027
21 21 11

SUR NOS ECRANS

par Hermann Pellegrini



Dans un intéressant essai qui vient de paraître, Gérard Lenne constate que le film-catastrophe a pris le relais de toutes les formes de suspense, et en a recueilli l'héritage. « Son apparition et son expansion ont été favorisées par la généralisation des dangers quotidiens qui peuvent à tout moment, à l'improviste, frapper tout un chacun. »

La mort à voir, Ed. du Cerf. Ces dangers naissent de causes naturelles ou découlent de la folie ou de l'orgueil des hommes. Le succès impressionnant de *L'aventure du Poséidon* a ouvert la voie et en quelque sorte ressuscité le grand spectacle cinématographique moribond depuis 1960. Un raz de marée renverse un bateau (*Poséidon*). La terre est soulevée, une ville est détruite (*Tremblement de terre*). Le feu retient prisonnier ses victimes

au sommet d'un building en flammes (*La tour infernale*). Des monstres, dérangés par la pollution, surgissent de la mer et dévorent les hommes (*Les dents de la mer, Tentacules*). Des rats démesurés attaquent les habitants d'une île (*Soudain, Les monstres*). Satan s'empare des âmes et sème la terreur (*L'exorciste, La malédiction*). Les habitants de New York, en 2022, mangent des cadavres humains recyclés (*Soleil vert*). Un dirigeable explose peu avant son atterrissage (*L'odyssée du Hindenburg*). Un criminel s'empare d'un bateau et menace de le faire sauter (*Terreur sur le Britannic*).

Un tueur dans la foule exploite la même veine, mais se distingue des autres films-catastrophes par un grand réalisme. Ici, point de cataclysmes ou de

monstres. Un homme seul, dissimulé dans un nid d'aigle, menace la foule rassemblée sur les gradins du Memorial Coliseum de Los Angeles. L'ange exterminateur guette ses proies, malade de dégoût et de haine. Un architecte inconscient lui a préparé un repaire imprenable.

Le scénario du film est tiré d'un roman de George La Fontaine qui s'inspirait lui-même d'un fait divers tragique, la tuerie de l'université du Texas, à Austin. En août 1966, Charles Whitman avait tiré sur les passants avant d'être abattu. Bilan: treize morts et trente et un blessés.

Pour accentuer le réalisme du sujet, Larry Peerce a filmé les spectateurs du stade à l'occasion d'une vraie partie de football américain.

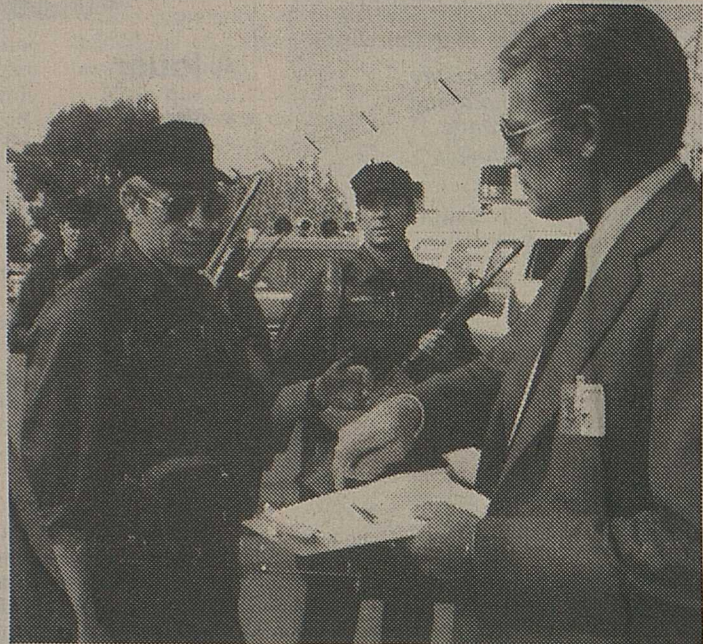
Un tueur dans la foule

de Larry Peerce

D'emblée, Larry Peerce montre la source du danger, contrairement à David Spielberg dont le requin n'apparaissait qu'après une heure de projection. Dès la troisième minute, un paisible père de famille se fait canarder. Le tueur règle la lunette de son arme et après cet exercice se dirige vers le stade où va se dérouler le match opposant Los Angeles à Baltimore. Il s'installe sur une terrasse placée au sommet d'une tour qui domine le terrain de jeux. Une longue attente commence...

L'auteur de *L'incident* ne la meuble pas par des numéros spectaculaires, des morceaux de bravoure, des scènes d'horreur, comme le veulent les lois du genre. Il choisit, en ville, une dizaine de personnes, les « cibles » possibles et nous les présente. Elles se retrouveront, tout à l'heure au stade.

Puis l'action se resserre. La foule envahit les gradins. Nous pénétrons dans le studio de télévision. Sur l'un des trente écrans de la régie, les techniciens dé-



Les tireurs d'élite sont prêts à intervenir.

couvrent la silhouette du tueur. Quelles sont ses intentions? L'inquiétude monte, car on attend la visite du président des Etats-Unis.

Cette fois, l'action est lancée. Sur le terrain, des joueurs carapçonnés se heurtent violemment. La foule s'enflamme. La police officielle, impuissante, appelle à son secours une section spéciale d'intervention. Un montage alterné nous montre les brutalités du match et l'action des tireurs d'élite. Orchestration

de la violence, engrenage fatal, montée de l'angoisse. Quand les premiers coups de feu éclatent, les spectateurs se ruent vers les sorties...

Ce cinéma est très efficace, techniquement remarquable. Des acteurs chevronnés (Charlton Heston, John Cassavetes, Martin Balsam), contraints à la sobriété, confèrent une grande authenticité aux faits présentés. Les scènes finales de panique sont hallucinantes.

Sion, cinéma Arlequin



Jacques Tati, Les vacances de M. Hulot

VOUS POUVEZ AUSSI ALLER VOIR...

*** LES VACANCES DE M. HULOT

de Jacques Tati

M. Hulot arrive sur une plage tranquille et sa seule présence détraque l'ordre des choses et c'est la fête du rire pour les spectateurs témoins de ses facéties. Le comique naît de ses échecs ou de ses succès involontaires. Un chef-d'œuvre à découvrir ou à redécouvrir.

** LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN

de Nicolas Gessner

Bien qu'adapté d'un roman policier de Laird Koenig, ce film s'apparente à un conte fantastique, sans malice, fantômes, démons et autres accessoires classiques du genre. Les personnages évoluent dans un monde familial. Mais, ils ont tous des comportements bizarres, aberrants. Sans le savoir, ils sont les victimes de la machination d'un absent. Une intrigue sentimentale banale affadit ce récit mis en scène sans grande originalité.

* à voir éventuellement
** à voir
*** à ne pas manquer

Hermann Pellegrini

Un cadavre au dessert

de Robert Moore

Auteur de pièces à succès, Neil Simon a écrit un scénario qui reconstitue le climat des films policiers d'avant-guerre. En s'inspirant visiblement des *Dix petits nègres* d'Agatha Christie, il pastiche le roman traditionnel où l'auteur embrouille les pistes, conduit son lecteur par le bout du nez jusqu'au dénouement final. Toute l'action se déroule dans « un vieux château du Moyen Age avec un fantôme à chaque étage », comme dit la chanson.

Sont réunis sur un semblant de scène des personnages qui sont les caricatures de Charlie Chan, l'inspecteur Clouzeau, Hercule Poirot, Sam Spade, Dick Powell et Miss Marple. Leur hôte leur soumet un cas insoluble: le meurtrier sera le cadavre et le crime n'aura lieu que dans quelques heures. Un majordome aveugle, une cuisinière sourde-

muette et un génie du mal animent ce pastiche bouffon, malicieux et farfelu.

Jeu de société très britannique, *Un cadavre au dessert* propose des déductions impossibles, des attentats manqués, des réflexions absurdes du genre « cette chambre est remplie de gens vides ». L'humour et l'épouvante jouent à cache-cache.

Le metteur en scène de cette parodie ne possède malheureusement pas le talent du scénariste. Il reste trop proche du

théâtre et ne tient pas la distance. Il disparaît avant le dessert, laissant à de merveilleux acteurs le soin d'achever seuls le repas. Truman Capote, Peter Falk, David Niven, Peter Sellers, Alec Guinness, Eileen Brennan et Maggie Smith figent leurs personnages. Les cinéphiles apprécieront tout particulièrement les nombreuses références qui émaillent ce film follement dialogué et subtilement démystificateur.

Sion, cinéma Lux



Un cadavre au dessert, une parodie bouffonne des films policiers d'avant-guerre

Pain et chocolat

de Franco Brusati

Tourné il y a cinq ans déjà, ce film décrit la vie d'un immigré italien en Suisse. Nino travaille dans un restaurant de luxe. Mais il perd son emploi, car il est accusé d'avoir uriné contre un mur. Un riche compatriote le remarque et l'engage comme valet de chambre. Nouveau malheur: son employeur se suicide. Il tente sa chance dans le bâtiment, puis échoue chez un éleveur de poulets - un Piémontais - qui utilise des immigrés clandestins. Il perd peu à peu son identité. Il se teint en blond décidé à se faire passer pour un Suisse. Son tempérament méditerranéen le trahit et il est expulsé. Dans le train du retour, il retrouve des compatriotes qui chantent « Ah qu'elle est belle mon Italie! ». Oui, mais sans travail, on y meurt de faim. Il saute du train en marche, décidé à rester illégalement en Suisse.

Homme de théâtre et de cinéma, Franco Brusati s'est réfugié en Suisse durant la dernière guerre. Il avait été condamné à mort pour avoir aidé des Juifs. « C'est pour cette raison que j'ai situé mon film dans ce pays... C'est un salut, un hommage à ce pays. Mais largement teinté d'aigreur. Je sais comment, concrètement, y sont traités les travailleurs immigrés. A l'origine, mon film était même beaucoup plus violent contre la Suisse. Je l'ai atténué, en me disant que le vrai responsable de cette situation, c'était l'Italie, incapable de nourrir ses fils et préférant chanter pour oublier. » Franco Brusati ne nous ménage guère, même si

ses propos sont atténués par un comique chaplinesque et une évidente tendresse. Il rend hommage à notre hospitalité à travers une jeune femme grecque. Mais il dresse un constat vindicatif et cruel de nos travers, dénonce une xénophobie latente, souligne notre méfiance à l'égard de l'étranger qui ne parvient pas à s'intégrer à notre mode de vie, à accepter notre discipline. Nino, aux prises avec nos règles, nos convenances et nos préjugés découvre aussi la concurrence des autres travailleurs immigrés. Et pourtant, il ne se résigne pas à regagner l'Italie, prisonnier de ses rêves toujours déçus.

A certains moments, Franco Brusati falsifie la réalité pour en tirer des effets faciles, utilise un symbolisme primaire. La scène

du poulailler est excessive, par exemple. Mais toujours la bonne humeur tempère le caractère agressif du réquisitoire. Et puis, Nino Manfredi, éblouissant, rend pathétique son personnage et nous force à admettre la juste part de critique que contient le film.

Au reste, *Pain et chocolat* va bien plus loin que le cas particulier. Derrière les gags, les observations drôles, les répliques percutantes, les dénonciations, se profile la « personne déplacée », où qu'elle soit, déracinée, condamnée à la solitude, coupée de ses racines culturelles et affectives. Sujet grave, mais traité dans le ton de la comédie italienne, qui permet au réalisateur de railler pudiquement ses compatriotes. « Je raconte les drames avec pudeur. L'humour, pour moi, c'est cela: la pudeur », a dit Franco Brusati.

Le récit linéaire, solidement construit, joue sur une double opposition. A certains instants, l'action se fige, des répétitions se produisent, puis une cascade de gags, des ellipses superbes accélèrent la narration. La partition musicale également structure le film. Né à Milan, mais d'origine autrichienne par sa mère, Franco Brusati accorde une grande importance au contraste entre une musique d'inspiration allemande et les chansons napolitaines. Les mélodies différentes dictent le rythme des séquences et les mouvements d'appareil.

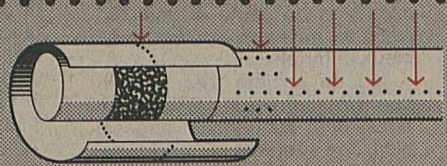
Etoile, Martigny
Zoom, Saint-Maurice
Séances d'art et d'essai



Pain et chocolat: la situation des travailleurs étrangers en Suisse

PREMIERE SUISSE:

Multi-Ventilation = légèreté naturelle



une exclusivité Marocaine

La Multi-Ventilation est une technique unique. Elle se caractérise extérieurement par de multiples perforations appliquées sur le triple filtre et la cigarette.

20 Cig. TL Marocaine Mild

1.60



tests positifs

Grâce à de sérieuses recherches confirmées par des tests positifs, Marocaine peut aujourd'hui proposer une cigarette unique, la Marocaine Mild qui se caractérise par:

- un système unique: la Multi-Ventilation
- un triple filtre qui a fait ses preuves: SEL X4
- une sélection spéciale de tabacs Maryland fins

La réunion de ces trois avantages assure à Marocaine Mild une légèreté naturelle, une fraîcheur constante et la garantie de conserver intact le goût authentique de son tabac.

MAROCAINE MILD



AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A remettre, raison de santé

exploitation d'une distillerie

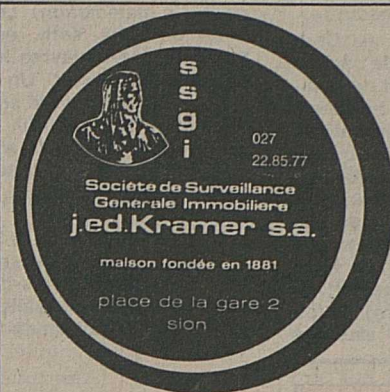
4 fois 400 litres

en Suisse romande, bassin lémanique. Rayon d'activité important, travail à l'année.

Avec:

- concession pour la distillation à façon
- concession pour les spécialités
- concession pour les fruits à pépins

Faire offre sous chiffre PF 303936 à Publicitas, 1002 Lausanne.



Famille avec 2 enfants cherche à louer pour le 1er août

villa ou grand appartement de 4 1/2 pièces

entre Sion et Sierre.

Situation tranquille verdure

Tél. 027/22 35 34 17-302341

Ovornnaz A louer

salon coiffure dames

équipé.

Prix intéressant.

Ecrire sous chiffre P 36-25193 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Martigny

appartement 3 pièces

Confort. Libre tout de suite. Fr. 350.- par mois plus charges.

Jean-Louis Hugon Martigny Tél. 026/2 28 52 143.266.161

Epinassey-St-Maurice A vendre

terrain à bâtir

1500 m2

Ecrire sous chiffre 36-100346 à Publicitas 1870 Monthey.

A louer à Nendaz

chalet

pour 4 personnes

du 1er au 15 juillet. Fr. 290.-

Tél. 027/22 75 37 36-25689

A louer à Sion quartier Platta

studio meublé

dans immeuble neuf.

Entrée selon entente.

Tél. 027/22 11 69 dès 20 heures 22 03 48 36-400569

A louer à Sion près de la poste

1 studio meublé

et

1 chambre

plus douche et WC

Tél. 027/22 23 89 027/36 25 83 (repas) 36-2670

Loye-Itravers A louer

un chalet

Tout confort Chauffage central

Libre juin 15 jours en juillet Août

Tél. 027/58 13 60

36-25742

Je cherche pour clients plusieurs

établissements commerciaux

petits et moyens bars, tea-rooms, cafés, autres.

M. Clerc, av. de la Gare 39, Sion Tél. 027/22 80 50

36-239

A louer à Sion, rue Saint-Guérin

studio meublé

Date d'entrée à convenir.

Agence imm. Armand Favre, Sion Tél. 027/22 34 64

36-207

MARTIGNY A louer

magnifique studio

dans quartier tranquille et ensoleillé.

Tél. 026/2 31 13

A vendre à Sion, rue du Sex

luxeux appart. 4 1/2 p. situé au dernier étage

Situation très ensoleillée avec vue panoramique. Equipement confortable, machine à laver la vaisselle et le linge. Surface: 100 m2 environ. Fr. 176 000.- Hypothèque Fr. 80 000.- sans frais.

Tél. 027/22 05 67

36-1337



Sion Tourbillon 80-82

- 1 pièce, cuisine, bains-WC Fr. 215.-
 - 3 pièces, cuisine, hall Fr. 370.-
 - 4 pièces, cuisine, hall Fr. 425.-
- plus chauffage et eau chaude Situation dégagée, ensoleillée, confort.

Pour visiter: 027/22 03 62 Gérances P. Stoudmann Sogim SA Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01

300 locations de vacances

Offre détaillée de nos disponibilités sur simple demande, gratuitement et sans engagement. Logement City SA, rue du Midi 16 1003 Lausanne. Tél. 021/22 23 44

A vendre pour cause liquidation société

2 studios

Région de Sion. Respectivement Fr. 20 000.- et Fr. 22 000.-

Ecrire sous chiffre P 36-25690 à Publicitas, 1951 Sion.

Devenez propriétaire d'un

APPARTEMENT de 4 1/2 pièces, dès Fr. 155 000.- dans un petit immeuble de qualité, à construire à Grimisuat

Vente directe - sans intermédiaire

Pour tous renseignements, sans aucun engagement Tél. 027/38 19 04 (bureau et app.) y compris samedi et dimanche

Bureau d'architecture Jean-Paul Balet Grimisuat

36-25621

Un assainissement des finances fédérales fort bienvenu

Le «paquet» financier proposé au peuple comporte, outre de sérieuses limitations de dépenses

- l'assainissement durable des finances de la Confédération
- la sauvegarde de l'acquis social
- la garantie pour le Valais de bénéficier de subventions nécessaires à son équipement
- la diminution de la charge de l'impôt fédéral direct pour les petits et moyens contribuables

OUI

à l'assainissement des finances fédérales le 12 juin prochain

Comité d'action valaisan

Devenez propriétaire

d'un chalet neuf

avec versement initial de Fr. 50 000.-, le solde en hypothèque.

- A Ovornnaz, alt. 1300 m très beau chalet en madriers doublé 3 chambres, séjour, cheminée, cave, bain 2 WC, cuisine équipée. Terrain aménagé. Conditions: versement initial Fr. 50 000.- hypothèque 140 000.- Prix 190 000.-

- A Vérines-sur-Chamoson, alt. 1000 m très beau chalet en madriers doublé 3 chambres, séjour, cheminée, cave, bain 2 WC, cuisine équipée. Terrain aménagé. Conditions: versement initial Fr. 50 000.- hypothèque possible 135 000.- Prix 185 000.-

- A Ovornnaz nous vous offrons quelques parcelles de terrains à bâtir équipées Fr. 40 000.-

Vente sans intermédiaire, directement par le constructeur.

Pour rens.: Antoine Roduit, 1912 Leytron Tél. 027/86 26 30 enregist. ou 027/86 34 04 dès 18 h. 36-25634

Champex-Lac

Joli chalet

en bordure du lac, accès voiture, comprenant: 2 chambres à coucher, 1 salle à manger, 1 petit salon, cuisinette et bains, surface du terrain 700 m2. Ce chalet est vendu meublé en style ancien.

Prix de vente: Fr. 128 000.-. Pour traiter: 30 000.- à 40 000.- suffisent.

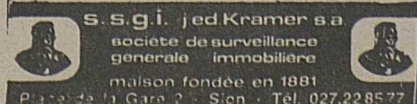
Tél. 025/4 39 62 36-100345

A vendre à Chippis

très bel appartement 3 1/2 pièces

avec garage. Fr. 95 000.-

Pour traiter:



Page 25 la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.85.77

LES MOUVEMENTS DE CAPITAUX

Lorsque, dans des contacts avec leurs collègues étrangers, des économistes suisses leurs exposent qu'un des problèmes majeurs qui se pose aux autorités monétaires helvétiques réside dans l'absence d'un déséquilibre de la balance commerciale du pays, ils voient naître sur les lèvres de leurs interlocuteurs des sourires incrédules.

Et pourtant ils voient juste. La Suisse doit importer de l'étranger davantage qu'elle n'exporte et ceci pour cinq milliards de francs au moins si elle entend équilibrer sa balance des revenus, dans laquelle sont comprises, en plus du trafic des marchandises, les prestations de services, qui sont multiples (excédent du tourisme, des assurances, du produit des brevets et des licences, des intérêts des capitaux, etc...)

Sinon la Suisse s'enrichit, ce qui se traduit par une majoration de l'estimation du franc sur le marché monétaire, incidence particulièrement néfaste pour les exportations.

Il faut bien avouer qu'il s'agit là d'une situation qui, bien qu'elle ne soit pas unique, est quelque peu paradoxale. Elle résulte d'une faculté d'adaptation remarquable découlant de la prise de conscience de la pauvreté naturelle tant du sol que du sous-sol helvétique. Il faut importer non seulement des matières premières pour l'industrie mais aussi une part appréciable de biens de consommation, sans compter le 75% de l'énergie.

Il a fallu aussi recourir sur une large échelle à la main-d'œuvre étrangère pour assurer le fonctionnement d'une économie aux dimensions quelque peu exagérées et déséquilibrée par surcroît, par suite d'une relève intérieure insuffisante.

Mais la seule lecture de la balance des revenus qui, comme vu plus haut, résulte de la superposition de celle du commerce et de celle des services, suffit-elle à déterminer la position financière du pays face à l'étranger? A cette question on peut carrément répondre par la négative, car il y manque un troisième élément, qui a pris, spécialement dans ces dernières années, une ampleur considérable, celui de la balance des mouvements de capitaux.

A vrai dire, la question ne se posait pratiquement pas du temps des parités fixes, lorsque la Banque Nationale Suisse était tenue d'alimenter le marché en devises en cas de pénurie,

tout comme elle devait éponger les excédents dans le cas contraire, les cours oscillant entre des points extrêmes fixés en fonction de la parité.

Il n'en va plus de même depuis l'avènement des changes flottants. L'intervention de la Banque d'émission n'est plus automatique. Elle seule décide s'il y a lieu de le faire ou non, tout comme du moment le plus indiqué et de l'ampleur de son action. Les banques et autres intermédiaires, qui acquièrent des devises étrangères, les industries, en particulier les sociétés multinationales, le font à leurs risques et périls. La BNS est ainsi mieux à même de contrôler l'émission de la monnaie et l'évolution de la masse monétaire, et cela s'est révélé bénéfique en particulier dans la lutte contre l'inflation.

Mais que sait-on sur l'ampleur de ces mouvements de capitaux. A vrai dire pas grand chose et c'est peut-être là une lacune que le législateur comblera prochainement à la lumière d'événements récents. Il importera cependant de s'en tenir aux seuls capitaux exprimés en francs suisses, car ceux qui ne font que de transiter et demeurent en devises étrangères n'ont aucune influence sur notre position monétaire, pour autant que les placements effectués ne soient pas assortis d'une garantie délivrée par un établissement suisse. De par sa position prépondérante dans le contrôle du marché des émissions, la Banque Nationale Suisse est à même d'en mesurer le volume et de le réglementer. L'obligation de conversion, imposée aux emprunteurs étrangers, lui

assure en outre la possibilité de déterminer avec précision l'exportation de capitaux résultant de ces emprunts obligatoires émis en francs suisses sur notre territoire. C'est là un premier point d'acquis.

L'émission de «Notes» en francs suisses est également soumise à l'agrément de la BNS. Pour ceux qui l'ignoraient, disons qu'il s'agit de reconnaissances de dettes, assimilables à des papiers-valeurs. Ils sont à moyen terme (3-8 ans) et d'un montant minimal de 50 000 francs et font l'objet de placements privés sans publicité. En compensation de l'absence de frais d'émission, les «Notes» offrent en général un taux quelque peu supérieur à ceux des emprunts publics ordinaires.

Enfin, et comme dans les deux cas précédents en fonction de l'art. 8 de la loi sur les banques, la BNS peut mesurer l'ampleur des prêts à un an ou plus consentis à des débiteurs étrangers.

C'est ainsi que l'on sait qu'en 1975 les exportations de capitaux autorisées se sont élevées à 12,1 milliards de francs, dont 2,4 milliards résultant d'emprunts publics, 7,2 milliards du placement de «Notes» et 2,5 milliards de prêts.

On ignore pratiquement tout par contre du volume des placements à moins d'un an, qui se pratiquent sur une grande échelle sur le marché de l'argent, en particulier dans le cadre de l'euro-marché.

On n'est pas plus renseigné sur l'entrée de capitaux et sur l'ampleur des investissements en titres suisses. L'information statistique laisse donc apparaître des trous béants qu'il conviendra peut-être de combler dans le cadre d'une réglementation appropriée afin de préciser l'image de la Suisse en tant que place financière.

Encore faudra-t-il utiliser de tels chiffres avec la discrétion voulue. De par leurs dimensions, ils risqueraient d'être incompris, ou utilisés à d'autres fins qu'à la seule surveillance du marché et de son évolution. Il serait d'ailleurs impensable de leur accorder une publicité unilatérale, alors que l'étranger s'en abstient.

Certes le rôle financier de la Suisse est inversement proportionnel à la grandeur de son territoire. Malgré cela, sa monnaie demeure solide et enviable, ce qui prouve que le développement de ce secteur important de l'économie nationale s'est opéré avec prudence et discernement, malgré une croissance rapide et un marché mouvant qui est

lui sans précédent dans l'histoire économique et monétaire mondiale.

Que les puristes, qui contestent l'opportunité du rôle de la Suisse dans ce domaine, imaginent la position du pays sur le plan international sans cet apport indispensable.

Et surtout, qu'ils proposent des solutions pour le maintien du rayonnement helvétique, s'ils persistent dans leur contestation.

F.C.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Emissions de la semaine

- 4 1/2% Pfandbr. Bank Schweiz. Hypoth. Inst. 77/92 Série 182 à 100% du 1 au 7.6.77
- 4 3/4% Kraftwerke Mattmark 77/85 à 100% du 3 au 10.6.77
Réservé à la conversion à 100%
- 4 1/2% Bâle-Campagne 77/85 à 100% du 3 au 10.6.77
- 4 1/2% Canton Saint-Gall 77/85 à 100% du 8 au 15.6.77
Réservé à la conversion à 100%

Augmentation du capital

Oerlikon-Bührle, proportion 1 nouvelle pour 5 anciennes act. porteur au prix de 1000 francs, val. du droit 175 francs; act. nominative, prix de 400 francs, val. du droit 40 francs du 10.6 au 23.6.77.

Bourses suisses

Durant la semaine sous revue, les marchés suisses ont évolué d'une façon irrégulière. En baisse mardi, première séance de la huitaine, sur la lancée du vendredi précédent, la bourse se reprenait mercredi et surtout jeudi en raison d'un grand nombre d'ordres d'achat. Malheureusement cette reprise a été sans lendemain et la veille du week-end, l'indice général de la Société de Banque Suisse terminait au niveau de 295, soit en-dessous de 1.5 point par rapport au vendredi 27 mai. Il semble à première vue que les investisseurs attendent les résultats des votations du 12 juin prochain, relatives à l'acceptation ou non de la TVA, pour reprendre position vis-à-vis de la bourse. Si cet objet est refusé, la Confédération devra très certainement emprunter auprès du public et éponger ainsi une partie des liquidités sur le marché des capitaux. Un autre élément a marqué la semaine, il s'agit de l'accord passé entre la BNS et les banques, qui concerne entre autres les mesures à prendre envers les capitaux en provenance de l'étranger. A première vue, rien ne semble fondamentalement changé, mais cet accord devrait permettre d'effacer, en partie, le mauvais souvenir de Chiasso. A noter aussi, la vente effectuée par la FMI, mercredi, de 524,800 onces d'or au prix de 143,52 dollars l'once. Cette vente a, finalement, un effet négatif sur le cours de l'or, celui-ci clôturant au niveau de 142,25 dollars le vendredi 3 juin.

Bourse de New York

Irrégulier durant les trois premières séances de la semaine, Wall Street s'est bien repris la veille du week-end. En effet, les investisseurs américains ont préféré connaître la publication des différents indices avant de prendre position. Ces indices, parus vendredi, étant dans l'ensemble favorables, les cours ont progressé et l'indice Dow Jones a terminé à 912.23 soit en hausse de 13.4 points par rapport au vendredi précédent, franchissant donc à nouveau le cap des 900 dans le sens de la hausse.

Bourses allemandes

Les bourses allemandes n'ont pas été très bien disposées durant ces quatre dernières séances. En effet, malgré la publication de la baisse du taux de chômage de 4,6% à 4,1% par rapport au mois d'avril, les marchés n'ont pas réagi comme on aurait pu l'espérer. Tous les secteurs économiques ont été touchés par ce climat négatif.

Bourse de Tokyo

Très bien disposée mardi, sans nouvelle particulière, où l'indice a franchi allègrement le cap des 5000, la bourse de Tokyo a fléchi par la suite pour se stabiliser la dernière séance de la semaine. Il n'en demeure pas moins que l'indice en question se retrouve au niveau de 4991, soit en baisse de 3,71.

Pe.

L'économie en bref

Les dépenses d'investissement de la Confédération continuent de baisser

La part qu'occupent les investissements dans les dépenses totales de la Confédération n'a fait que diminuer depuis le début des années septante. Sans tenir compte des subventions, emprunts et participations en faveur de l'étranger, cette part était passée de 18% à 27% au cours des années soixante. En 1971, la Confédération affectait 24,4% de ses dépenses à des investissements. Cette proportion est retombée à 20,9% jusqu'en 1975. Au cours de l'année passée, elle est descendue pour la première fois depuis 1962 au-dessous de la limite de 20% pour atteindre 19,5%. Plus frappant encore est le recul qu'annonce le budget pour 1977. Selon celui-ci, en effet, 16,1% seulement des dépenses totales, c'est-à-dire 2,582 mio de francs, seront employés à des investissements. Cette évolution est essentiellement imputable à une réduction de 16,6%, soit de 514 mio de francs des contributions aux investissements des autres collectivités publiques. A l'inverse, les dépenses de consommation progressent encore de 602 mio de francs, soit de 4,9% en 1977.

Tendance à l'augmentation de la consommation privée

Dans la période de douze mois s'étendant entre mars 1976 et février 1977, les CHIFFRES D'AFFAIRES DU COMMERCE DE DÉTAIL ont été supérieurs de 0,5% EN VALEUR à ceux réalisés dans la même période de 1975-1976. Etant donné que les prix à la consommation ont augmenté dans le même temps de 1%, on peut dire que les chiffres d'affaires du commerce de détail se sont pratiquement stabilisés en VALEUR RÉELLE, alors qu'il y a un an, on enregistrait encore un recul notable des quantités consommées. Dans de nombreux secteurs, la consommation PAR TÊTE d'habitant s'est nettement accrue, la population ayant diminué; cette évolution n'est pas sans répercussions sur la conjoncture puisque la CONSOMMATION PRIVÉE constitue la COMPOSANTE LA PLUS IMPORTANTE de la DEMANDE GLOBALE DE L'ÉCONOMIE. On ne peut toutefois pas encore déterminer clairement si cette tendance accrue à la consommation va se maintenir.

Les exportations de l'industrie des machines textiles largement réparties

En 1976, les Etats-Unis ont été de loin le premier pays d'écoulement des machines textiles suisses; leurs achats, qui ont atteint un montant de 274 mio de francs, ont augmenté de 17%. On trouve à la deuxième place la République fédérale d'Allemagne qui a acheté pour 208,8 mio de francs, soit 10% de plus que l'année précédente. Des livraisons pour un montant de plus de 100 mio de francs ont aussi été effectuées à destination de l'Italie (132,3 mio de francs, soit 5% de plus qu'en 1975). Quant à la Grande-Bretagne, qui avait encore acheté en 1974 pour 131,7 mio de francs de machines textiles suisses, elle a encore réduit ses importations en 1976, après le recul de 20% de l'année dernière: les exportations suisses à destination de ce pays n'ont atteint que 97,3 mio de francs, soit 8% de moins que l'année précédente. Les machines textiles exportées sont écoulées, à raison de 50% au moins dans les pays européens, près de 15% prenant le chemin de l'Amérique du Nord. Ainsi, les exportations à destination de l'Afrique (6,7%), de l'Asie (13,9%), de l'Amérique du Sud (11,8%) et de l'Australie (0,8%) représentent au total 33% de l'ensemble.

SDES

Popularité croissante des obligations à taux d'intérêt variable « Libor »

Caractéristiques des obligations à taux d'intérêt variable

Dans leur rôle d'intermédiaires professionnels entre les emprunteurs et les prêteurs de fonds, les banques et financiers s'efforcent constamment de développer des instruments toujours mieux adaptés aux besoins des deux parties. Si certains de ces instruments ne répondent pas toujours à l'attente et sont abandonnés, d'autres connaissent un succès croissant même après des débuts modestes. A cette seconde catégorie appartiennent les obligations à taux d'intérêt variable. Introduites en 1970 déjà, elles n'ont vraiment gagné en importance qu'à partir du milieu de 1975.

Leur succès est dû à la solution particulièrement judicieuse qu'elles apportent en assurant d'une part une rémunération des fonds engagés constamment conforme aux conditions du marché et en procurant d'autre part à l'investisseur un très haut degré de liquidité et partant, de flexibilité. Les obligations, à taux d'intérêt variable, dénommées en anglais Floating Rate Notes, sont des obligations à moyen et à long terme, libellées en dollars des Etats-Unis, dont le taux d'intérêt fluctue parallèlement au taux à court terme de l'euro-dollar. Le London Interbank Offered Rate, ou Libor, sert de référence en tant que taux moyen de l'intérêt ayant cours à Londres pour des eurodollars à six mois. A ce taux vient s'ajouter un supplément qui varie en fonction de la qualité du débiteur et de la durée de l'emprunt. Jusqu'ici, ce supplément s'est situé entre 1/4 et 1/2%. Ces obligations présentent une autre caractéristique importante pour les investisseurs, en ce sens qu'elles sont souvent assorties d'un taux d'intérêt minimum, selon plusieurs variantes. Ainsi, le taux d'intérêt minimum

peut être valable pour toute la durée de l'emprunt ou seulement pendant une fraction de sa durée; il peut aussi être variable. De même, la possibilité existe de renoncer au taux minimum et de faire varier le supplément de taux pendant la vie de l'emprunt, de fixer le taux d'intérêt pour une fraction de cette durée et de laisser fluctuer ensuite avec le taux Libor. Cependant, le type d'emprunt le plus répandu et ayant aussi le plus de succès est conçu selon la première formule: London Interbank Offered Rate (Libor) plus le supplément, plus la garantie d'un taux minimum pendant toute la durée de l'emprunt.

Les obligations à taux d'intérêt variable représentent une catégorie particulière des euro-obligations et sont en conséquence libérées de l'impôt à la source. Les coupures sont en général de 1000 \$. La durée varie le plus souvent entre cinq et dix ans, celle de cinq ans ayant été toutefois la plus fréquente ces derniers temps. Le taux de l'intérêt est fixé pour les prochains six mois, deux jours avant le paiement des coupons qui sont semestriels. Ceux-ci sont payables à New York mais, en réalité, les versements sont effectués par des banques sises en Europe. Comme les autres euro-obligations, les obligations à taux d'intérêt variable sont négociées sur le marché secondaire. Elles sont presque toutes cotées au Luxembourg. L'adaptation automatique du taux d'intérêt au Libor du moment assure à ces obligations un rendement conforme au marché, en sorte que celles-ci sont généralement négociées aux environs du pair, c'est-à-dire aux prix d'émission. Des écarts plus importants de la parité sont généralement la conséquence d'éléments particuliers tels qu'un changement dans la qualité du débiteur ou les conditions spécifiques de l'emprunt Libor (p. ex. l'absence d'un taux d'intérêt minimum).

Depuis l'introduction des obligations à taux d'intérêt variable près de 50 émissions représentant un volume approximatif de 1,8 mrd de \$ ont été offertes en souscription.

Avantages pour l'emprunteur et le prêteur

L'emprunteur recourant au taux d'intérêt variable diminue son risque de devoir continuer à payer des intérêts élevés, alors que

les taux sont en baisse. Il s'assure ainsi de n'avoir à payer qu'un intérêt conforme au marché. Par ailleurs, le taux applicable étant fonction du taux des eurodollars à six mois, l'émetteur obtient normalement un crédit à moyen ou à long terme à des conditions plus favorables que sur le marché des capitaux, c'est-à-dire au taux du marché monétaire, plus le supplément spécifique de ce genre d'obligations. En effet, les taux du marché monétaire - sauf en période d'inflation très marquée - sont inférieurs à ceux du marché des capitaux, de sorte que l'emprunteur peut obtenir des fonds à de meilleures conditions en ayant recours aux obligations à taux d'intérêt variable plutôt qu'aux euro-obligations habituelles. Cet avantage ainsi que celui découlant de la possibilité de se procurer des moyens financiers à un taux en tout temps conforme aux conditions du marché et cependant disponibles à moyen et à long terme rendent les obligations à taux d'intérêt variable particulièrement intéressantes pour les banques. Pour le prêteur, les obligations à taux d'intérêt variable sont un instrument de placement important et extrêmement flexible. Elles le mettent en mesure de placer ses moyens financiers à un taux d'intérêt répondant aux conditions du marché, et lui offrent - grâce à l'adaptation de la rémunération - la garantie de pouvoir profiter des hausses des taux. D'autre part, grâce à la garantie d'un taux minimum, comme c'est le cas pour la plupart des obligations liées au Libor, il a l'assurance qu'il ne devra supporter que jusqu'à une limite fixée à l'avance d'éventuelles baisses du taux d'intérêt sur l'euro-marché. A cela s'ajoute la bonne négociabilité de ces titres, qui permet à l'investisseur de se retirer en tout temps sans de grosses pertes et de placer son argent sous d'autres formes qui lui paraissent plus intéressantes. Précisément à une époque où les avis concernant l'évolution future des taux de l'intérêt divergent grandement et où la possibilité d'une nouvelle hausse est envisageable, les obligations à taux d'intérêt variable offrent l'opportunité d'un placement d'attente. Habituellement émises en coupures de 1000 dollars, elles se prêtent également à des placements de la part d'investisseurs moyens.

David Feder

ANIVERSARIO 1927-1977

LE TOUR DU MONDE EN 50 ANS!

Depuis un demi-siècle, IBERIA relie l'Europe aux pays du soleil. Depuis 30 ans, les avions d'IBERIA s'envolent de Genève vers les vacances, vers les affaires, vers les marchés d'Amérique du Sud, d'Afrique...

Un bail de dynamisme et de constant développement.

Heureux anniversaires!

Pour votre publicité

027
21 21 11

Avec les œufs à gober du pays M48: une alimentation plus naturelle!

Migros vous le garantit par ce label.*

Les œufs à gober du pays M48, munis du label Migros-S-Production, proviennent de poudeuses élevées dans des conditions optimales, surveillées, en permanence, selon les principes de Migros-S-Production.

Nous prescrivons très précisément le genre de nourriture des animaux et contrôlons sa qualité.

Les poules poudeuses sont soumises régulièrement à un contrôle vétérinaire pour qu'elles restent en parfaite santé. Lors d'un éventuel traitement thérapeutique, nous prescrivons un délai d'attente avant d'apposer à nouveau le label Migros-S-Production sur ces œufs.

Nous contrôlons les centres avicoles en permanence quant à la propreté et à l'hygiène qui doivent être irréprochables. Nous examinons également les produits employés pour les nettoyages et la désinfection.

Les œufs sont constamment soumis à des contrôles de qualité et doivent correspondre aux normes de Migros-S-Production.

Tout ceci, nous le faisons pour que vous puissiez profiter d'une amélioration réelle de la qualité des œufs et vous délecter de leur incomparable saveur.

Grâce à Migros-S-Production, les œufs à gober du pays M48 procurent une alimentation plus naturelle. Dans votre Migros, vous trouvez chaque jour des œufs à gober du pays M48 munis du label Migros-S-Production...

... à des prix Migros avantageux!
Carton de 6 œufs 2.10



MIGROS

en fait toujours un peu plus.

Œufs à gober du pays M48

Les œufs à gober du pays M48 sont ramassés le jour de la ponte (uniquement du lundi au vendredi) et livrés le jour même à la Migros où ils sont immédiatement emballés et marqués du signe «Migros-data». Après cela, ils ne peuvent être vendus que les deux jours suivants au maximum ou pendant 48 heures dans votre magasin Migros.



JEUDI 9 JUIN:

FETE-DIEU

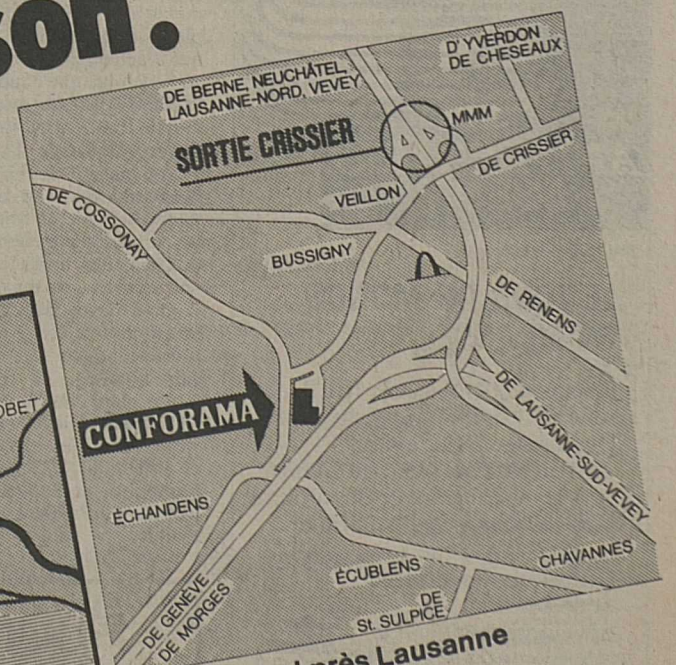
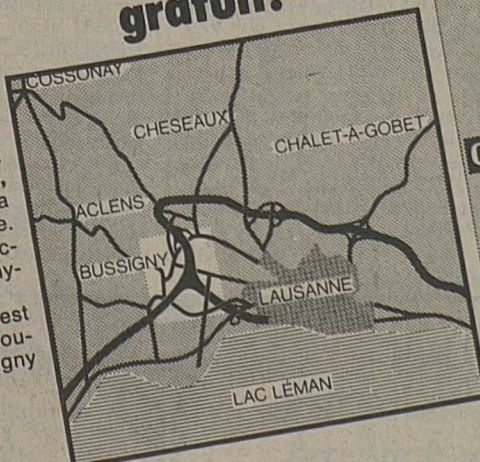
PROFITEZ-EN POUR DÉCOUVRIR

CONFORAMA

discount géant en meubles, radio-TV-Hi-Fi, électro-ménager, luminaires, literie et 10 000 articles pour la maison.

Parking 300 places gratuit!

Si vous venez à CONFORAMA par l'autoroute, prenez la sortie CRISSIER et tournez à droite, puis restez sur la route cantonale. Roulez en direction de Bussigny-sud-Morges. CONFORAMA est au bord de la route, entre Bussigny et Echandens.



Bussigny-sud près Lausanne
Route cantonale, entre Bussigny et Echandens
Tél. 021 892955

Lundi
Mardi au vendredi

13 h. 30 - 19 h. 30
9 h. - 12 h.
13 h. 30 - 19 h. 30
9 h. - 17 h. 30

Samedi

Après Hussy et Blazevic, Vonlanthen tente l'impossible! En Suède, la Suisse n'a plus gagné depuis 57 ans...



Ce soir à Stockholm, l'équipe suisse a-t-elle une chance de battre la Suède dans ce match comptant pour la qualification en coupe du monde? Admettons que si la Suisse s'imposait elle réaliserait un formidable exploit...

AVANT UN GRAND RENDEZ-VOUS AUTOMOBILE

L'histoire des 24 Heures du Mans

Nouvelle lutte Porsche-Renault

Les 24 Heures du Mans, créées en 1923, seront disputées ce week-end pour la 45^e fois. Elles retracent à elles seules la plus grande partie de l'histoire de l'automobile : plus d'un demi-siècle d'évolution technique, de vitesse, de passion, de drames...

En 1923 donc, sur le vieux circuit de La Sarthe, qui passait alors par Pontlieue, les Français Lagache-Léonard, sur Chenard et Walcker, triomphaient à la moyenne de 92 km 064 et inauguraient ainsi le palmarès. Fait remarquable : 33 voitures étaient au départ, 30 furent classées.

En 1926, Bloch-Rossignol dépassaient pour la première fois les 100 km/h de moyenne : 106,350 exactement. Pour le public de l'époque, c'était époustoufflant. Le « cap » des 3000 km en 24 heures était franchi en 1931 par les Britanniques Howe-Birkin, sur Alfa Romeo, avec 3017 km 654.

Toujours plus vite. En 1937, Jean-Pierre Wimille et Robert Benoist, tout en apportant une première victoire à Bugatti, réalisaient 136 km 997 de moyenne. Puis Wimille, associé cette fois à Veyron, toujours sur Bugatti, portait le record à 139 km 781 en 1939.

C'était alors la Seconde Guerre mondiale. Après neuf ans d'interruption, la ronde infernale reprenait en 1949 et voyait Luigi Chinetti-Selsdom triompher à 132 km 420 de moyenne. Pour la première fois, le nom de Ferrari apparaissait au palmarès, un nom qui allait faire parler beaucoup de lui.

En 1950, le Français Louis Rosier l'emportait à 144,380 de moyenne sur Talbot.

Performance unique : il avait pratiquement piloté durant 24 heures. Il n'avait laissé le volant à son fils que pendant deux tours.

1955 était à marquer d'une pierre noire. C'était l'année de la terrible catastrophe. Après deux heures de course, la Mercedes du Français Pierre Levegh, à la suite d'un accrochage avec l'Austin du Britannique Maklin, était propulsée dans les airs et elle explosait juste devant les tribunes officielles. On devait déplorer 92 morts et plus d'une centaine de blessés. Malgré l'ampleur du désastre, l'épreuve se poursuivait et les Britanniques Mike Hawthorn-Ivor Bueb, sur Jaguar, étaient vainqueurs après avoir parcouru 4135 km 380 à la moyenne de 172 km 308.

En 1958, c'était le début de l'ère Ferrari. Le Belge Olivier Gendebien et l'Américain Phil Hill franchissaient victorieusement la ligne d'arrivée après avoir couvert 4010 km 926 à la moyenne de 170,914. Gendebien allait encore s'imposer trois fois et devenir le recordman des victoires (quatre).

Après deux tentatives vouées à l'échec, Ford enlevait sa première victoire en 1966 grâce aux Néo-Zélandais Bruce MacLaren-Chris Amon à 201 km 196 de moyenne. Pour la première fois, les 200 km/h étaient dépassés. L'année suivante, le « mur » des 5000 km était franchi par les Américains Dan Gurney-A.-J. Foyt, sur une Ford 7 litres (5239 km 900) à la moyenne de 218,038.

En 1970, Porsche gagnait pour la première fois grâce à Hans Hermann, associé au Britannique Richard Attwood. La firme allemande récidivait en 1971 avec Helmuth

Marko et Gyjs Van Lennep. C'était l'année des records absolus : 5333 km 724 parcourus à 222 km 304. Record du tour par Jacky Oliver, sur Porsche également, en 3'18"4 (moyenne 244,297).

En 1972, pour la 40^e édition, le circuit de La Sarthe était considérablement modifié. Henri Pescarolo et Graham Hill (195,472 de moyenne) apportaient un premier succès à la firme française Matra, un succès, il faut bien le dire, trop facilement remporté en raison du forfait des Ferrari et des Mirage.

La 43^e édition, celle de 1975, n'était vraiment pas comme les autres. Le règlement des années précédentes était complètement modifié. La consommation, notamment, entrainait plus en ligne de compte. Les bolides ne devaient pas consommer plus de 41 litres aux 100 km et ravitailler tous les 20 tours ou plus. Le public n'apprécia pas ces changements et, à la suite également du renoncement de Matra, il y eut moins de 100 000 entrées payantes. Fort heureusement, les organisateurs ne poursuivaient pas l'expérience en 1976. La consommation d'essence n'entrainait plus en ligne de compte. Mieux même, pour la première fois, les grosses voitures américaines étaient admises. On s'attendait à une lutte entre les Porsche Turbo 936 et l'Alpine-Renault Turbo des Français Jabouille-Tambay. Mais la voiture française devait abandonner après neuf heures de course (piston crevé). Dès lors, plus personne ne pouvait inquiéter la Porsche de Jacky Ickx-Gyjs Van Lennep qui l'emportait à la moyenne de 198,746, reléguant Lafosse-Migault (Mirage Ford) à onze tours.

TROISIÈME match de l'équipe nationale dans le tour éliminatoire de la coupe du monde (groupe 6), troisième coach. Avec René Hussy, les Suisses s'étaient inclinés en septembre dernier à Oslo face à la Norvège (1-0). Avec Miroslav Blazevic, appelé pour un intérim, nouvelle défaite à Bâle (2-1) contre la Suède.

Roger Vonlanthen tente l'impossible ce soir à Stockholm. Une victoire helvétique relancerait l'intérêt, entretiendrait un léger espoir mais le sort de la Suisse serait dépendant de la tenue de la Norvège : un succès à Oslo contre la Suède le 7 septembre prochain. Alors seulement le match Suisse-Norvège du 30 octobre prochain apparaîtrait comme une finale.

Logiquement, la Suède est la grande favorite de ce groupe. Les hommes de Georg Ericson, qui ont remporté leurs deux premières rencontres, espèrent se qualifier de façon définitive dès aujourd'hui au Rasunda-Stadion. Le public présente d'ailleurs l'événement, le jour de liesse. Le match Suède-Suisse se déroulera à guichets fermés.

Cette équipe suédoise, qui participera fort probablement au tour final de la coupe du monde en Argentine, n'est pas cependant d'une valeur exceptionnelle. La semi-retraite d'éléments aussi clairvoyants et expérimentés que Ove Grahn et Bo Larsson ainsi que les défections des avants de pointe Roland Sandberg (contraint d'arrêter la compétition) et Ralf Edstroem affaiblissent considérablement un ensemble qui avait joué un rôle en vue lors de la dernière coupe du monde.

Le coach Ericson fait confiance néanmoins à ses « mercenaires » : le gardien Ronnie Hellstroem (Kai-

serlautern), l'arrière Hasse Borg (Eintracht Brunswick) celui de Bayern Bjoern Andersson, le faux ailier Conny Torstensson (Bayern) et surtout l'avant-centre Benny Wendt, qui a fait une saison remarquable à Tennis Borussia Berlin. Tous ces joueurs n'ont plus disputé de matches sérieux depuis le 21 mai. Ils risquent donc de se présenter en forme imparfaite. Le match de préparation joué contre la Norvège la semaine dernière, à Goeteborg, n'a guère apporté d'enseignements positifs. Présent à la rencontre, Roger Vonlanthen a surtout remarqué le manque d'engagement, de détermination de joueurs peu décidés à se livrer. Georg Ericson a vu lui les Suisses contre la France. Malgré la lourde défaite (4-0) il dit avoir été impressionné.

Réunis depuis samedi à Zurich, les protégés de Roger Vonlanthen ont surtout songé à recharger les accus. Certains parmi les principaux internationaux - Botteron, Barberis en particulier - ont accusé une baisse de régime lors des derniers matches du tour final. Roger Vonlanthen n'a pas voulu dévoiler ses batteries trop vite. Il attendra le dernier moment pour communiquer son équipe définitive. Celle-ci devrait être très proche de celle qui a battu la Tchécoslovaquie par 1-0, récemment à Bâle. La rentrée d'Arthur Von Wartburg, qui avait brillé contre la France, offre une possibilité de rechange en ligne médiane.

Il y a trois ans à Malmoe, la Suisse en match amical avait obtenu un honorable résultat nul (0-0). Burgenner, Bizzini, Botteron, Risi et Elsener avaient participé à cette rencontre. Toutefois la dernière victoire suisse en Suède remonte à 1920.

L'équipe suisse avec Kudi Mueller

A une exception près, Roger Vonlanthen présentera, aujourd'hui contre la Suède, la même équipe qu'au cours de la première mi-temps du récent match Suisse-Tchécoslovaquie. Le Servettien Kudi Mueller, qui n'avait fait son entrée sur le terrain qu'en seconde mi-temps (il avait marqué le seul but du match) jouera cette fois dès le début, à la place de Claudio Sulser.

La Suède devra se passer de son « milieu de terrain » Conny Torstensson, qui a quitté le camp d'entraînement mardi à la suite du décès de son père. Il sera sans doute remplacé par Lennart Larsson. L'entraîneur suédois Georg Ericson a fait savoir qu'il n'annoncerait la composition de son équipe que quelques heures avant la rencontre, qui débutera à 19 heures.

LES ÉQUIPES PROBABLES

Suède : Hellstroem ; Bjorn Andersson, Nordqvist, Roy Andersson, Borg ; Boerjesson, Larsson, Linderöth ; Groenhagen, Sjoberg, Wendt. - Remplaçants : Hagberg, Magnus Andersson, Joergen Augustsson, Karlsson, Ahlstrom, Nordin.

Suisse : Burgenner ; Brechbuehl, Chapuisat, Bizzini, Trincherro ; Demarmels, Barberis, Botteron, Mueller ; Elsener, Risi. - Remplaçants : Kueng, Maradan, von Wartburg, Sulser, Kuettel.

Palmarès du tir en campagne à Martigny

PRINCIPAUX RÉSULTATS

300 MÈTRES

Martigny, Société de tir. Classe d'importance A, degré 1, 103 tireurs, moyenne : 56,929. Distinctions : 36. Mentions fédérales : 52. Mentions cantonales : 12.

68 points : Gabriel Roduit.
67 points : Hugues Burger, Philippe Chapuis, Michel Coquoz.
66 points : Georges Deladoey, Charly Granges.

65 points : Jules Mayoraz.
64 points : Richard Woltz.
63 points : Michel Carrier, Rodolphe Burger.

62 points : Roger Buémi, Robert Fort, Joseph Gaudin, Franz Heinimann, Fernand Maret, Denis Rossier, Michel Sauthier.

61 points : Gaston Delasoie, Marcel Langel, Albert Pointet.

60 points : Arthur Bochatay, Adolphe Burki, Paul Gillioz.

59 points : Jean-Luc Alter, Franz Binggeli, Gabriel Derivaz, Jacques Kalbermatten, Gabriel Morabia, Jean-Claude Pointet.

58 points : Ernst Bär, Charles Délez, Léonard Gagliardi.

57 points : Paul Grandchamp, Frédy Paul, Roland Moix, Yvon Saudan.

Charrat, Amis tireurs. Classe d'importance C, degré 2, 16 tireurs, moyenne : 58,900. Distinctions : 7. Mentions fédérales : 13.

64 points : Fernand Cretton.

63 points : Pierre-André Fardel.

60 points : Jean-Yves Chappot, Philippe Taillens.

59 points : Renaud Gaillard.

58 points : Willy Boson, Roland Boson.

Fully, Union. Classe d'importance C, degré 2, 37 tireurs, moyenne : 55,090. Distinctions : 10. Mentions fédérales : 15. Mentions cantonales : 4.

63 points : Pierre-Jean Roduit.

62 points : Roger Roduit.

61 points : Benoît Carron, Elie Carron.

60 points : Michel Ançay.

59 points : Angelin Carron, Gérard Fleury.

58 points : Michel Gay, Philippe Granges.

57 points : Marcel Ançay.

Vernayaz, L'Aiglon. Classe d'importance C, degré 2, 1 tireur. Distinction : 1. Mention fédérale : 1.

57 points : Hans Bigler.

Martigny-Combe, Le Progrès. Classe d'importance C, degré 3, 5 tireurs. Mentions fédérales : 2.

56 points : Charles Besse.

55 points : Pierre-Noël Rouiller.

Bovernier. Classe d'importance C, degré 3, 2 tireurs. Mention cantonale : 1.

51 points : Régis Sarrasin.

50 MÈTRES

Martigny, Société de tir. Classe d'importance A, degré 2, 95 tireurs, moyenne : 72,428. Distinctions : 21. Mentions fédérales : 28. Mentions cantonales : 6.

85 points : Charly Granges, Jean-Daniel Uldry.

84 points : André Gremaud.

83 points : Richard Woltz.

79 points : Roger Buémi, Laurent Granges.

78 points : André Bellon, Maurice Pillet.

77 points : Fernand Maret.

75 points : Michel Sauthier.

74 points : Clair Gay des Combe.

73 points : Joseph Bellwald, Michel Coquoz, Jean-Pierre Evéquoz, Mario Métrailler, Fernand Tissières.

72 points : Philippe Guigoz, Sylvio Juillerat, Gabriel Morabia.

71 points : Marc Chappot.

70 points : Jean-Yves, Chappot, jun.

Société de tir, Martigny



GIRO: POLLENTIER EN ROSE!

POUR TROIS SECONDES, FRANCESCO MOSER SE FAIT SOUFFLER LA PLAGE DE LEADER

LA PREMIÈRE des trois étapes des Dolomites, malgré ses trois cols de première catégorie et son arrivée en côte, n'a pas fait la décision dans le Tour d'Italie 1977, mais elle a singulièrement clarifié la situation. Au col Drusce de Cortina, la victoire est revenue à l'Italien Giuseppe Perletto. Troisième à neuf secondes du vainqueur, le Belge Michel Pollentier, l'équipier favori de Freddy Maertens, a ravi le maillot rose à Francesco Moser, mais pour trois secondes seulement. C'est dire que tout reste possible entre les deux hommes. A l'arrivée, Francesco Moser admettait que Pollentier avait été le plus fort : « Il était meilleur que moi aujourd'hui et c'est logiquement qu'il a endossé le maillot de leader. Je pense cependant que je parviendrai à limiter les dégâts dans les deux autres étapes des Dolomites pour faire éventuellement la décision dans l'étape contre la montre du 11 juin ».

Derrière Pollentier et Moser, l'écart est désormais creusé. G.-B. Baronchelli, le vainqueur du Tour de Romandie, qui avait été le premier attaquant du jour, n'a pas tenu la distance. Il a concédé passablement de terrain dans la côte finale, ce qui lui vaut de se retrouver à plus de deux minutes du nouveau leader. Parmi les autres grands battus de cette journée difficile (l'étape s'est courue sous la pluie et dans le brouillard) on trouve le Belge Johan De Muynck et surtout Felice Gimondi, qui a franchi la ligne d'arrivée avec plus de quinze minutes de retard sur le vainqueur du jour.

BREF FILM DE LA COURSE

Les routiers-sprinters Marino Basso et Pierino Gavazzi n'avaient pas pris le départ de cette 17^e étape, départ donné sous la pluie. La première difficulté de la journée, le col de Rolle (115 km, 1970 m d'altitude) fut franchie en tête par l'Espagnol Faustino Fernandez-Oviez, leader du Grand Prix de la montagne. L'Ibérique devançait Caiumi puis le peloton très étiré de 25 secondes. Mais il fut vite rejoint.

Dans le Pordoi (173 km, 2239 m), G.-B. Baronchelli tenta sa chance, mais il ne put résister à la contre-attaque lancée par Ueli Sutter, suivi de Michel Pollentier. Au som-

met, Sutter passait en tête avec 17" d'avance sur Pollentier, 20" sur Panizza et Baronchelli et quelques autres poursuivants. Johan De Muynck se trouvait déjà à trois minutes et Felice Gimondi à plus de six minutes.

Dans l'ascension du Falzarego (203 km, 2105 m), c'est Josef Fuchs qui dictait d'abord le train. Dans les derniers virages, Ueli Sutter attaqua de nouveau et il franchissait le sommet en tête avec quelques mètres d'avance sur Beccia, Bortolotto, Pollentier, Fuchs et Moser. Baronchelli avait perdu le contact et il ne devait jamais revenir sur le groupe de tête.

Restait l'ascension finale avec 256 m de dénivellation en 4 km. Moser, en compagnie de trois équipiers dans un groupe de tête fort de huit hommes, semblait en mesure de conserver son maillot de leader. Il ne put cependant réagir lorsque Pollentier se lança à la poursuite de Perletto, qui s'était échappé dès le début de la côte. Il a franchi finalement la ligne d'arrivée 25 secondes après Pollentier, perdant ainsi la première place du classement général pour trois petites secondes.

● Classement de la 17^e étape, Conegliano Veneto - Cortina d'Ampezzo - col Drusce (220 km) : 1. Giuseppe Perletto (It) 6 h. 43'35" (moyenne 32,7) ; 2. Mario Beccia (It) à 9" ; 3. Michel Pollentier (Be) même temps ; 4. Claudio Bortolotto (It) à 33" ; 5. Francesco Moser (It) à 34" ; 6. Alfio Vandini (It) à 39" ; 7. Wladimiro Panizza (It) même temps ; 8. Josef Fuchs (S) à 57" ; 9. Ueli Sutter (S) à 1'24" ; 10. Ronald De Witte (Be) à 2'05" ; 11. Wilmo Francioni (It) ; 12. G.-B. Baronchelli (It) ; 13. Riccomi (It) même temps ; 14. Conti (It) à 5'45" ; 15. Aja (Esp) à 6'30" ; 16. Fernandez-Oviez (Esp) à 6'41" ; puis : 31. Johan De Muynck (Be) à 12'18" ; 41. Felice Gimondi (It) à 15'27".

● Classement général : 1. Michel Pollentier (Be) 88 h. 05'29" ; 2. Francesco Moser (It) à 3" ; 3. Wladimiro Panizza (It) à 2'01" ; 4. G.-B. Baronchelli (It) à 2'25" ; 5. Mario Beccia (It) à 3'37" ; 6. Ronald De Witte (Be) à 3'52" ; 7. Alfio Vandini (It) à 4'08" ; 8. Walter Riccomi (It) à 5'55" ; 9. Claudio Bortolotto (It) à 7'46" ; 10. Tino Conti (It) à 9'55" ; 11. Miguel-Maria Lasa (Esp) à 10'06" ; puis : 17. Josef Fuchs (S) à 12'12".



Vendredi, départ du Tour du Valais romand

Ce sont douze équipes régionales de six coureurs qui prendront part, du 10 au 12 juin prochains, au XI^e Tour cycliste du Valais romand pour juniors qu'organise le Vélo-Club montheysan. Celui-ci a en effet retenu les sélections d'Argovie, Berne, Thurgovie, Zurich, Genève (deux équipes), Fribourg, Neuchâtel-Jura, Valais, Vaud, Monthey (deux équipes).

Le parcours comprend quatre étapes totalisant 277 km 500. Le vendredi après-midi, les concurrents se rendront de Monthey à Champéry (74 km) par Le Bouveret. Le samedi matin, on aura l'étape Monthey-Lavey-Village, par Vionnaz, Martigny et Dorénav (94,5 km), le samedi après-midi l'étape Lavey-Monthey (7 km contre la montre) et le dimanche matin, on se rendra de Monthey à Savièse (102 km) par Saillon, Sion, Bramois, Sierre et Châteauneuf.

La plupart des meilleurs juniors suisses seront au départ et notamment les Genevois Aubry, Prahin et Baud, les Vaudois Burnier, Dutoit (champion de son canton), Gétaz et Gutmann, le Neuchâtelois Grezet, les Valaisans Fellay, Bétrisey et Gavillet, les Argoviens Meier et Hürzeler, les Thurgoviens Menzi, Brugmann et Seiz, les Zurichois Muff et Siegenthaler frères.

Les courses à l'étranger

● MITTERSILL. - 6^e étape du Tour d'Autriche pour amateurs : 1. Siegfried Denk (Aut) 3 h. 30'39" ; 2. Leo Karner (Aut) ; 3. F. von Loeffelholz (RFA), même temps. - Classement général : 1. Rudolf Mitteregger (Aut) 16 h. 26'04" ; 2. Jiri Konecny (Tch) à 56" ; 3. Leo Karner (Aut) à 1'20". Puis : 29. Roland Gloor (S) à 16'15".

● ABERYSTWYTH. - 9^e étape du Tour d'Angleterre : 1. Frantisek Kalis (Tch), les 169 km en 4 h. 25'54" ; 2. Jan Bieniek (Pol) ; 3. Bert Scheunemann (Ho) ; 4. Aad Tak (Ho) ; 5. Nowicki (Pol) ; 6. Werner Fretz (S), même temps. - Classement général : 1. Said Gusseinov (URSS) 34 h. 36'34" ; 2. Alf Segersall (Su) à 8" ; 3. Paul Carbutt (GB) à 19".

HOCKEY SUR GLACIS

Le CP Berne en coupe d'Europe

L'adversaire du CP Berne dans le premier tour de la coupe d'Europe 1977-1978 sera le champion de Roumanie, Steaua Bucarest. Le match aller sera joué à Berne. Le qualifié devra être connu avant le 30 septembre. Dans le deuxième tour, le vainqueur de Berne - Bucarest sera opposé au vainqueur de HC Gap (France) - EC Cologne (RFA).

FOOTBALL

Coupe suisse PREMIER TOUR

Orsières - Sierre

4-1

Le Tour de Suisse traversera tout le Valais jusqu'à Fiesch le 20 juin

Pour la première fois, le budget dépasse le million

Le Tour de Suisse 1977, qui aura lieu du 16 au 14 juin, a été présenté à la presse à Baden. Cette 41^e édition s'annonce particulièrement brillante. La participation atteint un niveau de qualité jamais vu jusqu'ici avec l'engagement des Belges Freddy Maertens, Eddy Merckx, Roger De Vlaeminck, Michel Pollentier, Lucien Van Impe et Johan De Muynck, des Hollandais Hennie

Kuiper et Jan Raas, de l'Allemand Dietrich Thurau et de l'Espagnol Jose Pesarrodona, entre autres.

Le budget dépasse pour la première fois le million de francs. L'importance de la planche des prix n'y est pas étrangère. C'est ainsi que le classement général individuel est doté de 27 000 francs.

Onze étapes seront courues pendant les neuf jours de course. Elles représentent une distance totale de 1598 km 900 (plus le prologue). Les grimpeurs auront la partie belle. En plus du prologue (course contre la montre en côte), ils se trouveront dans leur terrain de prédilection au cours de cinq étapes. Parmi les cols qui seront escaladés, on trouve le Pillon et le col de la Croix, au cours de la 6^e étape, Meiringen - Fiesch, qui se terminera par ailleurs en côte, le Nufenen (7^e étape), le Lukmanier, du côté tessinois, le plus difficile, et l'Oberalp (8^e étape) et le Flumserberg, terme de la 9^e étape.

Le parcours se présente ainsi

Mercredi 15 juin : prologue (temps reportés au classement général), Baden - Badegg, 4 km contre la montre, 180 m de dénivellation, fin vers 18 h. 30.

Jeudi 16 juin : première étape : Baden - Widnau (159 km). Départ à Baden à 12 h. 45, Wettingen, Buchs, Ruemlang, Kloten, Embrach, Henggart, Winterthur, Frauenfeld, Maerstetten, Taegerschen, Wil, Gossau, Saint-Gall, Heiden, Schachen (149 km, 963 m, prix de la montagne), Benneck, Widnau. Arrivée vers 17 heures.

Vendredi 17 juin : deuxième étape : Widnau - Moehlin (216 km). - Départ à Widnau à 11 heures, St. Margrethen, Rorschach, Romanshorn, Kreuzlingen, Steckborn, Diesenhofen, Benken, Flaach, Kaiserstuhl, Zurich, Zurzach (150 km, 483 m, prix de la montagne), Koblenz, Leibstadt, Laufenburg, Hoehle (189 km 500, 529 m, prix de la montagne), Rheinfelden, Moehlin, Riburg, Moehlin. Arrivée vers 16 h. 45.

Samedi 18 juin : troisième étape : Moehlin - Olten (108 km 500). Départ à Moehlin à 8 h. 30, Reinfelden, Arlesheim, Laufon, Passwang (58 km, 997 m, prix de la montagne), Balstahl, Censingen, Haegendorf, Olten, Haerkingen, Haegendorf, Olten, arrivée vers 11 h. 15. - Quatrième étape : course contre la montre encore Olten - Aller - Heiligenberg (11 km, 461 m de dénivellation). Premier départ à 14 heures, fin vers 15 h. 45.

Dimanche 19 juin : cinquième étape : Olten - Meiringen (227 km). Départ à Olten à 9 h. 15, Censingen, Soleure, Granges, Bienne, Aarberg, Chiète, Morat, Courtepin, Fribourg, Schwarzenburg (124 km 500,

792 m, prix de la montagne), Riggisberg, Thoune, Gunten, Interlaken, Brienz, Meiringen, Bruenig (214 km, 918 m, prix de la montagne), Brienzwiler, Meiringen. Arrivée vers 15 h. 30.

Lundi 20 juin : sixième étape : Meiringen - Fiesch (271 km). Départ à Meiringen à 8 h. 45, Brienz, Interlaken, Spiez, Zweisimmen, Saanenmoeser (88 km, 1269 m, prix de la montagne), Gstaad, col du Pillon (115 km 1546 m, prix de la montagne), Les Diablerets, col de la Croix (129 km, 1778 m, prix de la montagne), Villars, Bex, Saint-Maurice, Martigny, Sion, Sierre, Viège, Brigue, Lax (268 km 500, 1050 m, prix de la montagne), Fiesch. Arrivée vers 16 heures.

Mardi 21 juin, septième étape : Fiesch - Bellinzona (121 km). Départ à Fiesch à 13 h. 20, Niederwald, Reckingen, Ulrichen, col du Nufenen (32 km 500, 2480 m, prix de la montagne), Bedretto, Airolo, Faïdo, Biasca, Preonzo, Bellinzona. Arrivée vers 16 h. 25.

S'il n'était pas possible de franchir le Nufenen, les organisateurs ont prévu des variantes par la Furka et le Grimsel (146 km) ou par le Simplon (186 km).

Mercredi 22 juin : huitième étape : Bellinzona - Buerglen (151 km). Départ à Bellinzona à 12 h. 15, Biasca, Acquarossa, Oli-

vone, Lukmanier (61 km 500, 1916 m, prix de la montagne), Disentis, Sedrun, col de l'Oberalp (103 km 500, 2044 m, prix de la montagne), Andermatt, Amsteg, Schattodorf, Buerglen. Arrivée vers 16 h. 30.

Jeudi 23 juin : neuvième étape : Buerglen - Flumserberge (166 km). Départ à Buerglen à 12 h. 10, Fluelen, Brunnen, Weggis, Kuessnacht, Cham, Mettmenstetten, Albis (68 km, 791 m, prix de la montagne), Langnau, Thalwil, Waedenswil, Lachen, Naefels, Kerenzerberg (133 km 500, 743 m, prix de la montagne), Muehlhorn, Walenstadt, Flums, Flumserberge (1270 m). Arrivée vers 16 h. 30.

Vendredi 24 juin : dixième étape : Flumserberge - Illnau/Effretikon (149 km). Départ au Flumserberge à 8 heures, Flums, Sargans, Buchs, Wildhaus (51 km, 1090 m, prix de la montagne), Ebnatkappel, Wattwil, Ricken (84 km 500, 780 m, prix de la montagne), Neuhaus, Wald, Fischenthal, Turbenthal, Girenbad (125 km, 758 m, prix de la montagne), Kollbrunn, Thalegg/Kempththal, Illnau/Effretikon. Arrivée vers 12 heures. - Onzième étape, course contre la montre individuelle sur 19 km 400 à Effretikon. Premier départ à 14 heures, Unter - Illnau, First, Billikon, Thalegg/Kempththal, Effretikon. Fin vers 16 heures.

80 coureurs, dix équipes

La liste provisoire des partants comprend les noms de 80 coureurs répartis en dix équipes. Elles se présentent ainsi :

Raleigh - Campagnolo (directeur sportif Peter Post) : Hennie Kuiper (Ho), Dietrich Thurau (RFA), Rene Pijnen (Ho), Gerben Kastens (Ho), Guenther Haritz (RFA), Bill Nickson (GB), Henk Lubberding (Ho), Piet Van Katwijk (Ho).

Velda-Flandria (Guillaume Driessens) : Freddy Maertens, Marc Demeyer, Michel Pollentier, Lieven Malfait, Albert Van Vliet, Daniel Verplancke, Wim Schroyen (tous Belges), Eric Loder (S).

Fiat (Robert Lelange) : Eddy Merckx, Joseph Bruyère, Joseph De Schoenmaecker, Joseph Huysmans, Karel Rottiers, Roger Swerts, Ludo Delcroix, Ward Janssens (tous Belges).

Zonca-Santini (Ettore Milano) : Roland Salm, Bruno Wolfer, Ueli Sutter (S), Marcel Bergamo, Tino Conti, Enrico Guadrini, Pasquale Pugliese, Pietro Spinelli (tous Italiens).

Frisol Oils (Florent Van Verenberghe) : André Roméro (Fr), Jan Raas (Ho), Gert Malfait (Be), Roger Rosiers (Be), Paul Wel-

lens (Be), Theo Smit (Ho), Wilfried Wese-mael (Be), Luis Ocaña (Esp).

Equipe fédérale (René Francisci) : Hansjoerg Aemisegger, Guido Frei, Fridolin Keller, Viktor Schraner, Meinrad Voegelé, Albert Zweifel, Willy Lienhard, René Savary (tous Suisses).

Suisse mixte/ADS (Werner Beuchi) : Walter Mueller, Gody Schmutz, Roberto Puttini, Guido Amrhein (tous Suisses), Horst Schuetz (RFA), Jesus Manzanque (Esp), Fernando Plaza (Esp), Thierry Bolle (S), Serge Demierre (S).

Lejeune-BP (Henri Anglade) : Lucien Van Impe (Be), Rene Dillen (Be), Roger Legeay, Pierre Bazzo, Eugène Plet, Jean-Pierre Loth, Antoine Gutierrez, Ferdinand Julien (tous Français).

Brooklyn (Franco Cribiori) : Roger De Vlaeminck, Ronald De Witte, Johan De Muynck, Ronny Bossant (tous Belges), Giovanni Mantovani, Giancarlo Bellini, Attilio Rota, Carlo Zoni (tous Italiens).

Kas Campagnolo (Eusebio Belez) : Enrique Cima, Antonio Martos, Jose Martins, Jose Pesarrodona, Rafael Guevara de Ladron, Jose Nazabal, Sebastian Pozo, Julian Andiano (tous Espagnols).

CARROSSERIE PLATTA S.A.

Tél. 027 / 23 23 24
PLATTA - SION

- Peinture au four ou normale
- Traitement antirouille
- Travaux garantis 6 mois
- Qualité et prix modérés

Auto-secours 24 h. - Sion
027/23 19 19

Directement de fabrication

La Boîte à chiffons de Territet
 (derrière le buffet de la Gare Territet)

Fin de ball

Jupes doublées **19.-**
 Robes longues **98.-**
 Coupons tissus
 tissus au mètre
 twill lavable
 140 cm **12.-**

Dentelles pour rideaux
 Fil, boutons, cintres, etc.
 Ouvert de 9 à 18 heures
 22-120

Démolition chalet
 (Clarens-Montreux)

A vendre un chalet complet ainsi que charpente, poutres d'étage, portes, fenêtres et sanitaires.

S'adresser à
Démolition Michel Bouveret
 Tél. 025 / 7 52 47

36-4628

Démolition, à vendre

12 hangars
 de différentes dimensions, charpentes bois et bois collé, couverture éternit et un bâtiment préfabriqué Siporex avec chauffage, dimensions 20 x 22 m.

S'adresser à Vuignier, Genève
 Tél. 022/94 80 02

18-317631

SENGER Remorques
 Fabrication Suisse

30 ans d'expérience - Exposition permanente

Remorques surbaissées Type 6000 BX en différentes grandeurs et exécutions

Remorques surbaissées Type 6000 en différentes grandeurs et exécutions

Fabrique de remorques
ZBINDEN
 1725 Posieux FR
 ☎ 037 / 3112 46

Le meilleur choix à MIGROS * UALAIS

Action
8-14.06

Tilsit suisse **4.45**
1/2 kg ~~5.40~~

Corraule de Gruyère **3.25**
1/2 kg
meule ou 1/2 meule

Offre spéciale
8-11.06

Bananes "CHIQUITA" kg **1.30**

Côtes de Bettes DU PAYS kg **.90**
MIGROS PRODUCTION

DANS NOS POISSONNERIES DE SION, SIERRE, BRIGUE

Filet de Sole de Dakar **7.-**
1/2 kg ~~9.-~~

Offre spéciale
8-18.06

Poitrine de Poulet **3.25**
1/2 kg ~~4.15~~
Surgelée

Offre spéciale
8-11.06

Ballons PRE-CUITS **1.30**
Paquet de 10 pièces
400g ~~1.50~~

Multipack
8-14.06

Biscuits COLIBRI **2.70**
2 Paquets de 180g ~~3.50~~

Offre spéciale
8-14.06

Levure vitaminieuse bte de 250g **2.-** ~~2.60~~

Action

ASPIRATEUR "SUPER MAX"

Modèle balai, maniable
usage multiple,
moteur puissant 500 W.
Garantie 2 ans
Service après-vente assuré

125.-
~~140.-~~

OPÉRATION HÉROÏDE

Copyright by opera mundi

Evelyn Anthony
11

Louise aurait pu discuter, faire remarquer à Ilse Minden que le geste de son mari ne faisait que l'honorer, n'était pas provoqué par son amour pour elle; tout homme de cœur aurait agi de même, mais elle observa le silence. Pour cette femme, le geste de son mari n'avait été qu'une incompréhensible folie, commise par un homme éperdument amoureux. Et cette conviction rendait la larmoyante Mme Minden, si insignifiante en soi, très effrayante.

— Tout cela doit être fini maintenant, dit Louise. Par milliers, des gens vivent en Allemagne qui n'ont plus rien à craindre pour ce qu'ils ont pu faire, ou pour ce qu'ils furent.

— Mon mari était un homme remarquable, interrompit Ilse Minden. Travailler dans une pharmacie, vendre de la pâte dentifrice ou du savon... vous appelez cela vivre sans crainte? Et depuis les dernières cinq années seulement. Avant, il besognait comme il pouvait, balayait, creusait des trous, acceptait n'importe quoi à condition de ne pas se faire remarquer. Et maintenant, Madame de Cordant, même cette lamentable existence n'est plus. On l'a jeté en prison!

L'Allemande ne pleurait plus. Très calme et toujours menaçante, elle attendait la réaction de Louise qui ne s'était jamais sentie aussi perdue, aussi décontenancée, au cours de tant d'années où elle avait dû faire face aux soucis occasionnés par une grande maisonnée, par sa famille, par l'administration compliquée d'une importante fortune.

— Pourquoi, en prison? De quoi l'accuse-t-on?

— Crimes de guerre, répondit la femme. On l'a chassé pendant des années, il était inscrit sur cette fameuse liste établie à Vienne. On l'a retrouvé il y a deux mois. Arrêté, il attend d'être jugé.

— C'est injuste, dit Louise lentement. Votre mari ne ressemblait pas aux autres, il n'a pas...

— Il a fait son devoir, interrompit Ilse Minden, sèche-ment. Il s'est battu pour son pays et son Führer, comme nous tous. A ce moment-là, c'était du patriotisme, maintenant c'est un crime. Son seul faux pas a été de vous faire passer avant son devoir.

— Il ne s'agissait pas de cela. Comment ne le voyez-vous pas?

(A suivre)

Extraits du rapport d'activité de Migros Valais année 1976



Fluctuat nec mergitur

Année des élections communales, année de grands vins: ainsi dit la légende. Et elle rencontre la vérité en 1976 puisque les crus de ce millésime seront les meilleurs du siècle, peut-être. Il reste à souhaiter que le peuple aura été aussi sagace que la nature prodigue, et qu'il aura mis en place les meilleurs magistrats du siècle pour gérer les communes dans un temps de difficultés économiques. A espérer encore que nous aurons fait preuve de clairvoyance dans l'acceptation ou le rejet de textes législatifs, puisque rarement nous aurons été consultés aussi souvent, et à propos d'objets aussi importants que l'aménagement du territoire ou la nouvelle loi fiscale, par exemple.

La politique et l'économie, dit-on, sont dans une telle interdépendance que l'on ne sait pas toujours laquelle dirige l'autre, ou même qu'on les croit parfois confondues. Pourtant, chacune doit conserver au moins une sorte de logique interne assez rigide. Sans cela, comment s'expliquerait-on que c'est en pleine période de crise qu'on s'interroge sur l'opportunité d'étendre la participation des travailleurs dans la gestion des entreprises? Comment comprendrait-on aussi qu'une initiative tende à faire baisser le nombre d'heures de travail hebdomadaire, pour un salaire soutenu, quand les capacités financières des entreprises s'effritent ici, ou là s'effondrent?

L'incohérence, la non-concomitance de certaines démarches a l'avantage au moins de montrer que si la politique et l'économie sont étroitement liées, aucune ne s'assujettit l'autre. D'ailleurs, si la

politique tend, par vocation, à contraindre, l'économie tend, par réflexe, à se libérer. Et sans doute les Suisses doivent-ils l'avantage de traverser sans encombre excessifs cette période de crise à l'équilibre traditionnel entre ces deux forces. Le Valaisan, jaloux d'indépendance, sourcilieux sur le chapitre de la propriété privée, est particulièrement attentif à cet équilibre: il le manifeste dans ses votes.

Il y a une disposition fédérale sur laquelle les Valaisans auraient bien aimé se prononcer mais à propos de laquelle on ne les a ni consultés ni entendus: celle connue sous l'appellation «lex Furgler» et dont les effets sur l'économie valaisanne sont particulièrement néfastes. En effet, l'interdiction de vendre des appartements aux étrangers n'a pas seulement mis en déroute les entreprises du bâtiment; elle a rendu précaire la situation d'industries de la pierre, du bois, du métal, qui sont liées au bâtiment; elle a encore, par voie de conséquence, provoqué une dépression dans le secteur des services privés.

Il semble donc bien que le Valais subisse ici un préjudice ressenti par l'ensemble des entreprises économiques. Il faut ajouter à cette difficulté le fait que notre canton jouxte deux pays à monnaies faibles, la France et l'Italie, et qu'il est soumis de ce fait à une importation sauvage de marchandises allant de la voiture au meuble, du matériau de construction aux machines agricoles, de l'article de sport aux denrées alimentaires.

Tout de même l'économie valaisanne ne s'est pas effondrée en 1976. Et l'on dira d'elle avec assez d'exactitude ce que les Parisiens disent du vaisseau qui leur sert d'emblème: fluctuat nec

mergitur, il est assailli par les flots mais ne sombre pas.

Migros Valais a vu, en 1976, son chiffre d'affaires progresser de 3,41%. C'est un résultat satisfaisant dans la conjoncture actuelle.

Le maintien de l'Etat social et de l'emploi

La sécheresse qui a sévi en Europe, durant l'été 1976, n'a pas eu de répercussions graves en Valais où l'on est bien équipé pour se défendre contre cette violence de la nature. Aussi bien les récoltes ont-elles été satisfaisantes quant à la quantité et à la qualité. Les prix payés à la production sont demeurés voisins de ceux pratiqués en 1975, tandis que le coût des agents de production a ralenti enfin sa folle ascension. En gros, l'agriculteur n'est pas mécontent de sa terre, mais il déplore l'écrasement des marges qui se poursuit.

Hélas! il n'est pas le seul à subir ce phénomène. La presque totalité des industries valaisannes le connaissent et s'en plaignent. La conquête des marchés étrangers passe par la minimisation volontaire des marges, étant donné le poids excessif du franc suisse. Les entreprises artisanales et le commerce de distribution sont contraints de s'engager dans la même voie en raison d'une concurrence sans précédent. Chez les entrepreneurs, les soumissions suicidaires ne sont pas rares, comme les actions de dumping chez les commerçants.

De telles démarches sont infiniment regrettables car elles introduisent le

désordre dans le marché, le doute chez le consommateur. Elles montrent cependant avec quelle âpreté chacun s'est engagé dans la lutte pour la survie. Bien sûr, l'on peut regretter que telle entreprise se soit créée ou telle autre agrandie dans une époque où la saturation du marché était déjà prévisible sinon atteinte. Mais cette attitude moralisante n'a plus guère de sens dès l'instant que l'on considère que même les entreprises dont l'assise se révèle trop fragile continuent de garantir des emplois.

Or, tout concours est bienvenu quand il s'agit de lutter contre le chômage, ce facteur de dégradation sociale. L'indice de l'emploi, qui était encore de 103,9 durant le deuxième trimestre de 1974, est tombé à 91,6 dans la même période de 1976. Au début de l'année, on recensait 1571 chômeurs complets en Valais; en cours d'année ce nombre diminue fortement (136 chômeurs à fin octobre); mais il s'accroît rapidement durant les deux derniers mois en suite des débrayages saisonniers dans les entreprises du bâtiment et du génie civil. Encore les statistiques ne nous renseignent-elles que sur le chômage total et, principalement, sur le chômage ouvrier. Elles ignorent le chômage non déclaré des jeunes qui, ayant terminé leur formation professionnelle, et ne trouvant pas d'emploi, demeurent auprès de leurs parents en attendant des jours meilleurs; de ceux aussi qui travaillent, mais bien en-deçà de leurs possibilités: ingénieurs occupés comme ouvriers agricoles, sociologues engagés comme commis etc. Il y a là un gaspillage lamentable de jeunesse, d'énergie, d'intelligence.

On vitupérait récemment encore la course au progrès et à la croissance. Sans doute cette course s'opéra-t-elle souvent dans le désordre et sans discernement. Tout de même, la prospérité économique a permis d'édifier ce que le jargon politique appelle l'Etat social. Aujourd'hui, si la recherche de solutions de remplacement s'impose dans beaucoup de secteurs économiques, nous devons être attentifs à ce que les structures nouvelles respectent les acquisitions sociales, car celles-ci demeureront la meilleure justification de notre contentement vers la croissance dans les temps d'euphorie économique.

Grâce à la dynamique de l'entreprise, à ses techniques de vente, mais aussi à son éthique commerciale, Migros a surmonté les difficultés du moment et a poursuivi sa progression sans avoir à recourir à aucune démarche exceptionnelle. En Valais, Migros emploie 372 hommes et 361 femmes, soit 23 personnes de plus qu'en 1975. Le montant total des salaires servis excède 15 millions, auxquels il faut ajouter les prestations sociales, AVS, allocations familiales, caisse de retraite et M-participation.

L'effort de formation du personnel a été encore accru cette année: les 66 apprentis ont bénéficié de 16 journées d'information en plus des cours auxquels ils sont astreints, tandis qu'environ 80 journées de formation complémentaire ont été mises sur pied pour des employés de différents secteurs de l'entreprise. Migros Valais a désigné, en 1976, un responsable de la formation du personnel qui vouera désormais tout son temps à cette tâche importante.

La plupart des sociologues, économistes et politologues s'accordent à voir dans la qualité de la formation la meilleure parade au danger du chômage. Il faut donc souhaiter qu'à l'instar de Migros, de nombreuses entreprises placent la formation au nombre de leurs principales préoccupations. Car c'est peut-être, en cette période, l'investissement le plus sage.

S'aider les uns les autres, et soi-même

Les salaires contractuels n'ont pas évolué en 1976, du moins dans le secteur privé. On ne pouvait espérer une solution plus favorable puisqu'aussi bien l'indice des prix à la consommation n'accuse que le 1,3% d'augmentation, soit l'accroissement le plus faible depuis 1959. Les prix de gros tendent également vers la stabilité, mais avec une tendance à la baisse. Tendance qui s'explique, dans les produits agricoles par des récoltes indigènes abondantes et une forte pression des marchés extérieurs, dans les matières premières et les produits manufacturés par une diminution de la demande assortie d'une forte concurrence.

En Valais, les branches artisanales stagnent à un niveau trop bas, la plupart des entreprises travaillant au-dessous de leurs capacités de production. Les industries sont en légère reprise par rapport à 1975: les importations et exportations augmentent grâce à l'acquisition de nouveaux marchés étrangers. Le tourisme demeure dans une

situation précaire: l'hôtellerie connaît un nouveau fléchissement par rapport à l'exercice précédent; la parahôtellerie, pour laquelle nous ne disposons pas encore de données statistiques, paraît offrir une meilleure résistance à la concurrence étrangère.

Le commerce de détail, après avoir enregistré une dépression sérieuse en 1975 et dans les premiers mois de 1976, s'engage dans un mouvement de reprise. La stabilité dans les prix, l'organisation de nombreuses actions promotionnelles, la diversification des produits et l'introduction d'articles économiques rendent compte de cette heureuse évolution. De nombreuses entreprises ont pratiqué une politique de dumping. Migros Valais s'est abstenu de telles démarches, contrairement à son éthique de la vente. Son chiffre d'affaires réel n'en a pas moins dépassé celui inscrit au budget: cela démontre une fois de plus le discernement de l'acheteur toujours plus attentif au rapport prix-qualité.

La relative stabilité du marché intérieur valaisan a tout de même été chahutée, ici et là, par des événements extérieurs imprévisibles. Ainsi, pour ne considérer que quelques produits de consommation courante, nous notons que le prix du café brut a augmenté, en avril 1976, dans une proportion de 100 à 140%, par suite d'un gel subi par les producteurs brésiliens en 1975. Migros a pu éviter de répercuter cette hausse sur le consommateur jusque vers la fin de l'année grâce aux stocks constitués en temps utile. Le prix du cacao, dont la récolte fut exceptionnellement faible, augmenta de 132% en cours d'année. Les prix du bœuf et du veau subirent des fluctuations spectaculaires au cours de l'année: des milliers de bêtes ont dû être sacrifiées prématurément à cause de la sécheresse, provoquant un abattement des prix de vente durant l'été.

Dans la mesure de ses moyens, notre entreprise a pratiqué une politique de soutien encore plus marquée aux producteurs suisses en cette année de difficultés économiques. L'effort le plus grand a été consenti en faveur de l'agriculture. Migros Suisse a acheté pour plus d'un milliard et demi de produits indigènes, ce qui correspond au 25% du produit brut de notre agriculture. En Valais, l'accroissement des achats est de l'ordre de 15%, de telle sorte que le tiers de la production agricole cantonale a été absorbée par Migros.

On appréciera cette performance avec exactitude en se souvenant des prix extrêmement bas auxquels nous étions proposés les produits étrangers; produits vers lesquels certains de nos concurrents se tournèrent résolument pour se garantir des marges confortables. Bien sûr, la vente de produits du pays n'est pas une sinécure quand on sait qu'en Suisse, non seulement le franc est cher, mais la terre, mais la main-d'oeuvre, mais les agents de production et, à fortiori, les produits commercialisés. Seulement, notre entreprise considère qu'on ne peut pas être au service du consommateur suisse en méprisant le producteur suisse, qu'on n'a pas le droit de gagner son argent chez soi pour le dépenser hors de chez soi, qu'il est indécent de vouloir, selon l'expression populaire, conserver à la fois le beurre et l'argent du beurre.

Vendre des produits indigènes conduit inévitablement à un rétrécissement des marges ainsi qu'à un effort publicitaire plus grand, cet effort devant convaincre les acheteurs d'être solidaires des producteurs. Eh bien! on peut envisager ces deux démarches sans péril, Migros en a fait la preuve. Comme les acheteurs ont prouvé, et c'est la chose la plus remarquable, qu'ils sont prêts à consentir des sacrifices pour soutenir la production indigène.

Dans les autres secteurs économiques, la solidarité entre les citoyens est réalisée par l'intervention de l'Etat qui soutient les entreprises artisanales et du bâtiment par des investissements publics, et les entreprises industrielles par le biais de commandes et d'accroissements fiscaux. La devise confédérale d'entraide retrouve donc son efficacité dans une période d'adversité. Il faut s'en réjouir.

D'un chiffre à l'autre à cloche-pied

Le chiffre d'affaires réalisé par Migros Valais, en 1976, excède 166 millions. Il serait fastidieux sans doute de montrer dans le détail quelle est la part des différents articles dans la constitution de ce chiffre. Par contre, il peut être intéressant de parcourir à grandes enjambées les différents secteurs de la vente pour voir leur importance respective.

On note, depuis quelques années, une progression plus rapide des articles «non food» que des articles «food». Cette tendance s'est confirmée durant le dernier exercice, et la part des produits

Membres du comité coopératif de Migros Valais période 1976-1980

Région Monthey

- M^{me} Lily Barman-Rouiller, ménagère, rue des Saphirs 4, 1870 Monthey
- M^{me} Solange Breganti, ménagère, rue du Levant 15, 1870 Monthey
- * M. Georges Barlatey, directeur, avenue de la Gare 48, 1870 Monthey
- M^{me} Cécile Waser, secrétaire, Marendeux, 1870 Monthey

Région Saint-Maurice

- M^{me} Marthe Richard, ménagère, avenue Beaulieu 1, 1890 Saint-Maurice
- ** M. Roger Udriot, chef de gare, bâtiment CFF, 1890 Saint-Maurice

Région Martigny

- M^{me} Simone Polli, ménagère, les Vergers 31, av. de la Gare, 1920 Martigny
- M^{me} Suzanne Subilia, ménagère, route du Guercet 17, 1920 Martigny
- M. Arnold Veuthey, agriculteur, Otanelle B, 1904 Vernayaz
- * M^{me} Erna Carrupt-Corninbœuf, ménagère, rue de la Poste 7, 1920 Martigny
- + + M. Bernard Moret, directeur domaine de la Sarvaz SA, 1906 Charrat

Région Sion

- M^{me} Jacqueline Evéquo, commerçante, Sous-le-Scex, 1950 Sion
- M. Alberto Martinetti, secrétaire, route de Némiaz, 1915 Chamoson
- ** M^{me} Eliane Michelet, ménagère, 1961 Basse-Nendaz
- M^{me} Denise Antille, ass. de police, av. Mce-Troillet 95, 1950 Sion
- + M. Hermann Kummer, fonctionnaire cantonal, rue des Condémines 11, 1950 Sion

Région Sierre-Montana

- M^{me} Madeleine Biollay-Carraux, institutrice, rue du Stade 12, 3960 Sierre
- M. Mario Mayor, instituteur, rue de Sion 8, 3960 Sierre
- M. René Tschopp, chef expl. patinoire, 3962 Montana
- M^{me} Monique Morard, ménagère, rue de Viouc 5, 3964 Muraz-Sierre

Région Viège-Zermatt

- M^{me} Geneviève Hofstetter, ménagère, chalet Eistje, 3920 Zermatt
- * + M. Oscar Sturzenegger, ingénieur-techn. Balfrinstr. 7, 3930 Viège
- M. D. Werner Zollinger, ing.-chim. Pflanztastrasse 3, 3930 Viège
- M^{me} Maria Theler-Aebischer, ménagère, Rathausstrasse 12, 3930 Viège
- M^{me} Hildegard Mengis, ménagère, Rathausstrasse 10, 3930 Viège

Région Brigue

- M^{me} Agnès Minnig-Gross, ménagère, Bahnhofstrasse 8, 3900 Brigue
- M^{me} Denise Meyenberg-Perrollaz, ménagère, Überlandstrasse 4, 3900 Brigue
- M. Hugo Ritz, fonctionnaire, Belalpstr. 4A, 3900 Brigue
- + + M^{me} Verena Sulser-Walther, ménagère, Landstrasse 70, 3904 Naters
- * * M^{me} Sonya Ritz, ménagère, Furkastr. 17, 3904 Naters
- * = Délégué M-VS auprès de l'Association des délégués de la FCM
- ** = Délégué suppléant auprès de l'Ass. des délégués de la FCM
- + = Contrôleur
- + + = Contrôleur suppléant
- Organe de contrôle = : + Bureau fiduciaire de la FCM, Zurich

non alimentaires dans le CA s'est élevé à 26,6%. La diversification des articles proposés explique partiellement cette tendance. Mais il faut relever surtout que la défiance qui existait dans le public à l'égard de certains produits offerts par les grands commerces se dissipe progressivement. Ainsi pour les textiles qui ont participé pour plus de 10% à la constitution du CA.

Les denrées coloniales demeurent cependant largement en tête des ventes, produisant à elles seules plus de 23% des recettes. Les produits vedettes sont, en ordre décroissant, le café, les pâtes alimentaires, les huiles et les graisses, les sirops et jus de fruits, le riz, les champignons. A noter que si le prix du café a augmenté de manière spectaculaire, celui des pâtes alimentaires a baissé sensiblement, chez Migros au moins. Ont baissé également les produits de toilette, de lessive et de nettoyage. Les spécialités chinoises, introduites à l'essai au marché de Sion, n'ont pas encore démontré leurs capacités de séduction; non plus qu'un vinaigre de pommes exempt d'agent conservateur et une farine destinée à la confection de pain paysan chez soi.

Les produits laitiers produisent un peu plus de 10% du CA général. Les fruits, les légumes et les fleurs en font autant. Miracle des fleurs! elles échappent au mouvement général d'économies. On en achète chaque année davantage. Les fleurs coupées sont les plus demandées; viennent ensuite les plantes fleuries, puis les plantes vertes. Nous avons noté avec bonheur que, de juin à septembre, les horticulteurs valaisans couvraient la totalité des besoins de Migros Valais.

La viande fraîche, la volaille, le gibier, le poisson participent pour quelque 12% au CA général. On note, quant à la viande, un recul dans la consommation du boeuf et du veau mais une progression parallèle du porc et de l'agneau, plus économiques. Phénomène semblable dans la chasse, où le civet de lièvre a connu un très grand succès au détriment de gibiers plus rares et onéreux. Rayon volaille, on enregistre une faveur croissante de l'acheteur pour le produit frais d'origine française. Le poisson subit une hausse de prix, en suite des pêches médiocres réalisées en 1976; la consommation s'est accrue néanmoins; mais les Valaisans continuent de préférer les filets de plie, de

cabillaud ou de merlans aux poissons entiers; peut-être se méfient-ils des arêtes?

Le service traiteur et la charcuterie interviennent pour un peu moins de 10% dans le CA. On note ici une diversification des produits et l'introduction d'articles économiques qui ont connu une faveur particulière, surtout dans les snacks et restaurants. Ces derniers ont connu des fortunes diverses en 1976. En effet, tandis qu'à Sion, Martigny et Sierre leurs ventes ont nettement progressé, celles-ci accusent un recul plus ou moins important à Verbier et à Zermatt, recul lié à la récession touristique. Le restaurant de Brigue, où la fréquentation italienne était assez forte, a subi sans trop de dommage le contre-coup de l'effondrement de la lire, tandis que celui de Monthey, soumis à une forte concurrence française et locale, décrochait légèrement, par rapport à 1975.

On l'aura remarqué au travers de ces quelques indications livrées en vrac, une entreprise aussi grande que Migros est particulièrement sensible à tous les événements mondiaux de nature économique et politique. L'heure est passée où nous vivions plus ou moins en vase clos, à l'abri de nos Alpes. Désormais, on ne saurait diriger une entreprise telle que la nôtre sans prêter une attention aiguë à tous les phénomènes de l'actualité mondiale. Cette exigence complique singulièrement notre tâche mais la rend combien plus passionnante! D'ailleurs les résultats obtenus montrent que nous résolvons les problèmes posés avec un bonheur certain.

Une rose à la boutonnière

1976 était envisagée comme une année de consolidation, à Migros Valais. D'où l'absence de constructions ou autres investissements spectaculaires. Mais déjà l'on se sent à l'étroit à Viège, à Sierre, à Martigny, à la centrale même, et l'on se prépare à transformer, agrandir, bâtir.

Certes, aucune urgence sur le plan commercial, mais il faut tenir, puisque l'analyse comptable fait régulièrement apparaître que les petites surfaces sont les plus productives de chiffre d'affaires par mètre carré. Mais le rendement ne

fut jamais le seul critère décisif chez Migros. On y tient compte aussi, et notamment, du confort de l'acheteur.

Confort? Le mot peut surprendre dans ce contexte. Et cependant, la bonne présentation des articles, la richesse de l'assortiment, les espaces de dégagement entre les rayons, la présence de bars et restaurants, de zones de détente dans un marché, tout cela ne concourt-il pas au confort de l'utilisateur? Car nous ne considérons pas nos magasins comme le lieu du seul échange d'argent contre des marchandises, mais encore comme un lieu éminemment social de rencontre, de divertissement, de loisir, soit, en quelque sorte, des places villageoises à l'intérieur des agglomérations.

Au Métropole de Sion, cette ambition de confort est réalisée. Il n'est qu'à voir le nombre de gens qui s'y donnent rendez-vous, pour faire des achats ensemble, bien sûr, mais aussi pour boire un café, discuter le bout de gras dans les malls, faire du lèche-rayons, ou simplement s'asseoir sur les bancs, à l'abri de la chaleur ou des intempéries.

Loin d'être gênés par les badauds ou les curieux, nous leur proposons de la musique en permanence, et leur offrons des distractions souvent: expositions, défilés de mode, concours, jeux, films, conférences, présentations de pays étrangers, d'autres cantons, associations diverses soucieuses de faire connaître leurs activités ou de recruter de nouveaux membres.

Au reste, la volonté d'être un carrefour social, Migros l'affirme encore, à un niveau supérieur, par la présence à Brigue, à Sierre, à Sion, à Martigny et Monthey, d'écoles-clubs qui constituent les centres de loisirs et culture les plus populaires du Valais en même temps que des lieux de rencontre et d'amitié. Il y a 3700 Valaisans qui ont fréquenté l'une de ces écoles-clubs, une fois par semaine au moins, durant l'année écoulée. C'est un résultat très satisfaisant au moment où l'on pouvait craindre que la conjoncture n'engage les gens à sacrifier en priorité toutes dépenses qui ne répondent pas à des besoins immédiats. Mais, au fait, peut-être l'homme ressent-il de plus en plus la culture comme un besoin immédiat; peut-être les exigences spirituelles des individus vont-elles s'accroissant dans un monde trop matérialiste.

Les cours d'art, d'artisanat, de sports, de loisirs actifs divers ont rencontré un intérêt grandissant, tandis que les cours de formation sont toujours tributaires de la conjoncture et du marché du travail.

L'éventail des cours s'est encore enrichi en 1976, notamment dans le domaine des sports, des arts d'expression corporelle, de l'artisanat. Par ailleurs trois nouvelles entreprises nous ont demandé d'organiser des cours à l'intention de leur personnel. Cependant, l'effort principal, en 1976, n'a pas tant porté sur la diversification des matières ou l'extension des services que sur la qualité des prestations. Méthodes et techniques pédagogiques ont été revues, ajustées, affinées, avec le concours des professeurs réunis en de nombreux séminaires. Le Service culturel, ignorant la morosité des temps, a poursuivi une politique dynamique, politique bien récompensée: plus de 20 000 personnes ont assisté à l'un des 56 spectacles organisés par nous, ou avec notre concours.

L'entreprise Migros en créant l'Ecole-Club et le Service culturel a voulu montrer que l'argent doit assurer, au-delà du pain quotidien, la satisfaction des besoins de l'esprit. Ainsi n'a-t-elle pas jeté un défi à une société trop matérialiste et utilitaire en accrochant, si l'on peut dire, une rose à sa boutonnière? Cette rose, c'est la différence Migros. A cause d'elle, notamment, notre entreprise entretient des rapports privilégiés avec ses clients; à cause d'elle aussi Migros s'attache toujours plus de coopérateurs et poursuit sereinement sa progression, même dans des circonstances générales défavorables.

Pour Migros Valais particulièrement, l'année 1976 fut, malgré les difficultés, une bonne année. Grâce à la collaboration, à la confiance, à l'amitié des Valaisans.

Des élections et des nominations

La communauté Migros a procédé aux élections ordinaires pour la législature 1976 - 1980, dans le courant du mois de juin. La presse quotidienne et les organes de notre entreprise ont largement rapporté sur la désignation des délégués de l'administration de la

Fédération des coopératives Migros. Nous nous bornerons donc à rappeler ici que son président est M. Pierre Arnold, dont on connaît l'attachement particulier au Valais.

Le comité coopératif de Migros Valais a élu à sa présidence M. Oscar Sturzenegger de Viège et Mme Jacqueline Evéquo de Sion à sa vice-présidence. Il a d'autre part nommé les membres de ses commissions permanentes, soit la commission des consommatrices, la commission culturelle, la commission de rédaction de Construire, la commission électorale.

M. Jean-Pierre Baumgartner, directeur, a été naturellement reconduit dans le mandat qu'il assume avec compétence de représenter Migros Valais à l'administration de la Fédération des coopératives Migros.

Le 27 mars, Migros Valais eut la douleur de perdre le Dr Charles Brocard, qui a présidé dès sa fondation en 1955 son administration avec un dévouement et une prévoyance exemplaires. M. Jean Pignat, de Sion a été désigné pour lui succéder à la présidence. La direction de la coopérative valaisanne enfin a accueilli un nouveau directeur des ventes. Il s'agit de M. Gérald Kummer, fondé de pouvoir, précédemment manager du Métropole. M. Marc Perraudin, qui a quitté le secteur vente, devient responsable de la formation du personnel.

Les élections et nominations au sein de la communauté Migros ne donnent pas lieu à une mobilisation des esprits aussi vive que les élections valaisannes. Elles n'en ont pas moins eu lieu dans l'esprit démocratique qui anime toute notre entreprise.

L'administration

Réseau de vente

10 magasins dont 1 MMM et 6 MM

5 camions-magasins
Surface de vente totale = 13 797 m²
Chiffre d'affaires 1976 :
Fr. 166 117 100. - (+ 3,4 % sur 1975)

Membres de l'administration de Migros Valais pour la période 1976-1980

Président
M. Jean Pignat
journaliste
rue de la Dixence 23
1950 Sion

Vice-président
M. François Molnar
D'chimiste
directeur Orgamol SA
1902 Evionnaz

Membres
M. Alfred Gehrig
case postale
1227 Carouge/GE

M. Silvio Bayard
chimiste
Av. de France 54
1950 Sion

M. Jean-Pierre Baumgartner
directeur
Beaulieu B, rue du Scex 7 b
1920 Martigny

M. Georges Guntern-Walker
Furkastrasse 15
case postale 123
3900 Brigue

M^e Philippe Chastellain
avocat
Pierre-à-Voir 4
1920 Martigny

Assistent aux séances de l'administration

M. Pierre Franc
sous-directeur
en qualité de secrétaire

M. Emile Jordan
sous-directeur

DIRECTION

M. Jean-Pierre Baumgartner, directeur
M. Pierre Franc, sous-directeur
M. Emile Jordan, sous-directeur
M. Yvon Thurre, fondé de pouvoir
M. Marc Perraudin, fondé de pouvoir
M. Raymond Veuthey, fondé de pouvoir
M. Max Bourgeois, fondé de pouvoir
M. Gérald Kummer, fondé de pouvoir
M. Gaétan Cheseaux, mand. commercial

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1976-1975

(après répartition du bénéfice et sous réserve d'approbation par la votation générale)

Actif	1976	1975
MOBILISE		
A court terme		
Caisse	309 688.55	
Chèques postaux	31 934.87	
Banques	107 202.45	
Débiteurs Migros	611 484.35	
Déb. hors Migros	681 263.35	1 741 573.57
A moyen terme		
Marchandises		
- succursales	7 254 192.54	
- entrepôt	4 196 449.00	
Matériel d'exploit.	20 001.00	11 470 642.54
A long terme		
Déb. hors Migros		7 745.90
IMMOBILISE		
Machines-mobilier		
Machines	1 774 517.00	
Mobilier	5 236 711.00	
Véhicules	727 840.00	7 739 068.00
Immeubles		
Bâties		34 730 000.00
Terrains		
Bâties	8 424 200.70	
Non bâties	7 494 750.50	15 918 951.20
Participations		
Migros	262 500.00	
Hors Migros	502.00	263 002.00
	71 870 983.21	74 310 190.37

PASSIF	1976	1975
FONDS ETRANGERS		
A court terme		
Acceptations	6 015 400.00	
Banques	1 007 914.70	
Créanciers Migros	1 648 244.23	
Créanciers hors Migros	7 601 538.59	16 273 097.52
A moyen terme		
Banques-hypothèques		16 800 760.90
A long terme		
Créanciers Migros	32 958 925.00	
Créanciers hors Migros	3 639 583.90	
Fondat. Dr Brocard	104 055.75	36 702 564.65
Fonds propres		
Capital social		337 900.00
Réserves		
Réserve ordinaire	260 000.00	
Réserve spéciale	1 460 000.00	
Fonds de secours	30 000.00	1 750 000.00
Pertes et Profits		
Report à nouveau		6 660.14
	71 870 983.21	74 310 190.37

Compte de pertes et profits 1976

CHARGES	1976
Achats	121 080 824.84
Frais de production	6 504 671.45
PR. des marchandises	127 585 496.29
Bénéfice sur marchandises	28 304 797.67
	155 890 293.96
FRAIS GENERAUX	
Frais du personnel	20 020 690.90
Locations	1 971 589.35
Intérêts	3 205 084.02
Frais d'entretien	1 442 301.60
Energie, prod. utilitaires	2 402 362.02
Publicité	757 344.15
Frais administratifs	894 983.10
Autres frais divers	2 197 430.43
Impôts et taxes	1 002 426.20
Amortissements	3 481 766.55
	37 356 978.32
Frais de production	- 6 504 671.45
Bénéfice net	197 368.15
Prestations à but culturel selon art. 60 des statuts	
	Fr. 996 702.60
	31 048 675.02

PRODUITS	1976
Livraisons: alimentaires	114 463 321.35
non alimentaires	43 685 989.05
	158 149 310.40
Impôt sur le ch. d'affaires	2 259 016.44
	155 890 293.96
Bénéfice sur marchandises	28 304 797.67
Produits annexes d'exploitation	2 743 877.35
	31 048 675.02
Répartition du bénéfice	
Report ex. préc.	4 291.99
Bénéfice de l'ex.	197 368.15
A disposition	201 660.14
Proposition d'utilisation de l'excédent	
Réserve ordinaire	10 000.00
Réserve spéciale	185 000.00
Report à nouveau	6 660.14

Rapport de l'organe de contrôle

A la votation générale de la Société coopérative Migros Valais, Martigny

Lausanne, Zurich, le 6 avril 1977

En notre qualité d'organe de contrôle de votre société, nous avons vérifié les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1976 au sens des prescriptions légales du Code des obligations.

Nous avons constaté que :

- le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité ;
- la comptabilité est tenue avec exactitude ;
- l'état de fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts pour les évaluations en matière de bilan.

En conclusion de notre examen, nous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis. De plus, nous certifions que la proposition du conseil d'administration relative à l'utilisation du résultat est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Les contrôleurs : O. Sturzenegger, B. Moret
Fédération des coopératives Migros
Office fiduciaire et de revision
T. Bachmann, pp. J.-P. Loetscher

VÉHICULES AUTOMOBILES

OK
CENTRE D'OCCASIONS

GARAGE CENTRAL S.A. MONTREUX
Service de vente
CITY GARAGE
Tél. 021/61 22 46
Rue de la Paix 8

Chevrolet Nova Cpé	40 000 km	73
Commodore 2,8 I Cpé	54 000 km	73
Rekord II Kar. 1900		
5 p.	60 000 km	73
Rekord II 1700 4 p.	36 000 km	73
Rekord II 1900 S 4 p.	70 000 km	73
Ascona 1600 luxe 4 p.	30 000 km	75
Kadett 1000 S 2 p.	10 000 km	76
Kadett 1100 2 p.	47 000 km	72
Kadett 1200 S 4 p.	67 000 km	74
Alfetta GT 1800 Cpé	40 000 km	76
Ford 1600 Kar. 5 p.	90 000 km	71
Ford Escort 1300 GXL		
4 p.	29 000 km	75
Renault 12 TL 4 p.	35 000 km	75
Fiat 850 T		
fourgon vitré	52 000 km	73
Fiat 850 Sp. 2 p.	32 000 km	69
Fiat 127 2 p.	44 000 km	74
Citroën GS 1015	85 000 km	71
Ford 17 M 2000 4 p.	95 000 km	71
Fiat 124 S 4 p.	47 000 km	72

Voitures bon marché

Ford Taunus 1300	1970
Ford 17 M	1961
Rekord 1900 S 4 p.	1970
Rekord 1700 2 p.	1967
Mercedes 220	1965

Ouvert le samedi
Garantie OK - Reprise - Crédit GM

Tél. privé en dehors des heures de bureau

G. Loutan 021/54 31 79 G. Mayor 021/51 16 04 D. Savary 021/62 41 25

A vendre Occasions rares

Renault R 4 TL 1977
1000 km, cause imprévue

Renault R 5 TS 1977
8000 km, encore sous garantie

Renault R 6 TL 1975
29 000 km, comme neuve

Facilités de paiement.
Véhicules vendus expertisés.

Garage des Alpes, Sierre
Tél. 027/55 14 42

89-109

Jolie occasion

Peugeot 404
1970, 60 000 km, véhicule expertisé, facilités, Fr. 2500.-

Tél. 025/4 32 41

36-100347

Occasion à saisir

Honda 440
expertisée, facilités
Fr. 1800.-

Tél. 025/4 32 41

36-100347

Très belles occasions

2 Lada
1975, véhicules expertisée
Facilités.

Agence Lada, Collombey
Tél. 025/4 32 41

36-100347

Le meilleur choix à
Prix MIGROS!

Multipack jusqu'au 14.6.
Yogourts aux fruits A partir d'un achat de 2 gobelets de 180 g au choix
-10 de réduction par gobelet

Offre spéciale 1 paire, 200 g 8.6.-14.6.
Cervelas Pour un souper économique.
1.- (100 g -- -50) au lieu de 1.40

Offre spéciale 2 boîtes 8.6.-14.6.
Haricots beurrés Boîte de 870 g 1.60 (poids égoutté 460 g)
250 Eg. (100 g -- -27,2) au lieu de 3.20

Offre spéciale Paquet de 250 g 8.6.-14.6.
Véritables Knöpfli «Bledor» de Souabe (aux œufs frais)
1.- au lieu de 1.20

Offre spéciale Boîte de 800 g 8.6.-14.6.
Frey Instant Boisson au cacao, instantanément soluble dans du lait chaud ou froid. sofort löslich
4.- (100 g -- -50) au lieu de 4.80

Offre spéciale 8.6.-14.6.
Crèmes Dessert (sans cuisson)
Arôme vanille Paquet de 3 sachets, 219 g **1.30** (100 g -- -59,4) au lieu de 1.70
Arôme chocolat Paquet de 3 sachets, 306 g **1.30** (100 g -- -42,5) au lieu de 1.70
Arôme caramel Paquet de 3 sachets, 216 g **1.30** (100 g -- -60,2) au lieu de 1.70

NOUVEAU A MIGROS
Délicieuses crèmes glacées
Coupe «Choco-Split» Crème glacée noisette avec fragments de chocolat
2.80 (100 g -- -70)
«Fruits sauvages-Chantilly» Crème glacée 400 g **2.40** (100 g -- -60)



Vous trouverez également toutes les offres marquées de ce sigle dans nos camions de vente.

Avis de tir

Des grenades à main seront lancées au stand de grenades du bois Noir, Epinassey SE Saint-Maurice les mercredi 15.6.1977 0800-1600 vendredi 17.6.1977 0800-1600

Le public est informé qu'il y a danger de circuler à proximité de l'emplacement de tir et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.

Le commandement de l'office de coordination 10
Tél. 025/3 61 71

Avis de tir

Des tirs avec Fass, et des jets de grenades à main auront lieu comme il suit: jeudi 16.6.1977 0800-2200 vendredi 17.6.1977 0700-2200 samedi 18.6.1977 0800-1200

Région des buts: Plan-de-la-Chaux, val Ferret
Plan-de-la-Chaux, point 2380, Six-Manouvray, point 2635, point 2795,6, Les Marmontains, Grand-Six-Blanc, point 2762, col du Ban-Darray, Aiguilles-des-Angroniettes, point 2940, point 2811, point 2398, point 2318, point 2823,2, Mont-Percé, point 1996, Plan-de-la-Chaux.

Pour de plus amples renseignements et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le commandant de l'office de coordination 10
Tél. 025/361 71

prêt comptant

Le service discret du prêt comptant de la Banque Populaire Suisse

Vous faut-il de l'argent? De l'argent à bon compte? Rapidement et discrètement?

C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

Baisse des taux!
fr. 5000.-/36 mois mensualités de fr. 168.35 seulement

Présentez cette annonce à l'un de nos guichets - nous saurons vous conseiller rapidement et discrètement. Ou bien: Envoyez-nous le coupon ci-dessous afin que vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. _____

Nom, prénom _____

Rue, no. _____

No. postal et localité _____

Tél. _____

Adresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16. 45

Le dernier espoir de retour pour Zurich!

LA LUTTE pour le titre s'affuble de tellement d'intensité de la part des meilleurs que le pouvoir ne change pas de mains. Comme au début du tour final Grasshopper, Young Boys et Neuchâtel Xamax ne forment que la cour à trois souverains avides de domination.

Servette, Bâle, Zurich: une hiérarchie qui existait déjà mi-avril et qui demeure pratiquement la même actuellement. Les Bâlois qui comptaient alors un point de retard sur les Genevois ont comblé ce handicap. L'équipe de Konietzka par contre qui enregistrait un retard de deux points au départ du tour final a doublé son déficit.

Il s'agit du crédit maximum que la «banque de la logique» peut lui accorder. On ne peut en effet oublier que même le champion suisse ne peut indéfiniment attendre.

Samedi Zurich reçoit l'ambitieux Servette qui partage la charge de leader avec Bâle. Pour les habitués du Letzigrund ce match s'annonce comme le dernier espoir de retour. Terriblement hypothéqué déjà, le titre de champion suisse s'envolerait en fumée pour la troupe de Konietzka si elle ne parvenait pas à battre la formation de Paszmandy.

Même si Zurich sent le poids des ans de Kuhn qui s'apprête à prendre sa retraite, il possède encore de «beaux restes». Il l'a prouvé tout dernièrement dans le derby de la Limmat qui l'opposait à Grasshopper. Zurich - Servette: ce sera vraiment l'événement de ce prochain samedi.

Il serait fort étonnant que pendant ce temps au stade Saint-Jacques de Bâle l'équipe de Benthous laisse échapper une occasion de rester au sommet de la pyramide.

A quatre journées de la fin du championnat, les Bâlois, toujours d'habiles calculateurs, mettront à profit tout bénéfice pouvant venir du Letzigrund. Battre Grasshopper et recevoir une aide indirecte de Zurich ne déplairait pas du tout à cette surprenante formation bâloise qui s'est améliorée lentement mais sûrement sur la longueur du championnat.

En face de ces deux grands chocs le match qui opposera Young Boys à Neuchâtel Xamax fera figure de «petite bière». Il garde toutefois sa signification dans l'établissement de l'ordre des valeurs.

Relégation: le CS Chênois à la poursuite de Lausanne

Ce n'est pas le délire. A quoi se racher pour rencontrer un quelconque motif d'enthousiasme, d'intérêt ou simplement d'attrait pour cette prochaine journée de tour de relégation.

Bellinzona et Winterthur ne cessent de confirmer leur faiblesse à l'échelon de la LNA. Le premier a déjà cédé sa place à Etoile Carouge pour la saison prochaine et le second semble s'acheminer inexorablement vers la même destination.

Winterthur peut par contre retarder l'échéance. Il peut refuser à Lausanne qui vient lui rendre visite un quelconque succès ou demi-succès. Dans le contexte de la Schuetzenwiese tout reste possible. Reste à savoir si les joueurs de Miroslav Blazevic gardent au fond d'eux-mêmes une petite trace d'amour-propre qui suf-

firait à se faire respecter à Winterthur. Si tel n'était pas le cas, Chênois en profiterait pour diminuer la distance qui le sépare des Lausannois en tête de ce groupe de relégation.

Saint-Gall - Sion! Tout est possible puisque les Sédunois ont battu péniblement Winterthur (1-0 à Tourbillon) et que l'équipe de Sommer s'est imposée plus difficilement encore (1-2) sur la pelouse du stadio communale de Bellinzona.

L'issue du match dépendra peut-être d'une petite astuce tactique que soit Sommer, soit Szabo parviendront à mettre au point.

De toute manière cette septième étape du tour de relégation ne soulève pas les cœurs!



Engel (au centre), Guyot (à gauche), un duo genevois qui devra résoudre pas mal de situations dangereuses samedi au Letzigrund. En effet, Zurich représenté ici par Cucinotta (à droite), doit gagner pour espérer conserver son titre de champion suisse.

AVF: communiqué officiel N° 47

- ① Résultats des matches des 4 et 5 juin
Les résultats des matches des 4 et 5 juin 1977 parus à notre communiqué officiel du lundi 6 juin 1977 sont exacts à l'exception de
Jun. A 1^{er} degré Bagnes - Visp 3-0 forfait
Jun. A 2^e degré Montana-Crans - Chippis 2-4
Juniors B 2^e degré Saint-Léonard - Ayent 4-3
Orsières - Ardon 3-0 forfait
Juniors C 2^e degré Loc-Corin - Montana-Crans 1-10
Juniors D 1^{er} degré Steg - Lalden 3-2
Naters - Salgesch 6-1
Juniors E 2^e degré Chamoson II - Chamoson

- ② Résultats complémentaires
Juniors D 2^e degré Ardon - Riddes 1-8
Juniors E 2^e degré Saxon II - La Combe II 1-8
Coupe valaisanne des actifs Saint-Gingolph - Bagnes II 2-2. après prolongation
Bagnes vainqueur au tir des penalties

- ③ Modification de résultat
5^e ligue Evolène - Leuk-Susten II 5-3 au lieu de 4-4

- ④ Avertissements
Gravina Serge, Vétroz; Darbellay Guy, Orsières II; Coudray Jean-Marc, Leytron; Pignat Alain, Vernayaz; Coupy Jean-Bernard, Arbaz; Bayard César, Varen; Roth Léonard, Steg jun. A; Borgeaud Marcel, US Port-Valais jun. A; Felley Gérard, Saxon jun. A; Vuadens Pascal, Vouvy jun. A; Bayard René, Varen jun. B; Buttet Robert, Monthey jun. B; Pedroni Hans-Ruedi, Termen jun. B; Pollinger Robert, St Niklaus jun. B; Balet Charles-Henri, Saint-Léonard jun. B; Kalbermatten Eric, Vétroz jun. B; Monnet Christian, Riddes, jun. B; Rappaz Christian Saint-Maurice jun. B.

- ⑤ Suspension pour expulsion du terrain
1 dimanche Crettenand Jean-Laurent, Riddes jun. C; Crespo François Bramois jun. D
2 dimanches Meichtry Peter, Varen
3 dimanches Plaschy Markus, Varen
Ces décisions sont susceptibles de recours dans les 8 jours directement auprès de la commission de recours de l'AVF par M. Victor de Werra, Petit-Chasseur 19, 1950 Sion.

- ⑥ Suspension pour 3 avertissements reçus
1 dimanche Bayard René, Varen jun. B; Balet Charles-Henri, Saint-Léonard jun. B
Suspension pour 4 avertissements reçus 1 dimanche Gravina Serge, Vétroz; Bayard César, Varen; Vuadens Pascal, Vouvy.

- ⑦ Calendrier - Matches fixés
Jeudi 9 juin 1977
Terrain FC Riddes
Seniors - Finale pour le titre de champion valaisan A 14 h. 15
Raron - US Collombey-Muraz
4^e ligue: pour la relégation éventuelle d'une 5^e équipe en 5^e ligue A 16 heures
Agarn II - La Combe II
Dimanche 12 juin
Terrain FC Chalais
4^e ligue - Finale pour le titre de champion valaisan

- A 9 heures
Lalden - Conthey II
5^e ligue - Finale pour le titre de champion valaisan
A 11 heures
St Niklaus - Orsières II

- ⑧ Championnat saison 1977-1978
Les clubs sont informés que les desideratas pour la période du 15 août au 15 décembre 1977 doivent être en possession de la commission de jeu de l'AVF, case postale 28, 1951 Sion pour le jeudi 30 juin 1977, dernier délai.
Les clubs voudront bien prendre note qu'une fois le calendrier établi, aucune demande de renvoi ne sera acceptée sauf en cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles.

- ⑨ Permanence
La permanence des 11 et 12 juin 1977 sera assurée par M. Mayor Jean-Claude, Martigny, tél. 026/2 19 92
Heures de présence
Samedi matin de 8 à 9 heures
Soir de 18 à 19 heures
Dimanche matin jusqu'à 10 heures

- ⑩ Suspension pour les 11 et 12 juin
Cotter Charles-André, Ardon jun. B; Crespo François, Bramois jun. D; Leu Stéphane, Chippis jun. A; Vianin Jean-Claude, Chippis jun. A; Chevrier Maurice, Evolène jun. B; Balet Philippe, Grimsuat, jun. A; Crettenand Jean-Laurent, Riddes jun. C; Balet Charles-Henri, Saint-Léonard jun. B; Zumofen Jean-Bernard, Salgesch jun. A; Kuonen Urs, Salgesch jun. A; Bayard René, Varen, jun. B.

AVF - Comité central

Communiqué officiel N° 30 Juniors interrégionaux A I

- ① Résultats des matches des 4 et 5 juin
Bern - Nyon 0-2
Fribourg - Chênois 1-3
Delémont - Lausanne 3-6
Grenchen - Etoile Carouge 2-2
Martigny - Naters 4-4
Neuchâtel Xamax - Servette 2-5
Sion - Langenthal 1-1

- ② Avertissements
Franchi Marco, Nyon; Piemontesi Jean-Marie, Nyon; Crittin Jean-Daniel, Sion; Bourquard Olivier, Delémont, Monnet Louis Martigny; Pianelli Paolo, Sion.

- ③ Suspension 3 dimanches
Karlen Bernard, Sion
Suspension pour 3 avertissements reçus 1 dimanche Piemontesi Jean-Marie, Nyon (5-24-30); Crittin Jean-Daniel, Sion (20-22-30)

- ④ Classement
1. Sion 24 14 5 6 63-29 33
2. Servette 24 13 7 4 56-30 33
3. Lausanne 25 14 4 7 51-35 32
4. Fribourg 24 12 3 9 54-39 27
5. Bern 24 12 2 10 61-53 26
6. Langenthal 24 11 4 9 41-36 26
7. Grenchen 25 10 6 9 44-37 26
8. Martigny 25 10 5 10 63-64 25
9. Nyon 25 9 7 9 46-47 25
10. N. Xamax 25 9 6 10 43-47 24
11. Etoile C. 24 7 9 8 39-38 23
12. Chênois 25 8 7 10 47-51 23
13. Delémont 25 6 6 13 52-73 18
14. Naters 25 0 3 22 21-102 3

- ⑤ Joueurs suspendus pour le mercredi 8 juin
Karlen Bernard, Sion; Crittin Jean-Daniel, Sion

- ⑥ Joueurs suspendus pour les 11 et 12 juin
Karlen Bernard, Sion; Piemontesi Jean-Marie, Nyon

AVF - Comité central

Juniors interrégionaux Communiqué officiel N° 28

- ① Résultat du match du 1^{er} juin
Meyrin - Etoile Carouge 1-5
- ② Résultats des matches des 4 et 5 juin
Interstar - Concordia Lausanne 4-0
Meyrin - Chênois 3-2
Renens - Carouge 0-5
Servette - Martigny 3-1
Sion - Monthey 5-1
Stade Lausanne - Vevey 4-1

- ③ Avertissements
Bee Andreas, Renens; De Paolo Renato, Etoile Carouge; Gazella Roger, Etoile Carouge

- ④ Classement
1. Servette 21 18 2 1 74-20 38
2. Etoile C. 21 18 1 2 102-19 37
3. Sion 21 15 2 4 84-31 32
4. Stade L. 21 11 1 9 49-63 23
5. Vevey 21 10 2 9 52-46 22
6. Monthey 21 8 3 10 45-58 19
7. Interstar 21 8 3 10 46-48 19
8. Renens 21 6 5 10 37-46 17
9. Meyrin 21 8 1 12 52-67 17
10. Martigny 20 6 2 12 27-63 14
11. Chênois 21 3 4 14 28-69 10
12. Concordia 20 0 2 18 16-82 2

AVF - Comité central

Ligue nationale B

Faudra-t-il attendre le 18 juin pour connaître le dénouement?

Pour la dernière fois sûrement, pour l'avant-dernière fois peut-être, le FC Rarogne et ses amis se demanderont: «oui ou non?»...

En consultant le calendrier, en constatant que Lucerne succède à Gossau on se met à regretter l'issue de la dernière rencontre de championnat sur la pelouse haut-valaisanne. Mais à quoi peuvent bien servir les regrets au moment où tout semble compromis. Rarogne s'efforcera de croire à l'impossible puisque tant qu'il y a de la vie il y a de l'espoir.

Mendrisiostar qui doit se rendre à Granges et Bienne qui se déplace à Chiasso ne sont pas mieux lotis que les Haut-Valaisans. Il existe donc au bas du classement un concours de circonstance qui veut que chaque match de la peur soit également en même temps la rencontre de l'espoir.

Mais en ce qui concerne la relégation comme pour l'ascension de la deuxième équipe il faudra peut-être attendre la dernière journée du 18 juin. A moins que Nordstern fasse un faux pas face à Lugano et

que Young Fellows s'en revienne victorieux de son déplacement à Kriens. Cela n'est pas certain du tout et il faudra probablement attendre la dernière journée encore pour que le match Young Fellows - Nordstern nous fournisse le nom de celui qui accompagnera Etoile Carouge en LNA.

Cette avant-dernière étape devrait, semble-t-il, permettre à Vevey de reconduire son contrat avec la LNB.

Battre ou tenir en échec Aarau au stade de Copet paraît une condition envisageable pour les protégés de l'entraîneur Imbach. Cela leverait le dernier point d'interrogation au sujet des joueurs de la Riviera vaudoise. Le leader carougeois étrennera sa promotion en recevant Fribourg dans un derby romand qui devrait permettre au football de s'exprimer.

Carouge - Fribourg et Gossau - La Chaux-de-Fonds demeurent pratiquement les deux seules rencontres non touchées par la «conjoncture»...
J. M.

Le programme du week-end

LIGUE NATIONALE A

Titre

Zurich - Servette
Bâle - Grasshopper
Young Boys - Ne/Xamax

Relégation

Saint-Gall - Sion
Chênois - Bellinzona
Winterthur - Lausanne

Première ligue

FINALES D'ASCENSION
Wettigen - Laufon
Bulle - Berne

LIGUE NATIONALE B

Chiasso - Bienne
Carouge - Fribourg
Gossau - Chaux-de-Fonds
Granges - Mendrisio
Kriens - Young Fellows
Nordstern - Lugano
Rarogne - Lucerne
Vevey - Aarau

Deuxième ligue

Leytron - Estavayer

Coupe suisse

DEMAIN
17.00 Naters - Martigny

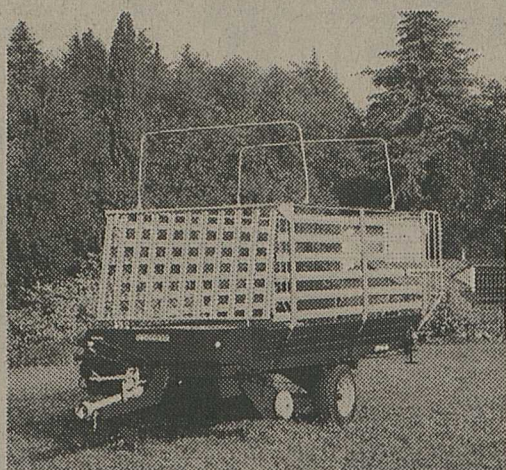
Une attention qui ne coûte pas cher: prendre des nouvelles.



...un coup de fil, c'est si facile!



Nouveau! Autochargeuse



Autochargeuse 17 m3
complet **Fr. 6700.-**

(3 autres modèles: 10, 22, 26 m3)
Modèle spécial pour la montagne

Bonvin Frères

Machines agricoles, Condémines 40, Slon
Tél. 027/22 80 70

36-2860



MACHINES A LAVER

linge et vaisselle automatiques neuves, avec légers défauts émail

GROS RABAIS

Vente ou location

Fr. 30.-
par mois

Réparations toutes marques



Chamoson
Tél. 027/86 14 05

Prix sensationnel Fr. 290.-

revêtement synthétique de baignoires, etc.

Dans toutes les couleurs
Garantie

Wela-Technik
Beauge
28, av. de Tourbillon
Slon
Tél. 027/23 52 44
36-7613

Avant de partir en vacances, les agents Fiat aimeraient encore vous offrir la Fiat 131 Mirafiori à un prix exceptionnellement favorable.



2 portes, 4 portes ou Familiale.

Habitacle avec 3 arceaux horizontaux de protection.

Montre électrique à quartz (Special).

Moteur 1300 ou 1600.

Ceintures de sécurité automatiques.

Servofrein.

Version normale ou Special.

Appuis-tête.

Compte-tours (Special, 5 vitesses, 1600).

Volant réglable (Special).

Verrouillage sécurité enfants portes arrière.

Structure indéformable de l'habitacle.



Tout modèle Fiat est caractérisé par une qualité de finition élevée, une sécurité maximale et une grande économie.



Un plaisir qui dure.

Garantie de 12 mois quel que soit le nombre de kilomètres.

Garantie anticorrosion gratuite de 24 mois sans traitement intermédiaire.

Equipement complet suisse. Aux nouveaux prix, plus favorables.

Crédit SAVA: facile et rapide. Chez votre spécialiste Fiat.

Occasions

- 1 divan-lit 190 long., brun foncé, bon état 28.-
 - 1 joli divan et 2 fauteuils, le tout 98.-
 - 1 armoire (glace) 3 portes, chêne clair, 160 cm larg., 214 cm haut., 58 cm prof. 145.-
 - 1 très joli buffet, chêne foncé, sculpté, 143 cm larg., 96 cm haut., 60 cm prof., avec dessus vitrine 74 cm haut. 165.-
 - 1 table de cuisine 110 x 70 cm 19.-
 - 1 table de salon ronde, 64 cm diam. 39.-
 - 1 montre-bracelet pour dame, or 18 car. bon état 78.-
 - 1 montre-bracelet pour dame, Omega, 80 microns, plaqué 58.-
 - 1 montre-bracelet pour homme, carrée, Certina 45.-
 - 1 machine à coudre portative électrique Elna 145.-
 - 1 machine à écrire portative avec valise Mercedes 105.-
 - 1 machine à écrire de bureau Olivetti avec tabulateur 75.-
 - 1 machine à calculer électrique Precisa avec bande de contrôle 78.-
 - 1 beau vélo sport pour homme, 5 vitesses 165.-
 - 1 vélo dame, système anglais 95.-
 - 1 caisse enregistreuse National, avec tickets 395.-
 - 1 tourne-disque stéréo avec 2 haut-parleurs, 20 disques 124.-
 - 1 manteau en cuir noir pour dame, taille 42 59.-
 - 2 coussins (lit), bon état, les deux 12.-
 - 4 fourres de coussin, le tout 12.-
 - Souliers pour homme, la paire de 5.- à 15.-
- E. FLÜHMANN, MÜNSTERGASSE 57, BERNE**
Tél. 031/22 29 11 Fermé le lundi
Frais de transport: tarif CFF 05-304196



Vacances pour LES JEUNES

MER et SOLEIL à BAS PRIX

TUNISIE

18-25 ans bungalows

BORDJ CEDRIA
9 au 23 juillet 77

Fr. 755.-

ITALIE

16-23 ans hôtel

MISANO
9 au 23 juillet 77
6 au 20 août 77

Fr. 440.-

Forfaits: transport (avion - train) - pension complète - transferts - assurances - assistance sur place (groupes mixtes de 30 jeunes)

TOURING CLUB SUISSE JUNIOR
1006 Lausanne - Juste-Olivier 10-12
Tél. 021/20 20 11
Prospectus détaillé sur demande



Tabac Maryland naturel

C'est le tabac qui compte.

Linitas P. 7/71

En marge des journées féminines de gymnastique

"Ottanelle" de Vernayaz

Une section bien vivante pour son quart de siècle

«Ottanelle», ce nom de l'antique cité des bords du Trient revit aujourd'hui pour grouper une société féminine de gymnastique.

En effet, en 1952, voici 25 ans, sous l'impulsion de Joseph Revaz, alors sous-moniteur des actifs et appuyé par ses sœurs qui, atteintes par la limite d'âge chez les pupilles, n'avaient plus aucune possibilité de poursuivre leur sport préféré, la gymnastique, fut fondée la société féminine de gymnastique.

Forte de 12 à 15 membres, cette société connut des débuts souvent pénibles. Si l'enthousiasme et l'assiduité aux répétitions ne posaient pas de problèmes, il en fut tout autrement quand il fallut décider de la forme à donner à cette nouvelle venue sportive au village de Vernayaz. Ce groupement allait-il être une sous-section des actifs ou une nouvelle section autonome ?

Finalement la raison a prévalu. En plaçant l'amitié, la pratique sportive en tête de ses préoccupations et en faisant fi de l'accueil peu enthousiaste reçu à l'époque par les responsables qui n'arrivaient pas à vaincre certains tabous sur la liberté d'expression de la femme, «l'Ottanelle» est partie seule et a fait toute seule ses premiers pas pour s'affilier en 1953 à l'AVGF.

En regardant en arrière, 25 ans après, il est une réalité de constater que ses premiers pas ont été chancelants. Les difficultés sont apparues bien vite et surtout dans le domaine financier d'où la non-participation forfaitaire aux fêtes, ce qui a été marqué sur le plan local par un sérieux relâchement.

La perte d'un président en pleine activité, M. Gilbert Cretzaz, n'a pas été pour faciliter l'éclosion mais a, certainement, face aux nouvelles difficultés, fait prendre conscience aux gymnastes féminines qu'il fallait aller de l'avant.

C'est ainsi que dès 1968, «l'Ottanelle» a repris sérieusement l'activité et dès lors elle a participé régulièrement aux fêtes fédérales (Lucerne et Aarau), aux fêtes romandes (Sion et Yverdon), à toutes les fêtes cantonales et donné cha-

que année son appui actif aux soirées gymniques locales.

Aussi, aujourd'hui, peut-elle être fière de compter 33 gymnastes actives, d'être parfaitement intégrée à la vie locale et de travailler en très étroite collaboration avec les actifs, les pupilles et les pupilles. Cette entente s'est même concrétisée par la mise sur pied d'une seule commission technique.

Ayant acquis droit de cité, cette société, exclusivement féminine, est administrée et dirigée avec un esprit jeune et dynamique. Débordante d'activité, l'«Ottanelle» est généreuse dans sa collaboration et aujourd'hui joue un rôle extrêmement important à Vernayaz et reçoit la sympathie de toute la population.

Après 1964, où elle a organisé la Fête cantonale de l'AVGF, en 1977, le week-end prochain, elle assume la même organisation. Bravo à l'«Ottanelle» et à tous ceux qui l'ont conduite à son niveau actuel. Nous nommons :

Présidentes : 1953 : Solange Revaz; 1955 : Suzy Jacquier; 1957 : † Gilbert Cretzaz; 1966 : Alice Gay-Balmaz; 1971 : Suzanne Richard; 1973 : Janine Nickel.

Monitrices : 1953 : Jeannette Benvenuti; 1955 : Josiane Capraro; 1961 : Bluette Cretzaz; 1968 : Solange Cretton; 1975 : Nicole Pochon.

Après 25 ans, l'«Ottanelle» est bien vivante. Elle a le vent en poupe et chacune et chacun pourra s'en rendre compte samedi et dimanche prochains, 11 et 12 juin, en se rendant à Vernayaz.

Bravo à l'«Ottanelle» et bon anniversaire.

-Gg-



Pétanque: victoire lausannoise en coupe

C'est à Bulle que la coupe de Suisse, première manifestation nationale de la saison 1977, a réuni plus de 1000 joueurs dans les différentes catégories, ce qui est un nouveau record de participation.

L'équipe de la Sportive française de Lausanne a brillamment confirmé ses qualités en s'imposant assez facilement dans la finale, après avoir toutefois connu quelques difficultés de parcours. Ainsi, cette équipe inscrit son nom pour la deuxième fois au palmarès de la coupe de Suisse, la précédente datant de 1972.

VALAISANS AUX PLACES D'HONNEUR

Si la première équipe valaisanne ne se classe que 9^e dans cette coupe de Suisse, nos équipes ne s'en sont pas moins fort bien comportées dans les diverses catégories.

Ainsi, dans la coupe Ricard réservée aux perdants des premières parties, Colombari-Ursi-Cazzola, de Verbier prennent une excellente 5^e place, puis nous trouvons Dubuis-Dubuis-Varone, de Savièse 12^e, 13^e Merola-Delaloye-Levrard, de Martigny, 15^e Léger-Léger-Léger, de Savièse et 19^e Richard-Cracco-Héritier, de Sion.

VICTOIRE EN CADETS

En fait, ce sont les plus jeunes qui ont sauvé l'honneur valaisain. En effet, la victoire chez les cadets est revenue au duo Guy Héritier-Eric Luyet, de Savièse alors que leurs coéquipiers Alain et Daniel Varone terminent 4^e dans cette même catégorie. Chez les juniors, la paire Michel Walther et Jean-Michel Delalay, de Sierre termine également au 4^e rang. En féminin M^{mes} Sarbach-Sarbach, de Sion montent également sur le podium en tant que troisième. Enfin, chez les vétérans Bodrito et Dubuis de Sion terminent quatrième.

Ainsi, si les Vaudois sont les grands triomphateurs de cette coupe de Suisse 1977, les Valaisans se sont fort bien défendus.

Après les vacances, les pétanqueurs suisses se retrouveront à Lausanne, les 3 et 4 septembre pour disputer le championnat suisse de triplettes. (cx)

CLASSEMENT:

Seniors : 254 triplettes: 1. Marro-Marro-Barman (Sportive française); 2. Pro Torrès-Castiglioni-Previtali (Parisienne-Porrentruy); 3. Evêquoz-Vuignier-Wenger. (Plainpalais), puis 9. Manelli-Escudero-Caruzzo (Riddes); 17^e Chambovey-Chabbey-Favre (Martigny); 23^e Magistrini-Vaudan-Petrucchi (Martigny).

Coupe Ricard : 190 triplettes: 1. Lato-Mosca-Ragni (fort-Chabrol/Crissier); 2. Evard-Hummel-Roos (La Bricole/NE); 3. Roos-Simon-Simon (La Bricole/NE), puis 12^e Dubuis-Dubuis-Varone (Savièse); 13^e Merola-Delaloye-Levrard (Martigny); 15^e Léger-Léger-Léger (Savièse); 19^e Richard-Cracco-Héritier (Sion I).

Juniors : 22 doublettes: 1. Bacchiocchi-Cornaglia (Thonex); 2. Lepri-Battiatto (ASIP/GE); 3. Monstein-Tambourini (Renanaise); 4. Walther-Delalay (Sierre).

Cadets : 8 doublettes: 1. Héritier-Luyet (Savièse); 2. Baatard-Troyon (Tunnel/Lausanne); 3. Robatel-Ventura (Fribourg); 4. Varone-Varone (Savièse).

Féminine : 66 doublettes: 1. Benz-Kägi (Givaudan/Dübendorf); 2. Délessert-Pichard (Pully/Château-Sec); 3. Sarbach-Sarbach (Sion).

NATATION

Championnat valaisain à Martigny

Quatorze titres en jeu

C'est dimanche que se disputeront, à la piscine de Martigny, les championnats valaisans. Sept clubs y prendront part, dont Monthey, Sion, Sierre, Martigny, Champéry et Crans-Montana représentant 120 nageurs. Quatorze titres seront mis en compétition et les médailles seront attribuées aux meilleurs temps absolus de toutes les catégories par disciplines. Le début des concours est fixé à 9 heures avec les relais vers 16 heures. Cette première importante compétition ouverte laisse prévoir de bonnes performances. Il est possible que des records soient battus, mais tout dépendra de la température de l'eau et de l'air. Le CN Monthey part favori, mais sur le plan individuel, les nageurs du CN Sion auront leur mot à dire.

Le Karaté-Club Valais à l'honneur

L'évolution énorme du karaté en compétition, les nombreuses difficultés et les problèmes d'arbitrage dont il souffre, demandaient une solution. Les Américains, toujours à l'avant-garde, ont rapidement mis au point un système de compétition, beaucoup plus réel et spectaculaire, appelé full-contact. Cette forme de karaté qui se pratique avec des protections et au k.o. est en proie à devenir depuis quelques années, le sport de combat le plus populaire aux Etats-Unis.

Le Français Dominique Valéra, l'un des plus prestigieux karatékas actuels l'a ramené en Europe où il a pris un développement extraordinaire.

Jean-Claude Knupfer, le compétent et dynamique entraîneur du Karaté-Club Valais a suivi ce mouvement et n'a pas hésité à se remettre en question. C'est ainsi qu'il a participé en Suisse et à l'étranger à de nombreux stages dirigés par Dominique

Valéra et aux côtés des meilleurs karatékas européens. A la suite de ceux-ci, il devait créer à l'intérieur de son club une section spéciale full-contact, réservée à l'élite des combattants. Il faut souligner en effet que ce sport n'est pas à la portée de tout individu. Il nécessite un entraînement journalier intensif où l'accent est porté sur la condition physique, la clé du combat étant le k.o.

Et c'est ainsi que samedi dernier il pouvait présenter à Paris, dans l'immense salle du Pavillon de Paris, l'un de ses élèves Didier Kuchler qui combattait en professionnel dans la catégorie des moyens (72 kg), 6000 personnes assistaient à cette soirée qui se composait de six combats d'ouverture en light-contact et de six combats professionnels en full, les combattants ayant été choisis dans l'élite européenne.

Un deuxième Suisse, le Neuchâtelois Angelo Jacquod devait prendre part à cette manifestation internationale en temps que

challenger européen en lourd contre le tenant du titre Dominique Valéra.

Les deux combattants étaient accompagnés et coachés par J.-C. Knupfer et J. Monney de l'Académie de karaté de Genève.

Durant les trois rounds de son combat, Didier Kuchler face à un adversaire plus âgé et plus expérimenté devait pourtant dominer très nettement, balayant son adversaire au sol et le forçant à quitter le ring sur des séries de coups de pied. Il devait gagner son combat avec un gros avantage aux points.

Angelo Jacquod devait perdre son match au 3^e round par k.o. après avoir livré un splendide combat malgré la différence de classe des adversaires.

Nous souhaitons au KCV de nombreux succès qui viendront s'ajouter à un palmarès déjà bien fourni.

FOOTBALL

Sélection suisse des juniors

La nouvelle sélection suisse des juniors UEFA va participer à un tournoi international à Udine, du 8 au 19 juin. Elle sera formée des joueurs suivants :

Gardiens : Bernard Bovet (Montreux), Marc Favre (Fribourg), Heinz Locher (Nordstern), Rolf Lauper (Young Fellows), Beat Luethi (Soleure), Claudio Negroni (Nordstern). - **Demis :** Alain Geiger (Sion), Winfried Kurz (Horgen), Kurt Kalbermatter (Naters), Philippe Perret (La Sagne), Reto Rhy (Lucerne). - **Avants :** Urs Baecher (Aarau), Leonardo Bizzozzero (Chiasso), René Erlachner (Olten), Hanspeter Macher (Schaffhouse), Hanspeter Zwicker (Bruehl).

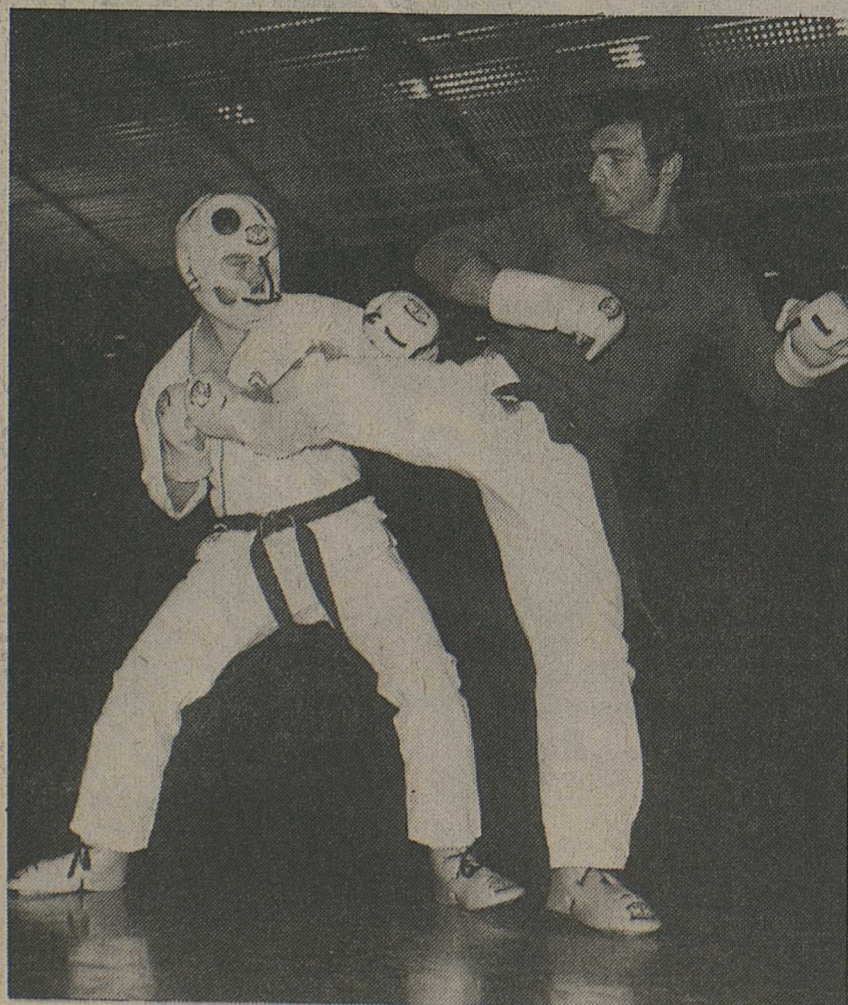
SKI

Huitième slalom de Chalin

Le ski compétition des Giettes organise le 19 juin son 8^e slalom du glacier de Chalin.

PROGRAMME

06.00 Rendez-vous des participants à Chindonne
08.30 Départ pour le glacier de Chalin
10.00 Premier départ
Ce slalom n'a lieu que par beaux temps.



Dominique Valéra (à droite) champion d'Europe 1977.

Victoire des frères Martinetti à la fête de lutte de Vétroz

Pour sa première fête, le club des lutteurs de Vétroz trouva le soleil à l'appel des 110 lutteurs présents. Les luttes débutèrent à 9 heures sur un emplacement bien préparé pour la manifestation. Nous ne pouvons que féliciter le comité d'organisation, à la tête duquel œuvre notre ami Cyrille, pour sa bonne organisation ainsi que la commune de Vétroz de posséder de si belles installations à disposition des sportifs.

Après trois passes le résultat était déjà le suivant :

Garçons-lutteurs I : Freisinger O., Giroud G.; **garçons-lutteurs II :** Tornay J.B., Dessimoz Chr.; **écoliers I :** Zufferey G., Biffare A.; **écoliers II :** Udry F., Schmid R et Reynard Ph.; **cadets :** Biffare J.-L., Bohnet S.; **catégorie A :** Martinetti E., Martinetti J.

La matinée fut réservée aux jeunes lutteurs et l'après-midi à la catégorie A. Nous relevons la présence à cette manifestation du révérend prier Delaloye et du président de Vétroz M. Marc Penon. La fête se termina à 18 h. par la distribution des prix dont voici les résultats :

Cadets : 1. Biffare Jean-Luc, Illarsaz 39.20; 2. Bohnet Simon, Mörel 37; 3. Amann Markus, Mörel 27.

Ecoliers I : 1. Reynard Philippe, Savièse-Etoile 48.60; 2. Plan Michel, Saxon 47.90; 3. Schmid André, Mörel 47.40.

Ecoliers II : 1. Biffare Alain, Illarsaz 49.60; 2. Jollien Stéphane, Savièse-Etoile 48.40; 3. Héritier Jérôme, Savièse-Etoile 48.30.

Garçons-lutteurs I : 1. Reynard Stéphane, Savièse-Etoile 47.80; 2. Lambiel Nicolas, Saxon 47; 3. Tornay Jean-Bernard, Saxon 46.90; 4. Dessimoz Christian, Conthey 46.90; 5. Bender Jean-René, Charrat 46.40.

Garçons-lutteurs II : 1. Giroud Georgy Charrat 48.90; 2. Schwery Lothar, Mörel 47.60; 3. Freisinger Oscar, Savièse-Etoile 47.10; 4. Pollinger Hermann, St-Nicolas 46.90; 5. Gollut Emmanuel, Savièse-Etoile 46.80.

Catégorie A : 1. Martinetti Jimmy, Martigny 56.60; 2. Martinetti Etienne, Martigny 58.40; 3. Nanchen Yvon, Martigny 57.50; 4. Giroud Robin, Charrat 57.10; 5. Roten Jean-Charles, Savièse 56.80; 6. Jollien Henri, Savièse-Etoile 56.70; 7. Giroud Stéphane, Charrat 56.60; 8. Biner Pierre-Alain, Bramois 55.60; 9. Courtine Charly, Savièse 55.90; 10. Fellay Fernand, Martigny 55.80.

Trial: du spectacle dimanche à Fully Godi Linder: l'heure de la revanche

Patronage Nouvelliste

Le public valaisan, grâce au comité d'organisation du trial de Fully, aura la possibilité ce prochain dimanche, de suivre un spectacle de choix aux Vieux-Chênes à Mazembroz. Pour 1978, avec l'appui des autorités, le club espère organiser un parcours nouveau de 25 km environ.

La qualité ne manquera donc pas ce dimanche sur le même parcours que



La magnifique planche des prix qui attend les meilleurs du trial de Fully en ce prochain dimanche.

l'an passé, préparé, avec soin par son responsable. Quelque 150 concurrents se sont inscrits dans cette manche comptant pour le championnat suisse dans la catégorie «internationale».

Une revanche à prendre

Absent à l'édition 76, remportée par Marcel Wittemer champion suisse 1976, Godi Linden se doit de la gagner cette 4^e manche du championnat pour deux raisons. La première, pour prouver que ses précédents titres étaient mérités, car cette saison, il a pris une sérieuse option pour le titre national, puisqu'il a gagné les trois

premières manches, y compris celle de Delémont. Il a même été victorieux le lundi de Pentecôte à Bundner devant Brandli et Wittemer.

Ensuite, Godi Linden a une revanche à prendre, car lors de la saison 76, avant la dernière épreuve, celle de Tramelan, il était en fête du championnat devant Wittemer et ce dernier devait absolument gagner cette course pour obtenir le titre. Pendant le déroulement de la manifestation, au dernier tour des six prévus, Linden se faisait éliminer des places d'honneur pour avoir, soi-disant, omis une section ! (pénalité 50 points).

C'est alors qu'intervint, la combine déloyale. Alors qu'il terminait le concours avec une confortable avance sur son poursuivant immédiat Wittemer. Guédou, motivé par un esprit clubiste, s'effaça au profit de celui-ci, afin de lui offrir sur un plateau le titre national. Wittemer possédait toutes ses chances, mais fut largement distancé par son camarade de club Guédou.

C'est donc à un programme de choix et une belle empoignade que vous convie le comité d'organisation du trial que préside Darcy Warpelin et assisté notamment du vice-président Guy Carron, des secrétaires Bender Anne-Françoise et Yvette Bayard, du caissier général Beney Gilbert, du directeur de course Clivaz Philippe, de ses membres Monod, Granges, J.-B. et Adonis, Thétaz sans oublier le grand responsable de l'organisation Roger Gex, ce prochain dimanche à Mazembroz-Fully dès 8 heures du matin. Venez-y nombreux encourager ces champions et soutenir ce club, qui a pour ambition, un championnat du monde sur un parcours allongé jusqu'à 30 km environ. Le comité vous présentera de plus amples renseignements sur le déroulement de la manifestation en fin de semaine.

Cette année, le championnat est bien plus lancé puisque depuis le début de la saison les deux pieds (2 points) comptent laissant ainsi une meilleure chance aux coureurs.

Le Strasbourg - Paris de R. Girod



Girod: un calvaire qui s'est achevé après 200 km.

Strasbourg, le jeudi 2 juin 1977 ! Engagé dans la terrible aventure de Strasbourg - Paris, le Montheysan Raymond Girod part à son rythme, sur un parcours très pénible tout en montées et descentes. Heureusement le temps n'est pas trop chaud.

Girod occupe le 18^e rang au 25^e km comme au 40^e. Il monte au 12^e rang après 100 km de course et à la 9^e place au 125^e kilomètre.

Il poursuit sa remontée sans à-coup à une allure de métronome pour se hisser à la 6^e position. Tout allait alors pour le mieux.

L'équipe des suiveurs effectuait son travail à la perfection. Les pieds de Raymond Girod «tenaient» alors qu'ils constituaient un de ses principaux soucis.

Et tout à coup, crac ! L'irréparable se

produit : le pépin qui ne pardonne pas, se présente sous la forme d'une tendinite...

Raymond Girod essaye encore; il est soigné, il repart, serre les dents, marche 2 ou 3 km/heure sous les encouragements de toute la troupe des suiveurs.

A 21 h. 30, vendredi il est contraint à l'abandon sur ordre médical et sur le conseil des responsables de son club. Cela se passait après quelque 200 km de course. Girod n'a qu'une santé et les risques s'annoncent trop dangereux pour poursuivre cette compétition avec une tendinite.

Après le choc et les larmes de l'abandon, Raymond Girod est accueilli en bonhomme par la caravane montheysanne, en musique et en chansons. Tout le monde se rend compte qu'il a fait le maximum mais la poisse était au rendez-vous !

Une «première» au Nouvelliste

Gérard Joris, rédacteur sportif
épouse Thérèse Délèze, secrétaire



C'EST un événement au sein de la grande famille du NF. Le samedi 4 juin 1977 sera marqué d'une pierre blanche. En effet, pour la première fois deux employés unissent leur destinée pour le meilleur et pour le pire... ! Gérard Joris, rédacteur sportif et Thérèse Délèze, secrétaire ont fait le serment de leur amour en prononçant le «oui» devant le curé du Levron, en la magnifique chapelle de ce sympathique village de l'Entremont, joliment fleurie pour la circonstance. Le chœur de la paroisse prêta son concours et chanta la messe. De nombreux amis du jeune couple et les deux familles parentes se joignirent à cette cérémonie pour communier avec les mariés. A la sortie de la messe nos deux tourtereaux se prêtèrent aux exigences des photos de famille avant de convier leurs invités à l'apéritif servi à La Prairie, à Sembrancher alors que l'excellent banquet déroula ses fastes à Château-neuf-Conthey, au restaurant Les Fougères.

Au cours de la petite partie oratoire, s'exprimèrent tour à tour, avec beaucoup de cœur, d'esprit et d'émotion, les deux papas, MM. Hilaire Joris et Séraphin Délèze, ainsi que le parrain de Thérèse, M. André Luisier, directeur du NF, se plut à relever les grands mérites du rédacteur sportif qui avait terminé ses études universitaires avant d'embrasser la difficile mais combien enrichissante profession de journaliste. Il formula ses meilleurs vœux de bonheur au nouveau couple en priant la jeune mariée de s'armer de beaucoup de patience pour la vie future.

La rédaction sportive, par la voix de J.-P. Bühler, apporta également ses vœux en espérant que Gérard et Thérèse restent fidèles à la grande famille du NF.

★

Fortifiés par tant de bonheur et d'amour, Thérèse et Gérard sont partis sur le chemin d'une nouvelle vie. A deux, en regardant dans la même direction, ils découvriront d'innombrables joies...

Que notre amitié sincère les accompagne !

Jean-Jacques Joris, le frère aîné du marié, joua son rôle de major de table à merveille. Chaque invité fit plus ample connaissance. La maman de Gérard nous confiait : «Sur mes sept enfants, cinq garçons et deux filles, nous pensions que Gérard allait rester célibataire. Pour mes petits-enfants c'est un peu le tonton Gérard d'Amérique. Il les gâte tellement. Dès aujourd'hui, cela va forcément changer.»

Nos photos : (en haut) le jeune couple sur les marches de l'accueillante chapelle du Levron entouré de cinq charmants minois. (En bas) les familles Délèze et Joris réunies pour la photo souvenir.



Les Valaisans au GP de la Broye

Une délégation valaisanne de marcheurs s'était rendue au Grand Prix de la Broye dimanche dernier. Voici les principaux résultats :

Ecolier B (3 km) : 1. Evard Pascal, CM Payern, 18'09"; 2. Germanier Pierre, CM Conthey, 18'26"; puis : 4. Délitroz Jannick CM Conthey 20'11".

Ecoliers C (2 km) : 1. Pralong Gérard, CM Conthey 12'48"; 2. Buffet J.-René, CM 13 Etoiles 13'28"; puis : 6. Proz Véronique CM Conthey 15'10"; 7. Clausen Marlène, CM Conthey 15'13"; 8. Clausen Marie-Christine, CM Conthey 15'29".

Cadets A et B (5 km) : 1. Bertoldi Aldo, CM Yverdon 26'55"; 2. Luyet Frédéric CM 13 Etoiles 26'55"; 3. Cottier Roland, CM Cour Lausanne 27'54"; 4. Buffet Raymond CM 13 Etoiles 28'13"; 5. Lathion Claude, CM Conthey 28'22"; 6. Buffet André, CM 13 Etoiles 28'33"; puis : 8. Fellay Maurice, CM 13 Etoiles 30'40"; 9. Staffoni Angèle, CM Yverdon 31'18"; 10. Pralong Monique, CM Conthey 31'35".

Elite vétérans (10 km) : 1. Pfister René, LCZ, Zurich, 49'04"; 2. Hugi René CM Cour Lausanne 49'29"; 3. Fenner Hans LCZ Zurich 50'45"; puis : 20. Germanier Gabriel CM Conthey 1 h. 01'58"; 23. Lathion Georges CM Conthey 1 h. 06'25".

Les «dames» de Monthey flirtent avec le Valais



A leur tête M^{me} Germaine Bonvin, leur présidente, ces dames de la «Clé de sol» se laissent conter fleurette par ce représentant du «Sion d'autrefois» venu participer à l'assemblée des délégués dans le parc montheyan du Cinquantoux. Photo NF

MONTHEY. - Organisatrice de la Fête cantonale des costumes et des arts populaires 1977, la «Clé de sol» a su trouver les bonnes volontés pour mettre au point toutes les manifestations devant marquer ce grand rassemblement valaisan qui comprendra plus de 2 000 participants en costumes du

Vieux-Pays.

Du vendredi au dimanche 17-19 juin, le folklore sera maître dans la cité des bords de la Vièze.

On attend des milliers de spectateurs non seulement du Valais mais du Chablais vaudois et du pays romand.

AU CONCOURS HIPPIQUE DU CHABLAIS

VERSVEY. - Cent trente concurrents en saut, un peu moins d'une cinquantaine en dressage ont présidé dimanche à la

réussite du concours hippique du Chablais qu'organisait la section DGM d'Aigle - Bex, près du hameau de Versvey, sur la commune d'Yvorne.

Fort prisé des cavaliers et cavalières de la région, ce concours a vu une belle participation et un public nombreux. Quant au jury, il eut fort à faire, comme on peut l'imaginer, mais avec un petit blanc d'Yvorne, tout s'est bien passé. A relever que la sonorisation et le chronométrage étaient aussi entre les mains expertes des cavaliers valaisans.

Trois membres du jury de saut : le lt-col Pierre Croisier, Ballens, le capitaine Martial Cherbuin, d'Aigle (speaker) et le capitaine Jean-Paul Herminjard (de gauche à droite).



Le NF souhaite une bonne journée à... Armand Cheseaux, Lavey-Village

LAVEY. - Agé de 32 ans, Armand Cheseaux a épousé en 1970 M^{me} Marianne Ruchet. Le

couple est aujourd'hui entouré de deux enfants, une fille de sept ans et un garçon de trois ans.

Depuis dix ans, Armand Cheseaux est cimbalier à la fanfare de Lavey dont il a été président durant trois ans pour en reprendre les rênes en 1976. C'est dire que les musiciens Roccans apprécient les qualités administratives de celui-ci, qui prépare les manifestations avec Victor Fumeaux (président du comité d'organisation) qui marqueront l'inauguration des nouveaux costumes des musiciens le week-end du 24 au 26 juin prochain.

Chef de magasin d'une grande surface de vente du Chablais, M. Armand Cheseaux a fait un apprentissage de quincaillier à Bex pour être occupé dans un commerce montheyan avant d'obtenir la position qu'il a aujourd'hui.

Forte de 34 musiciens, la fanfare de Lavey qu'il préside, recevra les musiciens de sa jumelle la commune de Schwarzenbach, l'école de musique de Vétroz, la Marceline de Grône, les fanfares de Collonges et de Dorénaz.

C'est donc à un grand rassemblement de musiciens que les Roccans s'apprentent à vivre. Photo NF



Jamais vu depuis 50 ans à Villeneuve



VILLENEUVE. - Il y a bien cinquante ans que l'on n'avait plus vu ça : deux mariages célébrés simultanément dans la même église à Villeneuve ! Autant dire que la cérémonie n'a pas passé inaperçue. C'est pourquoi samedi après-midi, la Grand-Rue a été fermée au trafic, afin de laisser défiler le cortège d'honneur, emmené par la fanfare municipale «La Cécilienne», suivie des deux couples, M. et M^{me} Pierre Borloz, et M. et M^{me} Michel Rufenacht.

Etant membre de la Cécilienne et du Sauvetage de Villeneuve, M. Pierre Borloz

Les jeunes mariés emmenés tambour battant dans la Grand-Rue de Villeneuve.

Qualification pour des championnats

SAINT-MAURICE. - Samedi 11 juin se déroulera un concours de triplette de pétanque comptant pour les qualifications des championnats du monde.

Dimanche ce sera un concours de doublettes. Ces deux rencontres sont organisées par le club aigaunois des «Peca Porés».

Boule de feu: de grands airs

VILLENEUVE. - La traditionnelle régates de la Boule de feu, organisée par le Cercle de la voile de Villeneuve, que préside M. Gilbert Hauser, a remporté un éclatant succès ce dernier week-end au large de Villeneuve. Pas moins de treize concurrents outre cinq bateaux de l'extérieur ont pris part à cette régates.

Le Sauvetage et le bateau du Cercle de la voile ont dû intervenir à plusieurs reprises pour tirer des «loupes de mer» de leur mauvaise passe due au coup de forte brise.

Le président Hauser a regretté le désintérêt frappant des clubs de La Tour-de-Peilz et de Montreux à cette régates du bout du lac.



Les vainqueurs : G. Rogivue, Bouveret ; C. Lauener, La Tour-de-Peilz ; A. Corbaz, Villeneuve ; et le président G. Hauser, du CVVI.

Les Jordan, Dirac et Gollut font les Baud



Ce trio de bambins ne sait pas encore ce que peut être l'esprit de famille, mais il n'en goûte pas moins au plaisir d'être ensemble.

SAINT-MAURICE. - Se retrouver en famille dans le cadre du Bois Noir, c'est ce qu'ont fait les familles Jordan, Dirac, Gollut et Baud. Plusieurs générations étaient représentées à cette journée de retrouvailles, dimanche dernier sous le «couvert» de la bourgeoisie.

C'était l'ambiance des grands jours de fête où l'on sait s'amuser royalement dans la simplicité et la fraternité.

Vol par effraction

SAINT-MAURICE. - Dans la nuit de samedi à dimanche, un ou des voleurs ont pénétré par effraction dans les locaux du café «Le Mazot». Ils ont fait main basse sur la bourse des serveuses.

NOUVELLISTE
Votre journal

«Nestor» fait l'admiration des poules d'Aigle



MM. Eric Ammon, Paul Panchaud et Jean-Claude Derameru (de gauche à droite) ont de quoi être fiers de leurs royaux sujets !

AIGLE. - «Nestor» est devenu une vedette, avec sa couleur fauve et ses 5 kg 200. Il fait l'admiration des poules d'Aigle. «Nestor», «un coq orpington», s'empresse de préciser son propriétaire, M. Paul Panchaud, juge fédéral avicole, depuis la fin du mois d'avril, et secrétaire municipal adjoint de la ville d'Aigle. Si l'élevage avicole d'Aigle, situé au «Verger des Planches», n'a guère fait parler de lui, c'est que ses trois responsables, MM. Jean-Claude Derameru, Paul Panchaud et Eric Ammon, éleveurs amateurs et passionnés, œuvrent en toute discrétion, dans le cadre de la Société d'aviculture d'Aigle, forte d'une quarantaine de membres et que dirige M. Derameru.

MAINTENIR DES RACES PURES

L'art cunicole, colombophile et avicole ne se conçoit pas sans des connaissances dans

l'application des lois de Mendel pour l'étude d'une génétique appliquée. A Aigle, l'élevage du Verger, en vue d'une sélection des meilleurs sujets qui participent aux concours nationaux et cantonaux, compte plus d'une centaine de gallinacés, choyés comme le sont des chats de concours, sans oublier les lapins-lièvres et zibeline, et les neuf lapins dits «Alaska» à la couleur... anthracite.

Il s'agit donc d'aviculture sportive et non d'élevage en batterie que d'aucuns pourraient craindre. Le but est de sélectionner les plus beaux spécimens afin de maintenir des races pures et aux qualités sans égal.

Cet élevage permet de présenter des sujets lors de concours pour les races naines (Welssummer) et d'utilité (Orpington). Pour l'une c'est l'esthétique qui prévaut ; pour l'autre c'est la productivité.

Dans les concours cantonaux et régionaux, la section d'Aigle, qui groupe des éleveurs de Bex, Leysin, Ollon, Vionnaz, Vouvy, Chesière et Yvorne, se défend particulièrement bien.

EFFORTS RÉCOMPENSÉS

Ainsi, les efforts de MM. Panchaud, correspondant du *Journal avicole romand* et secrétaire de la Société vaudoise d'aviculture, Derameru, concierge à l'«Aiglon» et préposé aux affaires militaires pour la commune, champion romand du club du lièvre, et Ammon, fonctionnaire de police et secrétaire de la section, sont récompensés chaque jour.

M. Henri Bussien, nonagénaire

SAINT-MAURICE. - C'est à la clinique Saint-Amé que les autorités de Collonges ont remis le traditionnel fauteuil des nonagénaires à M. Henri Bussien, entouré de sa famille et du curé de la paroisse d'outre-Rhône.

Originaire de Port-Valais et de Monthey, M. Henri Bussien est venu à Collonges il y a une trentaine d'années fonctionner en qualité d'agent de police, taupier, bûcheron et pêcheur. Veuf en 1960, il est père de deux filles et de deux garçons qui lui ont donné huit petits-enfants et douze arrière-petits-enfants, qui lui ont fait fête à l'occasion de ses nonante ans.

C'est très ému que le récipiendaire a remercié le président de Collonges, M. Ami Mottiez, accompagné de M. Charly Chambovey, responsable du service social de la commune.



Assis dans son fauteuil de nonagénaire que viennent de lui remettre MM. Ami Mottiez et Charly Chambovey, M. Henri Bussien est félicité par le curé de la paroisse d'outre-Rhône.



La conception automobile d'avant-garde, à la pointe de la classe moyenne



Garage Edelweiss
S. Weiss, tél. 027/361242
1964 Conthey
Rte Cantonal

La BMW compacte complète la maîtrise de son conducteur par sa propre perfection technique, deux conditions indispensables à une nouvelle sécurité routière et à une meilleure fluidité de la circulation. Il n'est donc pas étonnant que, depuis la sortie de la BMW 320/320A/320i, certaines autres voitures récentes se soient trouvées avoir leur avenir derrière elles. BMW 320 fr. 18330.-
Garantie: 1 an, kilométrage illimité. Protection antirouille Tectyl, garantie 6 ans.

BMW - plaisir de conduire

BMW (SUISSE) SA, 8157 Dielsdorf

SUPER-DISCOUNT



Prix d'action valable à partir du 8.6.77

DENNER

Cigarettes finlandaises

Le paquet la cartouche

● Colt Regular	1.-	9.90
● Colt Long Size	1.10	10.90
● Colt Menthol	1.10	10.90
● Colt De Luxe	1.20	11.90

ne dépendant pas d'un cartel - donc si avantageuses



tutti-mat

Lessive universelle pour automates 30-95°

au lieu de ~~2.30~~ **1.50**

600 g
Expertisé et approuvé par l'Institut Suisse de Recherches Ménagères IRM

Action Omo



600 g

au lieu de ~~2.75~~

2.25 seulement

TV-23/8677

Super-Action

Drink Pommes

1 litre
au lieu de ~~1.80~~ **1.50**

+ dépôt -.50

Offre spéciale

Russisch Leder

40-50% meilleur marché



	prix indicatif	Prix DENNER
After Shave 100 ml	13.-	7.80
After Shave 175 ml	20.-	12.-
Eau de Cologne 100 ml	10.50	8.25
Eau de Cologne 175 ml	26.-	13.-

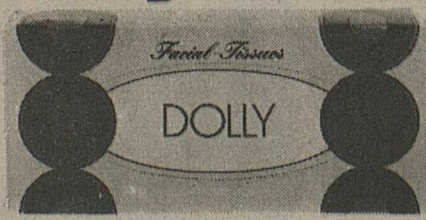
nouveau Bazooka

Bubble Gum sans sucre

au lieu de ~~1.60~~ **1.20**

Dolly

Facial Tissues 100 feuilles doubles



au lieu de ~~1.-~~ **75**

Actions

Kleenex

Facial Tissues 100 feuilles doubles



au lieu de ~~1.20~~ **1.-**

Luzerner Alpenbitter



1 litre
au lieu de ~~12.50~~ **9.90**

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre
La Gloriette - Saint-Maurice

2 appart. de 3 1/2 pièces
dans immeuble résidentiel
Conditions avantageuses.

Pour visiter:
M. P. Ducret, concierge
tél. 025/3 73 47
Pour traiter:
Coop Lausanne Chablais
service des gérances
tél. 021/34 97 91 int. 343

22-502

A louer
La Gloriette - Saint-Maurice

appartements 3 1/2 p.
tout confort, bien situés, libres
tout de suite.

Pour visiter:
M. P. Ducret, concierge
tél. 025/3 73 47
Pour traiter:
Coop Lausanne Chablais
service des gérances
tél. 021/34 97 91 interne 343

22-502

Particulier
avec 33 000 m2 de terrain

cherche promoteurs
pour construction.

Tél. 022/96 06 69
317932-18

A vendre, pour cause de liquidation
d'hoirie

IMMEUBLE
situé dans une agglomération du Valais
central.
Rez-de-chaussée: café avec en annexe
jeu de quilles.
Etages: 8 appartements de 3 pièces, confort
moyen.
Prix et rendement très intéressants.
Pour traiter: Fr. 150 000.-

Pour tous renseignements, s'adresser à
AGENCE MARCEL ZUFFEREY, SIERRE
Tél. 027/55 69 61 36-242

A louer à Sion, ch. des Amandiers

appartement 2 1/2 pièces

Loyer intéressant. Date d'entrée:
1er octobre ou à convenir.

Pour traiter, s'adresser à
Agence imm. Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

A louer à Sion, rue Saint-Guérin

appartement 4 pièces

Loyer: Fr. 460.-, charges comprises.
Date d'entrée: 1er octobre ou
à convenir.

Pour traiter, s'adresser à
Agence imm. Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

A louer à Sion
tout de suite ou à convenir
dans quartier tranquille et ensoleillé

bel appart. moderne
3 pièces, grand hall à manger
2 balcons, cave, ascenseur
6 chaînes TV

joli appart. moderne
2 1/2 pièces et cave

studio
avec salle d'eau
cuisinette séparée

Ecrire sous chiffre P 36-25625
à Publicitas, 1951 Sion
ou tél. 027/22 04 13
dès 18 heures

100^e ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DES MUSIQUES

Concert des ensembles de cuivres du Valais

L'ensemble
«Walliser
Brass Band»

SION. - L'ensemble Walliser Brass Band a été fondé en septembre 1975, à Sierre, par M. Jean-Charles Dorsaz en collaboration avec M. Christian Salzgeber de Rarogne.

On a réuni une trentaine de musiciens de la région Sion - Brigue répartis à égalité entre les deux régions linguistiques. La moitié des membres exécutants sont âgés de 12 à 20 ans.

La présidence est assurée par M. Erwin Tschopp.

L'an dernier, le Walliser Brass Band a organisé un camp musical d'une semaine à Fiesch, pendant lequel il a eu l'honneur d'être dirigé et entraîné par M. Roy Newsome, directeur de la fanfare anglaise la plus prisée actuellement, la Black Dyke Mills Band qui s'est produite à Sion en 1976. Cette merveilleuse expérience sera renouvelée cette année.



Succès d'un vernissage à la bibliothèque de Saint-Maurice

SAINT-MAURICE. - Lundi soir, il y avait foule à la bibliothèque de Saint-Maurice pour le vernissage de l'exposition des sculpteurs martignerains Michel Favre et Yvon Pochon. Il faut relever aussi l'exposition de la collection de peintures aimablement mise à disposition par le Montheysan Tschubi Favre traitant toutes, avec bonheur, de clowns célèbres ou méconnus.

Ce fut l'occasion pour M. Maurice Parvex, directeur de la bibliothèque de souligner que ces expositions (auxquelles il faut ajouter celle de toutes les œuvres des écrivains valaisans participant à la «Fête à Saint-Maurice» seront très appréciées des visiteurs, ce qui a déjà été le cas lundi soir.

M. Parvex a présenté les deux artistes ainsi que les écrivains présents et le président de la bourgeoisie, M. René Duroux a dit son plaisir de constater le succès de cette entreprise. A ce vernissage assistait également le président de la commune, M. Roger Udriot.



Les écrivains Dany Revaz et chanoine Marcel Michelet dédiquant leurs œuvres lundi soir à la bibliothèque ; à droite, M. Maurice Parvex.

Route du Sepey : toujours fermée le matin

AIGLE. - La route Aigle - Le Sepey demeure toujours fermée les matins de semaine, de 9 à 11 heures, sauf le week-end. La route du col de la Croix peut être utilisée par les usagers de la route durant la fermeture provisoire, via Ollon-Villars.

Lundi après-midi, plusieurs écrivains ont rencontré les élèves de Régina Pacis. Aujourd'hui, ce seront ceux du Sacré-Cœur alors que vendredi après-midi ils s'entre-tiendront avec ceux du collège, dans les locaux de la bibliothèque. C'est l'occasion pour chacun de connaître et d'apprécier les autres. Ces rencontres s'avèrent fructueuses si l'on sait que le résultat de celle de lundi après-midi a été plus que satisfaisant pour les uns et les autres, la bibliothèque étant un lieu de rencontre idéal.

BLOC-NOTES CHABLAISIEN

40 chars débarquent à Aigle

AIGLE. - Le rgt chars 7 commandé par le colonel Staedeli, et subordonné à la division mécanisée 1, accompli depuis lundi son cours de répétition. C'est ainsi que lundi soir, une vingtaine de chars M 113 et une vingtaine de chars suisses 68, outre une centaine de véhicules à pneus, ont débarqué en gare d'Aigle et ont gagné la place de stationnement et de tir de l'Hongrin, par la route des Mosses. Commandé par le major Bolliger, d'Olten, le bat chars 19 est composé essentiellement de Romands incorporés au sein des deux compagnies de chars et de deux compagnies de grenadiers. Le contrôle militaire de la circulation veillait au bon déplacement nocturne de ces chars. Parmi les officiers, notons la présence d'un Valaisan, le lieutenant Vannay, de Vionnaz, rattaché à la cp services chars 19. Le divisionnaire Stettler, commandant de la div mec 1, leur rendra vraisemblablement une visite. A ces militaires, nous souhaitons un excellent cours de répétition dans notre région.

Les Valaisans d'Aigle à Grimentz

AIGLE. - Sous la houlette de M. François Rey, président de la Société valaisanne d'Aigle et environ, et ancien président du conseil communal aiglon, les Valaisans de la localité se sont rendus, à l'occasion de leur sortie annuelle, dimanche 5 juin, à Grimentz, dans le val d'Anniviers. Par un temps magnifique, plus de 110 participants se sont ainsi retrouvés pour un dîner gastronomique et ont assisté à un ballet folklorique.

Enquête au Vieux-Rhône

NOVILLE. - Une enquête administrative est ouverte concernant un projet du Département vaudois des travaux publics relatif à la prolongation sur 20 mètres de la digue d'embouchure du Vieux-Rhône, et à la mise en place de feux de signalisation et de balisage du chenal d'entrée au lieu dit « Les Gleyriers ».

Ultime répétition pour la cantate « Mon Pays »

SION. - Vendredi soir, sous la cantine de fête, montée sur la place de la Planta, à l'occasion des festivités marquant les 100 ans de l'Association cantonale des musiques valaisannes, la cantate Mon pays de G. Zimmermann sera interprétée par l'Harmonie municipale, avec les chanteuses et chanteurs des sociétés de chant de Sion, sous la direction du professeur Cécil Rudaz.

Nous avons assisté à l'ultime répétition qui a eu lieu à l'aula du collège. Nous félicitons le professeur Cécil Ru-

daz (sans oublier les directeurs de chœur qui ont répété et mis au point cette pièce), les musiciens, les chanteuses, les chanteurs pour leur disponibilité, l'entrain et l'intérêt manifestés lors des différentes répétitions. Vendredi, au début de soirée, cette cantate sera enregistrée par la Radio romande. Dès 20 h. 30, l'Harmonie municipale donnera un concert qui sera suivi de l'exécution de la cantate Mon pays par quelque 350 exécutants.

(lire également en page 35)

Messe solennelle de l'abbé Daniel Savioz

GRIMISUAT. - Dimanche, la paroisse de Grimisuat sera en fête avec la célébration de la messe solennelle par l'abbé Daniel Savioz, ordonné prêtre le 23 mai 1976, à la paroisse de Jalapa dans l'Etat de Vera Cruz au Mexique.

A l'âge de 25 ans, il commença ses études philosophiques à Barcelone dans la Congrégation CPCR, puis il les poursuivit à l'université grégorienne de Rome, avant de partir pour le Mexique avec quelques camarades se trouvant dans la même situation que lui.

Après son ordination, l'abbé Daniel Savioz devint vicaire de la paroisse de faubourg de Jalapa, comptant 25000 habitants, sur les 250000 que compte la ville elle-même. Depuis quelques mois il donne des cours aux étudiants en philosophie au séminaire interdiocésain qui groupe cinq diocèses.

Dans son ensemble, le peuple mexicain est très religieux. S'il y a peu d'églises, il faut relever que la population a conservé une part de l'enseignement religieux dispensé par les missionnaires espagnols.

Il faudrait là-bas une légion de prêtres pour apporter la bonne nouvelle à la population, toujours très réceptive, heureuse et fière de découvrir un prêtre.

Dans ce pays d'Amérique septentrionale et centrale, les problèmes religieux ont des



dimensions que nous avons beaucoup de peine à imaginer. Il faut aller sur place pour s'en rendre compte.

Nous félicitons l'abbé Daniel Savioz d'apporter un témoignage à ces populations qui en ont tant besoin.

SION

10 - 11 - 12 juin 1977
Place de la Planta

Vendredi 10

- 19 h. 45 Défilé de l'Harmonie municipale de Sion
- 20 h. 30 **Concert** de l'HMS et **Cantate** «Mon Pays» de G. Zimmermann (400 exécutants)
- 22 h. 30 **Bal** orchestre The Ambassador, sextett

SION

10 - 11 - 12 juin 1977
Place de la Planta

Samedi 11

- 10 h. 45 Bénédiction de la nouvelle bannière cantonale
- 11 h. 30 Concert apéritif de l'HMS, en cantine
- 13 h. 30 Réception des sociétés à l'Ancien-Stand
Discours de bienvenue - Morceau d'ensemble - Vin d'honneur
- 14 h. 15 **Cortège**
avenue de France - avenue de la Gare
- 16 h. Concerts: sous tente - aula du collège
rue de Conthey - rue des Remparts
- 20 h. **Grand concert**
des ensembles valaisans de cuivres (4 sociétés)
- 22 h. 45 **Bal** orchestre The Ambassador, sextett

Dimanche 12

- 10 h. Assemblée générale des présidents et délégués de la Société fédérale de musique
- 13 h. 30 Réception des sociétés à l'Ancien-Stand
Discours de bienvenue - Morceau d'ensemble - Vin d'honneur
- 14 h. 15 **Cortège** avenue de France - avenue de la Gare avec bannières et délégués des associations suisses
- 16 h. Concerts: sous tente - aula du collège
rue de Conthey - rue des Remparts
- puis **Bal** orchestre The Ambassador, sextett

Plus de 80 corps de musique
DE TOUT LE VALAIS

100^e ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION CANTONALE DES MUSIQUES VALAISANNES

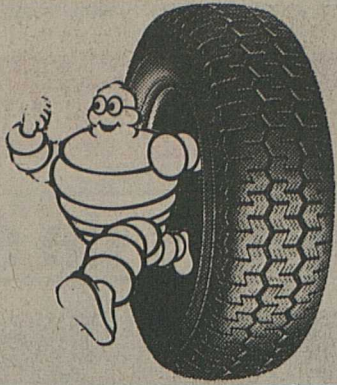
VITE chez ARCIONI S.A.

Pneus et pots d'échappement

SION
Av. Mce-Troillet 65
(anc. Garage Couturier)
Tél. 027/23 53 23

Ouvert
le samedi
matin

MARTIGNY
Route du Levant
Zone industrielle
Tél. 026/2 44 84



MICHELIN XZX

Plants de vigne en pots

Du greffage 1977: plants en pots (7/9 Ø)
Fendant - Muscat - Amigne - Arvine - Malvoisie - Ermitage. Quantités limitées.
Livrables les vendredis 10 et 17 juin de 16 à 18 heures ou sur rendez-vous.

Plants en pots de 10/10 Ø
Fendant - Rhin - Pinot - Gamay pour les remplacements dans le courant de l'été ou en automne.

Constantin Frères, Sion
Tél. 027/22 22 71

36-1035

Campeurs!



Une nouveauté **TRIGANO 1977**

Caravane pliante Arpège 4 pl.

à ouverture intégralement automatique. En quelques secondes, non seulement la caravane est ouverte, mais également son auvent.

«Aux 4 Saisons-sports», Sion

J.-L. Héritier, rue des Maynennets
Expo-camping Chandoline
(direction Aproz) 027/23 10 20
Tout pour le camping
Tentes - Caravanes occasions et neuves

Approfondir sa foi en suivant une retraite

La forme spirituelle s'entretient elle aussi. Cinq jours de retraite à Paray-le-Monial vous donneront l'occasion, dans le silence, la réflexion et l'enseignement, de faire le point et de donner à toute votre vie une lumière nouvelle.

Renseignements en Suisse

Mme Pidoux, Simplemont 12, 1005 Lausanne
Tél. 021/22 21 93 (le soir)

22-353698

A vendre

déménageuse 26 m3

montage Akermann, 1975
prix intéressant

Tél. 021/61 21 94

22-45818

A vendre

BMW 2002 Touring

Voiture à l'état de neuf, 39 000 km de première main.
A céder à un prix intéressant.

Tél. 025/7 45 16

36-301447

A vendre

Matra Bagheera

15 000 km, état de neuf, orange, stéréo, expertisée et garantie.
Fr. 11 900.- Facilités.

Tél. 027/23 39 38

36-1063

BMW 1502

jaune
1976

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

BMW 1800

verte
1968

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

Chez le spécialiste

BMW
indépendant...

Garage des Alpes SA
La Tour-de-Peilz
Tél. 021/54 33 91 - 92

vous trouverez un choix
de splendides occasions.

Quelques exemples

BMW 1502, 76, bleue, 25 000 km
BMW 316, 76, 47 000 km, verte
BMW 318, 76, 44 000 km, rouge
BMW 320, 76, 22 000 km, vert mét.
BMW 320, aut., 76, 15 000 km
blanche
BMW 520, 74, 23 000 km, rouge
BMW 520 aut., 74, 38 000 km
grenat
BMW 525, 74, 61 000 km
brun métal.

22-1491

BMW 2002

jaune
1975

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

BMW 318

rouge
1976

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

Aux bourgeois d'Ormont-Dessus «exilés»

Comme vous le savez probablement, votre commune d'origine célèbre cette année, durant la période du 20 août au 4 septembre, le 700^e anniversaire de la première charte de liberté accordée aux habitants du haut de la vallée des Ormonts par les sires d'Aligle.

L'une des journées des festivités sera tout spécialement réservée aux bourgeois d'Ormont-Dessus domiciliés hors de la commune. Il s'agit du dimanche 28 août 1977.

En conséquence, les organisateurs invitent les ressortissants désireux de participer à cette manifestation de bien vouloir s'inscrire par écrit au greffe municipal d'Ormont-Dessus, 1865 Les Diablerets, pour le 30 juin prochain, au plus tard, afin que la documentation puisse leur parvenir assez tôt.

Les lecteurs de cet avis sont priés d'en parler à leurs compatriotes d'Ormont-Dessus qui n'auraient pas eu connaissance de l'appel.

Municipalité d'Ormont-Dessus
Comité d'organisation
83-41215

Machines à laver linge et vaisselle

Appareils neufs avec légers défauts d'exposition. Cédés avec jusqu'à

50%

de rabais
Garantie d'usine. Installation gratuite par nos monteurs. Réparations toutes marques.



Riddes 027/86 48 40

Martigny 026/5 38 63

Muraz 025/4 64 50

Lausanne
Rue du Tunnel 3
Permanence tél.
021/23 52 28

Une formule toute nouvelle!

Pour un prix très modique. Vous pouvez faire entendre votre voix à d'éventuels partenaires, grâce au service du 021/36 59 70. Appelez tous les jours de 14 à 18 heures ou écrivez-nous. Un renseignement ne vous engage en rien.

LAETITIA
Avenue Vinet 25
1004 Lausanne
Tél. 021/36 59 70
140.349.077

Pour cause de non-emploi à vendre avec rabais

5 mâchoires pour concasseur

Ammann 5 FT

S'adresser sous chiffre 4241 C à Orell Füssli Publicité case postale 6002 Lucerne.

Urgent! Mercedes 220 SE

Coupé, 2 portes modèle 1963 impeccable, expert. en mai 1977

Tél. 027/88 28 60 heures des repas 36-301450

A vendre

Austin Mini 850

Parfait état Expertisée Peinture neuve Traitement contre la rouille. Prix à discuter.

Tél. 027/55 75 19 36-301445

A vendre

Renault 12 TL

1971 85 000 km Expertisée

Tél. 027/58 11 13 midi et soir

36-25741

Un souvenir vivant

Le film

de votre mariage et de vos fêtes de familles.

Tél. 027/41 60 93 36-25720

A vendre

Pick-up VW

modèle 1974

Tél. 027/86 11 93 36-2872

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer, dès le 1er juillet 1977 ou date à convenir

café de la Place Martigny-Croix
avec appartement

Loyer modéré. Bon rendement pour personne compétente et affable.

Pour tous renseignements, prière de téléphoner au 026/2 14 96 36-25698

Station centre du Valais
A remettre pour date à convenir

magasin d'alimentation
desservi par la chaîne Végé. Situé à l'entrée de la station, d'une superficie de 70 m2, complètement agencé et doté d'autre part de locaux annexes.

Ecrire sous chiffre P 36-25728 à Publicitas, 1951 Sion ou téléphoner au 027/86 32 30

A la même adresse, on demande

une aide
pour le ménage et le commerce pour juillet et août

A louer à Platta, Sion

appartement 3 1/2 pièces

3e étage, 6 chaînes TV Fr. 325.- par mois plus charges. Libre dès le 1.8.1977.

Gérance La Sédunoise
Grand-Pont 20, Sion
Tél. 027/22 16 37 36-275

A vendre à Martigny

ravissant appartement de

2 1/2 pièces

Grand confort 5e étage, plein sud Prix avantageux Importante hypothèque possible

Ecrire à case postale 261 Martigny

36-205

Particulier vend à **Uvrier-Sion** dans petit bloc tranquille de 6 app.

bel appartement 4 1/2 p.

avec balcon de 15 m2 avec ou sans garage.

Prix intéressant.

Tél. 027/31 22 71

36-25743

appartement 5 1/2 pièces

Tout confort. Machine à laver la vaisselle. Date d'entrée: 1er octobre.

Agence imm. Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

Martigny
A louer pour le 1er juillet
splendide app. 4 1/2 p.
dans immeuble résidentiel grand standing.

Tél. 026/2 31 13 36-25174

On cherche

maison

éventuellement avec grange terrain min. 1000 m

Région Bas-Valais - Chablais.

Tél. 025/4 41 44 dès 19 heures 143.010.204

Jeune médecin, marié cherche à Sion

appartement 4 1/2 pièces

si possible près de l'hôpital.

Tél. 027/23 28 48 entre 12 et 13 h. et entre 19 et 20 h. 36-301441

Vos annonces :



027/21 21 11

Je cherche pour clients

café-restaurant
ainsi que chalets ou appartements

Agence imm. G. Evé-quo, Monthey
Tél. 025/4 64 20 5 14 06 143.266.981

A vendre à Bluche-Montana
magnifique chalet

construction rustique comprenant 3 ch., salon, cuisine, carnotzet, cave, chauffage centr. Fr. 180 000.-
Agence imm. G. Evé-quo, Monthey
Tél. 025/4 64 20 5 14 06 143.266.981

A vendre à 1200 m Bas-Valais

magnifique chalet

comprenant séjour, 4 chambres, cuisine, bain et balcon, avec 954 m2 de terrain. Fr. 150 000.-

Tél. 025/4 64 20 5 14 06 143.266.981

A vendre, Derborence

un chalet

comprenant cuisine, WC, bain, salle à manger, 4 ch. et balcon. Fr. 98 000.-

Agence imm. G. Evé-quo, Monthey
Tél. 025/4 64 20 143.266.981

Montana-Crans
A louer

appartement 3 pièces

100 m2 Tout confort. Vue et calme exceptionnels.

Tél. 027/41 29 47 36-3820

Mayens de Chamoson
A vendre

très beau chalet

directement du constructeur.

Ecrire à case postale 53 3962 Montana-Vermala 36-3820

A louer place du Midi

2 pièces-bureaux

meublées ou non libre tout de suite

Offres sous chiffre 89-41888 Annonces Suisses SA ASSA, 1951 Sion.

A vendre à Vercorin

appartement 2 1/2 pièces

avec garage.

Tél. 027/31 27 85

36-301455

Si vous disposez de Fr. 50 000.- devenez propriétaire, au centre du Valais, à 12 km de Sion, en plaine, d'une

superbe villa de maître

Affaire intéressante. Prix unique Fr. 250 000.- Hypothèque à disposition.

Ecrire sous chiffre P 36-25739 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à VERBIER

hôtel garni

de 15 chambres à 2 lits avec salle de bains plus appartement de 3 pièces.

Salle pour déjeuner et carnotzet, environ 30 pl. plus garage. Libre dès le 15 septembre 1977 ou à convenir. Situation: à 80 m du départ de la télécabine Verbier - Les Ruinettes. Place de parc. Convierait à couple du métier. Hypothèque à disposition. Agence s'abstenir.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffre P 36-301444 à Publicitas, Sion.

Mayens-de-Sion
A louer

chalet 6 pièces

Libre dès le 16 juillet.

Tél. 027/41 29 47

36-3820

Sion A vendre

appartement neuf 3 pièces

90 m2 dernier étage Fr. 158 000.-

Ecrire sous chiffre P 36-902092 à Publicitas, 1951 Sion.

Haute-Nendaz
A vendre

attique de 170 m2

plus garage.

Eventuellement location à l'année.

Ecrire sous chiffre P 36-902091 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer Châteauneuf-Conthey

appartement 3 1/2 pièces

entièrement rénové 6 chaînes TV Fr. 380.- charges comprises

Tél. 027/22 34 66 36-3006

A louer à Ayer

petit chalet

pour 3-4 personnes soigneuses.

Ensoleillé. Juin et septembre. Prix intéressant.

Tél. 027/65 11 84 36-25696

Je cherche

à Bramois

garage

pour voiture.

Tél. 027/31 12 51

36-25723

Vignoble de Dorénaz

A vendre ou à louer

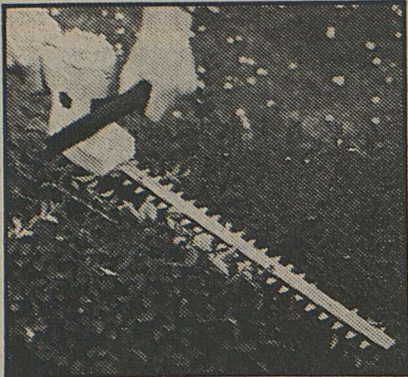
jeune vigne de 470 m2

Tél. 026/8 19 76 36-400575

Votre annonce!



Black & Decker



DNJ 452 G, avec 2 lames de coupe à double tranchant fonctionnant à contre-sens, rendement accru et moins de vibrations, 42 cm. Taille-haies déjà à partir de

99.-
OBIRAMA
Centre commercial
MAGRO - UVRIER

Auto-Racing-Car

Les Evouettes
Tél. 025/7 54 01
025/7 56 66 (privé)

Occasions

Peugeot 204, 1970
90 000 km, expertisée
Innocenti Cooper 1300
1975, 35 000 km, expertisée
Camaro Z 28 LT, 1973
moteur neuf, expertisée

36-2906

VENTE DE MEUBLES

Bons mobiliers d'occasion

tels que:

5 chambres à coucher complètes, modèles courants classiques, armoires 3 portes, coiffeuses, tables de nuit (chets), 2 lits attenants avec sommiers et matelas très bon état.

1 très jolie chambre noyer pyramide très complète et de belle qualité

Salles à manger acajou et noyer de style classique
Salon anglais recouvert velours gris bleu avec canapé et fauteuils avec coussins très confortables

1 chambre à coucher complète simple avec armoire à glace 2 portes, commode dessus marbre et glace, 2 lits pouvant se séparer, sommiers garnis et matelas en bon crin animal coutil damassé, 2 tables de nuit

Duvets, oreillers, édredons, couvre-lits, 1 divan-couch avec coffre pour literie, fauteuils, divans 1 place, 1 lot de glaces encadrées bois, grandes glaces sans cadres, 2 bergères confortables, tables à rallonges, 1 buffet, vaisselier, 1 lot de bois de lit

MAGNIFIQUES MEUBLES DE STYLE ET ANCIENS

Salons Ls XV, Ls XVI, etc.
Commodes Ls XV, secrétaires bois de rose, bureaux plats Ls XV, fauteuils, chaises, canapés, vitrines, etc.

TRES BELLE SALLE A MANGER LOUIS XV

(Chippendale anglaise) avec buffet plat de 2,40 m de long, 1 table à rallonges et 6 ravissantes chaises. Très élégante
1 grande salle à manger noyer Ls XIV, grand buffet dessus marbre plat, grande table à rallonges, 8 chaises, 2 fauteuils
Jolie salle à manger «RETRO» complète

1 splendide bureau table de travail de style Ls XIV bois de rose rehaussé de beaux bronzes dorés double face de 2,05 m de long, entièrement galbé. Copie de l'original de l'Elysée.
Quantité de meubles simples

Chez Jos. Albini
Montreux
Avenue des Alpes 18
Tél. 021/61 22 02

REGARDEZ

à deux sous près

la pièce

10.-

Notre garantie: satisfait ou remboursé!



Batterie de cuisine en émail

pour gaz et électricité, première qualité, différentes grandeurs et décors

Casseroles, marmites, cocottes, poêles à frire, pots à lait

Chaque pièce seulement Fr. 10.-

77054



No 1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super - .89

EXCEPTIONNELLEMENT

Drynette Centre **Military Shop**
Nettoyage chimique Intersurplus
Hôpital 7 - Martigny

seront fermés 3 jours

jeudi 9 (Fête-Dieu), vendredi 10 et samedi 11 juin.

Réouverture lundi 13 juin à 14 heures 36-3826

ARDON

Bar à café La Croisée

(anciennement café Industriel famille M. Genolet)

ouvre ses portes
vendredi 10 juin

Elisabeth Broccard se réjouit de vous rencontrer à l'apéritif d'ouverture qui sera offert de 17 h. 30 à 19 h. 30

36-301428

Achat

027/31 18 78
et vente de livres anciens et d'occasion, partitions de musique, gravures, liquidation de bibliothèques après décès, etc.

Galerie du Lac Saint-Léonard à côté du café de l'Avenue

36-25473

Visitez notre

exposition de camping

(tentes caravanes pliantes)

Chadar

Charrat 36-1032

Achat immédiat «cash»

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970
Tél. 021 53 33 53 de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux

ACTION CARRELAGE!

Fond émaillé 19.90

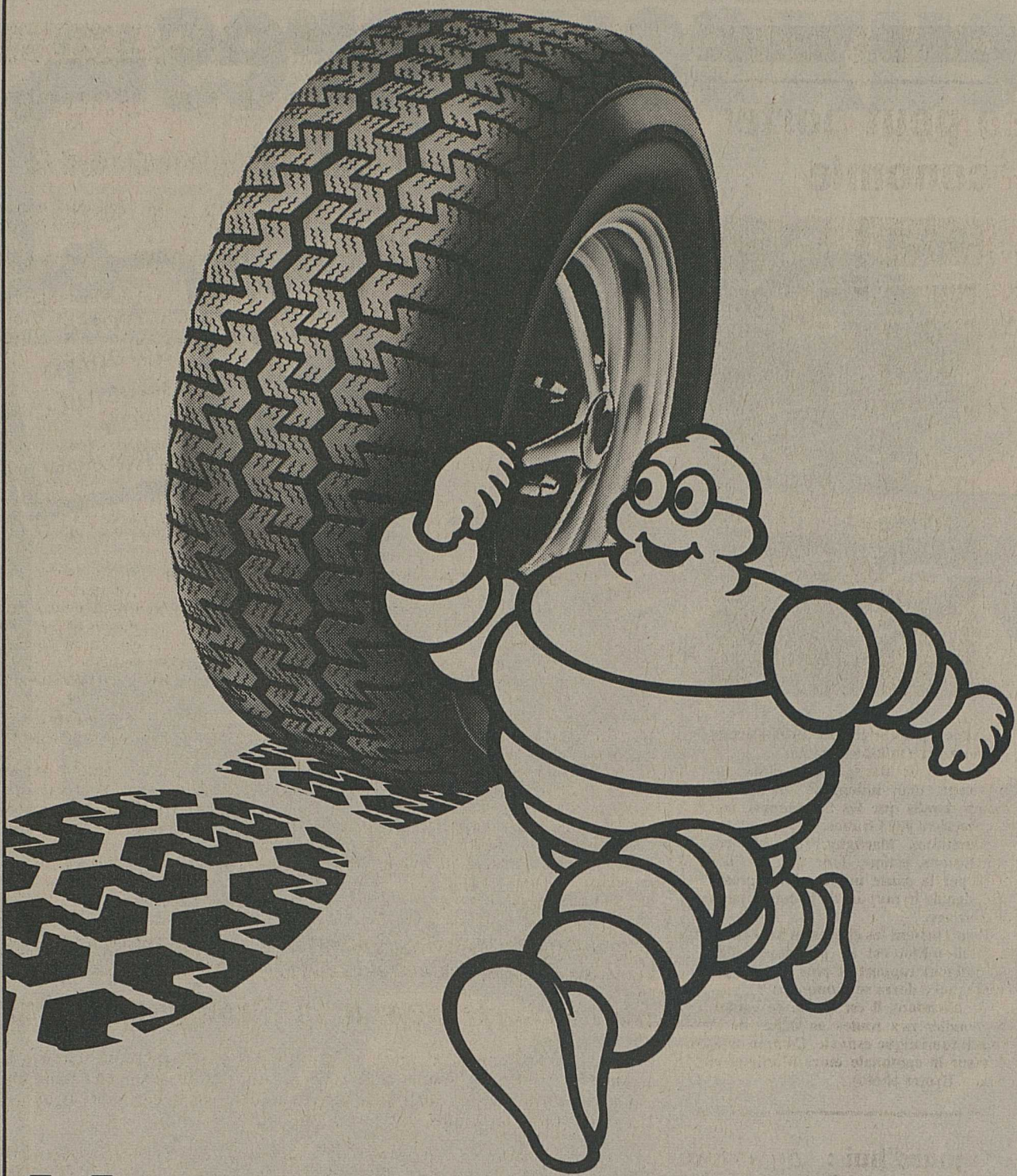
Faïence décorée 13.80

Fond décoré pour salons 35.-



Evionnaz
en bordure de la route cantonale

Tél. 026/8 42 66
Télex 38422



Un nouveau pas en avant!

Le nouveau pneu XZX a été spécialement étudié pour améliorer l'adhérence, donc la SÉCURITÉ. Il se caractérise par :

- sa bande de roulement large et souple,
- ses "épaules" arrondies,
- ses très nombreuses lamelles,
- ses deux larges sillons longitudinaux,
- le découpage transversal de sa sculpture du centre vers les "épaules".

Grâce à cela, le XZX offre un excellent comportement sur tous les types de sol, une grande précision de conduite et une adhérence exceptionnelle sur route mouillée.

Par ailleurs, la composition de sa gomme, sa structure interne et le découpage de sa bande de roulement ont été conçus pour obtenir la meilleure résistance à l'usure.

Avec le nouveau pneu XZX, Michelin fait progresser d'un nouveau pas la technique du pneu radial, dont il est l'inventeur.

MICHELIN XZX
Plus sûr, plus longtemps.

A3 - 77440 - 0 CH

En Valais, le plus grand choix en

PORCELAINE

Plus de 30 séries vendues à la pièce

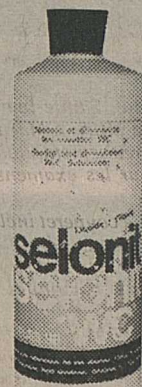


Villeroy & Boch

vous présente son merveilleux service «JAMAICA»
et son assortiment très complet
allant jusqu'aux nappes et serviettes assorties

Constantin
s.a. sion

Rue de Lausanne



Selonit WC liquide

Superactif avec effet instantané

Nettoie et désinfecte les cuvettes de WC

Selonit WC est biodégradable
donc pas de pollution!

Demandez à votre détaillant les produits

treuter sa sion

Hygiène et propreté

ITT

Elan

COMPAREZ

Congélateurs

249 l Fr. 495.-

320 l Fr. 595.-

540 l Fr. 1090.-

Lave-linge

4 kg dès Fr. 790.-

MAJJO CUISINES

1907 Saxon
Tél. 026/6 27 27/28

Prêts sans caution

Procrédit

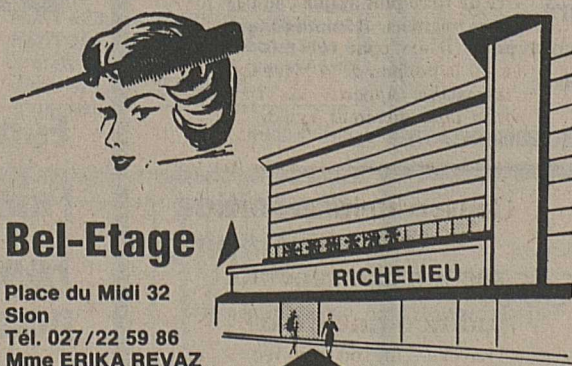
Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régle, etc.

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No
NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131
920'000 prêts versés à ce jour

Un salon qui domine!



Bel-Etage

Place du Midi 32
Slon
Tél. 027/22 59 86
Mme ERIKA REVAZ

Coupe brushing
mode printemps

Paris 77



13 juillet à 20 h. 30 - GENÈVE - Théâtre de la Patinoire

JOHNNY HALLYDAY

LOCATION OUVERTE: GENÈVE: au Grand Passage. LAUSANNE: Magasins Au Centre
NEUCHÂTEL: Jeanneret Musique. MONTHÉY: La Placette

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Fluor: l'exagération inconsidérée peut porter un grave préjudice à notre économie

MARTIGNY. - J'ai lu avec attention la « Lettre ouverte à tous les syndicats d'initiative du Valais » de M. Fernand Brasseur, vice-président de « Loisirs, arts et culture », de Baelen, en Belgique, publiée dans ce journal en page 3, en date du lundi 6 juin.

Elle démontre une fois de plus que l'exagération inconsidérée peut porter un préjudice grave à d'autres secteurs de notre économie : tourisme en particulier. Ce cas n'est pas unique.

Un hôtelier martignerain connu travaille avec des agences belges depuis de nombreuses années. Or, en 1976, des journaux bruxellois ayant repris des propos tendancieux publiés dans un quotidien de Suisse romande, il s'ensuivit un mouvement de crainte à l'égard du Valais. Ces agences ont tout bonnement renoncé à s'arrêter chez nous... parce que soi-disant, nos légumes, nos fruits, notre vin sont fluorés.

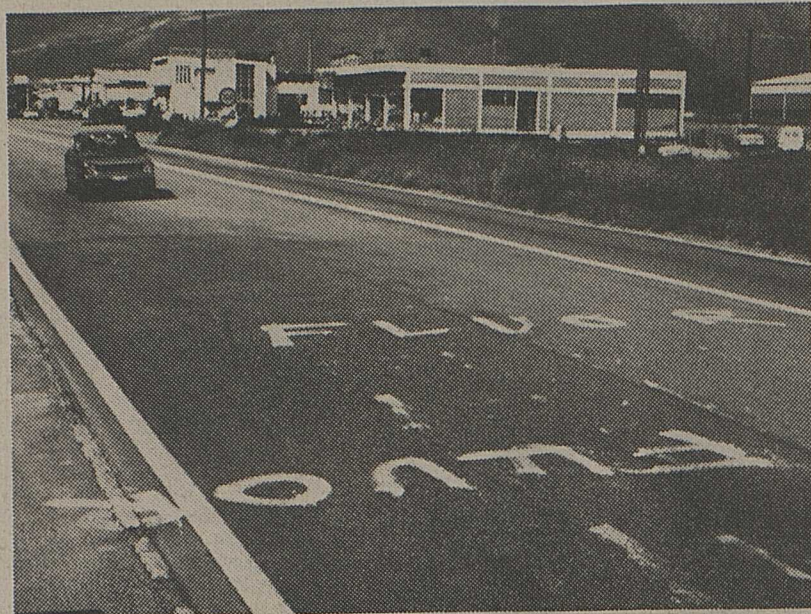
Aujourd'hui, à la suite de dégâts constatés chez les résineux, on accuse à nouveau le fluor alors que la cause du mal, selon un ingénieur forestier de mes amis mais étranger au canton, il faut la rechercher dans l'été très sec de l'an dernier.

Lors de la manifestation de Saxon, on qualifie, sur des tracts distribués aux automobilistes (beaucoup d'étrangers les ont reçus), le Valais de « vallée de la mort ».

A force de vouloir « se couper le nez pour se faire beau », on n'aura bientôt plus que les yeux pour pleurer...

Une commission d'arbitrage

Je sais qu'à la suite du conflit qui oppose depuis des années producteurs et usines d'aluminium, le Conseil d'Etat a désigné une commission d'arbitrage formée de cinq membres choisis par les parties et présidée par M. Philippe Chastelain, juge instructeur et président



du tribunal d'Entremont.

Cette commission est habilitée pour taxer les dommages requis par les propriétaires d'abricotiers de la région Martigny-Riddes.

Si mes renseignements sont exacts, elle a vérifié des dommages sur les fruits dans le secteur cité plus haut. Il s'agit de nécroses présentant des analogies certaines avec celles provoquées par des attaques de fluor. Le rapport de causalité entre les émanations nocives et les nécroses constatées a permis à la commission de se faire une opinion confirmant la certitude. Pour elle, la situation est maintenant suffisamment claire. Situation qui lui a permis - à l'unanimité - de procéder à une taxation des dommages résultant de ces brûlures. On a pris pour ce faire, le prix moyen

de la récolte d'abricots de 1976. Récolte qui a atteint 8 millions de kilos.

Les lésés de Martigny et environs recevraient une indemnité de 48614 francs, tandis que les Saxonnais, eux toucheraient 4793 francs.

Aluminium Martigny, forte de ces conclusions, estime donc que le fluor n'est pas la cause unique des nécroses que signale le rapport de la commission d'arbitrage.

Pour l'instant les choses en sont là. Le Conseil d'Etat est en possession d'un volumineux rapport de plus de 60 pages sur lequel il devra se prononcer.

En attendant, il est inutile de vouloir barbouiller nos routes au début de la saison touristique estivale. Comme on le fait sur la cantonale entre Martigny et Saxon. (Notre photo).

Au pays des Dranses

Au conseil général de Bagnes La situation financière de la commune est saine

LE CHÂBLE. - Le conseil général de Bagnes avait à examiner les comptes 1976 de la municipalité et des Services industriels.

Le président du conseil général, M. André Fellay, fit tout d'abord remarquer que la présence aux séances est indispensable afin de se tenir au courant des problèmes traités et de pouvoir prendre des décisions en toute connaissance de cause. A cette assemblée, l'on nota la présence de tous les conseillers municipaux.

L'ordre du jour comportait notamment le rapport d'activité du conseil communal et la ratification des comptes 1976. Le tour d'horizon de M. Willy Ferrez, président de la commune permit de mieux connaître toutes les activités de la commune et toutes les tâches auxquelles le conseil communal doit se vouer. Ce dernier a siégé vingt-six fois en 1976. Si l'on tient compte de toutes les séances de commissions et de représentation, le nombre de réunions s'élève à plus de 150.

La situation financière de la commune est saine. Il faut noter en particulier que les recettes de la municipalité ont passé de trois millions en 1960 à dix millions environ en 1976 bien que la part des redevances hydrauliques ait diminué de 85% à 25% en valeur relative. Les dépenses atteignent huit millions y compris le remboursement des dettes consolidées pour 660000 francs. Il en résulte que la commune peut financer des investissements pour 2700000 francs environ par année sans augmenter les dettes. Ces dernières sont de l'ordre de cinq millions. En tenant compte des engagements hors bilan, notamment pour la SATOM et l'hôpital de Martigny, elles représentent 1700

francs par indigène ou 1300 francs par habitant, le plafond cantonal étant fixé à 2500 francs.

La même analyse des comptes des Services industriels fait ressortir des recettes pour 4 747 700 francs des dépenses pour 4 710 000 francs et des investissements pour 697 000 francs. Les dettes s'élèvent au 31 décembre 1976 à 7 000 000 de francs environ.

Tous les secteurs ont été étudiés et les comptes acceptés tels que présentés.

Les conseillers généraux eurent également à débattre en fin de séance d'une adaptation des tarifs eau-égouts des Services industriels. Cette question fut renvoyée au service compétent du conseil communal pour complément d'analyse ; en effet, il résultait des nouveaux taux proposés sur la valeur fiscale des bâtiments une augmentation des taxes.

Pour cette deuxième séance de l'année et de la période, chacun put constater la bonne entente et la franche collaboration qui existent entre tous les élus du peuple. Voilà qui est de bon augure pour la prochaine assemblée du 16 juin où l'on remèdiera le règlement du conseil général selon les nouvelles dispositions légales.

Sion, Hérens, Conthey

Gottfried Tritten à la Grange-à-l'Evêque

SION. - Depuis samedi dernier, M. Gottfried Tritten expose ses œuvres à La Grange-à-l'Evêque; M. Michel de Rivaz a présenté l'artiste dans un exposé fouillé qui a mis en évidence ses qualités de pédagogue et de chercheur. Voici un extrait de ces propos fort intéressants.

« Après avoir appris le dessin et la peinture à l'école des beaux-arts de Bâle, si cet art s'apprend, Tritten a étudié l'histoire des beaux-arts et la psychologie à l'université de Bâle. Il enseigne maintenant à l'université de Berne où il forme les futurs maîtres en éducation artistique. Il est l'auteur de deux ouvrages importants : « Mains d'enfants, mains créatrices (1958) », « Education par la forme et la couleur (1968) ». Après quelques tâtonnements pseudo-géométriques il a pratiqué, de 1960 à 1969, une peinture essentiellement gestuelle : paysages ardents et mouvementés. Il avait également quelques nus très gestuels durant cette même époque. En 1969, Tritten pose pour un moment ses pinceaux et se livre à de curieux dessins à l'encre de Chine. Ces dessins sont très sobres, le trait garde toujours la même épaisseur, les lignes courent en parallèle ou forment des stries.

Après tant de couleurs et d'éclats, se serait-il fait moine ?

Que non ! Car ces paysages, il les inscrit maintenant, tels des tatouages, dans des nus allongés. C'est l'invention de la femme-paysage.

Le thème central de la présente exposition est bien sûr la femme, ou mieux le nu féminin. Femmes bibliques, femmes mythiques, femmes monolithiques, filles d'aujourd'hui. Comment Tritten va-t-il traiter ces corps ? En partant, bien que cela ne paraisse pas

aller de soi, de très nombreux croquis pris sur le vif. Ensuite, l'artiste choisit ceux qui vont lui offrir les meilleures possibilités, disons des masses, de contrastes et de mouvements. Il travaille en gros plans, il se livre alors à de patients cadrages. De ces fractions de nus, en croquis, il va tirer maintenant les jeux de masse noir et blanc. Outre ces oppositions de blanc et de noir ou de couleurs parentes, le jeu des courbes est très important. Le dynamisme propre des figures est souvent renforcé par de larges stries diagonales. Le résultat est un contre-point vigoureux, dynamique et joyeux, dont la clé est la limitation des couleurs le noir et le blanc. Cette limitation des couleurs on va la retrouver dans toutes les œuvres de Tritten : vert-vert pour Mon Emmenthal, brun-brun pour les femmes monolithiques, rouge-rouge pour Victoria, hommage à René Char.

En général, en peinture, le titre est extérieur au tableau. On le trouve dans le catalogue ou au mieux inscrit dans le cadre du tableau. Tritten fait entrer matériellement le titre dans le tableau. Il ajoute à ce titre d'autres textes.

Le souci de faire participer le public, ou le possesseur d'une œuvre à la création artistique on l'a trouvé chez beaucoup d'artistes modernes. Tritten est le premier peintre, ou à la limite du figuratif, à tenter cette expérience.

HOMMAGE À EDMOND TROILLET

Il est des nouvelles qui vous frappent en plein cœur, d'une façon d'autant plus douloureuse, qu'elles sont tout à fait inattendues. L'autre jour, une personne me disait : « Devine qui est mort ? ». Ce sont évidemment des devinettes assez bizarres. Lorsque la réponse fut percutante : « C'est ton ami Edmond Troillet », le choc fut très dur. On se proposait justement de se rencontrer, en un cercle d'amis, afin d'échanger des idées sur les problèmes les plus divers.

Edmond Troillet fut certainement l'une des personnes les plus cultivées - en compagnie de son épouse - de notre canton. Déjà, au cours de sa jeunesse étudiante, il avait une diction particulière pour la chose littéraire. En fait, il avait tout lu dans ce domaine, pendant ses études universitaires qu'il passa à Genève et Paris, puis, plus tard, lorsque les fonctions l'appelèrent au poste de juge instructeur du district d'Entremont qu'il présida, avec tact et compétence, pendant plusieurs décennies.

Mais, au-delà du juriste, c'était surtout l'homme, comme tel, qui avait un charme considérable précisément à cause de sa vaste culture, de sa conversation riche en réflexions de tous genres, pénétrées d'humour et de sagesse souriante.

Il fonctionna, durant de longues années, comme expert de littérature aux examens de

diplôme de l'institut Sainte-Jeanne-Antide et du collège Sainte-Marie à Martigny.

Nous devions, précisément, nous revoir, à cette occasion, pour les examens de la semaine prochaine.

Mais c'est fini ! Le couperet inéluctable de la mort est venu trancher définitivement les occasions de nous revoir et de converser en des joutes aimables et pacifiques du plus vif intérêt.

Son épouse, M^{me} Anne Troillet-Boven, dont les chroniques littéraires sont tellement appréciées, fut, pour lui, une compagne fidèle, de tous les instants. Ensemble, leur culture commune était vraiment impressionnante.

Devant la mort, les mots sont impuissants à exprimer une émotion.

Mais il reste le souvenir de son accueil cordial, de ses paroles séduisantes, de son amitié réelle et durable.

André Maurois disait : « Toujours l'inattendu arrive ». C'est encore vrai, mais nous conserverons, devant ce coup du sort, le souvenir lumineux du sourire d'Edmond Troillet, quoique son départ nous laisse un grand vide dans le cœur.

Nous redisons à son épouse, à son fils, et à toute sa famille, l'expression de notre vive sympathie dans cette douloureuse épreuve.

Victor Dupuis

Aujourd'hui : ouverture de la piscine de Champex

CHAMPEX. - La neige s'est retirée sur les sommets, la glace qui recouvrait le lac a fondu. Les petits bateaux qui vont sur l'eau fendent de nouveau l'onde. Les hôtels ouvrent leurs portes pour accueillir la clientèle estivale.

Parallèlement on ouvre au public aujourd'hui la piscine chauffée qui se trouve en bordure de la route conduisant d'Orsières à la station.

Et puis, on nous signale une nouveauté : un centre équestre sera mis à la disposition des hôtes. Situé à Champex-d'en-Bas - à un kilomètre du Club Rambert - il permettra aux estivants de faire d'agréables promenades dans la nature. Il sera ouvert chaque jour jusqu'à fin août et les intéressés peuvent se renseigner auprès de l'Office du tourisme de Champex, tél. 026 - 4 12 27.

Erreur de date

BOVERNIER. - Le gala Gérard Lenorman et l'inauguration des costumes de la fanfare L'Union, n'aura pas lieu le week-end prochain mais les 18 et 19 juin 1977. Dont acte.

La Fête-Dieu en Octodure

MARTIGNY. - La paroisse de Martigny se permet de rappeler aux fidèles que le jeudi 9 juin, la messe de 9 h. 30 sera animée par la schola et un groupe d'enfants. Après l'office, une procession en l'honneur du saint sacrement sera organisée par la place du Midi, rue de l'Hôtel-de-Ville, place Centrale, rue du Collège et cour du Saint-Bernard. Là, un verre de l'amitié sera servi pour permettre de faire plus ample connaissance entre paroissiens. Il faudrait quelques vases de fleurs pour orner le reposoir érigé sur le podium de la place Centrale. Qu'on veuille apporter les fleurs au reposoir pour mercredi à midi. D'avance, merci.

Conservatoire cantonal de musique section martigneraine Audition finale d'élèves

MARTIGNY. - Ce soir mercredi 8 juin, à 20 h. 30, aura lieu, dans la grande salle de l'hôtel de ville, une audition d'élèves du conservatoire, marquant la fin des cours de l'année 1976-1977.

Les élèves qui s'exprimeront appartiennent aux classes de M^{me} Judith Varga, violon ; René Bobillier, cuivres ; Monique Fessler et Marguerite Carron-Vouilloz, piano ; Gérard Périsset et Alexandre Aebly, guitare ; Jean-Jacques Vouilloz, flûte.

Invitation cordiale à toute la population. Entrée libre.

REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHÔNE
Emmanuel Berreau
Téléphone (026) 2 27 10
Av. de la Gare - 1920 Martigny

Pour mieux faire connaître le fendant, la dôle et le johannisberg

Intéressante initiative de l'OPAV

Chaque année, à intervalles réguliers, l'OPAV organise des dégustations commentées dans toutes les régions de la Suisse. Dans une formule nouvelle, l'OPAV a lancé il y a deux ans, les séminaires de dégustation payants pour les participants. Ces cours d'information connurent un grand succès. Ils étaient consacrés à l'entraînement systématique de la mémoire des goûts. A ce sujet, l'OPAV publiera prochainement des résultats et des constatations extrêmement intéressants en relation avec les expériences faites dans ces différents séminaires.

Le deuxième chapitre de ces séminaires débutera cet automne par une nouveauté : les participants viendront, cette fois, en Valais. Pendant trois jours, ils auront l'occasion de mieux connaître les vins valaisans en général et le fendant, la dôle et le johannisberg en particulier. Chacun de ces trois vins fera l'objet de plusieurs exercices de dégustation. Les différentes dégustations seront interrompues par des visites de vignobles et de caves et par des conférences appropriées autour du vaste domaine des connaissances sur les vins. La cuisine sera, pendant ces trois jours,

résolument valaisanne et l'art d'utiliser le vin en cuisine sera démontré par quelques spécialistes.

Déjà maintenant, les inscriptions recueillies auprès des participants des premiers séminaires sont si nombreuses qu'elles ne pourront pas toutes être prises en considération pour les cours agendés par l'Office de propagande pour les produits de l'agriculture valaisanne.



Prenez le temps d'une bonne tasse de Café

REDACTION DE SION
Gérard Mabilard
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Gérald Rudaz
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion



...Les vins valaisans encore plus cher. N'est-ce pas déplacer les inégalités et les distorsions? N'est-ce pas aussi aggraver les difficultés du vigneron valaisan?

VOTEZ 2 X

NON NON NON

Comité valaisan contre les projets fiscaux centralisateurs

à l'augmentation du coût de la vie

à l'encaissement par la Confédération de 2 milliards et 500 millions d'impôts supplémentaires

les 11 et 12 juin 1977

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Hôtel de passage sur la route du Grand-Saint-Bernard cherche

une serveuse
pour la saison d'été.
Entrée tout de suite. Débutante acceptée. Bon salaire. Vie de famille.
Tél. 026/4 13 02 36-90309
Commerce de montagne cherche

jeune fille
de 16 à 17 ans, pour aider au commerce.
Vie de famille. Entrée tout de suite ou à convenir.
Tél. 027/22 14 05 36-25729

Famille suisse, résidant au Canada, cherche pour début septembre

jeune fille
(18 ans environ), pour s'occuper de 2 enfants (7 et 4 ans).
Possibilité d'apprendre l'anglais.
Ecrire sous chiffre P 36-25730 à Publicitas, 1951 Sion.

Motel Inter Alps, Saint-Maurice, cherche

une fille de buffet
éventuellement pour les chambres
Famille Rinaldi
Tél. 025/3 74 74 36-25731

Bar Chérico, Martigny cherche pour entrée immédiate ou à convenir

serveur ou serveuse
Tél. 026/2 26 03 ou se présenter au bar. 36-90310

Relais de la Poste à Montana cherche

serveuse
Pour la saison d'été entrée fin juin.
Tél. 027/41 27 45 36-1286

Café des Diablerets à Ardon cherche

sommelière
Tél. 027/86 17 52 36-25758

Berthod Transports, Bramois cherche

chauffeur train routier
avec expérience.
Tél. 027/31 12 51 36-25723

Hôtel du Vieux-Stand, Martigny cherche

sommelière
Entrée tout de suite ou à convenir.
Tél. 026/2 15 06 36-25727

On cherche

un peintre
pour l'entretien de nos immeubles.
Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffre P 36-902090 à Publicitas, 1951 Sion.

Station Fina à l'est de Sierre cherche

pompiste
entre 15 et 18 ans du 25 juin au 28 août
S'adresser au 027/55 63 87 36-25763

Cherchons
sommelière (ier) et fille de salle
La Grange-au-Soleil, Muraz
Tél. 025/4 21 83 143.266.457

Hôtel Trois-Couronnes, Martigny cherche

filles de cuisine - femme de chambre jeune fille
pour divers travaux
Tél. 026/2 25 15 36-25661

VALCA S.A.
Route des Casernes 29, Sion
Fabrique de machines à café

engage, pour son nouvel atelier mécanique

un mécanicien en mécanique générale
Téléphoner entre 8 et 9 heures au 027/22 53 43 36-24831

Nouveauté technique
Nous cédonons pour le canton du Valais la

représentation exclusive
de nos systèmes d'alarme «Challenger», entièrement électroniques, fonctionnant par signaux radio, installations coûteuses superflues.
Sonovision SA
Redingstrasse 43, 4052 Bâle
Tél. 061/41 58 58 03-3275

Pour la vente de produits techniques ayant beaucoup d'avenir, nous cherchons une personne ayant du

talent pour la vente
Possibilités de gain élevées sur la base de la provision.
Les personnes intéressées qui disposent d'un propre raccordement téléphonique et d'une voiture sont priées d'écrire sous chiffre J 22667 à Publicitas, 3001 Berne.

Pour l'application/vente de produits techniques (sur fenêtres), nous cherchons

applicateurs/vendeurs
Possibilités de gain élevées.
Les personnes intéressées qui disposent d'un propre raccordement téléphonique et d'une voiture sont priées d'écrire sous chiffre K 22666 à Publicitas, 3001 Berne.

Garage de la place de Martigny engage

un concierge
possédant permis de conduire.
Travaux variés. Service d'essence. Entrée le 1er juillet 1977. Appartement à disposition.
Ecrire sous chiffre P 36-902079 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

manœuvres
pour travaux fixes ou temporaires dans la région de Sierre.
Rens.: tél. 027/55 18 73
Tiefbau SA, Sierre 36-6821

Nous cherchons pour la saison d'été

jeune cuisinier
sachant travailler seul et

sommelière débutante
Entrée tout de suite.
Hôtel du Vieux-Valais, Verbier
Tél. 026/7 25 55 36-90302

Maillard Coiffure, Crans-Sierre cherche
première coiffeuse coiffeuse-manucure
pour dames ou mixte
Place stable.
Faire offres avec références ou se présenter.
Tél. 027/41 22 62 36-25600

Urgent!
On cherche

monteurs-électriciens serruriers-tuyauteurs menuisiers
TIME, Davet Frères
Rue du Coppet 1, Monthey
Tél. 025/4 58 91 36-6836

On cherche
sommeliers (ères)
Débutant (e) accepté(e). Bon gain. Vie de famille.
Café de l'Aéroport, Sion
Tél. 027/22 34 02 36-25664

Wir suchen für sofort oder nach Übereinkunft einen
Zimmermann und einen
Bauschreiner
in guteingerichteten Betrieb.
Jakob Ott AG, Eidbergstr. 24, 8405 Winterthur. Tel. 052/29 10 21

Garage Olympic, Sion cherche
apprenti vendeur
(pièces détachées automobile)
Tél. 027/23 35 82 36-2832

Mittlere Bauunternehmung im Raum Winterthur sucht tüchtigen und zuverlässigen
Buchhalter
Wir erwarten gründliche kaufmännische Ausbildung (wenn mögl. mit Branchenkenntnissen).
Wir bieten selbständige Tätigkeit, Dauerstelle mit überdurchschnittlichen Verdienstmöglichkeiten.
Ihre Bewerbung mit kurzer Angabe der bisherigen Tätigkeit und Lohnanspruch ist einzureichen unter Chiffre 41-28933 an Publicitas, 8401 Winterthur.

2 jeunes filles
16 ans
cherchent place pour juillet.
Téléphoner au 027/58 17 69 36-25755

Etudiante
3 ans d'école de commerce parlant 4 langues
cherche place pour l'été
Tél. 027/23 12 33 36-301454

Scucl de personnel ?
Hôtel cherche pour été
étudiant
(16 à 17 ans) pour aider aux étages.
Préférence Martigny.
Tél. 026/2 23 94 dès 18 heures 36-25757



Vite une annonce dans le «NF»

ANNONCES DIVERSES

A vendre
Audi 80 LS
nouveau modèle
4 portes, 10 000 km
garantie, reprise
Facilités de paiement
Tél. 026/4 12 79 36-25756

A vendre
Lancia HPE 1600
75/76, 38 000 km
bleue, radio
Tél. 027/36 23 15 027/67 12 01 36-2848

A vendre
robe de mariée
en dentelle
taille 38
Tél. 027/22 53 93 36-301451

A vendre
ruches système DT
en bloc ou séparément avec ou sans ruche.
Tél. 027/23 17 48 heures de bureau 36-301453

A vendre
compresseur à air électrique
Valeur neuf Fr. 800.- Cédé Fr. 500.-
Tél. 026/6 29 20 36-25724

A vendre
dindonneaux
Henri Farquet
Saxon
Tél. 026/6 20 83 le soir 36-90308



027/21 21 11

Municipalité de Sion

Avis officiel

Votations fédérales du 12 juin 1977

L'assemblée primaire de la commune de Sion est convoquée les 10, 11 et 12 juin 1977 à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet des objets suivants:
- l'arrêté fédéral du 17 décembre 1976 réformant le régime de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt fédéral direct;
- l'arrêté fédéral du 17 décembre 1976 concernant l'harmonisation fiscale

Les bureaux de vote seront ouverts:
vendredi 10 juin 1977
de 17 h. 00 à 19 h. 00 Casino
samedi 11 juin 1977
de 10 h. 00 à 12 h. 30 Casino
Sacré-Cœur (salle paroissiale)
Saint-Guérin (salle paroissiale)
de 17 h. 00 à 19 h. 00 Casino
Sacré-Cœur
Saint-Guérin
de 18 h. 00 à 19 h. 00 Bramois (sous la salle de gymnastique)
Châteauneuf (sous la chapelle)
Uvrier (salle de gymnastique)
de 18 h. 30 à 19 h. 30
dimanche 12 juin 1977
de 10 h. 00 à 12 h. 30 Casino
Sacré-Cœur
Saint-Guérin
Bramois

Ont le droit de vote en matière fédérale, les citoyennes et les citoyens suisses âgés de 20 ans révolus et qui ne sont pas privés des droits politiques par la législation de la Confédération ou du canton.
Tout citoyen suisse acquiert un domicile politique, en matière fédérale, au lieu de son séjour pourvu qu'il n'ait pas de liens plus forts avec un autre lieu et qu'il ait déposé au lieu de séjour son acte d'origine au moins dix jours avant la votation.
Les électrices et électeurs empêchés de prendre part à la votation les vendredi soir, samedi et dimanche peuvent voter **par anticipation mercredi 8 juin 1977 de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures**, à l'hôtel de ville, salle du conseil municipal, sur présentation de leur carte civique.

Remarques complémentaires
1. Les cartes civiques seront utilisables indifféremment dans tous les bureaux de vote de la commune.
2. Il est rappelé aux électrices et électeurs qui n'ont pas leur carte civique de la réclamer au service du contrôle de l'habitant, rue des Remparts 6, jusqu'à mardi 7 juin 1977 à 12 heures. Prière de se munir d'une pièce d'identité. Aucune carte ne sera délivrée après ce délai sauf erreur ou omission évidente.
3. La case N° 6 de la carte civique sera poinçonnée.
4. Les bulletins de vote doivent être introduits dans une seule enveloppe; les enveloppes seront à disposition dans chaque bureau.
5. Le bureau de validation fonctionnera au Casino pendant les heures d'ouverture du scrutin.
6. La présentation de la carte civique est obligatoire.
7. Les textes fédéraux ont été distribués. Des exemplaires sont encore à la disposition des électrices et électeurs à l'hôtel de ville (rez-de-chaussée/planton) et au poste de la police municipale, rue de Lausanne 23.
8. Nous rappelons aux électrices et électeurs qui éprouvent des difficultés de déplacement que le **bureau de vote de Saint-Guérin** est aménagé de plain-pied.

Sion, le 27 mai 1977. **L'administration**

Avis important à nos abonnés

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession **5 jours ouvrables à l'avance**.

Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les envois sont effectués par courrier normal.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse.
Pour les changements internes les tarifs sont les suivants :

changement d'adresse définitif **Fr. 1.50**
changement d'adresse avec date de retour **Fr. 2.-**

Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274.

Afin d'éviter tout retard dans la distribution, nous vous prions d'utiliser le coupon de changement d'adresse ci-dessous. Il comprend l'ancienne et la nouvelle adresse ainsi que la durée du changement. Ces informations nous sont absolument nécessaires. Veuillez écrire en lettres majuscules.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Adresse habituelle
Nom/prénom _____
Rue et No _____
No postal et localité _____
Pays _____
Lieu ou provenance étrangère _____

Veuillez expédier le «Nouveliste» à l'adresse suivante :
 changement définitif
 changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)
(mettre une x dans la case désirée)

Nom, prénom ou raison sociale, filiation ←
α | 0 | 3 | _____
Profession ←
α | 0 | 4 | _____
Nom de la rue ← N° rue →
α | 0 | 5 | _____ α | 0 | 7 | _____
N° postal Ncm de la localité
α | 0 | 9 | _____
Pays ou province étrangère ←
Pour adresse à l'étranger α | 1 | 2 | _____

Changement valable
du _____ au _____
Jour Mois Année Jour Mois Année

Date _____



Triumph
INTERNATIONAL

24.90



Romantic V

Ravissant soutien-gorge, léger et parfait pour l'été.
Dentelle française, fermeture devant pratique, différentes variantes de bretelles.
Blanc, poudre. Gr. 70-85 B

24.90

77057

PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -89

La solution décontractée à 8'500.-.



Décontractés, ses sièges intégraux multicolores! Décontractées les touches de couleur noire qui lui donnent de la personnalité!



Renault 4 Safari: 845 cm³, traction avant. 5 portes. En série: ceintures automatiques à enrouleur.



RENAULT 4
Safari

Nous vous la prêtons volontiers à l'essai!

Garage du Nord SA, av. Ritz 35, Sion, 027/22 34 13
Garage du Stand Monthey SA, route du Simplon, Monthey, 025/4 21 60

Ardon: Garage Neuwerth & Lattion, 027/86 14 67. Bex: Garage de la Croisée, E. Mottier, 025/5 18 87. Haute-Nendaz: Garage du Relais, P. Fournier, 027/88 26 52. Leytron: Garage de la Poste, M. Carruzzo, 027/86 24 70. Orsières: Garage Arlettaz Frères, 026/4 11 40

Atomiseur-pulvérisateur SOLO Port 423

à partir de Fr. 690.-
Plusieurs pompes BIRCHMEIER d'occasion



Marcel Vérolet

Av. du Simplon, Martigny
Tél. 026/2 12 22

Agences régionales:

- Garage Bertholet, Saillon
- Garage Evéquo, Conthey
- Garage De Riedmatten, Saint-Léonard
- Norbert Kreuzer, Sierre
- Garage Monnet, Chamossan
- Garage Carruzzo, Leytron
- Garage Emery, Flanthey
- Garage Barras, Chermignon

36-7414

A la suite de sa nomination au poste de procureur du Bas-Valais

M^e Roger Lovey

informe sa clientèle qu'il a remis son étude d'avocat et notaire à

M^e Pierre-Albert Luyet

avocat et notaire, à Sion et Savièse.

L'étude de M^e Pierre-Albert Luyet est transférée à l'avenue de la Gare 39, à Sion (bâtiment de l'Association valaisanne des entrepreneurs, à Sion).
Tél. 027/22 97 33

Journée d'achat à Vevey

PLACETTE  **coop city**

en face de la gare



Pharmacie Saba



Popularis Tours



Lunetterie Belle Vue



Banque Centrale Coopérative

Demain, jeudi 9 juin Fête-Dieu

RIDDES

Salle de l'Abeille

Mercredi 8 juin
dès 21 heures

GRAND BAL

Organisation **Ski-club Etablons**

avec l'orchestre



**Offre du jubilé
et concours anniversaire!**

Nous fêtons avec vous le cinquantième anniversaire de Volvo!
Avec le concours anniversaire ouvert à tous les automobilistes:

- 1er prix: un voyage en Scandinavie pour deux personnes.
- 2e prix: un voyage aux Pays-Bas pour deux personnes, etc.

Et l'offre unique en accessoires aux prix du jubilé pour tous les conducteurs Volvo!



En Suisse, il n'existe que 200 exemplaires de la Volvo du jubilé.



Nous attendons votre visite!

Sion: Garage de l'Aviation SA, Vultagio Frères, tél. 027/22 39 24 - 027/22 97 40
Glis: Garage Valaisia, R. Kummer, 028/3 43 40. Sierre: Garage Bruttin Frères, 027/55 07 20

Armand Goy - Martigny

Avenue de la Gare 46 - Tél. 026/2 38 92 - 2 34 14

Dans nos magasins et expositions permanentes.
Le plus grand choix et le meilleur marché en Suisse de meubles et mobiliers d'art de qualité.

Pour alléger notre stock, une variété énorme de meubles de style et classiques, neufs ou légèrement détériorés, et de reprise, vendus à vil prix avec garantie, et pour certaines pièces au plus offrant.

- 57** salons de Fr. 500.- à Fr. 8000.-
- 32** chambres à coucher dès Fr. 800.-
- 48** salles à manger complètes dès Fr. 500.-

Meubles isolés, buffets, tables, chaises, canapés, fauteuils, armoires, commodes, lits, literies, divans, parois murales et quantité de petits meubles.

Service ensemblier conseil gratuit.
Dans nos ateliers, meubles sur mesure, de tout style, restauration d'ancien.
Décoration rideaux, voilages, tentures murales, réfection de sièges aux meilleures conditions.
Grand choix de tapisseries et gobelins français, toutes dimensions
Visitez au château de La Tour-de-Peilz grande rétrospective du passé (25 pièces meublées), organisée par nos soins. Exposition d'été.

Ouvert dès 14 heures, les mercredis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches.

VÉHICULES AUTOMOBILES			A vendre	A vendre
Triumph Spitfire dès Fr. 200.- par mois. Tél. 022/93 28 52 18-4169	Exceptionnel! Ford Fiesta 12 000 km Fr. 8500.- Tél. 021/62 32 49 heures de bureau 22-120	Land-Rover 74, moteur neuf, avec équipement Sahara Fr. 16 500.- Expertisée Tél. 022/42 60 16 18-317169	Renault 5 TL modèle 1975, jaune 20 000 km Tél. 027/36 33 07 36-301435	BMW 2002 1974-1975 jaune 60 000 km avec accessoires Très belle Tél. 027/23 47 51 36-25695

Votations du 12 juin 1977

- Pour des finances fédérales équilibrées
- Pour que l'équipement de notre canton puisse se poursuivre
- Pour sauvegarder l'acquis social

OUI
à l'assainissement des finances fédérales

Comité valaisan d'action pour l'assainissement des finances fédérales

Président: Travelletti Adolphe, directeur de la BCV, Sion.
Vice-présidents: Biderbost Paul, conseiller national, Naters; Dupont Bernard, conseiller national, Vouvry; Guntern Odilo, conseiller aux Etats, Viège; Jordan Gérald, vice-président du cartel syndical, Sion.
Membres: d'Allèves Maurice, préfet, Sion; Anthamatten Adolf, député, Saas-Grund; Anthamatten Amandus, Gewerkschaftssekretär GBH, Brig; Bender Arthur, conseiller d'Etat, Fully; Berclaz Yvon, député, Sierre; Berchtold Léo, directeur de la Fédération économique du Valais, Sion; Bittel Walter, député, Viège; Bloetzer Peter, président, Viège; Bochatay Armand, conseiller national, Monthey; Bodenmann Hermann, ancien conseiller aux Etats, Brig; Boissard Charles, député, Monthey; Bollin Jean, président, Martigny; Bonvin Richard, député, Montana; Borter Hermann, vétérinaire - Tierarzt, Brig; Bumann Benjamin, président - député, Saas-Fee; Bumann Hubert, ancien président du Grand Conseil, Saas-Fee; Carruzzo Félix, président - conseiller national, Sion; Chambre immobilière du Valais, par Jacques Nicolet, Monthey; de Chastonay Pierre, conseiller national, Sierre; Cheseaux Jean, président FVPFL, Saillon; Comby Bernard, député, Saxon; Couchevin Pascal, vice-président, Martigny; Cretton Cllette, député, Martigny; Crittin Pierre, député, Martigny; Darbellay Charly, président de la commission des finances, Charrat; Derivaz Simon, président ACS, Sierre; Dirren Herbert, conseiller national, Agarn; Ecoeur Joseph-Antoine, député, Troistorrens; Genoud Guy, conseiller d'Etat, Orsières; Imboden Paul, député, Steg; Imhasly Alphons, député, Lax; Jordan Vital, député, Evionnaz; Lampert Marius, ancien conseiller d'Etat, Ardon; Luggen Rudolf, député, Brig; Masson René, directeur Grande-Dixence SA, Sion; Mayor-Berclaz, professeur, Sierre; Monnet Albert, préfet d'Entremont, Vollèges; Mudry Bernard, député, Monthey; Pfammatter Otto, député, Naters; Philippoz Jean, vice-président de la commission des finances - député, Leytron; Pralong Cyrille, président de la Communauté des assureurs incendie du Valais, Sion; Regotz Ernst, président du cartel syndical du Haut-Valais, Naters; Ribordy Adolphe, secrétaire général du PRDV, Sembrancher; Ritz Joseph, Bauernsekretär, Blitzingen; Roh Henri, préfet, Conthey; Roten Hugo, député, Glis; Schmid Gerhard, député, Mörel; Schmidhalter Paul, député, Brig-Glis; Steiner Franz, conseiller d'Etat, Brig; Tissières Rodolphe, ancien conseiller national, Martigny; de Torrenté Marie-Jo, secrétaire du Grand-Conseil, Sion; Veuthy Pierre, président du PDC valaisan, Martigny; Vogt Jean, président du Grand-Conseil, Riddes; Vuilloud Maurice, député, Saint-Maurice; Wyer Hans, conseiller d'Etat, Viège; Zimmermann Gerhard, député, Visperterminen; Zuber René, député - Fraktionschef CSPO, Brig; Zufferey Antoine, conseiller d'Etat, Sierre; Zufferey Michel, secrétaire général des syndicats chrétiens, Sion; Zumtaugwald Josef, député, Randa.

Un moyen simple et efficace pour transmettre VOS ANNONCES EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER les guichets des agences de PUBLICITAS

Mademoiselle Suzanne MORAND
Bâtiment du Crédit Suisse
3e étage



MARTIGNY

Madame Bernadette CLERC
Rue Pottier 7



MONTHEY

Monsieur Jean-Jo BLATTER
Av. de la Gare 25



SION

Des spécialistes mettent leur expérience et leurs connaissances en matière de publicité-pressé à votre entière disposition.
Quels formats? Dans quels journaux?
A quel prix? Sous quelles formes? etc.
Autant de questions auxquelles ils se feront un plaisir de répondre, dans un cadre accueillant, pour votre entière satisfaction.
De plus, notre service technique de Sion vous apportera toutes solutions graphiques relatives à vos problèmes de communication.

Coop-informations

informations complémentaires jeudi prochain

Hit <weekend>

jeudi 9 juin jusqu'à samedi 11 juin

Pommes siphon

au lieu de -.90

-65

+ dépôt

Jus de pommes au siphon sans alcool **bouteille de 1 litre**

Prix-choc

Chaussettes pour hommes

62% coton/38% polyamide, tailles 10½-11 et 11½-12, diverses couleurs unies

la paire seulement **2.50**

Socquettes pour dames

Hélanca 30/1 den., taille unique, diverses couleurs unies

la paire seulement **-90**

Hit <hebdo>

8-14 juin

Nourriture complète pour chats avec du poisson Matzinger paquet de 750 g

2.85 au lieu de 3.40

Nourriture complète pour chiens Frolic paquet de 1,5 kg

4.95 au lieu de 5.85

Salade russe Midi 2 boîtes de 600 g poids égoutté = 360 g

2.90 au lieu de 3.50

Revitalisant textile Teddy douce bouteille de 4 litres

4.60 au lieu de 5.40

Crème glacée à la vanille Gold Star bloc familial de 400 g

1.90 au lieu de 2.30

Saucisses de Vienne emballées sous vide 2 paires de 100 g

1.80 au lieu de 2.30

Nouveau à la Coop



Hairspray Chandor non-aérosol

est une nouvelle laque sans gaz qui ne nuit pas à l'environnement. Le hairspray Chandor donne à votre coiffure une tenue impeccable et un brillant soyeux. Fixation légère.

En vente uniquement dans les grands magasins Coop

flacon de 160 ml

5.95

Pour le bain et la douche. A des prix avantageux naturellement!

tahiti DOUCHE sport

Le bain-douche viril et rafraîchissant. Nettoie et entretient l'épiderme tout en désodorisant.



165 ml (pour 40 douches environ) **3.50** seulement

tahiti DOUCHE Citron

Un bain-douche vivifiant à la fraîcheur de citron. Nettoie et entretient l'épiderme.



165 ml (pour 40 douches environ) **3.50** seulement

dulgon Douche

Dulgon vous procure une trentaine de fois une merveilleuse sensation de fraîcheur vivifiante tout en stimulant l'irrigation sanguine.



125 g seulement **2.60** en vente uniquement dans les magasins Coop à grande surface

Litamin Douche

avec lotion revitalisante. Protège et nourrit l'épiderme en lui conférant douceur et souplesse.



150 ml seulement **3.90** en vente uniquement dans les magasins Coop à grande surface

Fa Bain de mousse

à la fraîcheur sauvage de citrons verts. Apporte la fraîcheur de l'Océan tout en nourrissant l'épiderme.



300 g (pour 15 bains ou 45 douches) **5.60** seulement

aqua fun bain vital

à l'extrait de marrons d'Inde. Revitalise et tonifie tout en apportant une merveilleuse sensation de fraîcheur.



500 ml (pour 25 bains tonifiants) **5.60** seulement en vente uniquement dans les magasins Coop à grande surface

Rexona Bain de mousse

Rafrâchissant et désodorisant. Nettoie et procure une sensation de sécurité pour toute la journée.



250 g seulement **4.60**

Beldam Bains de mousse

doux et tonifiants. Aux aiguilles de pin Aux fleurs des champs Aux fleurs de pommier



1 litre seulement **2.90**

Coop compte pour qui sait compter!



Les cow-boys romands boivent Romanette



Romanette

Pour les grandes soifs des petits romands

Reinhardt Publicité / Genève

Avis de tir

Des jets de grenades à main auront lieu au stand de grenades au Bois-Noir/Epinassey, SE Saint-Maurice, ainsi que des tirs au fusil d'assaut dans le torrent du Saint-Berthélémy, SW La Rasse/Evionnaz

Jeu 16.6.77 0600-1800

Pour de plus amples renseignements et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le cdt de l'office de coordination 10
Tél. 025/3 61 71

Voyages M.O.

- Pèlerinages**
- La Salette du 17 au 19 juin
 - Paris (Sainte-Catherine) Lisieux (Sainte-Thérèse) du 21 au 25 août
 - Sienna - Assise du 1er au 5 octobre

Vacances Rimini Août et septembre



Renseignements et inscriptions: service automobile MO, 1937 Orsières
Tél. 026/4 11 43

36-7012

Carrefour ouvert jeudi 9 juin

de 9 h. à 20 h. (portes 19 heures)

(Fête-Dieu)

**Profitez de faire tous vos achats du ménage sous le même toit...
... moins cher!**

Venez et comparez!



Romanel Lausanne

à 3 minutes de la

sortie Lausanne - Blécherette - suivre direction Neuchâtel

Entrée Vennes route de Berne Chalet-à-Gobet

EN VENANT D'AIGLE-VILLENEUVE PAR AUTOROUTE DU LÉMAN

Entrée Vevey

Entrée Chexbres

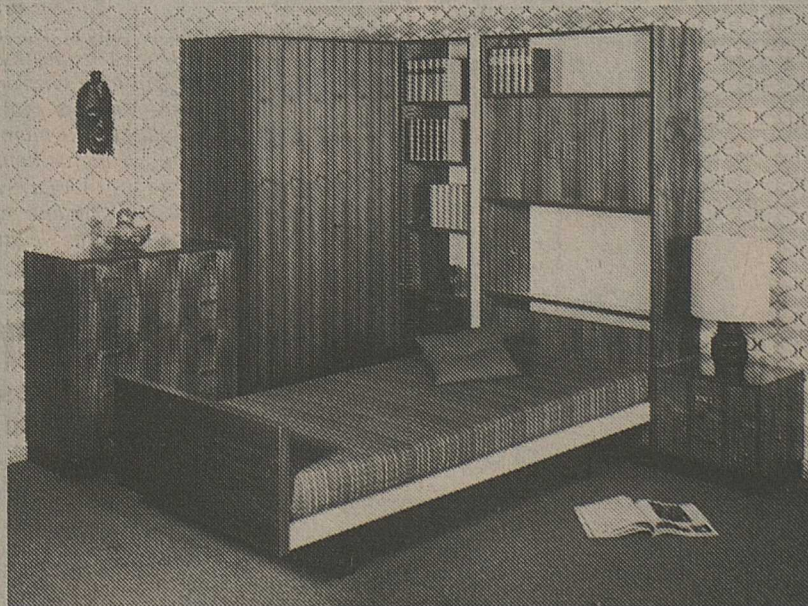
Notre vedette du mois

Le **petit studio** qui convient à toutes les surfaces et à toutes les bourses. Les meubles illustrés sont en chêne véritable, de très bonne qualité et de forme agréable. En outre, le programme entier peut être livré dans d'autres qualités de bois, comme frêne clair, frêne teinté et couleur.

Les prix suivants vous montrent clairement l'avantage de ce programme:

- Armoire** 2 portes, avec penderie et lingerie
- Commode** avec 3 tiroirs
- Élément pour livres** avec table de nuit, 3 tiroirs
- Meuble bibliothèque** avec coffre pour literie, petite armoire étagère pour livres
- Table de nuit** avec 2 tiroirs
- Divan-lit** avec pieds, tête réglable

	Frêne	Noyer
Armoire	Fr. 444.—	Fr. 480.—
Commode	Fr. 219.—	Fr. 239.—
Élément pour livres	Fr. 339.—	Fr. 349.—
Meuble bibliothèque	Fr. 430.—	Fr. 475.—
Table de nuit	Fr. 135.—	Fr. 144.—
Divan-lit	Fr. 224.—	Fr. 224.—



et si avantageux seulement chez

Gertschen SA

Fabrique de meubles et d'agencements d'intérieur

Naters (028 3 10 55) Brigue (028 3 10 55) Sion (027 31 28 85) Martigny (026 2 27 94)

Tout savoir sur le 100^e anniversaire de l'Association cantonale des musiques

● 80 CORPS DE MUSIQUE de tout le Valais seront à Sion les 10, 11 et 12 juin. De quoi apporter à la capitale une extraordinaire ambiance de musique.

● Les quatre ensembles de cuivres valaisans joueront sans doute pour la première fois en un même concert, le samedi 11 juin. L'Ensemble de cuivres valaisans, l'Ensemble de cuivres des Dents-du-Midi, le Walliser Brass Band, et l'Ensemble de cuivres Treize Etoiles donneront un morceau d'ensemble: *Vieux Camarades*, une marche qui sera dirigée par Ch. Terretaz.

● La place de la Planta retrouvera son rôle de place d'animation durant ces trois journées.

● La marche officielle du centenaire sera *Marignan*, de Jean Daetwyler qui fête cette année ses 70 ans.

● La cantate *Mon Pays* sera une nouvelle fois interprétée grâce à la collaboration de tous les chœurs de Sion. Cette œuvre de G. Zimmermann avait été chantée pour la dernière fois à Sion, il y a exactement 20 ans. Grand concert ce prochain vendredi donc! Dirigé par le professeur Cécil Rudaz.

● C'est M. René Turin qui est l'actuel président de l'association cantonale. Depuis 100 ans, 21 présidents se sont succédés à la tête du comité cantonal.

● Les concerts en ville seront donnés par les différentes sociétés tant à la Planta qu'à l'aula du collège, qu'à la rue des Remparts,

à la rue de Conthey ou à la salle de la Matze.

● Deux grands cortèges animeront les rues séduisantes, le samedi (Planta - rue de Lausanne - rue Saint-Guérin - patinoire) et retour par avenue de France, avenue de la Gare; ainsi que le dimanche à la même heure (début d'après-midi).

● La bénédiction du nouveau drapeau aura lieu le samedi à 10 h. 45 à la cathédrale où l'on se souviendra aussi de tous les musiciens décédés.

● L'assemblée générale de la Société fédérale de musique se tiendra le dimanche à 10 heures à la Matze.

● Le président du comité de l'organisation est M. Félix Carruzzo, conseiller national et président de la municipalité, qui s'adressera aux musiciens lors de la réception officielle des sociétés le samedi (dès 13 h. 30, à l'Ancien-Stand).

● Même nom et même esprit! En parcourant la liste des fanfares qui se trou-

veront à Sion le prochain week-end, l'on ne découvre pas moins de cinq « Edelweiss » venant de Lens, Erde-Conthey, Saint-Nicolas, Loèche et Martigny-Bourg. Mais aussi de si nombreux « Echos »: de Chippis, du Châtillon, d'Orny, des Bois, des Glaciers, des Diablerets, des « Bergler », du Mont, du Prabé!

Et si nous associons « La Liberté » à l'« Union », la « Persévérance » et l'« Harmonie » à l'« Avenir », l'on est sûr que, ce prochain week-end tous ces corps de musique se retrouveront dans un même esprit d'amitié. Même si l'on se nomme « Brj-scheralp », « Enzian », « Saffisch », « Gebädemalp ». Tous seront bien reçus à Sion, ville capitale, même la « Villageoise »!

● Un grand merci non seulement aux musiciens, à leurs chefs et aux commissaires, mais également à tous ceux qui, dans l'ombre de l'anonymat ont collaboré au succès de cette fête sur laquelle nous implorons ardemment le beau temps!

N. Lagger

(lire également en page 25).

Sierre, Noble Contrée

Les pêcheurs de Chalais inaugurent leur « gouille »



Les pêcheurs de Chalais, placés sous la présidence de M. Alphonse Vocat, étaient en fête, samedi en fin d'après-midi, à l'occasion de l'inauguration officielle de leur « gouille ».

M. René Christen, président de la commune de Chalais et M. Pierre de Chastonay, président de la commune de Sierre et conseiller national, accompagné de son épouse vinrent leur apporter le salut des autorités.

Grâce au concours de la bourgeoisie et de la municipalité de Chalais, les pêcheurs de l'endroit ont pu faire creuser un immense trou, aussitôt rempli par l'eau de la nappe phréatique.

Cette « gouille » accueillit récemment une quarantaine de kilos de truites qui, une fois

De gauche à droite: M. Edmond Rudaz, ancien conseiller communal de Chalais. M^{me} et M. Pierre de Chastonay, président de la commune de Sierre et M. René Christen, président de la commune de Chalais.

pêchées, feront le délice des gastronomes. Une guérite, à l'ombre d'un bosquet, accueille autour d'une table, les amateurs.

Situé derrière le terrain de football, à quelques minutes seulement du village, ce petit lac promet d'être le théâtre de belles parties de pêche.

Une classe de l'Ecole hôtelière de Lausanne en dégustation à Sierre

Lundi après-midi, dès 16 heures, une classe de l'école hôtelière de Lausanne, placée sous la responsabilité de M. Conrad Tuor, maître du service, se rendait à Sierre, au château de Villa, pour une séance de dégustation.

En collaboration avec l'OPAV, M. André

Besse, du relais du Manoir, reçut les participants.

M. Antoine Venetz fit découvrir aux futurs hôteliers, avec des commentaires appropriés, le fendant, la dôle, le johannisberg et diverses spécialités valaisannes.



M. Antoine Venetz, directeur de l'OPAV lors de la dégustation de lundi

Alla comunità italiana di Grans-Montana

Si rende noto alla comunità italiana di Montana che la santa messa delle ore 17 non sarà più celebrata dal missionario italiano. Il perché di questa decisione è il seguente: dopo 13 anni circa che si celebrava questa messa, si è detto al missionario che non erano gli italiani a frequentarla, bensì, in maggioranza, gli svizzeri. Perché allora si è fatta celebrare per tanto tempo al missionario italiano? Si è sfruttata una prestazione di servizio senza mai preoccuparsi di ricompensarlo. E' stato proprio in merito ad una richiesta del genere che gli italiani sono diventati « minoranza » alla messa delle 17. Si chiedeva una rifusione delle spese per i viaggi del missionario e soprattutto la possibilità di formare un fondo sociale per i bisogni della comunità di Montana-Grans. La richiesta fatta per lettera dal missionario da più di un anno e mezzo non ebbe mai risposta. Fatta poi dal vescovo, da qualche mese, ebbe la risposta già citata sopra.

Stando così le cose si è deciso che la messa in lingua italiana, e di conseguenza soprattutto per gli italiani, verrà celebrata sicuramente due volte al mese; esattamente la seconda e la quarta domenica. Di volta in volta poi si avviserà per le festività più solenni e infrasettimanali. Rendo noto che nella prima e terza domenica di ogni mese, alla stessa ora, viene celebrata la messa in lingua spagnola. Data la comprensibilità della lingua, potrà essere frequentata anche dagli italiani e viceversa gli spagnoli potranno frequentare quella in lingua italiana.

Con questo provvedimento, spero di poter dare la possibilità di partecipare a molti che prima non potevano farlo per ragioni di lavoro negli alberghi o nei sanatori.

Giovedì 9, festa del « Corpus Domini », si inizierà a mettere in pratica il nuovo orario: ore 16 chiesa di Montana, altare della Madonna: messa in lingua italiana. Così sarà per domenica 12 e 26 c. m.

Arrivederci a tutti! Sperando che questa innovazione ci dia modo di conoscerci meglio e più da vicino.

Il vostro missionario

N.B. - Colgo l'occasione per ricordarvi che in caso di battesimi o di matrimoni avete il diritto di farveli amministrare dal missionario italiano. Da parte mia siete liberi di scegliere qualsiasi altra lingua.

Per ricordare il caro connazionale Sandro Pirone, a sei mesi della sua scomparsa, questa sera alle ore 19,30, nella chiesa di Saint-Théodule in Sion, verrà celebrata una santa messa in suo suffragio.

Classe préparatoire au cycle d'orientation

Programme enseigné: 6^e année prim.

Cette section souhaite apporter l'aide efficace que des parents recherchent peut-être momentanément pour leur fille:

- programme adapté
- internat pour la semaine de classe
- étude expliquée

Institut La Pelouse, 1800 Bex
Direction: sœurs de Saint-Maurice
Tél. 025/5 25 95 36-3825

Fête-Dieu à Sion

Dans notre Valais catholique la Fête-Dieu a été de tout temps la fête populaire par excellence. Dans chaque localité les confréries du saint sacrement d'autrefois et les sociétés des « Corps de Dieu » lui ont donné un caractère typiquement valaisan. Ce n'est pas du folklore comme certains esprits forts le prétendent, c'est l'hommage de tout un canton catholique à son Dieu présent dans la sainte hostie. Il serait fort dommage que sous prétexte de dépouillement et d'épuration très contestables, nos paroisses et nos communes abandonnent ce que nos pères ont établi avec tant de foi.

La ville de Sion avec ses autorités municipales et cantonales fort heureusement reste fidèle à la merveilleuse tradition et avec toute la population elle est fière de sa Fête-Dieu. La messe solennelle qui, autrefois, était célébrée dans la cathédrale a été « transférée » sur la place de la Planta. Le parcours de la procession a été aussi quelque peu modifié pour tenir compte des nécessités de la circulation. Le tout cependant garde un beau caractère de dignité comme l'exige l'expression de notre foi catholique.

Voici le programme de cette Fête-Dieu 1977

- | | |
|---|--|
| <p>0900 Rassemblement sur la place de la Planta:
- Harmonie municipale
- Drapeaux (palais du gouvernement)
- Gendarmerie
- Troupe.</p> <p>0915 Prise des drapeaux.</p> <p>0920 Départ pour l'hôtel de ville (rue de Lausanne).</p> <p>0933 Départ des autorités pour l'hôtel de ville.</p> <p>0940 Les honneurs devant l'hôtel de ville.</p> <p>0945 Départ de l'hôtel de ville (rue de Lausanne).</p> <p>0955 Fin de la mise en place sur la Planta
Arrivée de SE Mgr l'évêque et du clergé.</p> <p>1000 Messe pontificale</p> | <p>Dès la fin des offices:
- Départ de la procession par l'avenue de la Gare, rue du Chanoine-Berchtold, repoi-
soir de la place du Sacré-Cœur.
- Bénédiction du Très Saint Sacrement (de-
vant l'église du Sacré-Cœur) et fin de la
cérémonie religieuse.</p> <p>- Départ des groupes 10, 11, 12, 13 et 18
par la rue des Mayennets, place du Midi,
rue du Rhône. Mise en place de ces grou-
pes devant l'hôtel de ville pour le servi-
ce d'honneur.</p> <p>- Les groupes 19, 20, 21 et 22 se rendent à
l'hôtel de ville par la rue des Remparts et
la rue de Conthey.</p> <p>- Tous les autres groupes: dislocation.</p> <p>- Après le service d'honneur devant l'hôtel
de ville, remise des drapeaux sur la place
de la Planta.</p> <p>- Fin du service d'honneur.</p> |
|---|--|

Bibliographie: « La Symphonie valaisanne » de Jean Graven

Membre de la Société valaisanne des écrivains et de l'Académie rhodanienne des lettres, M. Jean Graven - qu'il est superflu de présenter plus longuement tant est connu ce Sédunois, professeur de droit à Genève, doyen puis juge à la Cour de cassation de Genève et recteur de l'université de cette ville. Sa plume, qui écrit le texte de la première fête des vendanges de Sion en 1934 et qui lui valut le prix du Salon romand du livre en 1941, vient d'enrichir la littérature d'une Symphonie valaisanne éditée par « La Matze », M. Guy Gessler, à Sion. Il s'agit du premier volume d'une œuvre qui trouvera sa suite dans un livre des légendes intitulé « Sous la poutre enfumée » et dans un livre des chansons

« Par Monts et par Vaux ». De quoi nous réjouir, à l'annonce de ces titres qui fleurissent bon le Valais d'hier! Pour l'heure, c'est M. Maurice Zermatten qui a signé la présentation du premier volume sorti de presse portant en sous-titres Pays en fleurs et Noble Contrée. M. Graven dit en poésies le charme de notre Vieux-Pays et ses poèmes sont autant de notes d'un chant infini en l'honneur de nos saisons, de nos villages, de nos coutumes, de nos travaux d'hier, le long du Rhône. Les photos de M. Oswald Ruppen ajoutent tout le poids de leur art à ces pages qui vont faire rêver les jeunes, se souvenir les moins jeunes mais plaire à tous parce que Jean Graven sait comme personne trouver les mots et les rythmes pour chanter la merveilleuse symphonie de notre merveilleux pays.

g.r.
P.S. - « La Symphonie valaisanne » peut s'obtenir en librairie ou directement chez l'éditeur, M. Guy Gessler, à Sion.

Hémorroïdes?

Supprimez les douleurs en quelques minutes.

SULGAN calme les douleurs et le prurit dès la première application. Dans bien des cas, l'emploi régulier de SULGAN permet de guérir rapidement et sans opération fissures et rhagades de la région anale. Demandez SULGAN suppositoires contre les hémorroïdes internes, ou onguent et serviettes médicinales contre les hémorroïdes externes.

Par l'emploi régulier de serviettes médicinales SULGAN, il est possible de renforcer efficacement le traitement pendant la journée. Combinées avec l'onguent, elles permettent une thérapie de 24 heures sur 24. En pharmacies et drogueries



malade sain

Votations fédérales du 12 juin 1977 à Sion

L'assemblée primaire de la commune de Sion est convoquée les 10, 11 et 12 juin 1977 à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet des objets suivants:

- l'arrêté fédéral du 17 décembre 1976 réformant le régime de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt fédéral direct;
- l'arrêté fédéral du 17 décembre 1976 concernant l'harmonisation fiscale.

Les bureaux de vote seront ouverts

Vendredi 10 juin 1977

de 17.00 à 19.00 Casino

Samedi 11 juin 1977

de 10.00 à 12.30 Casino
Sacré-Cœur (salle paroissiale).
Saint-Guérin (salle paroissiale).

de 17.00 à 19.00 Casino
Sacré-Cœur
Saint-Guérin

de 18.00 à 19.00 Bramois (sous la salle de gymnastique).
Châteauneuf (sous la chapelle).

de 18.30 à 19.30 Uvrier (salle de gymnastique).

Dimanche 12 juin 1977

de 10.00 à 12.30 Casino
Sacré-Cœur
Saint-Guérin
Bramois

Ont le droit de vote en matière fédérale, les citoyennes et les citoyens suisses âgés de 20 ans révolus et qui ne sont pas privés des droits politiques par la législation de la Confédération ou du canton.

Tout citoyen suisse acquiert un domicile politique, en matière fédérale, au lieu de son séjour pourvu qu'il n'ait pas de liens plus forts avec un autre lieu et qu'il ait déposé au lieu de séjour son acte d'origine au moins dix jours avant la votation.

Les électrices et électeurs empêchés de prendre part à la votation les vendredi soir, samedi et dimanche peuvent voter par anticipation mercredi 8 juin 1977 de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures, à l'hôtel de ville, salle du conseil municipal, sur présentation de leur carte civique.

GASTRONOMIE

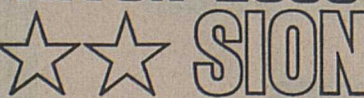
Café-rest. La Poste

Famille Poisson - Sierre
Tél. 027/55 10 03

Restauration fermée

du vendredi 10 au samedi 25 juin
Le café reste ouvert
Possibilité petite restauration

THYON 2000



Menu de la Fête-Dieu

Consommé aux cheveux d'anges

Coquilles Saint-Jacques gratinées

Rosbeef à l'anglaise
Pommes croquettes
Jardinière de légumes

Sorbet citron

Fr. 20.-
Pour le 3^e âge, 10% de rabais
Assiette enfants, dès Fr. 6.-

Tél. 027/81 16 08 - 18

Amicale des vétérans musiciens du Valais romand

A l'occasion de la célébration du centenaire de l'Association cantonale des musiques valaisannes, notre amicale intronisera son nouveau drapeau. Cette cérémonie se déroulera le samedi 11 juin prochain.

Tous les vétérans sont invités à se trouver au rendez-vous fixé à 10 heures à la rue de Conthey à Sion.

A midi, un banquet sera servi à la cantine de fête qui est dressée sur la place de la Planta. Tous les vétérans qui veulent y participer doivent s'inscrire auprès de M. Henri Gaillard, président de l'amicale à Ardon, jusqu'au mercredi 8 juin au plus tard. (Tél. 027 - 86 13 42).

Anne Berthod a la joie de vous annoncer la naissance de

Guillaume Gwenaël

né à Abidjan, république de Côte d'Ivoire le 3 mai 1977.

Mme et M. André-Marcel Berthod
B.P. 20813 Abidjan

36-301460

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

baumgartner
baumgartner
baumgartner

désire engager, pour entrée immédiate ou à convenir

secrétaires

pour son département de ventes-exportations.

Les candidates doivent être au bénéfice d'une bonne formation commerciale, de quelques années de pratique et être à même de prendre en sténo la correspondance courante.

De langue maternelle française, ces collaboratrices devront avoir une connaissance parfaite de l'anglais ou de l'allemand. Ce poste indépendant entretient des contacts permanents avec les transitaires, les banques et les assurances.

Le pool de secrétaires en place bénéficie de moyens modernes de travail, d'un cadre bien aménagé, de l'horaire variable, de conditions sociales et de salaires élevées. Age idéal: 23 à 30 ans. Restaurant d'entreprise à disposition du personnel. Transports gratuits depuis Lausanne.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres avec curriculum vitae à **BAUMGARTNER PAPIERS S.A.** Service du personnel, case postale, 1001 Lausanne

baumgartner
baumgartner
baumgartner

Chauffeur
cat. A, B, C, D
cherche
remplacements
Région Sion-Martigny
Tél. 027/86 42 64
36-301438

Vendeuse
ou auxiliaire
est cherchée.
Congé le dimanche.
Semaine de 5 jours.
S'adresser à
boulangerie Buffat
Rue du Lac 13
1800 Vevey
Tél. 021/51 96 15
22-480477

Payez
vos vacances
en travaillant quelques heures le soir, gain important pour pers. dynamiques.
Téléphonez pendant les heures de bureau au 027/65 19 17
143.266.393

Magasin de station
engage pour la saison d'été

Magasin de station
engage pour la saison d'été

vendeuse
et

aide-vendeuse
Pour prendre rendez-vous, téléphoner au 027/22 12 54
36-5812

On engage pour Martigny

vendeuse en alimentation

Faire offre écrite sous chiffre P 36-902089 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune fille (15 ans) **cherche place pour garder enfants et éventuellement aider au ménage.**

Durée 5 à 6 semaines à partir de la fin juin.
Tél. 027/86 35 16 le matin ou le soir
36-25722

Chauffeur-livreur poids légers

cherche emploi
Libre tout de suite.

Faire offre écrite sous chiffre P 36-301442 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune fille de 16-17 ans est cherchée pour home d'enfants, pour le ménage et les enfants.

Offres à M. E. Cusin Home Plein Soleil 1882 Gryon-sur-Bex

On demande DAME POUR ENTRETIEN CAMPING 2 à 3 heures par jour, dimanche compr. dès 1er juillet au 15 août minimum. Les heures peuvent être faites très tôt le matin ou le soir dès 18 heures. Camping 13*
Tél. 027/31 25 25
89-154

Société suisse des explosifs
Brigue
cherche

secrétaire de direction

bilingue allemand-français avec bonnes connaissances de l'anglais ainsi que quelques années de pratique.

Offrons: - semaine de 5 jours
- rémunération intéressante
- avantages sociaux modernes et étendus
- horaire libre

Entrée: 1er juillet 1977 ou à convenir

Adresser offres avec curriculum vitae à la direction de la Société suisse des explosifs, 3900 Brigue-Glis.

36-12743

Atelier de décoration PAM engage

décorateur premier degré

Entrée tout de suite ou date à convenir.

Faire offres écrites à la centrale PAM, rue de l'Industrie, 1950 Sion
36-7407

MIGROL

cherche, pour entrée immédiate

pompiste

jeune, actif et sérieux.

Se présenter ou téléphoner au centre-service Migrol Roseville, Corseaux-Vevey
Tél. 52 82 22

22-2130

Morgins Cherchons

vendeuse

pour bazar, tabacs, journaux, pour saison d'été ou à l'année.

Tél. 025/8 39 19

36-100344

Région Vouvry, cherchons

sommelière

pour début juillet ou à convenir.

Débutante acceptée. Congé le dimanche plus une demi-journée.

S'adresser aux heures des repas au 025/4 52 06

36-425307

Hôtel dans station de montagne cherche, début juillet à fin sept.

jeune fille

pour les chambres, éven. service.

Age minimum: 17 ans.

Tél. 026/8 14 70

36-25644

Secrétaire

cherche place à la demi-journée, pour la région de Sion. Libre dès le 1.8.1977.

Tél. 027/22 91 33

heures de bureau

36-301410

Restaurant du Col-des-Planches cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

1 sommière

Tél. 026/2 21 49

36-6845

L'Association valaisanne en faveur des handicapés physiques et mentaux, région Bas-Valais

cherche

assistant(e) social(e)

Salaires, conditions de travail et prestations sociales selon statut des employés de l'Etat du Valais.

Les offres de service avec curriculum vitae et photocopie du diplôme sont à adresser à la direction de l'hôpital psychiatrique de Malévoz, 1870 Monthey.
Tél. 025/4 21 91

36-3221

Agence de voyages valaisanne, désireuse de donner une nouvelle impulsion à son activité, met au concours le poste de

chef d'agence

Nous exigeons: Bonne expérience dans la profession d'agent de voyages. Dynamique, travailleur ayant de l'initiative, capable de diriger personnel appelé à être augmenté, aimant le contact avec la clientèle.

Nous offrons: Place stable et bien rémunérée. Avenir certain pour homme désireux de se créer une bonne situation grâce à son travail et à de constants efforts. Grande liberté d'action à collaborateur sérieux et de confiance.

Toute lettre sera traitée avec la plus grande discrétion.

Offres sous chiffre 124-2 à Publicitas, Lausanne.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir

carrossier-peintre ou tôlier-peintre

capable de travailler de manière indépendante.

Nous offrons:
- ambiance de travail agréable
- bon salaire selon capacités
- bonnes prestations sociales
- fonds de prévoyance

Adressez vos offres de service à **R. Grunder & Cie SA** Case postale 61, 1217 Meyrin 2

82-49

Entreprise de terrassements et gravières cherche

chauffeurs

pour camions basculants 2 et 3 essieux

machiniste

pour pelle à câble RB 22

S'adresser à **Entreprise Tanner & Cie** Hôtel-de-Ville 122, 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/22 33 37 Privé M. Melly, 039/23 43 49

28-12077

Nous cherchons pour entrée immédiate

SOUDEURS QUALIFIÉS
et MANŒUVRE à former

pour soudage des citernes, sur nos chantiers en Suisse romande, et dans notre usine à Vuflens-la-Ville (près de Lausanne).

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au 021/87 93 25 interne 20.

COMETRO S.A., Vuflens-la-Ville

22-977

Entreprise de couverture-étanchéité de Genève

offre place stable à

couvreur étancheur aide-ferblantier

Entrée si possible tout de suite.

Faire offre sous chiffre R 61148-18 à Publicitas 1211 Genève 3 Rive.

Cherchons pour le canton du Valais

agent libre ou représentant

disposé à élargir son programme de vente d'appareils utiles et très demandés.

Personnes intéressées, introduites dans l'industrie, l'administration et le commerce, voudront bien s'adresser à chiffre A 22742 à Publicitas, 3001 Berne.

Les grands magasins Coop City, Sion

cherchent, pour entrée tout de suite ou à convenir

vendeuse pour divers rayons

Avec quelques années de pratique.

Prenez rendez-vous ou téléphonez au 027/22 90 35 **Grands magasins Coop City, Sion**

36-1065

city

CONCOURS D'ETE LE TOUR DU MONDE EN 28 JOURS PARTICIPEZ

20 étudiants
20 manutentionnaires

Travail et salaire immédiats
Av. de la Gare 24 - MONTHÉY
Tél. 025/4 22 12



MANPOWER
Le travail, j'aime.

Jeune femme indépendante et dynamique

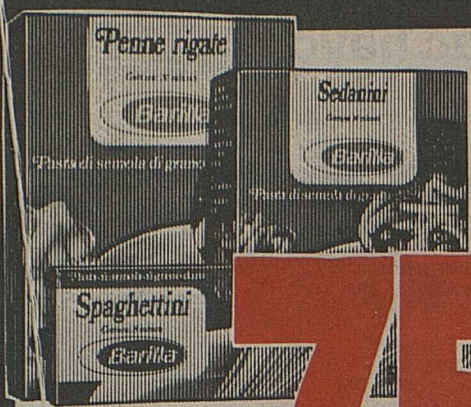
cherche gérance

dans la région sêdunoise de préférence (boutique, commerce, éven. café).

Date de reprise à convenir.

Offre détaillée sous chiffre P 36-425449 à Publicitas, 1951 Sion.

Prix valables jusqu'à épuisement du stock



75

500 g

Pâtes Barilla

spaghetti - cornettes -
penne au choix



1.35

Corn Flakes
étranger
340 g
(100 g - .397)



4.95

1 Poulet

(poids cru 750 g)

1 paquet de chips Zweifel

50 g

5 dl de vin rouge
étranger



2.50

Concombres
Hero
835 g net
poids net égoutté 450 g
(100 g - .55)



2.60

Rosé
d'Anjou
70 cl
(100 cl 3.71)



3.25

Schweppes
Quinine/Bitter-Lemon/
Orange/au choix
6x18 cl = 108 cl (100 cl 3.00)



4.95

Café
Möwenpick
moulu
emballage sous vide
250 g (100 g 1.93)



4.95

Biscuits
Gold-Keks
1 sac contenant:
- 1 Choco Sablé 170 g
- 1 Grossmutter Rolle 200 g
- 1 Rosette 250 g
- Croc Amanda 90 g



1.95

Corned Beef (Bella)
boîte 340 g
(100 g - .57)

Notre atout: les produits frais

Prix valables du 9 au 11.6.77

**Côte-
lettes
de porc**

1er choix
100 g

1.25

**Cou
de porc**

1er choix
rôti et tranches
100 g

1.30

**Jambon
«Royal»**

1er choix
100 g

1.50

Notre atout: les produits frais

Prix valables du 9 au 11.6.77

**Filets de
Dorsch**

1er choix
100 g

.85

**Jogi-
drink**

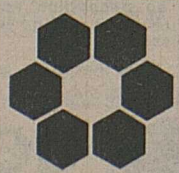
pommes - framboise
grapefruits au choix
le gobelet de 20 cl
(100 cl 2.50)

.50

**Pommes
Grany
Smith**

le kilo

2.75



PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -.89

Notre
garantie:
satisfait
ou
remboursé!

MAGRO

MAGRO
ROCHE/VD

Ouvert jeudi 9 juin
 toute la journée
 de 8 à 12 h.
 et de 13 h. 30 à 18 h. 30

Essence super
 le litre **Fr. -.90**

Réparation machines à laver

Toutes marques
DEVIS GRATIS
 travail rapide
 et soigné



Riddes 027/86 48 40
 Martigny 026/5 38 63
 Muraz 025/4 64 50

Bureau central
 24 h. sur 24 h.
 021/23 52 28

A vendre
 neuf de fabrication

meublier complet

comprenant
 1 chambre à coucher, avec literie de luxe armoire 4 portes noyer ou chêne, lampes incorporées, lits jumeaux ou lit français
 1 magnifique salon, canapé 3 places, 2 fauteuils, hauts dosiers
 1 meuble paroi chêne 270 cm
 Le tout seulement Fr. 5780.-
 Facilités de paiement reprise de vos anciens meubles.
 A liquider meubles d'occasion.

Tél. 026/2 37 13
 2 56 69
 36-4427



Rémaillage de baignoires

ou réparations partielles de parties écaillées.
 En blanc ou en différentes couleurs.
 Le travail est effectué sur place avec maximum de propreté et garantie.

Technique Email : Hervé Trincherini, Vétroz
 Tél. 027/36 13 59
 A votre service dans tout le Valais

Quels verres de lunettes choisir quand vos bras deviennent trop courts?



Verres simples : ils vous gênent dès que vous levez les yeux.
 Ce sont des verres pour voir de près et tant que vous fixez votre livre ou votre ouvrage, tout va bien. Mais dès que vous levez les yeux c'est le flou complet. Et selon vos activités, vous passez alors votre temps à jongler avec vos lunettes.



des verres progressifs qui suivent le mouvement des yeux.
 En respectant la trajectoire naturelle du regard les verres VariLux permettent de passer en douceur de la vision de près à la vision de loin sans aucune transition brutale.



des verres de lunettes esthétiques, sans ligne de séparation, pour retrouver une vision naturelle à toute distance.

VARIUX des verres de mouvement.

Chez votre opticien.



Mazda 323

la nouvelle 1300 avec hayon

9990.-

qui dit moins?



- Haut niveau de fabrication:** 2000 tests avant la sortie de l'usine.
- Mécanique robuste:** beaucoup de Mazda roulant en Suisse ont déjà dépassé 200000 km.
- Sécurité optimale:** freins à disque à l'avant et servo-frein, suspension à ressorts hélicoïdaux, pare-brise en verre feuilleté, ceintures à enrouleur. Voyez encore les points 5, 6, 7, 8...
- Finitions soignées:** les peintures, par exemple, exécutées en 15 phases distinctives.
- Equipement très complet:** appuie-tête incorporés, vitre arrière chauffante, rétroviseur jour et nuit, montre, 4 vide-poches à l'avant, phare de recul.
- Grandes surfaces vitrées:** excellente visibilité tous azimuts.
- Vitres teintées:** un plus pour l'été.
- Vitres latérales désembuyées-dégivrées:** un plus pour l'hiver.
- Sièges arrière rabattables séparément:** exclusif pour une 1300.
- Garantie réelle:** 1 an avec tous les km que vous voudrez.

10 points forts - qui dit plus?

Mazda 323 1000 E 3 portes 8990.- / Mazda 323 1000 3 portes 9590.- / Mazda 323 1300 3 portes 9990.- / Mazda 323 1300 GL 3 portes 10700.- / Mazda 323 1300 GL 5 portes 11200.- / automatique + 900.-.

Autres modèles Mazda: toujours les qualités de solidité, de sécurité, de confort exigées d'une grande marque mondiale.



Mazda 818
 1300 cm³, Sedan 11950.-, Sedan Automatic 12850.-, Coupé 13300.-, Station Wagon 13600.-



Mazda 616
 1600 cm³, Sedan 14200.-, Sedan Automatic 15100.-, Coupé 14950.-



Mazda 929
 1800 cm³, Sedan 16250.-, Hardtop 17250.-, Station Wagon 17950.- (*Automatic + 900.-)

Pour essayer une Mazda, appelez l'agent Mazda le plus proche de votre domicile. Si vous le désirez, il viendra vous chercher sans engagement de votre part.

MAZDA

offre plus pour moins.

Importateur: Blanc & Pache S.A., 1217 Meyrin/GE

VALAIS - Sion Garage de l'Aviation SA, 027 22 39 24 - Sierre Aminona SA, rte de Sion 65-67, 027 55 08 24 - Glis O. Huter, 028 3 42 21 - Grenchols-Naters Zurwerra Andreas, Garage Gulderson, 028 5 35 38 - Montana-Village A. Bagnoud, 027 41 13 48

Saint Maurice/La Balma Claude Boson, 026 8 42 78 - Saint Séverin-Conthey J.-B. Carruzzo, 027 36 22 43 - Sembrancher Cretenand & Fils, 026 8 83 83

EXPOSITION PERMANENTE



Vultagio Frères

MAZDA 323

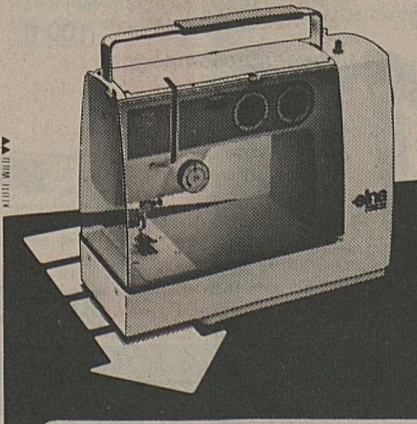
Livrables tout de suite du stock

Cherchons MAZDA 818 et 616 d'occasion

Garage de l'Aviation SA

Agence Mazda - Sion - Tél. 027/22 39 24

Nouveau!
Elna Lotus compacte...
 convertible en bras libre.



Prospectus, démonstration et tirage au sort gratuit chez:

elna

Vous pouvez louer une Elna Lotus ZZ pour Fr. 33.- par mois.

Elna SA
 Avenue du Midi 8, Sion, tél. 22 71 70
 La Placette, Sion, tél. 22 29 51
 Radiomoderne-Télévision SA, Sierre av. Général-Guisan 29, tél. 55 12 27

vivre dans le rustique...



Un grand choix de mobiliers rustiques vieilliss, patinés antique vous est présenté dans notre ferme transformée:
TABLES, DRESSOIRS, VAISSELIERS, BAHUTS, SALONS, toutes dimensions.
BIBLIOTHEQUES sur mesure.
 Collections de pièces uniques reconstituées en bois anciens.

Attention: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrines. Une équipe de conseillers en décoration vous fera visiter notre ferme et vous donnera mille idées pour réussir l'arrangement de votre intérieur. Livraison franco domicile dans toute la Suisse.

Ouverture: tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption



GOBET
 Meubles de style S. A.
 1630 BULLE
 Rue du Vieux-Pont 1
 Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement:

Nom et prénom: _____
 Rue: _____
 Localité: _____
 Je m'intéresse à: _____

Arrestation d'un Valaisan accusé de trafic de fausses coupures

ISELLE-GONDO. - Un citoyen valaisan, D. Z., 34 ans, domicilié dans le district de Sierre, a été arrêté au poste frontière d'Iselle-Paglino. Il a été trouvé en possession de sept fausses coupures de 50 000 liras chacune. Le voyageur a été arrêté sur le champ et conduit dans les prisons de Verbania. Il a été dénoncé à la magistrature pour trafic de fausses devises.

Selon nos renseignements, l'inculpé circulait au volant d'une voiture automobile, de Domodossola en direction de Brigue, en compagnie d'une autre personne, domiciliée à Sion, qui n'a pas été inquiétée. Aux douaniers en service, il aurait déclaré ne pas avoir d'argent

italien avec lui. Les gabelous ont alors contrôlé ses bagages et découvert les coupures dissimulées dans une bourse. Interrogé par le prêteur de Domodossola, l'accusé a expliqué qu'à Milan, il avait vendu deux montres suisses à un inconnu qui, en contrepartie, lui a remis ces 350 000 liras (environ 1000 francs suisses). Bien que notre compatriote paraisse de bonne foi, il lui sera difficile de prouver la véracité de ses dires.

Sa situation se complique d'autant plus que la loi italienne punit sévèrement ce genre de trafic. Nous croyons en outre savoir que sa défense est d'ores et déjà assurée par un excellent avocat de Domodossola.

Fenêtre de Bedretto

UNE GRANDE PREMIÈRE

OBERWALD. - Dans le cadre du percement de la galerie du tunnel ferroviaire de base, entre Oberwald et Bedretto, une rencontre intercantonale se déroulera ce jour, dans le fond de la vallée de Conches. On en profitera pour fêter officiellement la percée de cet ouvrage réalisée, à vrai dire, le 17 mai dernier déjà. Pour la circonstance, les participants tessinois assisteront à une grande première. Du val Bedretto, alors que les sommets du Nufenen sont encore encombrés de neige, ils seront transportés sur sol valaisan par la voie ferrée de service installée pour l'édification de l'ouvrage.

Ce voyage insolite sera probablement le dernier aussi. Selon nos renseignements, il ne sera pas question d'aménager une ligne de chemin de fer à travers la fenêtre de Bedretto. Pour des raisons stratégiques, cette ouverture sur le Tessin serait même hermétiquement bouchée à l'achèvement de la galerie principale.

Cela n'empêchera toutefois pas, aujourd'hui, Valaisans et Tessinois de fraterniser dans l'ambiance propre aux gens de la montagne. Qu'ils soient donc les bienvenus à Oberwald et que cette rencontre soit fructueuse pour tous.

La faillite de l'entreprise Bodenmueller Difficultés pour certains travaux de l'Etat

VIÈGE. - Conduite aux fins de connaître la situation de l'entreprise de construction et du génie civil Bodenmueller en faillite, l'enquête se poursuit. Pour l'heure, on ne connaît pas encore l'ampleur réelle de cette débâcle financière, probablement provoquée par de gros investissements pratiqués en Espagne. Les enquêteurs chargés de faire toute la lumière n'ont certainement pas la tâche facile, tant le problème paraît embrouillé.

Tout au plus, on sait que le montant total des travaux à exécuter actuellement dans le canton par l'entreprise en déroute s'élève à 15 millions de francs. De ce «paquet», la moitié environ concerne des ouvrages de l'Etat. Selon nos renseignements il s'agit de:

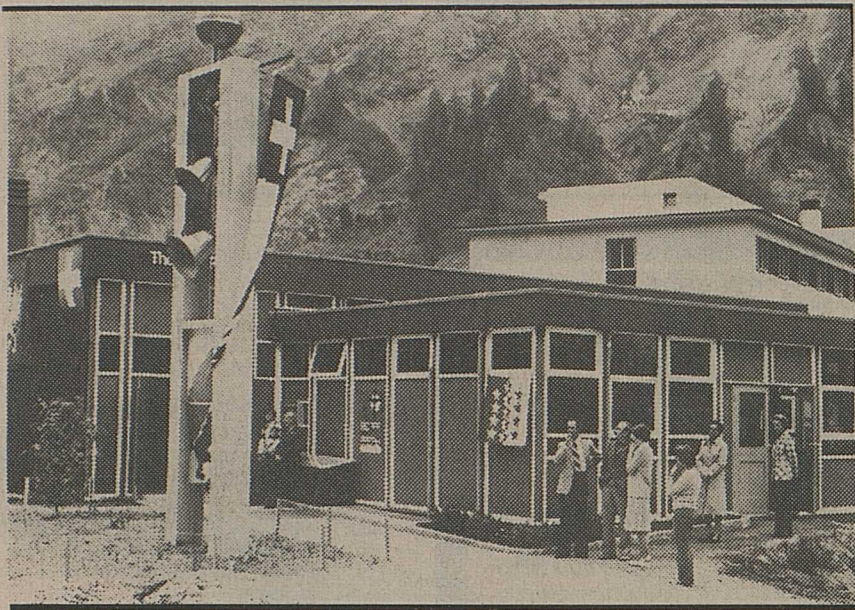
- la construction de la route nationale à Brigue;
 - la correction de la Viège;
 - le passage sous-voies de la gare de Viège (en collaboration avec les CFF);
 - la correction du Merdensson;
 - l'édification du centre sportif d'Ovronnaz.
- Pour certains de ces objets, sinon

pour tous, l'entreprise viégeoise aurait obtenu les travaux par le truchement de soumissions à des conditions plus favorables que celles de la concurrence. Dans certains cas, les prix ont été même «cassés» jusqu'à concurrence de plus de 20%. Ces opérations suicide ne facilitent évidemment pas la reprise des travaux par la concurrence, ni leur poursuite.

Selon M. Franz Steiner, chef du Département des travaux publics, à part quelques détails mineurs, la question est réglée en ce qui concerne les ouvrages du Haut-Valais. Dans le Bas, par contre, les difficultés paraissent plus grandes. Le Département des travaux publics est actuellement en contact avec différentes entreprises susceptibles de poursuivre les travaux, aux mêmes conditions. Sinon, le Conseil d'Etat en décidera. Il est donc fort possible que, pour certains ouvrages du moins, on doive procéder à de nouvelles soumissions.

Espérons que ce malheureux contretemps n'ait pas trop grande influence sur le délai prévu pour l'achèvement du centre sportif d'Ovronnaz, notamment.

Nouveau centre paroissial évangélique à Loèche-les-Bains



LOÈCHE-LES-BAINS. - Ainsi que nous l'avons brièvement signalé dans une précédente édition, Loèche-les-Bains peut maintenant compter sur un nouveau centre paroissial évangélique, placé à l'enseigne de l'œcuménisme. Le cœur d'église du lieu ainsi que la fanfare municipale ont rehaussé de leurs productions la cérémonie inaugu-

rale qui s'est déroulée dimanche dernier, en présence de nombreuses personnalités.

Notre photo: une vue du nouveau centre. La tour du clocher a pu être réalisée grâce à la générosité des églises évangéliques réformées de Berne et Zurich, en collaboration avec les clients de la station.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

DEPUIS 70 ANS ABONNÉS AU «NOUVELLISTE»

Il y a maintenant 70 ans que la famille de M. Paul Farquet, à Sierre, est abonnée au *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*.

C'est en 1907, en effet, que M. Séraphin Farquet quitta Chamoson pour s'établir dans le Jura, dans la région de Porrentruy.

Désireux d'emporter avec lui un peu de son canton, il s'abonna à notre journal.

Revenant au pays en 1933, son fils Paul, de même que sa fille M^{me} Simone Viaccoz, conserva au sein de la famille cet abonnement.

Commentant cette longue fidélité, ils nous déclarèrent: «C'est le journal valaisan, on y tient... et de plus il y a de très belles couleurs...»

Félicitations à ces deux lecteurs pour leur attachement à notre quotidien.



M^{me} Simone Viaccoz et M. Paul Farquet, fidèles lecteurs du *Nouvelliste*.

INSOLITE RENCONTRE ASIATIQUE

ZERMATT. - Le Cervin, décidément, ne finira jamais d'attirer les visiteurs les plus cosmopolites qui soient. L'autre jour, quelle ne fut pas la surprise de plusieurs de rencontrer un coolie japonais, venu tout exprès du pays du Soleil levant, pour admirer la reine des montagnes, et s'en retourner ensuite tout simplement. A son retour à Brigue, ce sympathique visiteur a expliqué le plaisir qu'il avait éprouvé. A part le Cervin, beaucoup plus beau au naturel que sur n'importe quelle carte de vue, affirme-t-il, la vallée du Rhône l'a profondément impressionné en raison du peu de gens que l'on y rencontre... Evidemment, la forte densité de son pays n'est pas à comparer avec celle du valon rhodanien.



Avec son accoutrement et sa poussette, l'insolite visiteur a évidemment fait sensation dans ce pays.

A la Fête-Dieu

les fiancées se rendront à Lausanne, à l'avenue de la Harpe 25 (axe gare CFF - Ouchy) pour choisir leur robe de mariée chez **Elégance nuptiale**.

Pour une sobre élégance comme pour la plus haute exigence! **Elégance nuptiale** n'a pas de succursale, ses exclusivités ne se retrouvent pas dans chaque cité. Très grande collection de robes et d'accessoires. **Prestigieux modèles de Paris exclusifs en Suisse**. **Elégance nuptiale** habille la mariée et ses invitées, à des prix plus qu'intéressants.

A l'achat d'une robe de mariée et sur présentation de cette annonce, **Elégance nuptiale** vous offre, en tout temps, votre voyage Lausanne (valeur parcours CFF 2^e cl.)

22-7365

Vos annonces à Publicitas

Heureux gagnants chez «Sons et Images SA»



M^{me} Leiggenger, accompagnée par notre collaboratrice de vente de notre succursale de Sierre, M^{me} Chantal Caloz et M. Alexis Abbet, chef technicien.

A l'occasion d'un grand concours organisé par l'Association des droguistes suisses, il y avait vingt postes TV Ultracolor à gagner.

Cinq de ces postes ont été magnifiquement gagnés dans notre région d'action et nous sommes heureux d'annoncer que la maison **Son et Images S.A.**, agent général de la marque **SABA**, a décidé d'accueillir ces gagnants dans l'un de nos

magasins dans le cadre d'une petite réception.

Liste des gagnants: Jacqueline Fatio, Vevey; Cécile Leiggenger, Sierre; Line Turrian, Château-d'Œx; Paul Magnollay, Etoy; Claude Maret, Sion.

(Com. pub.)

S.O.S. Vietnam à Granges

Granges. - Demain jeudi 9 juin dès 11 heures et pendant l'après-midi à la place des Ecoles aura lieu une vente de tricotés en faveur des réfugiés cambodgiens et vietnamiens, déracinés et ayant grandement besoin d'aide. En achetant ou faisant acheter ces pullovers vous aiderez un grand nombre de familles à subsister et à ne pas perdre tout espoir de vie.



N'abandonnez pas, mais mettez une annonce dans le «NF»

Magnifique concert à Randogne

A qui donner la rose!... En tous les cas pas à la population de Bluche-Randogne, qui avait littéralement boudé cette soirée artistique dans leur village. Si les membres de la fanfare n'avaient pas servi de spectateurs pour la prestation du chœur mixte et vice-versa, nous n'aurions été qu'une trentaine de spectateurs écumés. Trois membres du conseil communal de Randogne dont le président J.-P. Clivaz et A. Mounir, président de la bourgeoise de Mollens, avaient tenu à apporter leur soutien aux deux ensembles artistiques de la commune du haut plateau.

Le concert débute avec la prestation du chœur mixte. C'est beau, c'est chatoyant, on est en costume d'époque et tout ceci donne un ensemble souriant coloré, très appréciable. D'emblée on chante par cœur et cela donne une bonne fusion, un phrasé mélodique envieux et une exécution en tous points réussie. Après les ovations méritées, au président Michel Pralong et au directeur François Rouvinez, nous n'en dirons pas plus, car nous n'avions pas de programme, le chœur mixte fait place à la fanfare.

L'Echo des Bois, qui n'en fini pas de se distinguer avec ses soixante musiciens environ, part sur des accords pleins, bien tenus et c'est parfait, les pincés sont prêts, le concert proprement dit peut commencer. M. André Bornet, directeur, imprime une cadence effrénée à ses musiciens et passe de l'ouverture, au ronde à la polka pour nous laisser sur une magnifique impression avec un rock n'roll, bissé par «Aux armes Genève». La belle salle de Randogne permettait aux instrumentistes de laisser aller leur tempérament et jamais ce ne fut trop fort ni trop doucement. Il est rare de trouver réunies dans une salle autant de qualités architecturales qui permettent avec bonheur d'entendre du beau chant et de la belle musique.

Il y aurait eu plus de monde pour un incendie, mais les mélomanes présents sont repartis enchantés.

Rédaction de Sierre
Antoine Gessler
rue du Bourg 2
Case postale 366
3960 SIERRE
Tél. (027) 55 91 55



MEUBLES XVIII^e DE HAUTE QUALITÉ D'ORIGINE FRANÇAISE ET SUISSE

M^{me} Jean Papon antiquaire

1807 Blonay Tél. 021 53 15 76

Nous sommes à 3 minutes sortie «Montreux» de l'autoroute, descendre la route cantonale jusqu'au village de Chailly (200 m. env.), prendre à droite, traverser le village, continuer jusqu'à la bifurcation Vevey/Blonay où se trouve notre magasin.

Grande foire au T-shirt pour nos petits clients



Tout de la Mode Contis et encore beaucoup plus!

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

MAIRIE IMMOBILIÈRES

A louer à proximité de la ville de Sion

appartement 1 pièce (studio)

et

appartement 4 pièces

Tél. 027/22 17 03

36-1205

A vendre sur le coteau au centre du Valais, à 4 km de Sion

superbe propriété de 6000 m2 environ

entièrement arborisée (abricotiers en plein rendement).

Accès facile, une partie de la parcelle se trouve en zone à bâtir.

Les intéressés voudront bien écrire sous chiffre P 36-25681 à Publicitas, 1951 Sion.

Blignoud-Ayent A vendre

une maison jumelée

4 1/2 pièces, 100 m2 avec confort Terrain 300 m2

Prix à discuter.

Tél. 027/23 37 77

89-230

A vendre à Monthey

jolie villa 5 1/2 pièces

Construction 58/59 en parfait état, jardin arborisé et soigné, 1072 m2 de terrain.

Situation centrale près du centre commercial La Placette. Conditions intéressantes.

S'adresser au 021/36 10 61

09-

Fourrures

Artisan transforme fourrures à la dernière mode. Réparations, nettoyages, etc. Travail soigné.

Katia Fourrures
Tél. 021/23 91 07
22-939

A vendre d'occasion

petite moto-faucheuse avec motofaneur

Max Roh machines agricoles Pont-de-la-Morge
Tél. 027/36 10 90
36-5634

A vendre

casseur de pierres

Ammann 6 FT en très bonne condition.

S'adresser sous chiffre 4240 C à Orell Füssli Publicité case postale 6002 Lucerne.

A vendre

congélateur expo

marque Elan, 250 l En parfait état de marche Fr. 500.-

Tél. 027/55 11 19 Sierre, le soir
36-25435

Nous cherchons

prairie à faucher

sur terrain où il est possible de botteler à la machine.

Faire offres au 026/6 23 30 heures des repas
36-2603

Taille-haies électrique Bosch: Fabrique par Scintilla S.A. Salceur

Le Castor Vert

BOSCH

Modèle surisolé avec accouplement à friction, couteaux agrippants doubles, autoaffûtants et fonctionnant en sens opposé, d'ou marche pratiquement sans vibrations. Longueur de coupe: 32 à 65 cm.

P 80 K: **Fr. 155.-** et d'autres modèles.

Pefferlé & Cie SION

meltina

Le désaléant fruité.

Vous le trouverez à votre goût

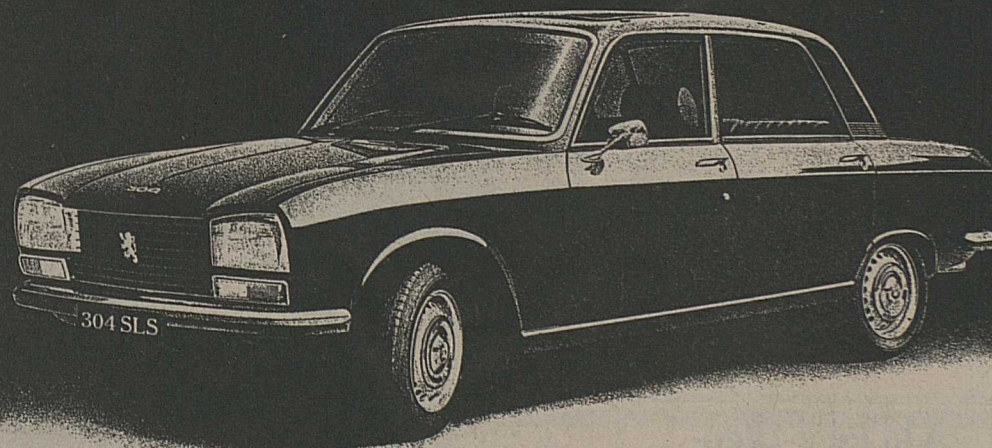


**citro
orange
ananas
grape**

**MORAND
MARTIGNY**

TEL. 2 20 36

Pour les gens qui savent jouir des agréments de la vie:



Confort et sécurité

Une technique raffinée, une suspension à quatre roues indépendantes et la traction avant, assurent au conducteur et aux passagers de la Peugeot 304 un confort très agréable. La tenue de route parfaite et son comportement routier très sûr, même à vitesse élevée, font d'un voyage en Peugeot 304 une réelle détente. Voilà pour la sécurité active. Mais la sécurité passive n'est certes pas négligée: Les zones exposées aux collisions ont été calculées sur la base des tests les plus rigoureux.

Bonnes performances

La vitesse de 158 km/h de la 304 SLS peut être soutenue aisément et agréablement, grâce à son moteur très moderne de 75 CV/DIN/1300 cm³ à arbes à cames en tête. Même sur de longs parcours et à vitesse élevée, un tel moteur n'est jamais surchargé. Ce fait contribue à la durée de vie et à l'économie reconnue de la Peugeot 304, un atout supplémentaire que tous les conducteurs Peugeot apprécient.

Ligne élégante

La carrosserie de la Peugeot 304 a été dessinée par Pininfarina. Son élégance classique est séduisante. L'intérieur de bon goût et les sièges anatomiques font de la Peugeot 304 une limousine d'un niveau vraiment exceptionnel. Malgré les dimensions extérieures raisonnables les passagers de l'arrière ne se sentiront pas à l'étroit, même s'ils ont de longues jambes! Les dimensions du coffre sont généreuses, elles aussi.

Equipement très riche

Pratiquement sans lacune, cet équipement offre tout ce qui peut agrémenter le voyage. Intérieur luxueux, appuie-têtes à l'avant, phares halogènes, verrouillage des portes pour les enfants, vitre arrière chauffante, compte-tours, essuie-glace à deux vitesses, éclairage pour la lecture des cartes, phares de recul, coffre avec revêtement et éclairage, écran de protection de la calandre, peinture métallisée et toit ouvrant, inclus pour fr. 14'130.-

La Peugeot 304 SLS

Limousine 304 GL (1290 cm³/65 CV/DIN) fr. 12'650.- + fr. 250.- pour toit ouvrant. Un an de garantie sans limite de kilométrage.

VOTRE JOURNAL **NF** D'INFORMATIONS

Collision à Glis Un blessé

GLIS. - Hier, à 17 h. 50, M. Erwin Heinzmann, né en 1956, domicilié à Glis, circulait à l'intérieur de Glis au volant d'une automobile, lorsqu'il entra en collision avec un véhicule venant en sens inverse, conduit par M. Markus Escher, 31 ans, domicilié à Termen. Blessé légèrement, M. Escher fut hospitalisé.

Hier sur le petit écran

Un débat de deux heures sur le problème ardu du « paquet financier » qui est proposé au peuple par le Conseil fédéral, appuyé par les grands partis, pouvait paraître une affiche télévisée rébarbative à beaucoup de citoyens allergiques par principe aux mécanismes financiers ou indifférents à la chose publique. C'est ainsi que, peut-être, un certain nombre de téléspectateurs ont préféré d'autres chaînes, hier soir, ou d'autres occupations. Ceux-ci ont eu peut-être tort, car le débat a réussi, malgré son caractère parfois un peu technique, à être à la fois très clair et très vivant. Très clair, grâce peut-être principalement à Gaston Nicole qui, d'une part, a su - ce qui n'était pas simple - présenter le sujet de façon à ce que chacun puisse comprendre exactement l'enjeu de ce prochain week-end et qui a mené la discussion avec méthode et énergie.

Le débat a également été très vivant parce que, tout d'abord, le public s'est montré très mordant, nullement intimidé par les caméras, tout en restant dans les limites de la courtoisie. Certes, il y a bien eu quelques ricaneurs et bruits divers de la part des inévitables membres de la LMR, mais il faut bien que ces représentants justifient, d'une manière ou d'une autre, leur étiquette d'extrémistes révolutionnaires et on a donc l'habitude de les savoir dénués de tout sens de la politesse et de la tolérance.

Quant aux performances des quatre personnalités mises sur le gril, elles furent diverses, encore que généralement bonnes, ce qui donna du piment au débat.

Du côté des opposants, le popiste Muret a fait le numéro auquel on s'attendait, c'est-à-dire celui d'un vieux roublard frippé, malin comme un singe, bourré de tics et de ces contre-vérités si chères à la pensée néostalinienne de son parti.

A côté de lui prônait également le non, mais pour des raisons totalement opposées, Martin Bieler, du comité romand contre la TVA. Il a montré par le mordant de ses répliques qu'il aurait l'étoffe d'un débater redoutable s'il avait une thèse plus convaincante à défendre. Se contenter de dire qu'il faut faire des économies sans être capable d'en énumérer de vraiment probantes est un peu maigre pour arriver à déchaîner l'enthousiasme.

Le Fribourgeois Félicien Morel défendait pour le parti socialiste suisse le oui. On lui fera le reproche contraire de celui adressé à M. Bieler : dans sa bouche, de bons arguments, hélas mal desservis par une lenteur gênée dans l'expression.

Défendant également le « paquet financier », le conseiller aux Etats neuchâtelois Carlos Grosjean a, sans aucun doute été de loin le meilleur. Précis, documenté, courtis, mais cinglant tout en restant souriant, il a dominé sans peine le débat par une grande intelligence et une classe qui ont, hier soir, une fois de plus, eu l'occasion d'éclater sur le petit écran.

(R)



Le Cercle d'étude maraîchère de Saillon

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Louise MAY

grand-mère de ses membres Paul-André, René (président de la société) et Alex.

L'ensevelissement a lieu ce jour à 16 heures, à Saillon.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Anny BUISSON

remercie sincèrement leurs amis et connaissances de la part qu'ils ont prise à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier aux prêtres de la paroisse, au docteur Barada, au chœur mixte de Saint-Nicolas et aux amis et connaissances de Bourg-Saint-Pierre et d'Orsières.

Orsières, juin 1977.



Madame David AMIGUET-BURLA, à Saint-Triphon ;
Monsieur et Madame Georges AMIGUET-MAGES, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Charles BRIOL-AMIGUET, à Monthey, leurs enfants et petits-enfants à Aigle, Muraz et Lausanne ;
Monsieur et Madame Maurice AMIGUET-PHILIPPE et leurs enfants, à Yverne ;
Monsieur et Madame Pierre AMIGUET-SUMI et leurs enfants, à Aigle ;
Madame et Monsieur Marcel STEINMANN-AMIGUET et leur fils, à Lausanne ;
ainsi que les familles parentes et alliées, AMIGUET, DELARZE, BURLA, DURUSSEL, WAGNIÈRE, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur David AMIGUET

contremaître retraité Ciba-Geigy

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection le 6 juin 1977, dans sa 78^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Ollon, le jeudi 9 juin 1977.

Culte au temple d'Ollon, à 14 heures.

Honneurs à 14 h. 30.

Domicile mortuaire : hôpital d'Aigle.

Domicile de la famille : 1855 Saint-Triphon.

« Ces trois choses demeurent, la foi, l'espérance et la charité. La plus belle de ces trois est la charité. »

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



La section du Bas-Valais de l'Association suisse des cadres techniques d'exploitation

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur David AMIGUET

son très dévoué homme de confiance.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'ensevelissement de

Monsieur Marius TROILLET

cafetier

aura lieu à Bex le jeudi 9 juin 1977.

Messe de sépulture à l'église catholique à 10 heures et non 10 h. 45 comme annoncé hier.
Les honneurs seront rendus à 10 h. 45.

Domicile mortuaire : La Grande Fontaine, Bex.

Domicile de la famille : café de la Colonne, Bex.



Profondément touchées par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur grand deuil, les familles de

Madame Anne-Marie ROSELLA-PICCIUTO

et de

Mademoiselle Annette PICCIUTO

remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons, leurs messages réconfortants et leurs envois de fleurs ont pris part à leur peine.

Elles les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Un merci spécial au révérend curé Ravaz de Saint-Léonard, au père capucin Innocente, au personnel et à la direction de l'entreprise Coudray Frères & C^{ie} SA, distillerie à Sion, Ulrich-Fruits à Sion, Fabrique valaisanne de draps à Sion, Gaston Gillioz à Nendaz, à la cagnotte de Tourbillon, à la classe 1947 de Saint-Léonard, à la communauté italienne, au syndicat chrétien à Sierre, à Monsieur Pralong, auto-école à Sion, à Madame Eloi Pannatier, infirmière à Saint-Léonard et aux familles Domenico Arcurdi et Yvonne Haas.

Saint-Léonard, juin 1977.



Monsieur et Madame Serge MARGELISCH-MÉVILLOT et leurs fils Stephan et Olivier, à Sion ;
Monsieur et Madame Jérôme MARGELISCH-BÉGUELIN et leurs enfants Nadia et Yvan, à Nidau (BE) ;
Madame veuve Henriette BENKERT-HUBER et famille, à Munich ;
Madame veuve Anne KIRNER-HUBER et famille, à Munich ;
Madame veuve Henri HUBER-BONVIN et famille, à Sion, Martigny et Genève ;
Monsieur et Madame Léon HUBER-STARK et famille, à Zurich ;
Monsieur Jean WALPEN-MARGELISCH et famille, à Sion et Genève ;
Famille de feu Edmond MARGELISCH, à Sion ;
Monsieur et Madame Joseph MARGELISCH-NANÇOZ et famille, à Montorge sur Sion, Savièse, Conthey et Muraz-Collombey ;
Mademoiselle Octavie MARAGELISCH, à Montorge sur Sion ;
Madame veuve Clovis NANÇOZ-MARGELISCH et famille, à Pont-de-la-Morge/Sion ;
Monsieur et Madame Paul MARGELISCH-ROSSET et famille, à Sion ;
Mademoiselle Jeanne MARGELISCH, à Montorge sur Sion ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Marguerite MARGELISCH-HUBER

veuve de Léon

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine que Dieu a rappelée subitement à Lui le 7 juin 1977, à l'âge de 80 ans, munie des secours de la religion.

L'office de sépulture aura lieu en l'église de Saint-Guérin, à Sion, le vendredi 10 juin 1977, à 11 heures.

Le corps repose au centre funéraire de Platta où la famille sera présente de 17 heures à 20 heures.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

On est prié de penser à la maison Saint-François à Sion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.



Monsieur et Madame Fernand ROUILLER-BLANCHARD, vétérinaire à Aigle ;
Messieurs François et Raphaël ROUILLER, à Aigle ;
Monsieur et Madame Alfred GUEX-JORIS, à Martigny ;
Monsieur et Madame Henri GUEX-JORIS, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame Alexis ROUILLER, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny ;
Madame veuve Alexis GIROUD et famille, à Martigny et Zurich ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Lucien ROUILLER

née Léonie GUEX-JORIS

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce et parente, enlevée à leur tendre affection, le 7 juin 1977, à l'âge de 83 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Aigle, le jeudi 9 juin 1977.

Messe de sépulture à l'église du Cloître, à 14 h. 30.

Honneurs à 15 h. 15.

Domicile mortuaire : hôpital d'Aigle.

Domicile de la famille : rue du Molage 42, Aigle.

R. I. P.



Monsieur et Madame Rodolphe MARTIN-THOMET et leur fille Viviane ;
Monsieur et Madame Hermann MARTIN-ZUFFEREY et leurs enfants, Christian, Jean-François, Pascal et Nathalie ;
Madame et Monsieur Nestor BALMER et leurs enfants, Laurent et Corinne ;
Madame veuve Alice MASSEREY, ses enfants et petits-enfants ;
Familles de feu Robert BRUNNER et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Hermann ROUVINEZ, leurs enfants et petits-enfants ;
Les familles de feu Benoit MARTIN ;
Les familles de feu KAUFMANN ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Laure KAUFMANN-MARTIN

née BRUNNER

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, marraine, parente et amie, survenu le 7 juin 1977, à l'âge de 74 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église Sainte-Catherine à Sierre, le vendredi 10 juin 1977, à 10 h. 30.

Le corps repose en la chapelle mortuaire du cimetière de Sierre où la famille sera présente de 17 à 19 heures.

Domicile de la famille : chemin du Monastère 18, Glarey-Sierre.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Un médecin se tue dans la région du Gornergrat

ZERMATT. - Hier matin, vers 10 h. 30, des touristes allemands en séjour à Zermatt, M^{me} et M. Hubert Habil-Adler, domiciliés à Schoeningen/Braunschweig, se trouvaient en excursion dans la région du Gornergrat, station qu'ils avaient atteinte au moyen du train.

Pour le retour à Zermatt, ils avaient envisagé d'emprunter le sentier qui longe la ligne du chemin de fer. A proximité de Riffelalp, l'homme décida de suivre un chemin partant en direction du glacier du Gorner, celui-ci étant encore recouvert des restes d'une avalanche descendue il y a quelques semaines déjà. Chemin faisant, il glissa sur la neige et

fit une chute d'une dizaine de mètres, au bas d'un couloir, dans un trou rempli d'eau et creusé par cette dernière dans la masse de neige. C'est sa femme qui donna l'alerte.

Les agents du chemin de fer du Gornergrat s'empêchèrent de porter secours au touriste, qui rendit le dernier soupir quelques instants plus tard, probablement victime d'une crise cardiaque. Alertés vers midi, les secouristes d'Air-Zermatt se rendirent sur les lieux, prirent en charge la dépouille mortelle et la transportèrent par hélicoptère à la morgue de Zermatt. M. Hubert Habil-Adler était médecin et âgé de 71 ans.

Les comptes de Martigny approuvés par le conseil général

MARTIGNY. - Hier soir, le conseil général s'est réuni, sous la présidence de M. Roby Franc, pour examiner les comptes du ménage communal et ceux des Services industriels.

50 conseillers étaient présents sur 60 : 8 excusés pour des raisons valables et 2 non excusés.

Ces comptes, nous les avons déjà présentés à nos lecteurs dans nos éditions des 10 et 11 mai 1977.

Aux recettes : 19 942 373 fr. 43 ; aux dépenses : 21 102 533 fr. 35, ce qui donne un excédent de dépenses de 1 160 159 fr. 92.

Le compte de variation de la fortune démontre que l'endettement durant l'année 1976 s'est accru de 695 092 francs, ce que l'on peut considérer comme très supportable pour notre commune, tandis que l'excédent

des produits, de 37 182 francs, ajouté au capital reporté donne un capital nouveau de 2 721 570 francs.

Un très gros travail a été effectué par la commission de gestion et, après discussion, ces comptes communaux ont été adoptés à l'unanimité.

Il en fut de même pour ceux des Services industriels autofinancés (électricité, eaux, STEP, collecteurs et téléseaux).

Deuxième point à l'ordre du jour : l'achat d'un terrain dans la région des Morasses pour le prix de 42 000 francs. Il s'agit d'une parcelle de 1022 m². Là encore, le Législatif a appuyé l'Exécutif.

Nous reviendrons vendredi avec plus de détails sur cette importante séance.



Monsieur Gaston CLAUSEN, à Monthey ;
Madame et Monsieur Hans BUERKI-CLAUSEN et leurs enfants Katja et Sébastien, à Monthey ;
Madame et Monsieur Roger SERMIER-CLAUSEN et leurs enfants Rachel et Samuel, à Monthey ;
Monsieur et Madame Henri GENOLET-BORLOZ et famille, à Monthey et Muraz ;
Monsieur et Madame Marcel BERRUT-GENOLET et famille, à Monthey et Genève ;
Madame veuve Jeanne CLAUSEN-SCHAER, à Monthey ;
Monsieur et Madame Gilbert CLAUSEN-CALDELARI et leurs enfants, à Monthey ;
Madame Daisy CLAUSEN et ses enfants, à Monthey ;
Monsieur et Madame René HERZIG-CLAUSEN et leurs enfants, à Bienne ;
Les enfants de feu Norbert CLAUSEN ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Hélène CLAUSEN

née GENOLET

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie enlevée à leur tendre affection le mardi 7 juin 1977, à l'âge de 59 ans, après une courte maladie.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Monthey, le vendredi 10 juin 1977, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : chapelle du Pont.

Heures de visite : 19 à 20 heures.

Domicile de la famille : Monsieur Gaston Clausen, route du Simplon 36, 1970 Monthey.

P. P. E.



La famille de

Madame Eugénie BOURBAN

veuve de Dyonis

tient à vous dire de tout cœur combien votre témoignage d'affection et de sympathie lui a été bienfaisant en ces jours d'épreuve.

Elle vous exprime sa très profonde reconnaissance.

Basse-Nendaz, juin 1977.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection témoignées lors de son grand deuil, la famille de

Madame Juliette FORNAY-NAMBRIDE

prie tous ceux qui ont pris part à sa douleur de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Saint-Gingolph, juin 1977.

ALTIPOINT DE LA CROIX-DE-CŒUR

Décision imminente

Le mercredi 10 novembre 1976, le Tribunal fédéral acceptait les trois recours de droit public contre la construction de l'altiport de La Croix-de-Cœur et cassait ainsi les décisions du Conseil d'Etat valaisan du 4 août 1976. Ce dernier considérait que l'octroi du permis d'aménager un altiport et les oppositions soulevées relevaient de la compétence exclusive de l'Office fédéral de l'air qui, lui, avait approuvé le projet selon les critères du droit fédéral sur la navigation aérienne. Le Tri-

bunal fédéral ne s'était donc pas prononcé contre l'altiport de La Croix-de-Cœur, mais contre la procédure utilisée car, estimait-il, le projet doit être soumis à la procédure cantonale d'opposition.

Le Conseil d'Etat, par M. Antoine Zufferey, avait alors exprimé sa satisfaction en apprenant cette compétence reconnue au Gouvernement cantonal. Rien n'était changé, seule la procédure était à revoir.

Le Conseil d'Etat a dès lors immédiatement pris les choses en main et donné mandat à la Commission cantonale des constructions de se prononcer après réexamen de la situation.

Cette dernière n'a pas pris l'affaire à la légère et a réétudié le dossier au complet. Elle a notamment requis les services du Bureau fédéral d'essais des matériaux (EMPA) qui travaille en col-

laboration avec l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Or, le rapport de ce bureau, une des pièces maîtresses du dossier, puisqu'il contient toutes les données concernant les nuisances phoniques, vient de parvenir à la commission. Des calculs ont été effectués à l'aide d'avions et d'hélicoptères dans toutes les régions qui pourraient être touchées par le bruit des appareils, surtout au décollage et à l'atterrissage, notamment à Verbier et aux Mayens-de-Riddes. Il apparaît que le bruit ne dérangerait en aucun cas Verbier et que dans toutes les autres régions il ne dépasserait pas les normes légales.

Mais il est trop tôt pour émettre des hypothèses car les renseignements que nous avons sont encore trop fragmentaires.

La commission, dont les neuf membres sont en train d'étudier ce dernier rapport, va se réunir, certainement la semaine prochaine, afin de donner un préavis au Conseil d'Etat dont la décision finale ne saurait plus tarder.

Votations fédérales

Un double nom de l'UVAM

SAINT-MAURICE. - Sous la présidence de M. Georges Morisod, l'Union valaisanne des arts et métiers a tenu son assemblée générale à l'hôtel des Alpes à Saint-Maurice, en présence de M. Jean Vogt, président du Grand Conseil, et de plusieurs représentants de différents services de l'Etat.

Dans son rapport de gestion, le président a relevé ce qu'a été l'évolution de la situation économique sur le plan mondial, suisse et cantonal avant de faire une rétrospective des secteurs du commerce, du tourisme, de l'agriculture, de la construction. Après avoir relevé le rôle de l'UVAM, qui est de coordonner, d'informer, il a traité des études faites par le comité sur les diverses consultations auxquelles avait été appelé à se prononcer le peuple suisse et celui du Valais.

Les objets des votations de dimanche prochain ont fait l'objet d'une étude intéressante de M. Germain Veuthey (secrétaire). A une faible majorité, le comité de l'UVAM propose à l'assemblée de répondre par un double non à la TVA et à l'harmonisation fiscale.

Cette assemblée a été organisée par la section de Saint-Maurice, que préside M. Freddy Baud. Avant de prendre un repas en commun, les participants se sont rendus au château dont ils ont pu apprécier les aménagements extérieurs et visiter les salles d'exposition notamment.

Saint-Maurice

Récital flûte et piano

SAINT-MAURICE. - C'est à une soirée musicale de valeur que sont invités les mélomanes de la région aigaunoise.

Samedi 11 juin, à 20 h. 30, à la salle du collège, M^{me} Aline Baruchet-Demierre (pianiste) et Jean-Jacques Vuilloud (flûtiste), proposeront à leur auditoire un programme éclectique comprenant des œuvres de Vivaldi, Bach, Mozart, Beethoven, Gauber, Fauré et Doppler.

Premier prix du Conservatoire national de Paris, 1^{er} prix au concours international de Barcelone, médaillé au concours international d'exécution musicale de Genève, Aline Baruchet-Demierre participe à de nombreux enregistrements, tant à la radio qu'à la TV. Professeur au conservatoire de Sion, elle prend part régulièrement au Festival Tibor Varga.

Quant à Jean-Jacques Vuilloud, professeur au conservatoire de Sion, il a obtenu son certificat au conservatoire de Lausanne et termine actuellement ses études supérieures au conservatoire de Genève, dans la classe d'André Pépin. Il a suivi des cours d'interprétation à l'étranger, notamment en Hongrie et en France et s'est déjà exprimé comme soliste à l'occasion de plusieurs concerts.

Le programme de ce récital prouve les efforts des organisateurs de la « fête à Saint-Maurice » pour la réussite d'une semaine culturelle en Agaune.



De nombreux membres se retrouvèrent ensuite à la grande salle de l'hôtel du Midi pour participer à l'assemblée générale. Il appartient à M. Georges Zufferey, administrateur de la section Sion-Ville et membre du Parlement cantonal, d'animer la soirée.

M. Albert Antonioli, président du comité de la section, eut le plaisir d'ouvrir la séance et de saluer l'assistance.

M^{me} Bernadette Rinolfi, secrétaire du comité, procéda à la lecture du procès verbal de la dernière assemblée qui fut marquée par les manifestations du 70^e anniversaire de la fondation de la section de Sion-Ville. Par de vifs applaudissements, les participants témoignèrent leur reconnaissance à M^{me} Rinolfi et approuvèrent le procès verbal.

Le rapport du président permit à M. Albert Antonioli de relever les principaux évé-

Inquiétante disparition

CHAMPLAN. - M. Prosper Balet, âgé de 56 ans, habitant Champlan, qui se trouvait au Sanatorium valaisan depuis le 2 juin au soir, a quitté l'établissement hospitalier le dimanche 5 juin aux environs de 19 heures.

Depuis, on est sans nouvelle de lui malgré toutes les recherches entreprises.

M. Balet portait un pantalon bleu, une chemise blanche et un gilet beige.

Pour tous renseignements ou en cas de découverte, aviser le poste de police le plus proche ou téléphoner au N° (027) 38 25 14.

Agriculteur blessé

BRIGUE-GLIS. - Hier, à 18 h. 15, M. Alfred Ambord, né en 1958, domicilié à Glis, circulait avec un tracteur agricole à Brigue-Glis.

Pour une raison indéterminée, le véhicule sortit de la route sur la gauche et retomba sur la chaussée. Blessé, le conducteur fut hospitalisé.



La récolte des fraises a débuté

Avec les premières chaleurs de juin, la récolte des fraises a commencé dans la plaine du Rhône. Cette récolte est estimée à quelque 300 tonnes réparties sur sept semaines environ dont le prix à la production vient d'être fixé à 3 fr. 75 le kilo de premier choix livré en emballage spécial.

Depuis dix ans, époque à laquelle le Valais produisait plus de 2500 tonnes de fraises, le tonnage a baissé sans cesse dans le canton, pour des raisons de main-d'œuvre surtout. L'an passé la production a été de 300 tonnes et en 1975 de 468 tonnes. Elle a été de 2656 tonnes en 1966 par exemple. La consommation suisse de fraises est de l'ordre de 13 000 tonnes actuellement dont une dizaine de milliers de tonnes sont de provenance italienne.

Il y a trente ans le Valais, en produisant 5 millions de kilos de fraises par an, couvrait à lui seul une grande partie du marché suisse.

ASPERGES

Elle sera présente pendant une quinzaine encore.

Les surfaces augmentent petit à petit. La saveur des asperges valaisannes est vraiment exceptionnelle.

ABRICOTS

On espère une récolte moyenne. Elle sera moins importante qu'en 1976.

Certaines régions, comme les plantations de plaine, en particulier dans la région de Vernayaz, ont de la récolte, contrairement à l'année passée. En 1976, le gel avait détruit

la récolte à partir de 700 mètres, ce qui n'est pas le cas en 1977. La production visible aujourd'hui se présente très irrégulièrement.

POIRES

Le Valais devra maîtriser des excédents. La récolte de williams pourrait être aussi abondante qu'en 1976.

Les louise-bonne et les variétés tardives s'offriront encore au début de 1978.

POMMES

Nous attendons une bonne récolte dans l'ensemble.

Probablement plus de gravenstein, plus de canada, plus de jonathan et moins de golden.

Il semble qu'il n'y aura pas grande différence pour les autres variétés.

CHOUX-FLEURS

Ils sont là, tout blanc en collet vert.

TOMATES

Les surfaces se maintiennent. Les conditions climatiques détermineront la quantité.

LÉGUMES DE GARDE

Les semis d'oignons et de carottes ont germé favorablement. Les récoltes seront bonnes, sauf accident.

(Ces informations sont transmises par l'office central.)

Caisse-maladie chrétienne-sociale de Sion-Ville

UNE HEUREUSE SURPRISE

L'assemblée générale de la section de Sion-Ville, hier soir, première fondation CMCS de Suisse romande, fut précédée à l'église du Sacré-Cœur d'une messe célébrée par le révérend curé Gustave Oggier. Les fidèles prièrent principalement pour les malades, les sociétaires défunts et pour toute la communauté CMCS.

De nombreux membres se retrouvèrent ensuite à la grande salle de l'hôtel du Midi pour participer à l'assemblée générale. Il appartient à M. Georges Zufferey, administrateur de la section Sion-Ville et membre du Parlement cantonal, d'animer la soirée.

M. Albert Antonioli, président du comité de la section, eut le plaisir d'ouvrir la séance et de saluer l'assistance.

M^{me} Bernadette Rinolfi, secrétaire du comité, procéda à la lecture du procès verbal de la dernière assemblée qui fut marquée par les manifestations du 70^e anniversaire de la fondation de la section de Sion-Ville. Par de vifs applaudissements, les participants témoignèrent leur reconnaissance à M^{me} Rinolfi et approuvèrent le procès verbal.

Le rapport du président permit à M. Albert Antonioli de relever les principaux évé-

ments qui animèrent les séances du comité au cours de ces derniers mois, notamment l'évolution de l'assurance-maladie, la signature de la nouvelle convention entre la Société médicale du Valais et la Fédération valaisanne des caisses-maladie, l'achat d'une propriété par étage et l'organisation du bureau de la section.

M. Georges Zufferey présenta pour sa part les comptes de l'année 1976. Une heureuse surprise attendait les participants. Pour la première fois depuis bien longtemps, le compte des prestations de la section de Sion-Ville laisse apparaître un excédent de recettes. Cette évolution devrait encourager les sociétaires à poursuivre leurs efforts dans le sens d'une modération des exigences en matière de consommation médicale. Le compte d'exploitation enregistre un nouveau bénéfice administratif augmentant ainsi le capital de la section, ce qui a permis l'acquisition d'une propriété par étage pour les bureaux de la section de Sion-Ville. En conclusion de son rapport, M. Georges Zufferey releva l'augmentation de l'effectif qui a progressé de plus de 200 membres par rapport à l'année précédente.

Le service de révision, par l'intermédiaire de M^o Joseph Blatter, avocat et notaire, devait inviter l'assemblée à approuver les comptes

de l'exercice 1976. L'unanimité se fit autour de cette proposition.

Les assurés présents acceptèrent ensuite le projet du comité d'organiser l'assemblée générale tous les deux ans.



La section de Sion-Ville eut la main heureuse en faisant appel à l'Octour de Sion - servi par les voix de François-Xavier Amherdt, Jean-Luc Follonier, André Gillioz, Stéphane Imboden, Guy-Jean Bers, Pierre-Antoine Pannatier, Pascal Ferrario, formés à l'école de la Schola dont on n'a plus à vanter la musicalité rayonnante - ensemble de grande qualité dont la lumière intérieure, la simplicité et la chaleur humaine ont quelque chose de très prenant. Un programme intéressant, des minutes bien agréables d'intense émotion. C'était fort beau.

Quelle ne fut pas notre joie d'entendre également un jeune interprète, M. François-Xavier Amherdt, qui pratique la guitare avec une merveilleuse liberté. Grâce à sa spontanéité, à son charme, à sa ferveur et à son sens des nuances qui font merveille, que de pages délicieuses nous avons découvert.

La salle ne se lassa pas d'écouter et ne ménagea point son enthousiasme.

Une soirée vraiment très réussie. Une de plus à l'actif de la Caisse-maladie chrétienne-sociale de Sion-Ville.

La 9^e révision de l'AVS approuvée par les Etats Divergence au sujet de l'adaptation des rentes

BERNE. - La 9^e révision de l'AVS, qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier prochain, a passé maintenant le cap de la seconde Chambre. Le Conseil des Etats a en effet dit « oui », par 28 voix, à la réforme de notre sécurité sociale que l'autre Chambre a déjà approuvée et qui vise à consolider le système sur le plan financier notamment. Le conseiller fédéral Huerlimann, qui défendait le projet, a estimé que l'édifice pourrait tenir 20 ans et lancé un appel, s'adressant aux jeunes en particulier, pour instaurer la confiance dans notre AVS-AI qui est une œuvre de solidarité dont la Suisse peut être fière. Référence a été faite à la votation du 12 juin, bien entendu, mais le chef du Département de l'intérieur refuse l'accusation de chantage. D'autre part, les conseillers aux Etats ont créé une divergence avec le Conseil national au sujet de l'adaptation des rentes à l'évolution économique. Alors que les représentants du peuple ont dit « non » à une possible modification de la façon

de calculer cette adaptation, ceux des cantons ont à nouveau entrouvert la porte sur une possible dérogation en cas de graves difficultés financières.

Caution à l'heure d'été

Les conseillers aux Etats ont donné ensuite leur caution au projet de loi qui devra permettre, dès l'été prochain, l'introduction de l'heure d'été en Suisse. Il paraît assuré que tous les pays voisins adopteront l'heure d'été en 1978. Pour des raisons de transit, de trafic des frontaliers, de tourisme et de commerce extérieur, la Suisse ne saurait faire cavalier seul. Certes, il y a des inconvénients dont l'un a été plaisamment cité par le conseiller fédéral Chevallaz : les vaches qu'il faudra traire une heure plus tôt, supporteront-elles ce changement ? Elles le feront mieux qu'on le pense, a conclu le chef des finances fédérales. Le projet de loi a été approuvé par 22 voix.

L'article conjoncturel, version 1977, largement adopté par le Conseil national

BERNE. - Finalement, le Conseil national aura donc réussi hier matin, lors d'une séance de plus de cinq heures, à venir à bout de l'examen de la nouvelle version d'un article conjoncturel à inscrire dans la Constitution. Si l'entrée en matière - pour laquelle la discussion avait commencé la veille - n'a pas été combattue, de nombreuses propositions ont animé le débat lors de la discussion de détail et il a fallu une succession compliquée de votes préliminaires avant que le projet d'article conjoncturel version 1977 soit adopté par 106 voix contre trois.

Au nom du Conseil fédéral, M. Ernst Brugger s'est montré assez bref, indiquant notamment que tout avait déjà été dit sur l'article conjoncturel. Pour lui, si le nouvel article est indispensable, cela ne signifie pourtant pas qu'il règlera tous les problèmes : quoi qu'il en soit, l'Etat connaîtra des limites dans ses efforts pour maintenir l'équilibre conjoncturel. Il faut pourtant que le gouvernement puisse intervenir dans les trois domaines classiques - et ceci sans recourir à des mesures urgentes - soit la monnaie et le crédit, les finances publiques et les relations économiques extérieures.

joignant le Conseil des Etats, ne parlait que de favoriser la Constitution de telles réserves. Par ailleurs, une autre proposition incluant la surveillance des prix dans le nouvel article conjoncturel a également été repoussée.

Autre divergence d'avec le Conseil des Etats, la majorité du Conseil national, rejoignant ainsi le gouvernement central, a prévu que pour équilibrer la conjoncture la

Confédération pourrait, à titre temporaire, prélever des suppléments ou accorder des rabais sur les impôts et taxes fédéraux, alors que la Chambre des cantons ne parlait que d'impôts et taxes fédéraux indirects.

Un autre point était constitué par la question des disparités régionales. Si le gouvernement et une minorité de la commission étaient d'accord pour que la Confédération tienne compte « des disparités dans le développement économique de diverses régions du pays », la majorité voulait aussi que des mesures soient prises contre les effets indésirables des décisions en matière de politique conjoncturelle sur les régions économiquement faibles du pays.

Finalement, c'est le Conseil fédéral qui l'a emporté avec la minorité de la commission.

TROIS DIVERGENCES

Lors de la discussion de détail, la majorité du Conseil national s'est prononcée en faveur de l'obligation de constituer des réserves de crise dans les entreprises (création de places de travail), alors qu'une minorité, re-

Jura: un timide dialogue s'instaure

Les efforts de MM. Furgler et consorts ont porté des fruits timides, hier, à Berne, où se sont réunis autour de la même table les représentants de l'autorité fédérale, ceux du Gouvernement bernois et de la Constituante jurassienne et surtout les dix représentants des organisations autonomistes et les dix autres représentants des mouvements pro-bernois du Jura. L'atmosphère était quelque peu tendue au début des pourparlers. Mais à force de persuasion et à force de tenter de faire sauter les verrous placés de part et d'autre, le conseiller fédéral Furgler est parvenu à quelques résultats. Ceux-ci sont maigres cependant, mais ils sont nourris de riches espoirs qui peuvent être concrétisés ou s'envoler en fumée selon l'accueil qui leur sera réservé dans le Jura.

L'ordre du jour de la rencontre prévoyait que l'on discute d'une sorte de code d'honneur à respecter lors des manifestations politiques mises sur pied dans le Jura bernois. Remarquons qu'un tel ordre du jour consacrait la victoire implicite des organisations autonomistes puisqu'il n'était plus question d'interdire les manifestations, mais de savoir dans quel cadre elles devaient s'insérer. Les protagonistes avaient à cœur de faire en sorte que ni la violence verbale, ni la violence physique ne puissent dorénavant servir d'arguments. Mais ils ne sont pas en mesure de faire en sorte que ces règles-là soient observées par chacun. Au contraire, ils doivent se contenter de faire appel à la bonne volonté générale. Celle-ci n'a pas fait défaut hier à Berne puisqu'il a été admis que soit mis sur pied un organe chargé d'étudier les modalités d'organisation et de tenue des manifestations politiques. Cet organe comprendra bien sûr une représentation paritaire et ses travaux s'annoncent longs et difficiles. Les organisations autonomistes, sentant qu'elles tiennent le bon bout et qu'elles ont le vent en poupe, ne sont pas du tout décidées à lâcher du lest. Elles se sont notamment refusées à toute condamnation des actes violents, conscientes que de telles condamnations sont tout à fait inutiles si elles ne sont pas accompagnées d'une attitude elle-même non violente. C'est un

reproche qui peut être valablement adressé en revanche aux mouvements pro-bernois. Quant à la trêve qu'il était question d'instaurer, pour quelques mois, elle n'aura pas lieu, étant donné que plusieurs manifestations sont déjà prévues dans les semaines à venir et que leur renvoi n'est plus possible pour des raisons techniques surtout.

Il serait exagéré de dire que la vie politique, après cette deuxième réunion de concertation, retrouvera le calme et la tranquillité qui conviennent. Mais on a convenu de se retrouver dès que le besoin s'en fera sentir et chacun des mouvements en présence s'est engagé à faire le maximum pour que les décisions prises et surtout l'esprit conciliant qui y a présidé acquièrent droit de cité dans le Jura bernois. Une journée d'espoir donc, mais d'un espoir tenu qui demande à être confirmé jour après jour.

V. G.

Jura-Sud : agent de police agressé

MOUTIER. - Un agent de la police cantonale bernoise a été agressé, dans la nuit de lundi à mardi au sommet du col de Pierre-Pertuis, par des inconnus qui l'ont frappé au moyen d'un «cric d'automobile», après avoir fracassé le pare-brise de son véhicule. L'agent a sorti son arme et, après une sommation, a tiré en direction de la voiture de ses agresseurs, qui a démarré en direction de Tavannes. L'agent a dû recevoir les soins d'un médecin.

Un premier prix qui s'en va en fumée

SAINT-GALL. - Le premier prix de la tombola du théâtre de Saint-Gall, une petite voiture exposée devant le théâtre, a été totalement détruit par un incendie dans la nuit de lundi à mardi. La police pense que des inconnus ont mis le feu à la voiture pour protester contre la suppression d'une pièce de théâtre à la suite de réclamations.

Transfert partiel des services de la gare de Brigue à Domo

Energique réaction valaisanne par M. Odilo Guntern

BERNE/BRIGUE. - Le conseiller aux Etats Odilo Guntern, Brigue, vient de déposer une interpellation urgente sur le bureau du Conseil des Etats, à l'intention du Conseil fédéral. Une interpellation allant absolument dans le même sens sera déposée ces tout prochains jours au Conseil national par M. Paul Biderbost, conseiller national.

« L'accord international du 2 décembre 1899 entre la Suisse et l'Italie fixait à Brigue l'emplacement des services de douane suisses.

En liaison avec l'amélioration du BLS (double voie) le Conseil fédéral voudrait maintenant accepter la revendication italienne, tendant à transférer à Domo-dossola les services en question. Et pourtant le Conseil fédéral a toujours confirmé, la dernière fois lors du message concernant l'installation de la double voie sur le BLS, qu'il entendait défendre les intérêts du

Haut-Valais, en ce qui concerne les services à la frontière.

Un tel transfert est en contradiction avec tous les aspects de la question, qu'ils soient légaux, techniques, de planification régionale ou ressortant de la politique de développement. Cette décision créerait pour le Haut-Valais un préjudice qui ne saurait pas être compensé. En effet, car il provoquerait pour la région de Brigue la suppression de plus de cent postes de travail. Parallèlement l'importance de la gare de Brigue serait considérablement diminuée.

Le Gouvernement du canton du Valais, les communes concernées et toute la population s'opposent à cette intention.

Nous prions donc le Conseil fédéral de répondre aux questions suivantes :

- Est-ce que l'accord international concernant le Simplon ne prévoit pas le maintien intégral du service de douane suisse à Brigue ?

- Est-ce qu'une modification de l'accord de 1899 ne doit pas être fait par le même procédé formel (approbation par les Chambres fédérales) ?

- Le Conseil fédéral ne doit-il pas confirmer le choix de la gare de Brigue en tant que siège des services de douane suisses n'a pu être obtenu, lors des discussions précédant l'accord de 1899, qu'au prix de lourdes concessions à l'Italie (gare internationale, etc) ?

- Quelles concessions ont-elles maintenant été accordées à l'Italie concernant ce transfert, malgré les dispositions légales, et l'opposition des autorités et de la population du canton.

- Est-ce que les autorités italiennes compétentes ont donné des garanties formelles quant au développement de la gare de Domo-dossola, et à l'amélioration des voies d'accès, qui sont pour le moment en très mauvais état ?

- Est-ce que le Conseil fédéral est prêt à faire honneur à ses déclarations réitérées, et à tout faire pour sauvegarder les intérêts du Haut-Valais ? »

conviendrait toutefois de différencier selon qu'il s'agit d'activités politiques ou religieuses. L'activité de l'évêque français suspendu à Ecône présente un caractère éminemment religieux pour les autorités. Or, la Constitution fédérale reconnaît à chaque individu la liberté de croyance et de culte.

Au cours de l'émission télévisée, la question avait été posée de savoir pourquoi le Conseil fédéral n'intervenait pas à l'encontre du prélat et si les relations entre la Suisse et le Vatican n'avaient pas été perturbées.

Débat à la TV alémanique Les autorités n'ont pas de raison d'intervenir contre Mgr Lefèbvre

ZURICH. - Les autorités suisses n'ont aucun motif de prendre des mesures à l'encontre de Mgr Lefèbvre tant que l'ordre et la paix confessionnelle ne sont pas perturbés en Suisse. Au cours d'une émission de la Télévision alémanique, le directeur de la police fédérale des étrangers, M. Guido Solari, a en outre fait savoir qu'un dossier est en cours sur Mgr Lefèbvre, qui n'est au bénéfice que d'une autorisation limitée dans le temps de la Police fédérale des étrangers, délivrée par les autorités valaisannes. Le renouvellement de cette autorisation est chaque fois l'objet d'un examen attentif. Il

Une employée détourne plus d'un demi-million en sept ans

USTER. - Une employée de bureau âgée de 44 ans, du district d'Uster (ZH) a détourné

en l'espace de 7 ans plus de 520 000 francs au détriment de l'entreprise de construction dans laquelle elle travaillait. L'argent détourné lui permettait avec son mari de mener un train de vie bien au-dessus de leurs moyens.

Le pot-aux-roses a été découvert lorsque l'employée a été licenciée pour cause de manque de travail. Elle a été remplacée par l'épouse de l'entrepreneur qui s'est alors aperçue des malversations de l'ancienne employée. Elle falsifiait des quittances de retraits bancaires signées par son employeur et inscrivait au livre des comptes les montants de factures payées par l'intermédiaire de la banque.

SELZACH. - En traversant le village de Selzach (SO), un poids lourd conduit par M. Friedrich Joss, de Granges (SO), 71 ans, s'est renversé dans un virage à gauche et s'est immobilisé sur le toit. Le chauffeur, grièvement blessé, est décédé sur les lieux de l'accident, dont les causes ne sont pas encore connues.

BIENNE. - Un agriculteur de Prêles, M. Rémy Loeffel, 40 ans, marié et père de trois enfants, est décédé subitement hier vers 11 h. 15 sur le seuil de la métairie de Prêles, où il venait d'arriver avec une trentaine de génisses conduites en estivage. Une enquête établira les causes du décès. Il est possible que M. Loeffel ait été victime d'un accident alors qu'il se trouvait dans l'écurie au milieu de son troupeau.

Un corps dans le lac de Zurich

Meurtre pas exclu

ZURICH. - Le corps d'un apprenti de 19 ans, Otto Hayoz, domicilié à Buelach (ZH), a été repêché du lac de Zurich. Le jeune homme était porteur d'un délit de meurtre sept semaines. La police cantonale a communiqué hier qu'un délit de meurtre n'était pas exclu.

C'est le 23 mars dernier que la mère du jeune homme avait annoncé sa disparition depuis le 21 mars. Le corps d'Otto Hayoz avait été découvert le 7 mai dernier au large de l'Utoquai. Le médecin-légiste n'a pu établir avec certitude la cause du décès.

Décès d'un ministre

MORGES. - M. Jean Decroux, ancien ministre de Suisse, est décédé à son domicile morgien, à 74 ans. Né à Bussigny (Vaud), originaire de Bulle (Fribourg), docteur ès sciences politiques de l'université de Lausanne, entré au Département politique fédéral en 1927, M. Decroux fut premier secrétaire de la légation de Suisse en France, en 1940, et promu conseiller de légation en 1943 à Vichy. Nommé chargé d'affaires par intérim à Oslo en 1945, il fut chef de section et suppléant du chef de la division des affaires politiques, à Berne, dès 1950, après un congé de deux ans.

Nommé ministre plénipotentiaire de Suisse à Budapest en 1953, il devait occuper le même poste à Dublin, dès 1957, avant de se retirer à Morges.

RHEINAU. - Un ressortissant britannique de 27 ans, M. Christopher Cartwright, infirmier psychiatrique, de Rheinau (ZH), a été mortellement blessé, hier soir, dans cette commune. Circulant à moto sur la route Rheinau-Marthalen, il a soudainement été déporté sur la gauche dans un léger virage. Ayant perdu la maîtrise de son véhicule, il alla s'écraser une quarantaine de mètres plus loin dans une forêt. Le malheureux a été tué sur le coup.

OLTEN. - M. Frank Hagmann, 50 ans, domicilié à Olten, a été victime, lundi soir, d'un accident de tir dans son appartement. Le malheureux s'apprêtait à ranger dans une armoire trois fusils de petit calibre enveloppés dans des étuis de toile, lorsqu'un coup partit, le blessant mortellement à la tête.

Selon les informations de la police cantonale soleuroise, il n'a pas encore pu être déterminé pourquoi l'un des fusils était chargé. Une enquête a été ouverte.

ALTERSWIL. - Un automobiliste qui circulait, hier, d'Obermonten en direction d'Alterswil (FR), n'a pu éviter la petite Patricia Fasel, 5 ans, domiciliée à Alterswil, qui s'était élançée sur la chaussée. Grièvement blessée, la fillette a été transportée à l'hôpital de l'île à Berne, où elle est décédée dans le courant de l'après-midi.

LES BOIS. - M. Auguste Viette, âgé de 78 ans, de La Chaux-de-Fonds, a fait une chute mortelle, hier en fin de matinée, alors qu'il faisait de l'équitation au Bochet, près des Bois, dans les Franches-Montagnes. Il s'est brisé la nuque dans sa chute et a été tué sur le coup.

Valais

Fausse manœuvre à Saxon

TROIS BLESSÉS

SAXON. - Hier, à 13 h. 15, M^{me} Suzanne Thomas, habitant Saxon, circulait sur la route principale de Charrat en direction de Saxon au volant de sa voiture. Elle bifurqua à gauche pour emprunter la route de passage à niveau des lles. Lors de cette manœuvre elle coupa la route à la voiture venant en sens inverse et conduite par M. René Constantin, domicilié à Fully. Une collision se produisit et les deux conducteurs ainsi qu'Eddy, âgé de 11 ans, fils de René, ont été blessés et transportés à l'hôpital.

Double collision à Fiesch UN BLESSÉ

Hier soir, vers 21 h. 50, M. Martin Walpen, né en 1958, domicilié à Fiesch, circulait au volant d'une voiture de Glurigen en direction de Fiesch. Parvenu vers la gare F.O., pour une raison indéterminée, son véhicule commença à zigzaguer, traversa la ligne de sécurité et entra dans l'arrière d'une moto pilotée par M. Marcel Wellig, né en 1946, domicilié à Sion.

Ce dernier suivait le chariot de travail de l'Etat pour la peinture de la chaussée. Celui-ci fut également fortement endommagé. Il était piloté par M. Bornet, employé d'Etat. Lors du choc, l'occupant de cette machine, M. Gaspoz, fut très légèrement blessé. On déplore de gros dégâts matériels.

La monarchie britannique au-dessus de la mêlée

Suite de la première page

gne le modèle des monarchies parlementaires. Les princes de Hanover ne parlant pas anglais et ayant un penchant marqué pour la boisson cessaient de diriger le gouvernement : celui-ci se réunissait pour délibérer dans une petite pièce appelée cabinet et envoyait un de ses membres parlant allemand, le premier ministre, faire un compte rendu au roi...

Les Hanover avaient ainsi, à leur corps défendant, institutionnalisé une monarchie qui leur devra de résister aux vicissitudes de l'Histoire. La reine Victoria, pourtant soucieuse d'affirmer ses prérogatives, devra se conformer à la règle établie et accepter un premier ministre qui ne fut pas toujours Disraeli. L'évolution ne se démentira pas et aura pour terme une institution séculaire reconnue unanimement par le peuple britannique : le roi règne mais ne gouverne pas ; il exerce une ma-

gistrature morale, se contentant d'appeler au gouvernement le chef du parti majoritaire et de lire aux Communes le discours préparé par ce dernier. La monarchie symbolisera l'unité du peuple britannique dans les grandes crises, les guerres, par exemple, qui amenèrent la dynastie à abandonner en 1917 l'appellation Hanover pour lui substituer celle de Windsor...

Ainsi la monarchie s'est-elle intégrée au fond commun de valeurs politiques reconnu par l'opinion britannique ; cette quasi-unanimité a été rendue possible par le lent effacement politique de la famille royale et, il faut le dire, par le consensus qui réunit le pays. L'opinion est d'accord sur l'essentiel : la démocratie parlementaire, les libertés publiques et le jeu de l'alternance entre les partis. La monarchie est sans doute la plus importante de ces valeurs et l'exceptionnel apparat déployé cette semaine à Londres est l'expression de l'adhésion unanime du peuple britannique à une institution qui, en France par exemple, disparut au terme de longs soubresauts, faute d'avoir su s'effacer.



Accompagnée de son époux, le prince Philip, la reine s'est rendue en carrosse de Buckingham Palace à la cathédrale de Saint-Paul. Plusieurs centaines de milliers de personnes avaient investi les trottoirs - certaines avec 24 heures d'avance - sur le parcours de trois kilomètres et demi emprunté par le cortège royal.

USA: remous autour de la nomination du futur ambassadeur en Suisse

WASHINGTON (ATS/Reuter). - Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Jody Powell, a rejeté hier la suggestion selon laquelle la nomination de M. Marvin Warner, un promoteur immobilier de l'Ohio, au poste d'ambassadeur en Suisse représente une récompense pour les services qu'il a rendus lors de la campagne électorale du président Carter. La nomination de M. Warner a été ap-

prouvée lundi par la Commission sénatoriale des affaires étrangères.

Mais M. Powell, rejetant de telles allégations, a affirmé que le président avait porté son choix sur M. Warner après avoir examiné une liste de cinq candidats soumise par la commission présidentielle des nominations diplomatiques en considérant qu'il était le mieux qualifié pour ce poste.

LE SÉNAT ITALIEN DIT NON À L'AVORTEMENT

Après le débat général du Sénat sur la loi touchant l'avortement, les sénateurs démocrates-chrétiens, objectant l'inconciliabilité de cette loi avec la Constitution italienne qui défend la vie de tout être humain, demandèrent qu'on votât avant d'entamer la discussion, article par article.

La proposition de loi a été repoussée à

une faible majorité (156 voix contre 154).

Ainsi tombe à l'eau cette proposition de loi déjà votée par la Chambre.

Très déçus par ce vote, les républicains annoncent qu'ils vont présenter incessamment une nouvelle proposition de loi à la Chambre...

G. H.

MEURTRE DU PIQUET DE GRÈVE DEUX HOMMES INCULPÉS

PARIS (ATS/Reuter). - Deux hommes ont été inculpés du meurtre d'un piquet de grève, dimanche, devant une verrerie de Reims dont les 800 employés sont en grève depuis mercredi dernier pour protester contre le licenciement de deux délégués syndicaux.

Il s'agit, a précisé la police, de M. Claude Lecomte, membre du Service action civique, organisation créée pendant la révolte étudiante et ouvrière de mai 1968 pour protéger les personnalités gaullistes, et de M. Henri Mangematin, qui appartient à la Confédération française du travail, petite centrale syndicale dont bon nombre de membres sont des employés des usines Citroën. Trois autres membres de la CFT ont été inculpés de tentative de meurtre, ajoute la police.

Selon un porte-parole du SAC, M. Lecomte a été suspendu de l'organisation à la suite de l'incident de dimanche, qui a fait

également deux blessés, atteints par des balles tirées à partir d'une voiture à bord de laquelle circulaient cinq hommes.

A l'appel de la CGT et de la CFDT, plusieurs milliers de travailleurs des quatre coins de la France ont interrompu hier leur travail pour cinq minutes à la mémoire du piquet de grève abattu, M. Philippe Lemaître.

● BOGOTA (ATS/AFP). - La rançon payée pour la libération du banquier italien Giuseppe Mondini, enlevé à Bogota le 10 mars et libéré hier, s'élève à trois millions de pesos, soit un peu plus de 100 000 dollars, annonce-t-on officiellement à Bogota. Cette somme a été payée par la famille Mondini et non pas par la banque franco-italienne dont Giuseppe Mondini est le directeur en Colombie, précise-t-on.

● PARIS (ATS/Reuter). - La compagnie aérienne française « Air-Inter », a annoncé, hier, l'achat de deux autres « Airbus A-300 » portant ainsi à cinq le nombre d'appareils de ce type au sein de sa flotte. L'Airbus est actuellement utilisé par dix compagnies aériennes internationales et il sera mis en service aux Etats-Unis à l'automne par la compagnie « Eastern Airlines ».

ASSEN (ATS/AFP). - Dix-sept jours dans un train immobilisé dans la plaine hollandaise, la prise d'otages de Glimmen a d'ores et déjà battu les tristes records de durée du genre. Et, plus que les faits eux-mêmes, au-delà des retombées politiques, comment ne pas penser à l'épreuve que vivent dans ce monde clos 52 personnes face au commando sud-moluquois perdu lui-même dans une action insensée.

Ils sont 36 hommes et 16 femmes, âgés de 16 à 56 ans : des employés, des ruraux, des étudiants, presque tous de la région de Groningue. Une vie sans histoire qui a basculé dans l'irréel, un matin de printemps.

Quelles réactions ont-ils alors face à cette situation extraordinaire ? Quels traumatismes garderont-ils après leur libération ?

Pour ces raisons le psychiatre devient le pilier des négociations « presque tous souffrent de séquelles pendant plusieurs mois et peut-être les auront-ils toute leur vie », déclare le professeur W.-K. Van Dyk, responsable de l'unité psychiatrique à Groningue, où, sitôt libérés, seront amenés les otages de Glimmen.

Conférence du Commonwealth: le maréchal s'est invité

«Y A DU DADA DANS L'AIR»!..

LONDRES (ATS/Reuter). - Où est passé le maréchal Idi Amin Dada dont Radio-Kampala a annoncé hier la venue à Londres pour assister à la conférence du Commonwealth ?

Nul ne le sait. Une véritable « psychose Amin » règne à Londres. Le moindre bruit est aussitôt monté en épingle et tout le monde s'attend au pire - c'est-à-dire à le voir débarquer dans la capitale britannique.

Radio-Kampala a annoncé qu'il avait quitté l'Ouganda hier matin. « Il doit faire escale dans un territoire arabe et devrait être à Londres soit aujourd'hui soit demain », précisait le radio.

En début de matinée, le bruit avait couru que son avion militaire faisait route vers Dublin. Le Gouvernement irlandais, ayant appris la nouvelle par son ambassade à Paris, annonçait aussitôt qu'il ne serait pas autorisé à se poser sur les aéroports de la République. Peu après, la Belgique prenait une décision identique. La France en revanche faisait savoir qu'elle était disposée à accueillir

l'avion du maréchal sur ses aéroports. L'Allemagne fédérale semblait plus indécise, annonçant qu'une décision serait prise le moment venu.

Il semble bien en fait que le maréchal n'ait jamais approché des côtes irlandaises. En tous cas, les radars d'Europe n'ont à aucun moment remarqué le passage de son avion.

A Nairobi, les contrôleurs aériens déclarent n'avoir pas connaissance qu'un avion ait quitté l'Ouganda à l'heure indiquée par Radio-Kampala. On n'exclut cependant pas que pour des raisons de sécurité, l'équipage de l'avion ait choisi d'éviter tout contact radio.

Il est vraisemblable que le maréchal Amin se soit rendu en Libye, pays avec lequel il entretient de bonnes relations. De là, il pourrait gagner l'Europe, puis se rendre en Grande-Bretagne par bateau comme Radio-Kampala lui en prête l'intention.

Si les autorités britanniques ont clairement indiqué au maréchal qu'il ne se serait pas le bienvenu à Londres, elles ne

peuvent cependant l'empêcher de venir assister à la Conférence du Commonwealth, les invitations étant adressées par le secrétariat général du Commonwealth. Toute l'affaire plonge les Britanniques dans un très vif embarras. Ils redoutent notamment qu'en recevant le maréchal, ils ne donnent l'impression de fermer les yeux face aux massacres perpétrés en Ouganda depuis 1971, et qui auraient fait quelque 100 000 morts.

Kloten en émoi...

BERNE. - A la suite de la nervosité enregistrée dans plusieurs pays occidentaux par le « voyage circulaire » du président ougandais Idi Amin Dada, des rumeurs ont circulé en Suisse selon lesquelles ce dernier pourrait aussi tenter d'atterrir à Kloten. Interrogés par l'ATS, des responsables de l'aéroport de Kloten ont affirmé que l'appareil à bord duquel se trouve Idi Amin se verrait apposer un refus d'atterrir, voire même de faire une brève escale technique pour le plein de carburant.

Enfermés durant dix-sept jours dans un train immobile COMMENT LES OTAGES DE GLIMMEN EN RESSORTIRONT-ILS ?

entre les deux groupes. « La sympathie avec les terroristes, c'est le seul moyen de survivre », dit le professeur Van Dyk. Mais si l'épreuve dure plus longtemps, l'apathie et une grande fatigue submergent les otages qui ont depuis longtemps abdiqué toute personnalité pour ne former qu'un groupe compact ». C'est pourquoi d'ailleurs le professeur Van Dyk rejette l'idée d'un suicide : « On se suicide quand on est isolé ».

Le spécialiste croit aussi que plus l'épreuve est longue, plus les liens d'amitié se tissent avec les terroristes et plus devient alors improbable l'idée d'une exécution.

Mais le temps peut aussi être l'ennemi. Car il arrivera fatalement (mais quand ?) un point de rupture de la résistance physique qui pourrait provoquer un drame.

Le dénouement n'efface pas, comme par

miracle, les traces d'une telle séquestration. « Nous suivons encore beaucoup d'otages de Beilen, ajoute le professeur Van Dyk. Ces gens sont devenus nerveux, anxieux, irritables, insomniaques. Leur vie affective et familiale a été marquée. Beilen a provoqué plusieurs divorces ou a, au contraire, resserré les liens conjugaux.

L'épreuve élève, en effet, souvent un mur entre famille et otage. Mur dont la base est souvent la haine des familles pour les terroristes et l'amitié, la compréhension qu'éprouvent curieusement leurs victimes.

La meilleure thérapie alors pour le médecin est de laisser s'exprimer, se déferler l'otage et de modérer et de conseiller sa famille. Entouré, soutenu et le temps aidant, l'épreuve ne sera plus alors qu'une aventure.

M. Begin accepte de former le gouvernement

ULTIME TENTATIVE AUPRÈS DES TRAVAILLISTES

JÉRUSALEM (ATS/AFP). - (ATS/AFP). - Reçu hier en fin de matinée par le président Katzir, M. Menahem Begin a accepté immédiatement la mission de former le prochain Gouvernement israélien.

A sa sortie de la résidence présidentielle, le leader du Likoud, vainqueur aux élections du 17 mai, a exprimé l'espoir de réussir rapidement à former un gouvernement. Il a révélé à la presse qu'il devait rencontrer demain le chef du parti travailliste, M. Shimon Peres, dans une ultime tentative de constituer une large coalition d'union nationale.

Malgré leurs divergences, a noté M. Begin, le parti travailliste et le Likoud ont un terrain d'entente sur les trois points suivants : le refus de toute négociation avec l'OLP, le rejet de la création d'un troisième Etat (palestinien) entre Israël et la Jordanie et le refus d'un retour aux frontières d'avant juin 1967. « Notre accord sur ces trois points », a-t-il ajouté, justifie un nouvel effort. Je n'en respecterais pas moins l'opposition travailliste si je ne réussis pas à la convaincre de coopérer ».

Après avoir quitté la résidence du chef de l'Etat, M. Menahem Begin s'est rendu au « mur des lamentations » pour y dire une prière. Il devait ensuite demander sa bénédiction au rabbin Yehouda Hacohen Kook, considéré comme le « mentor religieux » du

« Gouch Emounim » (le « bloc de la foi », partisan de l'implantation libre en Cisjordanie, « patrimoine biblique d'Israël »).

Les observateurs ont noté une « première » dans la réception du président de

l'Etat : la présence de M^{me} Nina Katzir et de M^{me} Aliza Begin. C'est la première fois dans l'histoire d'Israël que les épouses du président et du premier ministre désigné assistent à la cérémonie.

Mouvement démocratique pour le progrès: obstacles

JÉRUSALEM (ATS/Reuter). - Le mouvement démocratique pour le changement a présenté hier au Likoud, vainqueur des récentes élections législatives en Israël, des propositions devant servir de base à son éventuelle participation à un gouvernement de coalition.

Trois des propositions pourraient dresser des obstacles à un accord.

Le mouvement veut que le nouveau gouvernement déclare que des concessions territoriales en Cisjordanie sont possibles en échange d'une paix contractuelle et réelle avec les Arabes.

Il propose également que des colonies

juives de peuplement ne soient formées en territoires occupés qu'avec la permission de tous les participants à une éventuelle coalition.

Enfin, le mouvement veut que la loi israélienne ne soit pas imposée en territoires occupés tant que se poursuivront les négociations en vue d'un règlement au Proche-Orient.

Les conditions du mouvement ont été présentées au cours d'une réunion qui n'a duré qu'une dizaine de minutes. Un porte-parole du Likoud a déclaré aux journalistes qu'elles seraient étudiées aujourd'hui et que réponse y serait faite demain lors d'une nouvelle réunion.

«Charte 77»: ça continue SIGNATAIRES SANS EMPLOI

PRAGUE (ATS/AFP). - Plus de quatre-vingts signataires ou sympathisants de la « Charte 77 » ont perdu leur emploi au cours des quatre premiers mois de l'année, en Tchécoslovaquie, indiquent les animateurs du manifeste, dans un nouveau document, dont les correspondants de presse étrangers à Prague ont eu connaissance hier.

Selon ce texte, qui a été transmis la semaine dernière aux principaux organes de l'Etat, ainsi qu'à la Fédération syndicale mondiale, la liste des personnes licenciées n'est que provisoire, « car les persécutions se sont poursuivies au cours de ces dernières semaines ».

Plus de six cents citoyens tchécoslovaques ont signé le manifeste depuis sa publication, début janvier. Les observateurs s'attendent à ce que tous ou presque soient progressivement privés d'emploi.

Les autorités peuvent en effet s'appuyer désormais sur le jugement d'un tribunal du travail de Prague, qui le mois dernier avait rejeté le pouvoir d'une des personnalités de la charte licenciée, M. Zdenek Mlymar, en faisant

valoir que « l'adhésion volontaire de la « Charte 77 » doit être considérée comme une menace contre la sécurité de l'Etat (...) et un grave délit contre les intérêts de la classe ouvrière et le système socialiste ».

Il semble que dans nombre de cas, les signataires licenciés se verraient dans l'impossibilité de retrouver des emplois, même les plus subalternes. Le document cite notamment le cas de l'historien Jan Tesar, l'un des condamnés des procès politiques de 1972, libéré l'an dernier, qui s'est vu refuser un emploi de portier. M. Tesar a récemment demandé dans une lettre adressée au chef du gouvernement à chercher du travail à l'étranger, faute de pouvoir en trouver en Tchécoslovaquie.

Le texte précise encore que M^{me} Hana Ponicka, qui avait critiqué la politique culturelle officielle au dernier congrès de l'Union des écrivains slovaques, a depuis été exclue de l'union, interdite à la publication et que le tournage d'un film dont elle avait écrit le scénario a été arrêté.